هكذا من الأصل

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

TRENTE-TROISIEME ANNEE — N° 9826 — 20 PAGES — VENDREDI 27 AOUT 1976

Le scandale Lockheed

LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE NÉERLANDAISE SERAIT TRÈS DÉFAVORABLE AU PRINCE BERNHARD

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 300 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 19 n. din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Raymond Barre aura pour tâche principale de combattre l'inflation

Le corset de l'Europe

Si M. Giscard d'Estaing a pensé à M. Barre, ce n'est pas seulement parce que ce professeur a une tête bien faite et bien pleine et qu'il est déterminé à s'attaquer au mal français numéro un : l'inflation. C'est parce que, durant les années passées à Bruxelles comme vice-président de la Communauté économique européenne, il s'est montré convaincu de la nécessité de lutter contre la hausse des prix dans tous les pays membres. Il savait bien que c'était là le seul moyen de pouvoir parler ensuite sérieusement d'une politique monétaire cohérente, ce qui est la clé de tout le reste.

Pour M. Raymond Barre, l'Europe n'a jamais été un mythe, dans tous les sens du terme. Il ne l'a jamais conçue, ainsi que les pères fondateurs, comme une nation nouvelle appelée un jour à englober les autres. Mais il ne l'a jamais regardée non plus comme un rêve inaccessible. Son Europe est celle du possible, des réalités. Sur le tas, avec acharnement, il a travaillé à lui donner une consistance pratique, persuadé, comme l'était Georges Pompidou, que la clé de tout progrès vers l'unité passait par la réduction des écarts de fluctuation entre les monnaies nationales.

On pourrait dire qu'aux yeux du nouveau premier ministre l'Europe devrait être d'abord une sorte de corset, contraignant les signataires du traité de Rome, qui ont accepté de jouer le jeu des politiques communes, à pratiquer un maximum de vertus. Nul doute, par exemple, qu'il s'appuiera sur le modèle allemand et maintenant anglais pour s'efforcer de convaincre les Français qu'il n'est pas besoin d'héroïsme pour parvenir à une décélération véritable de l'inflation.

Mais il lui faudra aller plus loin. C'est contre les « causes profondes » de ce « mal pernicieux » que M. Giscard d'Estaing invite son premier ministre à mener le bon combat. Parce qu'il connaît fort bien ces causes, M. Raymond Barre sait parfaitement qu'il en est qui sont particulières à la France, et que l'Europe ne peut guère aider à les surmonter.

Comme il a eu l'occasion de le dire publiquement l'an dernier, à l'Institut d'études politiques, M. Barre voit dans l'inflation un phénomène de société, dans lequel jouent leur rôle l'accroissement des services et des dépenses improductives, le caractère incomplet de la concurrence et l'aspiration à la parité des revenus. La solution de facilité, dans ces conditions, c'est de prendre son parti de l'inflation comme de ses rhumatismes. C'est ce qu'ont fait pendant longtemps les Britanniques, et ce que font encore les Italiens.

Mais ce n'est pas à la tête du ministère du commerce extérieur que M. Barre aurait pu se laisser convertir à l'immobilisme : il y a vu, au jour le jour, la gangrène de l'inflation ronger la substance de l'économie nationale. Déjà, quand il était à Bruxelles, il avait montré peu d'enthousiasme pour l'adhésion à la C.E.E. d'une Grande-Bretagne dont la politique du « stop and go » de navigation au jugé ne faisait qu'alourdir l'endettement et précipiter le déclin. Aujourd'hui, M. Callaghan a réussi à persuader les syndicats d'accepter le plafonnement pour un an des augmentations de salaires. Quand M. Barre parle de stabilisation du pouvoir d'achat, c'est, bien évidemment, cela qu'il a dans l'esprit.

• Le premier ministre s'entretient avec M. Olivier Guichard
• Le franc s'est redressé nettement sur les marchés des changes

Le nouveau premier ministre, M. Raymond Barre, a commencé à constituer son gouvernement dont la composition devait être annoncée vendredi 27 août en fin d'après-midi. Jeudi matin, M. Barre s'est longuement entretenu avec M. Giscard d'Estaing et a rendu visite à M. Alain Poher, président du Sénat (M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale est en voyage à l'étranger). Le premier ministre a reçu ensuite M. Olivier Guichard, ancien ministre, qu'il aurait pressenti pour être ministre d'Etat. Son entourage souligne la portée et la signification de cette audience. Le nom de M. Jean-François Deniau, ambassadeur de France en Espagne, ancien secrétaire d'Etat, est avancé comme éventuel successeur de M. Sauvagnargues, au ministère des affaires étrangères.

Dans les partis les réactions sont réservées, et les leaders se taisent.

La nomination de M. Raymond Barre a été favorablement accueillie sur le marché des changes où le cours du franc a nettement progressé jeudi matin vis-à-vis de toutes les devises, le dollar, qui valait 4,98 F environ mercredi, s'échangeait en fin de matinée à 4,95 F.

● A L'ETRANGER. — Le changement de gouvernement ne fait l'objet d'aucun commentaire officiel, mais est longuement analysé par de nombreux journaux. En Europe occidentale, la plupart des observateurs estiment que le désaccord, ouvertement exprimé pour la première fois, entre un premier ministre et le président ne sera pas sans conséquence pour l'avenir du régime. Le départ du chef de file du parti gaulliste est généralement interprété comme « la fin d'une période » dans l'histoire de la Ve République, comme le note le « Guardian ». Enfin l'agence soviétique TASS a fait état des désaccords des gaullistes avec la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing et relevé la gravité des problèmes économiques et sociaux en France.

LE CHEVALIER DE L'AUSTÉRITÉ

« Le temps de la facilité est terminé. » *Les économies occidentales, qui ont longtemps vécu du « gaspillage » entretenu par une « grande consommation », devront redevenir « économes », et privilégier* « l'épargne et l'investissement ». *Si les Allemands réussissent mieux que les autres à « tenir » leurs prix et à défendre leur monnaie, c'est parce qu'* « ils croient au mérite de la stabilité et qu'ils ont un gouvernement courageux »...

Ces propos de M. Raymond Barre, tenus à Paris il y a vingt-deux mois devant l'Association des docteurs ès sciences économiques, caractérisent bien le nouveau premier ministre, que M. Giscard d'Estaing a qualifié mercredi soir de « meilleur économiste français », « le plus apte à résoudre le problème le plus important pour la France à l'heure actuelle qui est celui de l'inflation ». *En déclarant, sitôt désigné à la succession de M. Chirac, que son objectif principal était d'* « abattre l'inflation », de « maintenir la stabilité » *du franc, M. Barre, qui avait conseillé au général de Gaulle, en novembre 1968, de ne pas dévaluer le franc, a confirmé qu'il ne changerait ni de cap ni de résolution.*

Pour ce professeur au visage poupin, qui porte allègrement la cinquantaine, la fermeté est celle de l'âme, non celle du verbe. Les six années qu'il a passées à Bruxelles, comme vice-président de la Commission européenne, l'ont convaincu — mieux encore que les trois années où il dirigea le cabinet de M. Jeanneney, ministre de l'industrie du général de Gaulle — que les envolées verbales ne servaient pas à grand-chose en politique ; non plus que les querelles de doctrine.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 3.)

Réserve et perplexité

M. Chirac s'est expliqué. M. Giscard d'Estaing aussi. Jamais sous la Ve République la crise toujours latente entre le président de la République et le premier ministre ne connut de dénouement aussi clair. L'opinion publique, qui risquait de n'y rien comprendre, la classe politique, qui pouvait s'égarer, ont assisté à un véritable règlement de comptes. Chacun a vidé son sac, établé ses griefs, et, même si le souci de s'en tirer avec les honneurs l'a emporté sur celui de convaincre, les Français au moins, ont été pris à témoin au lieu d'être tenus à l'écart. C'est un progrès.

La grande explication a commencé au conseil des ministres, lorsque M. Chirac, s'adressant aux ministres du gouvernement avant que M. Giscard d'Estaing ne vienne présider la séance, annonça sa décision. Il expliqua les raisons de son départ et reprocha à certains ministres d'avoir nui par leur comportement à la cohésion du gouvernement et de la majorité, et de ne pas lui avoir facilité la tâche.

M. Chirac adressa ensuite ses remerciements à l'ensemble de ses collègues. Cela fut dit avec une certaine gravité et au milieu de la stupéfaction générale. Ce genre d'éclat n'est pas dans les habitudes du conseil des ministres sous la Ve République. La séance de travail s'est poursuivie sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, et M. Chirac est, comme à l'accoutumée, intervenu sur plusieurs points de l'ordre du jour.

L'explication s'est poursuivie sur la place publique, d'abord avec la déclaration du premier ministre démissionnaire, ensuite avec la publication par l'Elysée de l'échange de lettres entre le président et le chef du gouvernement, enfin avec l'interview radiotélévisée de M. Giscard d'Estaing.

A son premier ministre, qui s'est démis parce qu'il estimait n'avoir pas les moyens suffisants d'assumer ses fonctions, le président de la République a répondu avec des arguments habilement gaullistes. Que s'est-il passé ? Un différend a surgi entre les deux hommes, et M. Chirac en a tiré volontairement les conséquences au lieu de les subir comme ses prédécesseurs. Il a quitté Matignon comme Georges Pompidou qui avait pris trop d'importance par rapport au général de Gaulle, comme M. Chaban-Delmas qui avait pris trop de liberté avec Georges Pompidou. M. Chirac, lui, réclamait un peu plus d'autorité. M. Giscard d'Estaing estimait qu'il en demandait trop.

Le président de la République s'est, une première fois, référé explicitement au général de Gaulle pour repousser l'hypothèse d'un transfert des responsabilités qui se serait effectué à ses dépens et qui, par là même, aurait été contraire à la Constitution. M. Chirac n'en demandait sans doute pas tant. Il souhaitait que le chef de l'Etat lui laisse plus d'autonomie dans le choix des ministres — ce qui est conforme à la Constitution — et qu'il l'épaule davantage face aux membres importants du gouvernement qui lui paraissaient nuire à la cohésion de l'exécutif. A cette dernière observation, M. Giscard d'Estaing réplique qu'aucun problème de discipline ne lui a été posé — mais pouvait-on sanctionner M. Poniatowski ou M. Lecanuet sans ouvrir une crise ?

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

LE TANDEM ET LE FUSIBLE

SOUS la IVe République, on se demandait à chaque crise de gouvernement si elle n'allait pas dégénérer en crise de régime. On s'est interrogé jusqu'au jour où elle s'est produite : en 1958. Mais sous la Cinquième, c'est la première fois que l'inévitable crise entre les deux têtes de l'exécutif a donné lieu à une crise de gouvernement qui peut déboucher un jour sur une crise de régime.

La Constitution de 1958 contient en germe deux genres de conflit : l'un entre le premier ministre et le président, l'autre entre ce dernier et l'Assemblée nationale. Comme son prédécesseur, l'actuel président vient de connaître, et de manière aiguë, le premier type de conflit, en attendant peut-être d'affronter plus tard le second.

* * *

Le régime ne peut fonctionner que si le premier ministre se comporte en chef d'état-major du président, n'a pas de politique personnelle et ne cherche pas à jouer contre lui des divisions de la majorité ou même du gouvernement. Il n'est pas si facile de rouler en tandem, mais si en plus de deux pédaliers il y a deux guidons mobiles, l'engin risque d'aller assez vite dans le fossé.

Or chaque président a vu un jour se camper devant lui ou même se dresser contre lui un tout autre personnage qu'un chef d'état-major : un véritable chef de gouvernement et de majorité, fort des pouvoirs que lui confère la Constitution, des moyens que lui donne le fait qu'il est à la tête de l'administration, du soutien de l'Assemblée nationale. Dès lors le conflit, feutré ou ouvert, devient inévitable.

Ce fut, face au général de Gaulle, le destin de M. Debré en 1962 et de M. Pompidou dès 1965 et, bien sûr, en 1968 ; ce fut celui de M. Chaban-Delmas face à M. Pompidou en 1972.

Le premier ministre saute alors à la manière d'un fusible ; en partant, toujours de mauvais gré, il évite que, plus ou moins court-circuité, le président ne soit atteint par l'échec ou l'éclat.

Il en allait de même, d'une certaine manière, sous la Quatrième. En s'en allant, le gouvernement sauvait la majorité qui, elle, demeurait. Aujourd'hui, c'est le premier ministre qui s'en va et le président qui reste. La différence est moins grande qu'il n'y paraît puisqu'il est le dépositaire direct de la souveraineté populaire, comme l'était autrefois l'Assemblée nationale.

J. F.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Monsieur Loyal

M. Giscard d'Estaing est aussi habile dans la conduite des affaires de l'Etat qu'au tir à l'éléphant, comme il vient de le prouver en remplaçant sans difficulté M. Chirac. Reste à savoir si M. Raymond Barre remplacera aussi facilement son prédécesseur à la place du mort.

Car si le gaullisme avait perdu l'Elysée en 1974, l'U.D.R. a perdu Matignon mercredi, et M. Barre, chargé de récupérer du monde au centre gauche, risque d'en perdre au centre droit, où est la majorité de la majorité.

La tâche du nouveau premier ministre sera, certes, délicate, mais n'oublions pas que pour la mener à bien il dispose d'un président actif et loyal.

BERNARD CHAPUIS.

Vaincre ou périr

Cette fois, tout est clair : après le gaullisme, ce grand souvenir, le giscardisme, qui n'est encore qu'une tentative. Ou plutôt, puisqu'il faut commencer par là, la giscardisation.

D'une phrase, M. Giscard d'Estaing a expliqué et du même coup justifié toute la crise. Car la nouvelle la plus étonnante de cette stupéfiante et folle journée de mercredi, ce n'est pas le départ de M. Jacques Chirac : le moins qu'on puisse en dire est qu'il était attendu. Ce n'est pas davantage le choix de son successeur : le nom de M. Raymond Barre était prononcé depuis quelques jours déjà. Ce n'est même pas l'aveu public du conflit d'autorité entre le président et son premier ministre, si inédit qu'il soit dans la Ve République : à ce signe et à d'autres, on reconnaît justement que le régime est en train de changer, peut-être sommes-nous déjà entrés dans un autre régime.

Non, la clef, l'événement, c'est cette révélation faite comme par inadvertance au fil de son interview télévisée par M. Giscard d'Estaing : M. Jacques Chirac voulait des élections législatives anticipées dès cette année, à l'automne. Tout est là, ou du moins l'essentiel.

Préparées et conduites pour la majorité par un premier ministre chef du principal parti et coordonnateur de cette majorité, ces élections auraient été l'affaire des partis associés au pouvoir. D'un seul coup, elles deviennent l'affaire du président, et de lui seul. C'est à l'Elysée que seront distribuées les investitures. Les candidats ne seront plus ceux de l'U.D.R., des républicains indépendants ou des réformateurs, mais les représentants de la majorité présidentielle. Plus d'arithmétique complexe, de dosages savants destinés à permettre à chacune des trois « familles » de persévérer tant bien que mal dans son être. Un seul drapeau, un seul chef, un seul programme.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 7.)

La lutte politique continue en Chine malgré les séismes

De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — *Une sourde inquiétude au sujet de l'avenir se manifeste en Chine, à l'approche d'échéances que chacun sait inéluctables et auxquelles le pays se prépare difficilement.* Le Drapeau rouge *de ce mois invite les* « révolutionnaires prolétariens » *à l'* « optimisme » *et affirme que* « les véritables matérialistes sont sans peur ». *Les rédacteurs du mensuel du P.C. chinois illustrent cet appel en évoquant le tremblement de terre de Tang-Chan et en proclamant une fois de plus que* « l'homme triomphera de la nature ». *Les craintes auxquelles l'* « optimisme » *doit répondre sont cependant de caractère plus politique.*

La crise qui a abouti à l'élimination de M. Teng Hsiao-ping a incontestablement troublé de nombreux esprits. « *Quelques uns de nos camarades pleins de bons sentiments,* écrit *le Drapeau rouge, s'imaginent toujours que les rangs révolutionnaires sont très purs et que la route vers la révolution est parfaitement droite. Dès lors qu'ils rencontrent un revers, ils deviennent inquiets et ne parviennent plus à entrevoir le brillant avenir.* » Cet état d'esprit se conçoit aisément chez des hommes que la condamnation de l'ancien vice-premier ministre a souvent pris à contre-pied, et pour lesquels la dénonciation de « *la bourgeoisie à l'intérieur du parti* » soulève beaucoup plus de questions qu'elle n'apporte de réponses.

Deux exemples tirés de la presse chinoise illustrent ce malaise. Çà et là, d'abord, on éprouve des difficultés à concilier le mouvement de critique contre Teng et le « *vent déviationniste de droite* » avec la campagne pour la généralisation de l'expérience du district de Tatchai dans l'agriculture. Cette campagne — qui doit transformer en cinq ans l'agriculture chinoise, à la fois par la conquête de nouvelles terres et par la modernisation des méthodes de culture, — n'a-t-elle pas été lancée à l'automne dernier, alors que M. Teng Hsiao-ping était le principal personnage du gouvernement, et à l'occasion d'une conférence nationale dont il fut le premier orateur ?

Ailleurs, la question est posée de savoir jusqu'où doit aller le mouvement actuel de critique. N'a-t-on pas déjà assez critiqué, demande-t-on, et ne peut-on considérer que le sujet de la critique contre Teng est désormais épuisé ? Simple lassitude compréhensible dans un exercice politique répétitif qu'aucun élément inédit ne renouvelle depuis des semaines, ou incapacité à saisir l'intérêt d'un mouvement soit trop « personnalisé » soit trop théorique ? Il est en tout cas question de « *camarades* » qui non seulement « *sont en retard par rapport aux masses* » mais qui même « *sont en train de marcher à reculons* ».

D'autres signes de confusion parviennent de la province. Des responsables locaux continuent à être attaqués très vivement par voie de *dazibaos* dans leurs capitales provinciales.

(Lire la suite page 9.)

LES ÉMEUTES EN AFRIQUE DU SUD ONT FAIT 28 MORTS EN QUARANTE-HUIT HEURES

(Lire page 20.)

LA BANDE DESSINÉE EN PLEIN ESSOR

Les voies de l'insolite et de la dérision

S'il y a, dans la France actuelle, un art en plein essor, c'est bien celui de la bande dessinée, la « B.D. » pour ses familiers. Vers 1970, il y avait une douzaine d'artistes qui comptaient vraiment ; aujourd'hui, pour faire le tour du domaine, il faudrait en citer trente, cinquante peut-être. Et peu importe, au fond, les interdits de vente aux mineurs ou d'affichage qui peuvent frapper tel ou tel titre.

A vrai dire, la marée des « petits mickeys » n'a rien de mystérieux. Tout part de mai 68. Beaucoup de révolutionnaires en herbe se sont alors pris au tragique : ils ont vraiment cru que le pouvoir était au bout des fusils et qu'il suffisait d'être sérieux pour le conquérir. L'événement a cruellement déçu ces Savonaroles du gauchisme et a favorisé une autre tendance — également issue de mai 68 — qui prône la critique de la société par le canal de la dérision. L'insolite, le bizarre, le parodique, le grinçant, représentent, pour les artistes d'aujourd'hui, une meilleure voie que le sérieux pour transformer le monde, parce que le monde où nous vivons n'est pas sérieux.

Devant ce développement, les cloisons s'abattent. La « B.D. » ne veut plus se développer à l'écart des autres arts. La chose va de soi pour la musique, tous les dessinateurs étant des amateurs de pop ; aussi bien une revue spécialisée, « Rock et Folk », a-t-elle joué un rôle de pionnier dans le domaine en suscitant « Hamster Jovial » un des chefs-d'œuvre de Gotlib. Mais le même phénomène est en train de se produire au théâtre : après Copi, qui a frayé la voie, Wolinski a donné « le Roi des cons » et Bratécher s'est lancé dans le café-théâtre.

JACQUES GOIMARD.

(Lire page 13.)

DU DÉPART DE M. JACQUES CHIRAC

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

M. GISCARD D'ESTAING : j'ai demandé à M. Barre d'élargir vers le centre gauche la majorité présidentielle

Voici le texte de l'interview, accordée mercredi soir 25 août, à la télévision, par M. Valéry Giscard d'Estaing à Henri Marque, directeur de l'information à TF 1, et à Charles Baudinat, directeur de l'actualité à Antenne 2.

M. GISCARD D'ESTAING. — Il s'est passé aujourd'hui un événement important dans la vie politique de la nation, qui est un changement de gouvernement. C'est un événement important, mais ce n'est pas un événement dramatique, car, dans un pays démocratique, il se produit périodiquement des changements de gouvernements. J'ai pensé qu'il était utile que les Français et les Français puissent connaître les motifs de ce changement et en même temps les objectifs de l'action du nouveau gouvernement, et, au lieu de le faire sous la forme solennelle d'une déclaration, j'ai pensé qu'il valait mieux que je réponde par l'intermédiaire des journalistes aux questions que vous vous posez.

HENRI MARQUE. — *En effet, monsieur le président, je crois que les Français trouvent cet événement d'abord déconcertant. Ils ne comprennent pas ce qui s'est passé et comment cela a pu se passer. Et ils se posent certainement des questions s'ils ont vu ou entendu la déclaration frappante de M. Jacques Chirac, car, enfin, non seulement le premier ministre informe la nation qu'il prend l'initiative de s'en aller, mais il donne de son départ une explication grave. Je ne dispose pas, a-t-il déclaré, des moyens que j'estime nécessaires pour gouverner efficacement. Il semble donc que non seulement il se plaigne de manquer de moyens, mais qu'il conteste aussi, pour la première fois, la répartition des pouvoirs entre le président et le premier ministre. Quelle est votre explication, à vous, de ce qui s'est passé ?*

— C'est la suivante. D'abord, il s'agit d'une démission. Vous savez que l'article 8 de la Constitution prévoit que le premier ministre peut démissionner et que, s'il démissionne, il entraîne avec lui la démission du gouvernement. Lorsqu'il y avait eu dans le passé des changements de premier ministre, sous la cinquième République, on s'était posé la question de savoir si c'étaient des démissions ou si c'était plutôt le président qui souhaitait le départ du premier ministre. Ici, de manière claire, c'est le premier ministre qui souhaitait partir, c'est donc une démission dans l'esprit de l'article 8 de notre Constitution. Alors, le motif que vous indiquez, vous faisant l'écho des déclarations de M. Chirac, c'est le fait que, comme il l'indique dans la lettre qu'il m'avait écrite, il souhaitait un accroissement de l'autorité du premier ministre. Alors, accroissement aux dépens de qui ? Peut-il s'agir d'un accroissement aux dépens des responsabilités du président de la République ? Je l'exclus. Et ceci pour deux raisons.

» D'abord en raison de l'élection présidentielle. Car j'ai été élu président de la République et je puis dire que dans la majorité, dans les circonstances de l'époque, j'étais le seul qui aurait été élu. Et de ce fait, j'ai et j'aurai à rendre compte aux Français des conditions dans lesquelles j'exécute mon mandat.

» Le second motif, c'est qu'un transfert de responsabilités du président de la République vers le premier ministre serait fondamentalement contraire aux institutions de la Ve République. J'ai relu les commentaires que le général de Gaulle fait dans ses Mémoires sur les modalités de la désignation du président de la République, et il indique très clairement que l'exécutif, dans notre République, comporte, après le président, qui est chargé de ce qui est permanent et essentiel, un premier ministre qui traite les problèmes contingents. Donc, il ne pouvait pas s'agir et il ne s'agira jamais d'un transfert d'autorité du président de la République vers le premier ministre. Cela signifierait d'ailleurs l'apparition de deux pouvoirs politiques dans notre pays, et peut-on imaginer un instant le déroulement de la politique française si la France devait poursuivre simultanément deux politiques.

LA CITATION DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dans *les Mémoires d'espoir* (tome 2 : *l'Effort*, p. 68), le général de Gaulle écrit : « *Notre pays étant ce qu'il est, le bon sens commande de n'y point confondre en une seule personne le rôle suprême de chef de l'Etat, à qui incombe le destin, c'est-à-dire le lointain et le continu, et la charge seconde de premier ministre, qui, au milieu des saccades de toutes les sortes et de tous les jours, mène l'action du moment et dirige les exécutants.* »

» Alors s'agit-il de l'exercice de l'activité même du premier ministre ? Et, dans ce cas-là, rappelez-vous les faits en ce qui concerne la mission de coordination de la majorité : au lendemain des résultats des élections cantonales, j'ai confié à M. Chirac le soin d'assurer la coordination de la majorité. S'agit-il de l'autorité au sein du gouvernement ? Je n'ai jamais été saisi, de sa part, de la demande de déplacer ou de faire partir un ministre qui n'eût pas accepté l'exercice de son autorité. C'est donc un problème d'exercice, en réalité, de l'autorité du premier ministre, et je ne veux pas entrer dans un tel débat vis-à-vis de quelqu'un qui, pendant deux ans, m'a loyalement servi. Et donc je vous dirais pourquoi j'ai accepté sa demande. Alors, je l'ai accepté d'abord parce qu'il me l'a demandée...

HENRI MARQUE. — *C'était assez inusité...*

Le régime des partis

— Ce qui est la première fois dans la vie de la Ve République. Et il va de soi que, dans des fonctions de cette nature, on ne peut pas imposer à quelqu'un et il n'est pas souhaitable d'ailleurs, de demander à quelqu'un d'exercer une fonction qu'il ne souhaite pas remplir.

» Le second motif tient au fait qu'à la fin de la session du Parlement, dans les dernières semaines du mois de juin, j'ai observé que le mouvement des partis politiques commençait à exercer une influence excessive sur l'action gouvernementale. Et vous vous souvenez qu'à l'époque ce n'est pas une question de renforcement de l'autorité du gouvernement, celui-ci paraissait avoir quelque mal à faire prévaloir ses vues et parfois même à les défendre devant les mouvements des partis. Alors, si je considère, d'une part, que la France ne peut pas avoir deux politiques, la politique du président de la République et la politique du premier ministre, je considère comme une des missions essentielles de ma fonction de faire en sorte que la France ne retombe pas dans le régime des partis. Vous vous souviendrez d'ailleurs qu'à cette époque le bruit d'un remaniement ministériel pour le mois de juillet avait été lancé. Or le remaniement ministériel, cela peut être la décision du président de la République, cela peut être l'initiative du premier ministre, cela ne peut pas venir des partis. Et je peux vous dire aujourd'hui que la raison pour laquelle je n'ai pas accepté la démission de M. Chirac au mois de juillet, c'est que c'eût été donner raison, au moins en apparence, à ceux qui auraient imaginé qu'un remaniement ministériel puisse provenir du mouvement des partis.

» La troisième raison, la plus importante, parce que c'est celle qui touche à la vie réelle de la nation, c'est que, parlant à la télévision le 16 juin dernier, j'avais indiqué qu'après une première étape de deux ans, qui comportait un certain nombre de réformes importantes, une nouvelle étape devrait s'ouvrir à l'automne. Et dès cette époque, j'étais décidé à ce qu'un nouveau gouvernement, dont je n'avais pas à l'époque d'ailleurs naturellement précisé la composition, puisse être mis en place pour conduire cette nouvelle étape.

» Mais je ne voudrais pas terminer cette explication sans rendre hommage au travail accompli. Il y a beaucoup d'hommes politiques qui croient que la loi de la politique, c'est l'ingratitude. Ce n'est pas mon sentiment, la vie politique est sans récompenses, mais je ne crois pas qu'elle soit nécessairement accompagnée d'ingratitude. Et je voudrais dire que j'ai beaucoup apprécié l'activité que le premier ministre et le gouvernement ont déployée pendant vingt-cinq mois pour réaliser des réformes qui, au total, ont été des réformes importantes malgré les difficultés de la situation économique et sociale que traversait la France.

M. Barre exercera la plénitude de ses fonctions

CHARLES BAUDINAT. — *Bien, monsieur le président, vous avez rendu hommage d'une certaine manière à M. Chirac, mais au risque d'insister, je voulais vous dire que beaucoup voient dans la nomination de M. Raymond Barre, qui est un universitaire, un technicien de l'économie, le moyen pour vous, pour le président de la République, de gouverner de plus près et de gouverner davantage. C'est finalement ce que vous venez de nous laisser entendre. Qu'est-ce que ça veut dire : « gouverner davantage » pour le président de la République ?*

— Non, non ce n'est pas ce que je vous ai laissé entendre. J'ai, au contraire, tenu à préciser que je m'en tenais à la répartition des compétences du président de la République et du premier ministre telles qu'elles figurent dans les institutions de la Ve République et qui fait qu'il y a, comme l'a écrit le général de Gaulle, dans ses Mémoires, qu'il y a un premier et qu'il y a un second. Alors pourquoi avoir choisi M. Raymond Barre ? C'est parce qu'il me semble être l'homme public le plus apte à résoudre le problème le plus important pour la France à l'heure actuelle qui est celui de la lutte contre l'inflation. Les commentaires qui ont été faits, qui seront faits, autour de ce changement gouvernemental seront par la force des choses issus du monde politique. Mais moi, ce qui me préoccupe, c'est la réalité française.

» A l'heure actuelle les Français mettent en tête de leurs préoccupations, et de loin, vous le savez bien, la lutte contre l'inflation, la stabilisation des prix, la défense de la monnaie. Alors qui est M. Barre ? M. Barre est sans doute le meilleur économiste français, en tout cas un des tout premiers. Les étudiants apprennent l'économie politique dans ses livres. C'est, d'autre part, non pas un homme politique, c'est vrai, mais c'est un homme public. Il a été deux fois directeur de cabinet dans des ministères importants, il a participé à des commissions d'étude de réformes et enfin, surtout, il a été nommé en 1967 à la Commission de Bruxelles, où il a représenté la France, et il a été pendant six ans le vice-président de la Commission de Bruxelles chargé des questions économiques et financières. Et donc l'homme qui a le mieux suivi la politique économique de l'Europe de 1967 à 1973 c'était M. Raymond Barre. Je l'ai fait entrer au gouvernement en janvier dernier, au poste du commerce extérieur, donc depuis huit mois il observe le déroulement de la politique économique et de la politique intérieure françaises. C'est donc un homme déjà préparé à l'exercice de cette fonction. Mais je vous indique que M. Barre exercera la plénitude des fonctions de premier ministre et il l'a dit tout à l'heure sur le perron de l'Elysée, avec mon plein accord. Et cette plénitude doit comporter en particulier le fait pour lui d'expliquer régulièrement et clairement la politique suivie à l'opinion française. Car ce qui m'a frappé dans la période récente, c'est que, en dehors de l'explication que je fournissais, cette politique n'était pas clairement décrite et pas clairement perçue par l'opinion française.

HENRI MARQUE. — *Il souhaite informer régulièrement de ce qui se passe économiquement ?*

— Absolument. Et je souhaite d'ailleurs que sur ce sujet M. Barre puisse avoir des débats très ouverts avec tous ceux de la majorité et de l'opposition...

CHARLES BAUDINAT. — *A la télévision ?*

— Qui se prêteront à ce genre de débats.

HENRI MARQUE. — *Monsieur le président, de ce nouveau gouvernement quelle nouvelle politique attendez-vous ? Par de nouveaux moyens, peut-être de nouvelles réformes, peut-être de nouvelles structures aussi pour réduire l'inflation malgré la note de la sécheresse, et, sans aggraver le chômage, pour améliorer le dialogue avec les représentations de toutes sortes et pour redresser la situation du franc ?*

— Je n'ai pas à décrire cette politique. Ce serait tomber dans le reproche que vous me faisiez tout à l'heure. C'est le gouvernement qui va l'élaborer. Ce gouvernement sera constitué, je pense, dans la soirée de vendredi, il devrait être à même de pouvoir se réunir samedi et il se mettra au travail. Il devra, en quelques jours, définir précisément la politique qu'il entend suivre. Mon rôle est de tracer les objectifs de cette politique. Ces objectifs, quels sont-ils ? Ce sont les trois suivants :

» Premier objectif : lutter contre l'inflation, non pas l'inflation de l'automne 1976, mais le mal permanent et pernicieux de l'inflation en France. Il doit concevoir une politique mettant la France au niveau des grands pays industrialisés, c'est-à-dire éliminant cette cause profonde de perturbation de notre vie économique, politique et sociale ;

» Deuxième objectif : la sécurité des Français dans le monde moderne. Répondre d'une façon bien entendu moderne et progressive, autant par la prévention que par la répression, au besoin de sécurité des Français en traitant l'ensemble des problèmes qui les touchent à cet égard ;

» Troisième objectif : poursuivre la politique de réforme dans le sens de la simplification et de l'amélioration des conditions de vie d'un certain nombre de catégories, et je citerai pour 1977 les personnes âgées et les familles.

Modifier la dimension de la majorité

CHARLES BAUDINAT. — *Monsieur le président, pour cette politique, et étant donné le départ de M. Chirac, avez-vous ce soir une majorité ? Aurez-vous une majorité demain ? N'en auriez-vous plus ? Qui votera le budget cet automne ?*

— Vous me posez cette question ; et, me posant cette question, j'imagine que vous pensez, je le dis sans nuance péjorative, aux professionnels de la politique. Et moi je pense aux Françaises et aux Français. La dernière fois qu'ils se sont exprimés sur le plan national, c'était en mai 1974 au moment de l'élection présidentielle. La prochaine fois qu'ils s'exprimeront sur le plan national, ce sera au printemps de 1978, pour l'élection législative. Et dans l'intermédiaire, il y a la représentation des Français au travers de leurs institutions, mais il ne faut pas parler de leur majorité qui n'est pas fluctuante au hasard des jours. Vous me parlez donc en réalité de la majorité parlementaire. Alors, je voudrais vous dire ceci : vis-à-vis de la majorité des Françaises et des Français et vis-à-vis de la majorité parlementaire, je ne fais pas de différence.

» Contrairement à ce qu'on a pu dire ou à telle ou telle présentation, qui est faite ici ou là, pour moi les électeurs ou les députés, qu'ils soient U.D.R., qu'ils soient républicains indépendants, qu'ils appartiennent au Mouvement réformateur, ont exactement le même mérite et la même fonction. Et donc, pour moi, la majorité est composée de l'ensemble de ceux qui apportent leur concours à l'action actuellement en cours et je dirais même de l'ensemble de ceux qui participent à la discussion de cette action, dès lors qu'ils le font dans un esprit constructif. Et je considère que la majorité actuelle, à cet égard, poursuivra, croyez-moi, son action.

» J'ai demandé à M. Raymond Barre, premier ministre, de prendre des initiatives pour élargir, notamment vers le centre gauche, cette majorité présidentielle. Et je voudrais là aussi dissiper une équivoque, qui est souvent créée ou entretenue par d'autres. Il ne s'agit pas pour moi d'envisager une majorité alternative à la majorité actuelle, il s'agit d'élargir cette majorité. Ce n'est donc pas pour remplacer des membres de la majorité par d'autres, c'est pour ajouter de nouveaux éléments à cette majorité. Et pourquoi ? Eh bien parce qu'on a dit que la France était coupée en deux, ce qui est d'ailleurs une représentation simplifiée de sa réalité politique, mais il est vrai qu'au moment de l'élection présidentielle, c'était 50/50. Et je ne considère pas qu'il soit bon de gouverner un pays dans des temps tourmentés par une majorité de 51 contre 49.

» Donc le problème, ce n'est pas de modifier la composition de la majorité, c'est de modifier la dimension de cette majorité. Et je souhaite que la politique qui sera proposée par le nouveau gouvernement, la composition de celui-ci, permettent non une substitution mais un élargissement de la majorité. Et j'ajoute que le fait d'avoir comme premier ministre un homme d'expérience, mais un homme qui n'a pas été engagé activement dans les débats politiques, permettra peut-être de donner aux débats politiques français, dans la période à venir, plus de sérénité.

HENRI MARQUE. — *Donc, plutôt qu'un rééquilibrage de votre majorité parlementaire quelquefois préconisé par tel de vos ministres, nous retenons une ouverture de votre majorité nationale.*

CHARLES BAUDINAT. — *Nous retenons également le fait que vous avez évoqué les élections législatives de 1978, donc pas de question sur les élections anticipées. Nous avions envie de vous la poser, monsieur le président.*

— Non, l'ancien premier ministre avait envisagé lui-même de façon favorable l'éventualité d'élections anticipées à l'automne. Et je n'étais pas de cet avis. J'estime que la majorité actuelle fait son travail, que nous ne pourrions pas expliquer au pays pourquoi, ayant une majorité, nous décidons de la faire disparaître et d'en solliciter une autre, et donc les élections législatives devront avoir lieu à leur terme normal.

M. HENRI MARQUE. — *Vous pensez parler une majorité pour votre politique et votre régime. On peut craindre aussi que les événements que nous avons vécus aujourd'hui jettent un désarroi dans l'opinion. Est-ce que vous avez l'intention de vous adresser aux Français dans l'avenir pour essayer d'éviter cette conséquence et pour ressaisir aussi l'opinion publique ?*

— Je pense que ce que l'opinion publique française attend du nouveau gouvernement et du président de la République, c'est qu'il règle les grands problèmes qui à l'heure actuelle préoccupent les Français et intéressent la France et qu'il ne s'agit pas de faire des actions, des opérations qui soient de simples présentations ou de simples manœuvres. A l'heure actuelle, il y a un grand problème dans la vie politique et sociale de la France, c'est cette inflation, car du sort de cette inflation dépend le fait que la France rejoindra, comme elle doit le faire, le groupe des pays les plus avancés et les plus actifs du point de vue industriel, c'est-à-dire le groupe États-Unis, Allemagne et Japon, qui est actuellement en tête du développement économique mondial, ou qu'au contraire elle rejoindra le peloton moins brillant et moins heureux de ceux qui connaissent actuellement des difficultés économiques. Et ce que l'opinion française attend, ce sont des gens capables de conduire cette action, décidés à le faire et en même temps désireux de lui expliquer les données de ce problème. Et c'est pourquoi le meilleur service à rendre à l'opinion française, à l'heure actuelle, ce n'est pas de chercher à la convaincre, c'est de lui apporter la preuve que le gouvernement est capable de régler ces problèmes. Un gouvernement, qu'est-ce que c'est ? C'est une équipe, et d'ailleurs dans le gouvernement précédent une chose que je déplorais, c'était le sentiment et parfois l'image de division qu'il donnait quelquefois. Je souhaite que le nouveau gouvernement constitue une équipe, et, comme toutes les équipes, celle-ci sera jugée sur ses résultats.

L'échange de lettres

Le secrétaire général de la présidence de la République a rendu publiques, mercredi après-midi 25 août, les lettres échangées entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing. Voici le texte du communiqué de l'Elysée :

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a remis au président de la République, le 26 juillet dernier, la lettre suivante :

Monsieur le président,

Au cours de ces derniers mois, je me suis permis, à plusieurs reprises, de vous exposer les raisons politiques et économiques qui commandaient, selon moi, une reprise en main énergique du gouvernement afin de donner à son action dans ces deux domaines une impulsion vigoureuse et coordonnée. Cela supposait évidemment un renforcement sans équivoque de l'autorité du premier ministre. J'ai cru comprendre que ce n'était ni votre sentiment ni votre intention.

Dans ces conditions, je ne puis continuer à accomplir la tâche que vous m'avez confiée, et j'ai l'honneur de vous remettre aujourd'hui ma démission. Cette décision sera effective au plus tard le mardi 3 août, c'est-à-dire dès mon retour du voyage officiel au Japon que vous m'avez demandé de ne pas décommander.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, les assurances respectueuses de ma haute considération.

Signé : Jacques CHIRAC.

Par lettre du même jour, le président de la République lui a répondu en ces termes :

Monsieur le premier ministre,

Vous m'avez écrit pour m'informer que vous ne pouviez plus continuer à accomplir la tâche je vous ai confiée, et que vous me remettiez votre démission. Vous m'indiquez que cette décision sera effective le 3 août. Je prends acte de votre décision.

Comme je vous l'ai dit oralement, je ne pense pas que, en l'absence de tout événement dramatique, il convienne de procéder en quelques jours, et à un moment qui ne se prête pas aux consultations nécessaires, à cet acte important pour la continuité de la vie de la nation qu'est la mise en place d'un nouveau gouvernement. Je vous demande donc d'en différer l'annonce et d'assurer la gestion du gouvernement jusqu'au premier conseil des ministres que vous me demanderez de convoquer, dans la deuxième quinzaine du mois d'août, pour me présenter la démission du gouvernement.

Je vous remercie de l'exceptionnelle activité que vous avez déployée dans votre haute charge et de la loyauté avec laquelle vous vous êtes attaché à atteindre les objectifs qui me paraissaient essentiels pour le bien et le renouveau de la France.

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de ma très cordiale considération.

Signé :
V. GISCARD D'ESTAING.

Le 27 juillet, le premier ministre a accusé réception de la lettre du président de la République :

Monsieur le président,

Hier soir, je vous ai remis ma démission de premier ministre. Je l'ai fait avec tristesse mais convaincu que l'intérêt du pays exige au plus tôt la formation d'un gouvernement investi de toute votre confiance et doté des moyens indispensables à l'action que je crois nécessaire. Vous estimez que l'annonce de ma décision doit être différée, et je ne peux que m'incliner devant votre volonté.

J'assumerai donc la gestion des affaires gouvernementales jusqu'à votre retour, et c'est alors que je vous présenterai, en conseil des ministres, la démission du gouvernement.

J'ai été très touché de l'appréciation que vous avez bien voulu porter sur l'action que j'ai menée, sous votre haute autorité, pendant les deux années où j'ai eu l'exceptionnel honneur d'être votre premier ministre.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le président, les assurances respectueuses de ma très haute considération.

Signé :
Jacques CHIRAC. »

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

A L'ARRIVÉE DE M. RAYMOND BARRE

Le chevalier de l'austérité

(Suite de la première page.)

Ce qui compte, à ses yeux, c'est l'obstination que doit mettre tout pouvoir à s'assurer les moyens économiques de ses choix.

Second à Bruxelles d'hommes aussi différents — politiquement et psychologiquement — que MM. Rey, Malfatti ou Mansholt, il n'a cessé de leur répéter que, sans renforcement économique de l'Europe, celle-ci serait incapable de s'opposer au laxisme monétaire intéressé des Etats-Unis ; et que, sans harmonisation réelle des politiques nationales au sein du Marché commun, les Six puis les Neuf ne parviendraient pas à rendre crédible le « pôle européen ». L'événement lui a tristement donné raison.

Au risque de passer pour un timoré aux yeux des fanatiques de l'Europe institutionnelle, il s'en est tenu à ce discours — qui donna naissance aux deux « plans Barre » de 1969 et 1970, d'où sortit l'idée du « serpent » monétaire — à l'époque où les dirigeants « politiques » du Marché commun relançaient, avec le plan Werner, la bataille pour le renforcement des pouvoirs de la C.E.E. Le même souci de réalisme conduisait l'année suivante M. Barre à demander aux Européens de ne pas accepter le fait accompli américain du 15 août 1971, lorsque le président Nixon, au mépris de ses engagements et reniant d'innombrables déclarations sur « le dollar bon comme l'or », annonçait que la devise américaine ne pourrait plus désormais être remboursée en métal précieux. C'était la fin du « Gold Exchange Standard », selon lequel vivaient les monnaies occidentales depuis la guerre.

M. Barre proposa que les Européens, au lieu de gémir, contre-attaquent en organisant eux-mêmes un noyau monétaire solide : unité de compte commune, parités fixes entre eux, faible marge de flottement avec les monnaies extérieures. Une fois encore, il ne fut pas suivi. Et pas davantage non plus quand il critiqua, en 1972, les excès du plaidoyer du club de Rome pour la « croissance zéro », que M. Mansholt, lui, entendait au contraire populariser pour inciter les pays d'Europe à l'économie des matières premières.

Les faits avant les doctrines

Empirisme et obstination, ces deux traits essentiels de M. Barre ne suffisent pas à définir l'homme. La courtoise et ronde froideur de l'universitaire précis — habitué à commenter pour ses élèves de Caen puis de Paris des paramètres statistiques — cache un réel fond de générosité. On en a eu tout récemment une nouvelle preuve avec le rapport qu'il a préparé, à la demande de M. Giscard d'Estaing, pour réformer l'aide au logement. Les remises en cause qu'il proposait — et qui ont inspiré les projets de loi de MM. Galley et Barrot — ne différaient pas substantiellement des suggestions antérieures des dirigeants d'H.L.M. : aide accrue aux mal-logés de petit revenu, grâce à une revalorisation de l' « aide à la personne » ; révision des barèmes et progressivité des annuités pour empêcher les classes moyennes ou aisées de s'enrichir en jouant sur l'inflation ; décentralisation des décisions (et du pouvoir fiscal) pour rapprocher les « décideurs » de ceux que concerne leur action...

Cette préoccupation sociale n'était pas, pour M. Barre, chose nouvelle. Il y a treize ans, déjà, il avait dénoncé publiquement, dans un colloque de France-Forum, « le scandale que représente, dans des sociétés largement pourvues, l'état de misère ou d'abandon où se trouvent certaines catégories : pauvres, vieillards, malades, inadaptés ». Il avait alors plaidé pour une « économie de besoins », où le pouvoir effectuerait ses choix au vu de dossiers bien préparés, plutôt que sous la pression des lobbies les plus actifs. Sentimentalisme technocratique, peut-être...

La carrière du nouveau premier ministre explique-t-elle ces dominantes ? Ou faut-il y voir l'expression de choix politiques, bien que le nouveau premier ministre n'ait jamais voulu faire allégeance à un parti déterminé ? L'expérience professionnelle a certainement beaucoup pesé dans l'orientation de M. Barre. Fils d'un négociant de la Réunion, mais, aussi professeur d'économie politique, il a pu apprécier dans la pratique l'écart souvent énorme qui sépare les schémas des faiseurs de théorie du comportement des hommes d'affaires. Ayant largement contribué à inscrire l'enseignement économique français dans les cadres nouveaux de la comptabilité nationale et des choix post-keynésiens — c'est à son manuel : « le Barre », disent les étudiants, qu'a fait allusion M. Giscard d'Estaing mercredi soir, — il s'est d'autre part fait une règle de rechercher « le possible », plutôt que « l'idéal » des théoriciens, souvent peu compatible avec les multiples contraintes des économies contemporaines.

Sa longue fréquentation des milieux européens l'a très tôt rapproché des champions de la « petite Europe », avant même sa nomination à Bruxelles par le général de Gaulle. Il s'y est lié plus aux démocrates-chrétiens qu'aux socio-démocrates, semble-t-il, pour des raisons propres peut-être à son appartenance française. La satisfaction publique de M. Lecanuet et du Centre démocrate, au lendemain de sa nomination comme ministre du commerce extérieur, en janvier dernier, pouvait passer pour une illustration de cette affinité, bien que M. Barre n'ait pas eu, à cette occasion, d'étiquette politique caractérisée.

Le nouveau premier ministre n'a d'ailleurs pas perdu le contact avec les gaullistes, qui se souviennent de son réquisitoire de mars 1973 contre les « abdications monétaires des Européens » devant les Etats-Unis. En novembre dernier, il était encore l'invité de l'Institut Charles-de-Gaulle, qui l'entendait affirmer : « Les nations doivent être en mesure de refuser des solutions qui seraient contraires à leur intérêt à long terme ; elles doivent avoir les moyens d'être entendues. »

Une estime réciproque

Sa collaboration avec M. Giscard d'Estaing date de sa participation à la Commission de Bruxelles. Elle n'a pas toujours été sans nuages. Les responsabilités respectives des deux hommes les amenaient à défendre, l'un l'intérêt national, l'autre le point de vue — quand il existait — communautaire. Une estime réciproque en est née, que le chef de l'Etat avait d'ailleurs manifestée alors qu'il n'était encore que ministre des finances. Le choix de M. Barre, pour diverses missions de confiance — enseignement, construction, problèmes monétaires internationaux, — de 1973 à 1975, puis sa désignation comme ministre du commerce extérieur, en janvier dernier, ont célébré publiquement les retrouvailles des deux hommes et permis de préparer posément le remplacement de M. Chirac.

Peut-on, à travers les plus récentes déclarations de M. Raymonde Barre, supputer son prochain programme ? Véritablement obsédé par l'inflation française, le nouveau premier ministre est résolu — il l'avait confié ces dernières semaines — à tout tenter pour enrayer la hausse des prix et redresser le franc. Il est partisan d'une « stabilisation temporaire mais équitable du pouvoir d'achat » de la majorité de Français. Il souhaite s'attaquer aux causes structurelles de l'inflation, en substituant « aux réglementations perfectionnées et aux contrôles... une régulation souple... laissant la place aux initiatives et aux responsabilités des agents économiques ».

Il désire, de même, par une politique de rigueur, « consolider l'équilibre commercial » français qui, à la vérité, n'est pas encore réalisé. Il est prêt, pour ce faire, à « modérer l'expansion » et à demander, comme M. Chirac, un « vigoureux effort de discipline collective en matière de rémunérations et de prix ». La lutte pour maintenir la valeur du franc ne passe, selon lui, ni par des « manipulations monétaires » ni par un « retour au protectionnisme », mais par un « effort soutenu » de tout le pays.

Moderne chevalier de l'austérité, M. Raymond Barre bénéficiera-t-il du consensus social qui lui assurerait les moyens de sa politique ? Cette fois, c'est à lui que la question s'adresse.

GILBERT MATHIEU.

M. Raymond Barre est né le 12 avril 1924 à Saint-Denis-de-la-Réunion. Après avoir fréquenté le lycée Leconte-de-Lisle de la ville, il poursuit ses études simultanément à l'Institut des sciences politiques de Paris et à la faculté de droit. Diplômé des « sciences po », il passe l'agrégation de droit et de sciences économiques et commence, en 1950, à enseigner à Caen. Il poursuivra son enseignement économique à l'Institut d'études politiques de Paris en 1961 et, en 1973, à la faculté de droit et de sciences économiques de Paris.

Entre-temps, il s'est marié (1954) et a pris, en 1958, la direction du service de recherche sur l'activité économique de la Fondation nationale des sciences politiques. En 1959, il devient pour trois ans directeur du cabinet de M. Jeanneney, ministre de l'industrie et du commerce, puis de celui de l'industrie du général de Gaulle.

Chargé en 1964 de préparer, avec MM. Gruson et Mathey, le « collège » qui cherchera à apprécier de façon permanente l'évolution des revenus des Français — suite de la « conférence des revenus » consécutive à la grève des mineurs de 1963, — il devient en 1966 membre du conseil du Centre d'étude des revenus et des coûts ainsi mis en place.

En 1967, le général de Gaulle le nomme, en remplacement de M. Robert Marjolin, à la Commission exécutive du Marché commun, dont il sera, jusqu'en 1972, le commissaire chargé des questions économiques et financières et le vice-président. C'est à ce titre qu'il présente plusieurs projets de coopération économique et monétaire entre les Neuf et qu'il proteste à plusieurs reprises contre les décisions monétaires des Etats-Unis.

En 1973, il est nommé membre du conseil général de la Banque de France. La même année, il prépare, avec M. Jean-Louis Boursin, à la demande de M. Fontanet, une étude sur la réforme de l'enseignement, dont les conclusions sont présentées en janvier 1974. Il prend, en janvier 1975, la présidence de la commission créée par le gouvernement pour préparer la réforme du financement de la construction, dont les conclusions ont été rendues publiques en décembre dernier.

En octobre 1975, il est chargé par M. Giscard d'Estaing de participer au groupe des cinq experts qui prépare le « sommet » économique de Rambouillet. Enfin, il entre en janvier 1976 au gouvernement, à l'occasion du « réaménagement » opéré par M. Chirac ; il est chargé du portefeuille du commerce extérieur.

Les orientations récentes de M. Barre

● LUTTE CONTRE L'INFLATION. — « *Le désordre monétaire constitue toujours un facteur d'incertitude grave pour les échanges internationaux. Enfin l'inflation reste trop forte en France et risque de compromettre à terme le rétablissement en cours de notre commerce extérieur si les partenaires sociaux ne consentent pas dans les prochains mois à un vigoureux effort de discipline collective en matière de rémunération et de prix.* » (14 mai 1976.)

● L'INFLATION NE TIENT « *pas seulement, à mon sens, [à] une tendance conjoncturelle, ou peut-être même quasi-chronique, à l'excès de la demande sur l'offre. Il s'agit aussi de facteurs structurels. Il existe en France, dans beaucoup de secteurs de l'économie, par exemple dans l'agriculture, le commerce, dans l'activité de la construction, des mécanismes souvent mis en place avec l'accord de l'Etat, qui créent des rigidités dans l'emploi des ressources économiques et qui sont générateurs de profits garantis, de rentes de situation et, en fin de compte, d'inflation.*

» *Les politiques conjoncturelles de lutte contre l'inflation n'auront toujours que des effets partiels et limités dans le temps, si elles ne sont pas accompagnées de politiques à plus long terme tendant à réformer patiemment et fermement les structures de l'économie française...*

» *(...) Aux réglementations perfectionnées et aux contrôles par lesquels s'est manifestée jusqu'ici trop souvent, en France, l'action économique, [il faut] substituer une régulation souple qui permette comme dans beaucoup d'autres pays des adaptations efficaces de l'économie et qui laisse place aux initiatives et aux responsabilités des agents économiques (...). De toutes les réformes, cette réforme-là, qui assurerait en quelque sorte l'émancipation d'activités économiques à la fois contrôlées et assistées, me paraît être décisive (...).* » (Interview à *l'Express*, le 26 juillet 1976.)

● POLITIQUE DES REVENUS. — « *La compétitivité de l'économie française ne sera durablement acquise, dans les conditions nouvelles des échanges internationaux, que lorsque se sera produite dans notre pays une stabilisation temporaire, mais équitable, du pouvoir d'achat. Depuis 1973, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon, la Suisse, l'ont accepté. Certains de ces pays ont même éprouvé une réduction du pouvoir d'achat. La Grande-Bretagne s'est courageusement engagée sur cette voie. Le dynamisme de notre économie nous permet d'atténuer, dans une certaine mesure, l'effort à accomplir, mais il ne nous en dispense pas.* » (Interview à *l'Express.*)

● REDUCTION DES INEGALITES. — Il importe de distinguer entre « *les inégalités tolérables et les inégalités intolérables, dues en particulier à la recherche systématique de plus-values dans tous les domaines, tendance favorisée actuellement par l'inflation et l'anarchie monétaire* ». M. Barre prédit une explosion sociale si l'on ne s'attaque pas à ce sujet. (20 mai 1974.)

« *Au cours des prochaines années, la France devra, pour un certain nombre de raisons fondamentales, développer sa participation aux échanges internationaux et accroître ses exportations.* » Ces raisons sont « *la nécessité d'assurer le plein emploi* [la France consacre déjà une journée et demie par semaine à l'exportation] *et de payer des importations alourdies par la facture pétrolière. Le retour au protectionnisme provoquerait une réduction de la productivité globale et du niveau de vie ; il serait à terme source de chômage.* » (21 avril 1976.)

« *Sur les six premiers mois de l'année, au cours desquels le gonflement des importations a été particulièrement sensible, notre déficit n'a été que de 3,2 milliards de francs. Le déficit global de la balance commerciale peut donc être maintenu dans des limites tolérables, à condition que nous évitions une rechute dans une inflation rapide et que l'évolution des prix et des revenus se modère. Je n'ai jamais exclu, pour ma part, que, d'ici à la fin de l'année, l'équilibre de notre commerce extérieur puisse être durablement consolidé. Lorsque l'associe la solidité du commerce extérieur d'un pays à la force de sa monnaie, ce n'est donc pas par attachement à ce que de brillants esprits pourraient nommer une orthodoxie périmée. La France... qui est devenue le quatrième exportateur mondial, dont les importations représentent près de 20 % de son produit national brut, ne peut plus s'inspirer, aujourd'hui, de conceptions qui remontent au temps du protectionnisme et du pacte colonial.* » (Interview à l'Express.)

● LA DEFENSE DU FRANC. — « *J'espère que les pressions qui s'exercent sur le franc ne seront que passagères.* (...)

» *L'expérience de ces deux dernières années montre que les sacrifices que l'on fait pour défendre la monnaie sont, en fin de compte, moins lourds que ceux qui doivent être tôt ou tard supportés en termes de production, d'emplois et de revenus, du fait d'un affaiblissement progressif de la valeur nationale et internationale de la monnaie.* » (Interview à *l'Express.*)

● EPARGNE. — « *Il faut obtenir une moindre progression de la consommation en termes réels. De même que la France devra accepter une moindre augmentation de son niveau de vie, de même elle devra dégager une importante épargne collective* », sans qu'il soit cependant question d' « *indexation à la brésilienne* » pour l'épargne. (20 mai 1975, devant le club Perspectives et Réalités.)

● INDEPENDANCE ET COOPERATION. — « *L'indépendance n'est pas exclusive d'une participation à la vie internationale, mais les nations doivent être en mesure de refuser des solutions qui seraient contraires à leur intérêt à long terme. Elles doivent avoir les moyens d'être entendues et du pacte colonial.* » (Interview à l'Express.)

SIX PREMIERS MINISTRES

Les précédents premiers ministres avaient été nommés aux dates suivantes :

— M. Michel Debré, le 8 janvier 1959 ;

— Georges Pompidou, le 14 avril 1962 ;

— M. Maurice Couve de Murville, le 10 juillet 1968 ;

— M. Jacques Chaban-Delmas, le 20 juin 1969 ;

— M. Pierre Messmer, le 5 juillet 1972 ;

— M. Jacques Chirac, le 27 mai 1974.

Le nouveau premier ministre : mon objectif principal sera de combattre l'inflation

Après avoir été reçu mercredi après-midi 25 août par M. Giscard d'Estaing, M. Raymond Barre a déclaré : « *Monsieur le président de la République vient de me nommer premier ministre. Je mesure le grand honneur qu'il me fait et je suis très sensible à la confiance qu'il me témoigne. Je ne me dissimule pas les difficultés de la tâche. L'objectif principal de la politique du nouveau gouvernement sera de combattre l'inflation et de maintenir la stabilité de notre monnaie. Cette action, pour difficile qu'elle soit, est indispensable pour assurer à la France la liberté, le progrès, l'indépendance. Cette action est également nécessaire pour permettre à notre pays de jouer en Europe et dans le monde le rôle qui lui revient. Elle sera menée avec détermination et dans un esprit d'équité. Je suis convaincu que les Françaises et les Français sont capables, par un effort de solidarité, de maîtriser les problèmes auxquels ils ont à faire face dans un monde difficile et troublé.*

» *Quant à moi, sous la haute autorité du président de la République, j'exercerai la fonction de premier ministre dans la plénitude de ses attributions et je m'efforcerai de porter la charge qui vient de m'être confiée dans le seul intérêt de la nation.* »

M. Jeanneney : un homme assez exceptionnel

M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre de l'industrie dans le gouvernement Michel Debré (janvier 1959-avril 1962) et dont M. Raymond Barre fut alors le directeur de cabinet, présente son ancien collaborateur en ces termes : « *Je l'ai connu alors que j'étais membre du jury d'agrégation de sciences économiques. J'ai eu le sentiment d'un homme assez exceptionnel. L'ayant ensuite fréquenté au sein de l'université je l'ai tellement apprécié que je lui ai demandé d'être mon directeur de cabinet au ministère de l'industrie.*

» *Raymond Barre est un homme d'une très grande intelligence, très gentil avec ses collaborateurs, très fidèle en amitié, d'une très grande aisance intellectuelle et qui possède une grande maîtrise de la langue française.*

» *Il a le grand mérite de savoir écouter les autres. Je me souviens que lorsqu'il était directeur de mon cabinet, il avait d'excellentes relations avec les syndicats parce qu'il les écoutait, les comprenait et ne leur racontait pas d'histoires. Ils avaient confiance en lui.* »

Commentant le départ de M. Chirac, M. Jeanneney a déclaré : « *C'est un homme jeune, aux ambitions légitimes. Il a pris ses distances. Si, pour lui, la traversée du désert est longue, il est assez jeune pour attendre.* »

[Interrogé sur les déclarations de M. Jeanneney, un responsable confédéral de la C.F.D.T. nous a déclaré que « la continuité de la pensée libérale de M. Barre avait plus frappé la C.F.D.T. que ses contacts avec les syndicats, dont on ne garde guère le souvenir ».]

Un esprit ouvert aux réformes de l'enseignement

Chargé avant tout de diriger la lutte contre l'inflation, M. Raymond Barre s'intéressera-t-il aussi à l'éducation et aux réformes en préparation depuis longtemps ? C'est un domaine auquel il n'est pas étranger, non seulement par sa formation et par son métier de professeur d'université, mais aussi parce qu'il a présenté, en janvier 1974, à la demande de M. Joseph Fontanet, alors ministre de l'éducation nationale, des propositions assez originales de réforme de l'enseignement secondaire et du baccalauréat.

Son rapport, rédigé en collaboration avec M. Jean-Louis Boursin, aujourd'hui recteur de l'académie de Reims, était fortement marqué par l'observation des expériences étrangères, et singulièrement des pays anglo-saxons. Les auteurs étaient frappés par la spécialisation rigide de l'enseignement français, l'ardeur des professeurs à « *défendre leur discipline* », la tendance des familles à revendiquer un véritable « droit » aux études, puis au travail, et leur « *attachement viscéral* » au baccalauréat.

Tout en affirmant vouloir éviter de bouleverser les institutions existantes, M. Barre présentait des suggestions assez neuves : remplacer les actuelles classes par niveau (sixième, cinquième, etc.) par des « unités de valeur » (les « cours » ou les « credits » américains) capitalisables, permettant aux élèves de progresser à leur propre rythme ; instaurer un baccalauréat par matières, comprenant trois disciplines obligatoires (français, mathématiques, une langue vivante) et des options ; permettre aux universités de recruter librement leurs étudiants selon le niveau atteint dans chaque discipline ; enfin, créer des établissements de premier cycle supérieur, sur le modèle des « junior colleges » américains.

On retrouve l'écho de beaucoup de ces préoccupations et de ces suggestions dans les réflexions et les projets actuels de M. René Haby, notamment dans son souci de donner plus de cohérence à la « mosaïque » de l'enseignement secondaire et dans ses projets d'options pour le deuxième cycle et le baccalauréat. Il s'agit plus d'une coïncidence que d'une inspiration. Du moins M. Haby, s'il reste au gouvernement, ne devrait pas avoir de mal à faire accepter ses projets par le premier ministre. En 1974, celui-ci ne se dissimulait pas les difficultés de la tâche rencontrées par le ministre de l'éducation. « *Ayant une certaine expérience des problèmes monétaires internationaux,* déclarait M. Barre, *je peux vous dire que leur complexité n'est d'enseignement.* » De quoi le rendre attentif à l'égard de son futur ministre de l'éducation.

G. H.

TEMOIGNAGE CHRETIEN

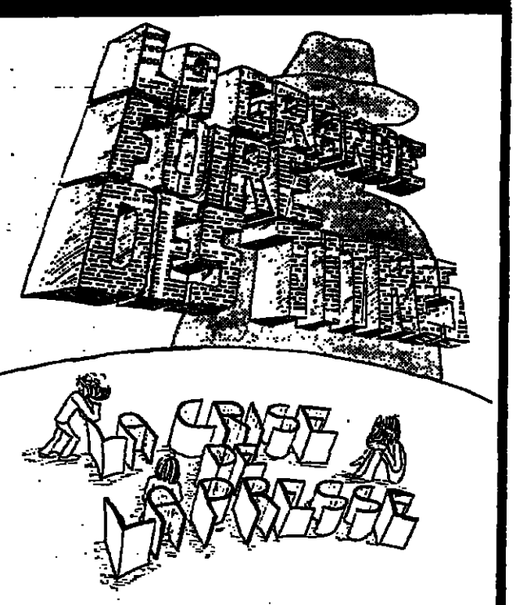

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 4F

49, RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE 75009 PARIS

DU DÉPART DE M. JACQUES CHIRAC

Un bilan de l'action gouvernementale

M. Jacques Chirac par lui-même...

Le service de presse de l'Hôtel Matignon a rendu public, peu de temps après la démission de M. Chirac, un bilan de l'action gouvernementale depuis le 27 mai 1974. Ce bilan se compose de trois volets consacrés respectivement à la politique étrangère, à la politique économique et à la politique sociale.

Sur le premier point, le document précise que « *le premier ministre a participé activement à l'élaboration et à la conduite de la politique étrangère* » et que « *deux grandes orientations se dégagent : la continuité des objectifs essentiels et le dynamisme au service du développement de la présence française dans le monde* ».

Les objectifs essentiels qui répondent aux « *principes fondamentaux de la politique étrangère de la Ve République* » sont, selon M. Chirac : 1) « *L'indépendance, c'est-à-dire la capacité de prendre des décisions conformes aux intérêts nationaux* ». Indépendance qui « *suppose le maintien de l'effort national de défense* » ; 2) « *La poursuite de la politique de détente, d'entente et de coopération avec les pays de l'Est* », étant entendu que « *la détente repose sur la confiance* » et « *n'exclut pas la vigilance* » ; 3) « *L'œuvre d'unification européenne* », qui doit permettre à l'Europe de « *s'orienter vers une forme confédérale* » ; 4) « *Les rapports privilégiés avec certains pays d'Afrique* » ; 5) « *Le développement des relations entre la France et les pays arabes* » et, à long terme, la création de « *liens de coopération plus étroits* » entre les pays d'Europe de l'Ouest et l'ensemble des pays arabes.

Quant au dynamisme de la France, il repose sur une « *stimulation de l'effort d'exportation française* », la recherche de « *nouveaux partenaires parmi ceux qui disposent de moyens importants et qui ont établi des plans de développement économique* » (Irak, Iran, Inde, Libye, Japon), « *des mesures en faveur du million de Français résidant à l'étranger* ».

Une gestion « saine et mesurée »

Sur le plan économique, le document indique que « *les efforts du gouvernement ont tendu à limiter au maximum les effets de la crise de l'économie mondiale* ». « *Notre pays*, lit-on, *a traversé cette épreuve plutôt mieux que la plupart des pays industrialisés... Ainsi, comparée à celle de ses partenaires, la situation économique de la France est aujourd'hui relativement satisfaisante. La hausse des prix en un an y a été de 9,2 %, ce qui sans doute est encore trop, notamment par rapport aux Etats-Unis et à l'Allemagne, mais mieux que ce que font la plupart des pays industrialisés. Le taux de couverture de nos échanges extérieurs s'est peu à peu redressé. Il était de 95,6 au quatrième trimestre 1975 ; il est de 98,3 au deuxième trimestre 1976. Quant à l'activité, elle a repris dans la plupart des secteurs, et le mouvement de reprise devrait, quoique à un rythme moins vif, se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.*

Ceci ne veut pas dire qu'aucune correction ne soit plus nécessaire. Au contraire, le souci de réduire l'inflation au niveau des plus compétitifs de nos partenaires, celui de maintenir l'activité et donc l'emploi au plus haut niveau possible, enfin les mouvements spéculatifs qui affectent les marchés mondiaux, justifient que de nouveaux efforts soient rapidement entrepris. »

[L'activité n'a vraiment repris que dans les secteurs fabriquant des biens d'équipement, elle a été momentanément dopée par la déduction fiscale pour investissements. Elle est à peine engagée pour les industries produisant des biens intermédiaires.]

Le texte ajoute :

« Mais, au-delà d'une gestion saine et mesurée de l'économie française, qui est la tâche première du gouvernement, et qui, compte tenu des circonstances, a pris dans cette période un relief particulier, de nombreuses réformes ont été entreprises pour préparer l'avenir du pays. Le VIIe Plan, élaboré et adopté pendant cette période, a marqué de façon très nette la nature et l'importance de nos ambitions en matière de croissance économique et de progrès social. Pour la première fois, des engagements fermes de la part du gouvernement ont été insérés dans le Plan sous forme de programmes d'actions prioritaires. Ces programmes portent sur 300 milliards de francs pour les cinq années à venir.

En dehors même du VIIe Plan, qui fixait essentiellement les objectifs et les orientations, un certain nombre de réformes concrètes ont été dès à présent engagées. Secteur par secteur, on citera les principales :

Agriculture. — Des progrès importants ont été faits dans la voie de l'organisation interprofessionnelle de l'agriculture. Deux lois ont été votées, mais surtout les premières créations interprofessionnelles ont vu le jour, notamment dans le domaine du lait et du vin. Il est certain qu'à terme ces interprofessions devraient devenir des moyens précieux de régularisation des marchés.

En même temps, l'effort a été poursuivi dans le domaine foncier, notamment avec l'adoption de la loi très attendue sur le statut du fermage.

Enfin, la mauvaise conjoncture agricole des dernières campagnes a conduit le gouvernement à entreprendre un effort d'aide et d'indemnisation sans précédent au profit des agriculteurs, pour maintenir leur revenu malgré les aléas de la nature et des marchés. A ce titre, près de 6 milliards ont été engagés en 1974 et 1975. En 1976, l'indemnisation de la sécheresse manifesters à nouveau la solidarité nationale envers les agriculteurs.

[S'il est vrai que le gouvernement a accordé en 1974 et en 1975 près de 6 milliards d'aide à l'agriculture, le revenu des paysans n'en a pas moins nettement fléchi au cours de ces deux années, alors qu'il avait fortement augmenté en 1971, 1972 et 1973.

En 1974, le pouvoir d'achat moyen des agriculteurs a diminué de 9 à 11 % selon les estimations de la commission des comptes de l'agriculture. En 1975, leur pouvoir d'achat a de nouveau reculé de 1,8 %.]

L'ensemble de ces actions de réforme et de soutien du revenu a été en permanence préparé par concertation avec la profession agricole, et tout particulièrement lors des conférences annuelles agricoles.

Equipement. — Dans le domaine de l'équipement, deux réformes fondamentales ont été engagées. La première est la loi foncière, qui devrait peu à peu réduire les coûts fonciers en zone urbaine.

La seconde est la réforme du financement du logement qui permettra, entre autres, de concentrer les concours de l'Etat sur ceux des Français qui en ont le plus besoin.

[Promulguée le 31 décembre 1975, la loi portant réforme de la politique foncière a été appliquée dès le 1er avril 1976. Elle institue une ligne de partage entre les droits de construire que le propriétaire d'un terrain peut utiliser librement et ceux (au-dessus d'une certaine densité) qu'il doit « racheter » à la collectivité. L'objectif de ce texte, qui donne par ailleurs une priorité aux communes dans les transactions immobilières entre particuliers, est de ralentir la hausse des prix des terrains tout en fournissant des ressources nouvelles aux communes. Quelques mois d'application — très progressive — de ce texte — n'ont pas encore permis de juger ses résultats, mais beaucoup de professionnels estiment que, à défaut de faire véritablement baisser les prix des terrains, elle pourrait geler pendant un moment les transactions foncières.

La majorité parlementaire a adopté le texte pratiquement tel que l'avaient préparé les services de M. Robert Gallet, ministre de l'équipement, sans le dénaturer, comme cela a été le cas pour la taxation des plus-values. Pourtant les sommes en jeu sont importantes et le projet concerne la propriété privée, à laquelle les Français sont très attachés. Le débat au Parlement a toutefois été marqué par une importante offensive des députés de la majorité qui préconisaient avec M. André Fanton, U.D.R., de Paris), la création d'un impôt foncier.]

Finances. — Plusieurs réformes fiscales sont intervenues dans un souci de justice et de lutte contre l'inflation. Il s'agit de l'institution de la taxe professionnelle à la place de la patente, de l'institution du prélèvement conjoncturel et enfin de la taxation des plus-values.

Dans le domaine des prix, le gouvernement a poursuivi une politique systématique d'allégement des contrôles considérant que ceux-ci n'étaient pas forcément utiles dans la lutte contre l'inflation.

En matière de budget, le gouvernement a tenu au strict respect de l'équilibre budgétaire sauf pour l'exercice 1975 pour lequel un déficit exceptionnel est apparu justifié pour contribuer à la relance de l'économie.

Protection de la nature. — Un important effort législatif a été fait en ce qui concerne la protection de la nature, qu'il s'agisse de la loi instituant le conservatoire de l'espace littoral, de celle concernant l'élimination des déchets et la récupération des matériaux ou de celles relatives à la protection de la nature, aux établissements classés et à la pollution marine.

Ces textes auxquels s'ajoutent les moyens nouveaux d'interventions donnés aux associations doivent permettre aux objectifs de qualité de la vie et de protection de la nature de s'imposer peu à peu dans les faits, répondant ainsi à une préoccupation pressante des Français.

Industrie et recherche. — Le gouvernement a contribué à faciliter un certain nombre de restructurations destinées à permettre à notre industrie de maintenir son indépendance à l'égard des groupes étrangers. Il en a été ainsi de l'accord passé entre Citroën et Peugeot, de la constitution autour de FRAMATOME d'un groupe nucléaire français capable de mener au plan international sa propre politique. Enfin de la restructuration du secteur informatique.

[En ce qui concerne l'informatique, on peut s'interroger sur l'indépendance de l'industrie française à l'égard du groupe américain Honeywell. M. Chirac s'est d'ailleurs longtemps opposé à l'accord entre la C.I.I. et le groupe américain présenté par M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.]

En matière de recherche, les décisions prises en 1975 ont porté essentiellement sur la formation et le renouvellement des chercheurs. Il n'y a pas en effet de recherche possible si les jeunes n'ont plus suffisamment la possibilité d'accéder à la recherche.

P.T.T. - Transports. — Dans les deux dernières années, d'importants projets ont été poursuivis et engagés. Il en est ainsi, par exemple, du train à grande vitesse Paris-Lyon, du plan d'armement naval de la poursuite des grands travaux concernant les transports en commun de la région parisienne et notamment de la réalisation décidée d'interconnexions R.A.T.P. - S.N.C.F., du lancement confirmé par le VIIe Plan d'un programme considérable d'équipement téléphonique : de la préparation, enfin, de la construction d'un nouvel avion commercial.

[C'est le président de la République qui, en avril 1975, dans le cadre du plan de relance, a décidé d'accorder une super-priorité aux télécommunications. Depuis le mois de mai 1974 les budgets d'investissement du téléphone n'ont cessé d'augmenter : 10,3 milliards de francs en 1974 ; 13,8 milliards en 1975 ; 18,7 milliards cette année ; 24,8 milliards dans le projet de budget 1977. Enfin, le VIIe Plan prévoit de réserver au téléphone un programme d'action prioritaire s'élevant à 104,4 milliards de francs d'autorisations de programme.]

Malgré la multiplication inévitable des textes nécessaires à toutes ces réformes, le gouvernement dans son action s'est efforcé d'alléger au maximum les contraintes qui pesaient sur les usagers des services publics et de façon plus générale sur les Français.

Un processus de réexamen de nos textes et de nos procédures a été engagé. Les comités d'usagers annoncés par le premier ministre dans sa déclaration du 5 juin 1974 ont remis leur rapport. Déjà un certain nombre d'allégements de formalités en ont été tirés. D'autres réformes sont intervenues pour faciliter la vie des Français. Un exemple en est l'institution de la carte orange pour les transports en région parisienne.

Les mesures sociales

Enfin, le bilan social du gouvernement est présenté de la façon suivante :

« 1) *Renforcer la sécurité dont peuvent bénéficier les travailleurs en matière d'emploi.*

Une première série de mesures a eu pour objectif de protéger les travailleurs contre les effets de la crise économique à la fin de 1974 et au cours de l'année 1975. Dès le 19 juin 1974, le premier ministre avait demandé aux organisations syndicales et professionnelles d'engager les négociations en vue d'améliorer les dispositions de la convention de 1969 sur la sécurité de l'emploi et de mettre en place une garantie de salaire pour les travailleurs victimes de licenciement pour cause économique. Deux accords ont été signés et prolongés, pour la procédure de licenciement, par la loi du 3 janvier 1975. Dans le même esprit, un accord améliorant l'indemnisation du chômage partiel a été conclu le 23 juin 1975. Le résultat de cette politique a été que le nombre de travailleurs victimes de licenciement collectif a été très inférieur à ce qu'il aurait dû être mécaniquement compte tenu de la réduction de la production industrielle.

Dans une seconde étape, le gouvernement a mené une politique de l'emploi tendant à accompagner la reprise et à assurer un plus grand nombre de créations d'emplois. Tel a été notamment l'objet de la création du CIPE et des comité départementaux en mars 1976, ainsi que de la mise en place, à titre permanent, du système de contrat emploi-formation. Parallèlement, était entreprise une réforme de l'apprentissage décidée le 9 juin 1976, qui avait pour but de simplifier considérablement les procédures habituelles et d'inciter les artisans et les entreprises à avoir plus largement recours à ce mode de formation.

2) *Aider les Françaises et les Français à se sentir plus responsables de leur propre vie privée et familiale.*

Dans cet esprit a été instituée une nouvelle législation libéralisant l'interruption de grossesse, la contraception et le divorce. L'âge de la majorité a été abaissé à dix-huit ans. Enfin, l'amélioration de la condition féminine a été l'objet de nombreuses mesures. Parmi celles-ci, on peut citer la suppression des discriminations dans la fonction publique (loi du 10 juillet 1975), la déduction partielle des frais de garde des revenus imposables (loi de finances pour 1976), la possibilité offerte à la femme de pouvoir réintégrer son emploi après le congé de maternité. Quant à la politique de la famille, elle a été renforcée par les lois du 9 juillet 1976 prévoyant diverses mesures de protection sociale : allocation aux mères isolées, congé adoption, statut des gardiennes.

3) *Réduire les inégalités.*

a) *En instituant une plus grande solidarité entre Français :*

Depuis l'entrée en fonction du gouvernement, le SMIC a augmenté de 45 %, le minimum vieillesse a été relevé de 63 %. Les contrats salariaux du secteur public ont accordé une priorité aux bas salaires. Dans le domaine des handicaps d'ordre familial, la loi du 3 janvier 1975 a apporté des mesures d'amélioration et de simplification importantes : cumul partiel de la pension de reversion et de la pension personnelle des veuves, amélioration du montant des pensions des veuves chargées de famille, réinsertion et formation professionnelle de celles qui se trouvent dans l'obligation de travailler. Une autre loi réforme l'allocation d'orphelin. S'agissant des handicapés physiques, la loi du 30 juin 1975 marque une étape essentielle : 2 milliards de francs supplémentaires seront désormais consacrés à une action mieux coordonnée. Toutes ces mesures ont tendu à l'institution progressive d'un minimum social pour tous les Français. Une illustration importante de cette volonté se retrouve dans la loi du 4 juillet 1975 portant généralisation de la sécurité sociale.

b) *En favorisant la promotion sociale :*

— Grâce à la formation permanente (l'accord du 9 juillet 1976 sur le développement du congé individuel de formation, conclu à l'initiative du gouvernement, ouvre aux travailleurs la possibilité de stages de longue durée rémunérés leur permettant une réelle promotion sociale) ;

— Grâce à la réforme du système éducatif, qui assurera une plus grande égalité des chances, une promotion de l'enseignement technologique, une plus grande ouverture de l'enseignement sur la vie ;

— Grâce à la réforme du second cycle des études universitaires qui, tout en réaffirmant le rôle culturel des universités, facilitera la préparation des étudiants à la vie professionnelle.

c) *En démocratisant et en renforçant la politique culturelle :*

Définition d'une politique coordonnée du livre et de la lecture publique, réforme de l'Opéra, facilités accordées au bénévolat et aux associations ayant un rôle culturel.

4) *Améliorer les conditions de travail.*

Les principales mesures prises concernent la réforme de l'entreprise dont les projets peuvent être regroupés en deux volets :

— Favoriser le dynamisme des entreprises, notamment par une meilleure prévention des difficultés, par une aide accrue aux petites et aux moyennes entreprises, par un développement des instruments de connaissance de la situation réelle des entreprises, mise en place d'un dispositif d'alerte et ouverture aux comités d'entreprise d'un véritable droit d'information ;

— Faire de ces entreprises des communautés humaines et vivantes par la mise en œuvre de possibilités d'expression des travailleurs sur les conditions et le contenu de leur travail, la possibilité offerte aux entreprises d'instituer la cosurveillance, le renforcement considérable de la prévention des accidents du travail.

Enfin, plusieurs types de mesures ont pour objet d'améliorer les conditions de travail : la loi du 27 décembre 1975 abaissant la durée maximale du travail, la loi du 11 juillet 1975 sur le travail des femmes prévoyant notamment l'allongement de deux semaines du congé de maternité, le premier train de décisions en faveur des travailleurs manuels (institution d'un repos compensateur, possibilité de formation et de promotion accrue, généralisation des horaires flexibles pour les femmes, effort particulier en faveur des travailleurs en continu, abaissement de l'âge de la retraite). La réforme, arrêtée dans ses principes, des conseils des prud'hommes assurera également, sur le plan judiciaire, une meilleure protection des travailleurs.

5) *Développer la politique contractuelle.*

a) A travers les accords salariaux du secteur public, conclus en 1975 et 1976, qui ont permis un calme social très grand depuis la fin de l'année 1974 ;

b) A travers les accords nationaux interprofessionnels sur l'emploi et la formation professionnelle conclus entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales les plus représentatives.

6) *Améliorer la qualité de la vie* (pour mémoire : loi sur les sports, réforme de l'architecture). »

Collectivités locales

Une autre note énumère les mesures prises en faveur des collectivités locales depuis mai 1974 :

« 1) *Politique régionale :*

a) Parution des derniers textes d'application de la loi du 5 juillet 1972 sur les régions (coopération interrégionale ; assouplissement du contrôle financier) ;

b) Transfert d'attributions aux conseils régionaux (gestion des parcs naturels régionaux, répartition des enveloppes départementales des crédits de catégorie III, schémas régionaux de transports) ;

c) Loi portant création et organisation de la région d'Ile-de-France (alignement sur le droit commun du régime de l'ancienne région parisienne).

2) *Politique en faveur des collectivités locales :*

a) Création et dotation du Fonds d'équipement des collectivités locales (F.E.C.L.) ;

b) Mission confiée à la commission Guichard, chargée d'étudier le développement des responsabilités locales ;

c) Loi portant réforme du statut de la Ville de Paris.

[La loi portant réforme du statut de la Ville de Paris votée le 31 décembre 1975 prévoit, notamment, qu'à partir du printemps prochain au lendemain des élections municipales, la capitale sera administrée comme toutes les communes de France par un maire élu pour six ans par son conseil municipal. Cette réforme avait été promise avant les élections présidentielles par M. Giscard d'Estaing. M. Jacques Chirac y a été longtemps hostile.

Il déclarait ainsi à « France-Soir », le 26 mars 1974, alors qu'il était ministre de l'intérieur : « Le caractère très spécifique de la Ville de Paris ne permet en aucun cas d'envisager un maire élu. Il y a une structure traditionnelle assez efficace, sans aucun doute peut-être à améliorer. Mais Paris est la capitale de la France, une ville d'une très grande ampleur où les problèmes sont très particuliers, ce qui justifie que son organisation soit spécifique. Je n'ai donc pas l'intention de proposer une réforme qui se traduise par l'institution d'un maire élu à Paris. »]

3) *Mesures diverses d'aménagement du territoire :*

a) Mise en place d'une nouvelle politique des aides, en faveur du développement économique régional ;

b) Création du comité interministériel de promotion de l'emploi et des comités départementaux ;

c) Développement de la politique en faveur des villes moyennes et mise au point d'une politique de contrats de pays ;

d) Elaboration d'une politique des zones frontalières ;

e) Mesures en faveur du Massif Central.

4) *Déconcentration administrative :*

a) Reprise des travaux de la commission interministérielle chargée de suivre l'application des mesures de déconcentration administrative ;

b) Mesures diverses.

5) *Travaux des comités d'usagers :*

Action du gouvernement en faveur des rapatriés depuis 1974 : améliorations (loi du 27 décembre 1974) de la loi d'indemnisation des Français dépossédés d'outre-mer du 15 juillet 1970.

Candidat à la présidence ?

La télévision d'Allemagne fédérale a diffusé mercredi soir 25 août un entretien avec M. Chirac, qui avait été enregistré à l'hôtel Matignon la veille, c'est-à-dire avant l'annonce de la démission du gouvernement. Interrogé sur sa candidature éventuelle à la prochaine élection présidentielle, l'ancien premier ministre avait précisé : « *C'est une question à laquelle un homme politique ne peut pas répondre aujourd'hui ni par l'affirmative ni par la négative* ».

M. Chirac avait d'autre part déclaré à propos de ses relations avec le président de la République : « *C'est un problème qui concerne le président et moi, je ne vous dirai donc rien là-dessus. Je me suis entretenu avec le chef de l'Etat à plusieurs reprises sur les rôles respectifs du président de la République et du premier ministre, les pouvoirs de ce dernier et les moyens qu'ils impliquaient. C'est en fonction de ces discussions qu'une décision sera prise sur le remaniement ministériel.* »

M. Jacques Chirac doit se rendre samedi 28 août dans sa propriété de Bity, en Corrèze. L'ancien premier ministre, qui est conseiller général de ce département et y fut élu député, y séjournera environ trois semaines, mais s'abstiendra vraisemblablement de toute participation à quelque manifestation locale que ce soit. La fédération U.D.R. de Corrèze, dont le secrétaire général est M. Gérard Jouassin, lui a adressé un télégramme l'assurant de son « *entière solidarité* » et de sa « *pleine confiance pour l'avenir* ». Quant à M. Gérard Denecker, premier secrétaire de la fédération corrézienne du P.S., il a déclaré mercredi 25 août : « *Gravissant en dix ans la quasi-totalité des échelons du pouvoir, l'ex-premier ministre avait fait le pari d'user de façon décisive de sa place et de ses relations dans les rouages de l'Etat en faveur de notre département et de ses habitants. Reconnaissons sans chercher à dramatiser que la réalité d'aujourd'hui témoigne indiscutablement que ce pari n'a guère donné, dix ans après, les résultats annoncés.* »

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DÉMISSIONNAIRE

MINISTRES D'ETAT

— M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur ;
— M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

MINISTRES

— M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères ;
— M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ;
— M. Yvon Bourges, ministre de la défense ;
— M. René Haby, ministre de l'éducation ;
— M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération ;
— M. Robert Galley, ministre de l'équipement ;
— M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture ;
— M. Michel Durafour, ministre du travail ;
— Mme Simone Veil, ministre de la santé ;
— M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ;
— M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie ;
— M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat ;
— M. Raymond Barre, ministre du commerce extérieur.

SECRETAIRES D'ETAT AUTONOMES

— M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications ;
— M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants ;
— M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports ;
— M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture ;
— Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités ;
— M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

SECRETAIRES D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE

— M. René Tomasini, chargé des relations avec le Parlement ;
— M. Gabriel Péronnet, chargé de la fonction publique ;
— M. Jean-Pierre Soisson, chargé de la formation professionnelle ;
— M. André Rossi, porte-parole du gouvernement ;
— Mme Françoise Giroud, chargée de la condition féminine.

SECRETAIRES D'ETAT AUPRES D'UN MINISTRE

— M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ;
— Mlle Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice (condition pénitentiaire) ;
— M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès des affaires étrangères ;
— M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances ;
— Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (consommation) ;
— M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) ;
— M. Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture ;
— M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports) ;
— M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (environnement) ;
— M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme) ;
— M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés) ;
— M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (condition des travailleurs manuels) ;
— M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (action sociale) ;
— M. Jean Tiberi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et auprès du ministre de l'industrie et de la recherche (industries alimentaires).

M. Jean François-Poncet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a été nommé secrétaire général de l'Elysée le 27 juillet 1976 et M. Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, a remis sa démission le 6 août 1976.

L'ARRIVÉE DE
Chez les gaull
DANS
Pour parler une langue
Et pas seulement pour vous
Laboratoire de Langues Pierre
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

M. JACQUES CHIRAC

par lui-même

A L'ARRIVÉE DE M. RAYMOND BARRE

Les réactions

DANS LA MAJORITÉ

Chez les gaullistes

M. GUENA : l'U.D.R. comprend et approuve.

M. Yves Guéna, secrétaire général de l'U.D.R., a rendu publique, mercredi 25 août en début d'après-midi, avant la nomination de M. Barre, la déclaration suivante : « *Au moment où Jacques Chirac a décidé de remettre sa démission de premier ministre, M. Guéna, s'exprimant au nom du mouvement U.D.R. dans son unanimité, tient à renouveler sa confiance à celui qui pendant plus de deux ans a su mener avec courage et résolution l'action gouvernementale.* »

» *Alors que l'U.D.R. en 1974 s'interrogeait sur son avenir, nous n'oublions pas que Jacques Chirac a joué un rôle décisif pour préserver l'unité et l'intégrité du mouvement gaulliste, dans l'intérêt des institutions et du pays. Il est clair, aux yeux de tous, que l'U.D.R., qui s'est maintenue au moment le plus difficile, demeure un élément déterminant de notre vie politique. Jacques Chirac se retire de ses fonctions pour des raisons tenant à son sens du devoir que nous comprenons et approuvons. Nous restons persuadés que l'avenir lui réserve une place éminente au service du pays. Jacques Chirac est, en sa qualité à la fois d'ancien premier ministre issu de nos rangs et de secrétaire général d'honneur, membre de droit du bureau exécutif de l'U.D.R. Il y tiendra, nous en sommes sûrs, toute sa place* », conclut M. Guéna.

M. JEAN CHARBONNEL : gaullisme et giscardisme sont totalement incompatibles.

M. Jean Charbonnel, ancien ministre, qui s'est opposé à M. Chirac et à ses amis au sein de la fédération U.D.R. de la Corrèze depuis 1975, a déclaré mercredi 25 août, à Brive (ville dont il est maire) : « *Les problèmes de personnes sont, à l'heure actuelle, plus que jamais secondaires. Ce que signifie essentiellement ce départ, c'est que le président de la République, estimant sans doute que l'U.D.R. n'était pas encore suffisamment domestiquée, a décidé de précipiter sa mise au pas. Il est donc prouvé, comme nous n'avons cessé de le dire depuis 1974, que le giscardisme et le gaullisme sont totalement incompatibles. Il est regrettable que M. Chirac ait mis si longtemps à s'en rendre compte. Le moment semble donc venu pour les gaullistes fourvoyés depuis les élections présidentielles dans cette majorité de reprendre leur liberté d'action et d'entrer dans une opposition résolue à un système qui ne peut plus assurer au pays ni l'indépendance ni le progrès, ni la justice.* »

● M. HECTOR ROLLAND, député U.D.R. de l'Allier, président d'un groupe de réflexion et de proposition qui rassemble une soixantaine de ses collègues gaullistes : « *J'approuve la décision de M. Chirac. (...) Nul doute que, s'il l'a prise, il se trouvait devant des difficultés importantes, et que les moyens mis à sa disposition ne lui permettaient pas de les résoudre. Je souhaiterais que l'U.D.R. ne participe pas au nouveau gouvernement. Par contre, il va de soi que, si la politique proposée est conforme à ce qu'attend le corps électoral de la majorité, celle-ci devra bien lui apporter son soutien.* »

● M. CHARLES BIGNON, député U.D.R. de la Somme, membre du comité d'études pour un nouveau contrat social que préside M. Edgar Faure : « *Jacques Chirac apprend à son tour combien il est difficile de coopérer loyalement avec le président de la République. Pour ma part, je pense que, pour lui, l'heure était venue de partir. Il a, pendant deux ans, accompli courageusement une mission difficile, et son sens de l'Etat ainsi que son esprit de détermination risquent dans l'avenir d'être plus que jamais nécessaires pour le pays.* »

● M. YVES LANCIEN, secrétaire général du Rassemblement pour le civisme, le dialogue et le renouveau (R.C.D.R., ex-C.D.R.) : « *Nous ne pouvons, dans l'intérêt de la France, que souhaiter le succès de la nouvelle équipe. Son action aura au moins le mérite de s'engager dans la clarté. Clarté quant à l'alignement du premier ministre sur le chef de l'Etat. Clarté pour les électeurs qui sauront mieux quoi et qui juger. Clarté pour les gaullistes, enfin, qui n'étant plus associés aux plus hautes responsabilités, retrouveront la faculté de se déterminer plus librement.* »

● M. MICHEL JOBERT, fondateur du Mouvement des démocrates : « *Malgré la présentation du président de la République, qui se veut rassurante et détachée de ses responsabilités directes, rien n'est réglé, tout a empiré. Les jeux de la politique sont mortels quand l'intérêt national est oublié. C'est à cela que nous assistons depuis deux ans et encore aujourd'hui.* »

Au centre

M. CHINAUD : sérénité, résolution, clarté.

M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants à l'Assemblée nationale :

« *Le chef de l'Etat a rappelé aux hommes politiques — cela était sans doute nécessaire — qu'il ne faut pas se tromper d'institutions, tout en rappelant avec netteté que, contrairement aux rumeurs lancinantes et peut-être aux procès d'intention, il ne s'agissait pas pour lui de chercher quelque substitution de majorité, mais de continuer le nécessaire élargissement de celle-ci. C'est bien là l'intérêt de la France.*

» *Sérénité, résolution, clarté, ont marqué cette intervention du chef de l'Etat. C'est ce dont les Français avaient sûrement le plus besoin en cette fin de journée.* »

● M. DOMINIQUE BUSSEREAU, président du mouvement des jeunes giscardiens Génération sociale et libérale : « *La nomination de Raymond Barre signifie la poursuite accélérée de la politique de réforme déjà engagée. Nous en attendons, comme le président de la République l'a affirmé, plus d'unité et de dynamisme de la part d'une majorité présidentielle qui doit s'élargir à tous les hommes de progrès pour la construction de la société libérale avancée.* »

● M. HENRI CAILLAVET, président de l'Action pour une démocratie sociale : « *La nomination de M. Barre permet de mieux cerner le dessein de M. Giscard d'Estaing, à savoir un régime de plus en plus présidentiel, en obligeant la majorité à se rassembler autour de lui. Cette désignation peut aussi déboucher, en cas de difficultés économiques, sur des élections anticipées.* »

● M. PIERRE MARCILHACY, sénateur non inscrit de la Charente : « *Il semble que le président de la République ait fait le choix du meilleur premier ministre disponible. On peut reprocher à M. Giscard d'Estaing d'orienter le régime vers un présidentialisme accentué sans vouloir modifier des textes qui sont plus proches des dernières pensées de M. Chirac que des nouvelles de M. Barre (...). Si M. Barre échoue, le président n'aura d'autre recours que de demander au pays d'arbitrer. En cela, l'acte politique d'aujourd'hui a valeur de dernière chance.* »

A droite

● LE CENTRE INDEPENDANT (majorité présidentielle) : « *Le président de la République vient de rappeler son attachement à la lettre et à l'esprit des institutions de la Ve République. (...) Nous faisons pleine confiance au nouveau premier ministre, homme d'expérience, de souplesse et de détermination, pour rétablir, avant l'échéance électorale capitale de 1978, la situation économique et financière, pour poursuivre les réformes sociales et surtout pour refaire l'unité de la majorité.* »

● L'ACTION REPUBLICAINE INDEPENDANTE ET LIBERALE (extrême droite) : « *Le président de la République espère sans doute restituer son action politique en favorisant les appétits centristes. C'est une utopie, car si M. Giscard d'Estaing espère rééquilibrer la majorité — dont l'unité est maintenant bien compromise par le départ de M. Chirac — en y attirant les socialistes, il fait fausse route.* »

● LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE (monarchiste) : « *La nomination de M. Raymond Barre illustre parfaitement la nouvelle politique étrangère pro-américaine et atlantiste du chef de l'Etat. Devant cette nouvelle escalade (...), les gaullistes véritables doivent aujourd'hui choisir entre leur volonté d'indépendance nationale et leur soutien à ce régime d'abandon.* »

● LE PARTI DES FORCES NOUVELLES (extrême droite) : « *La crise gouvernementale et la pitoyable tentative de justification de Giscard d'Estaing à la télévision ne le servent pas (...). Les Français ne peuvent qu'être perdus devant ces divisions de la majorité à six mois des municipales. Ils ne peuvent que s'étonner de la confiance de Giscard d'Estaing, qui espère que l'arrivée de Raymond Barre lui fera gagner plus de voix au centre gauche que le départ de Chirac ne lui en fait perdre au sein de la majorité. Giscard d'Estaing n'a pas rendu un bon service au pays en faisant la preuve et l'étalage des divisions et des faiblesses de la majorité : il n'a servi que l'union de la gauche.* »

DANS L'OPPOSITION

Le P.S. : le pays a l'impression de ne pas être gouverné

Le parti socialiste a publié, mercredi 25 août, avant la nomination de M. Barre, une déclaration dans laquelle on lit notamment :

« *La démission du premier ministre n'ouvre pas seulement une crise au sein de la coalition gouvernementale. Elle consacre en fait l'échec économique et politique de la majorité rassemblée autour de M. Valéry Giscard d'Estaing en mai 1974. (...) Dans cet échec, les responsabilités du président de la République et de M. Chirac sont solidaires. Aucune réforme sérieuse touchant à la réduction des inégalités, à la fiscalité, à l'entreprise, notamment, n'a pu être menée à bien. Depuis de nombreux mois, le pays a l'impression de ne pas être gouverné. La déclaration du premier ministre démissionnaire en est l'aveu. La dualité qui s'était installée à la tête de l'Etat du fait que l'U.D.R. accordait la prééminence à l'Assemblée nationale rendait la crise inévitable au sein de la majorité parlementaire. Il est de plus en plus évident que l'aspiration des Français au changement a été détournée de ses objectifs en mai 1974. Toute tentative de rééquilibrage ou de repêchage reposant sur les mêmes bases est vouée à l'insuccès.* »

M. MARTINET : l'échec de M. Chirac est celui de M. Giscard d'Estaing.

Pour M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S. : « *Le président de la République a implicitement reconnu qu'en vingt-cinq mois le gouvernement avait été incapable d'enrayer l'inflation, de rétablir la monnaie et de provoquer une reprise économique durable. Or ce gouvernement était le sien. Il en conduisait l'action, ne laissant, nous a-t-il dit, au premier ministre que le soin de régler les problèmes contingents. Personne ne supposait, d'ailleurs, que M. Fourcade faisait une politique différente de celle voulue par M. Giscard d'Estaing. L'échec du gouvernement Chirac est donc l'échec du président de la République. Celui-ci a profité de l'occasion pour attaquer les partis politiques. Mais s'il n'est pas celui des partis, son gouvernement est celui des affrontements de clans menés dans le secret. (...) Ces jeux témoignent d'un extraordinaire mépris de l'opinion publique. Ils seront condamnés par le pays lors des prochaines élections.* »

M. Louis Mermaz, également membre du secrétariat national du P.S., a d'autre part déclaré mercredi soir 25 août à TF 1 :

« *C'est le constat de l'échec d'une politique, menée par MM. Giscard d'Estaing et Chirac. (...) Nous ne voyons pas comment la substitution d'un premier ministre à un autre pourrait changer quoi que ce soit alors que les données restent les mêmes. Le président de la République est là, avec la même majorité présidentielle, avec, finalement, les mêmes hommes. Il faut qu'il replâtre cette majorité. Comment ce qui n'a pas été fait depuis deux ans le serait-il soudain ?* »

LE P.C. : une nouvelle disposition des forces réactionnaires.

Le bureau politique du parti communiste a décidé de convoquer le comité central le 6 septembre prochain. Il a, d'autre part, publié une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *La démission du premier ministre et la désignation par le président de la République d'un nouveau gouvernement expriment les difficultés croissantes du pouvoir à mettre en œuvre la politique du grand capital au détriment des intérêts des travailleurs et de la nation. (...)*

» *Or les forces du grand capital et de la réaction veulent, non seulement poursuivre, mais aggraver la politique d'austérité. (...) Elles veulent accélérer l'intégration de notre pays dans un bloc ouest-européen et atlantique. (...) Sur ces objectifs, il n'existe aucune divergence entre les dirigeants républicains indépendants, U.D.R. et centristes. Ils sont d'accord.*

» *Du côté de Giscard d'Estaing, c'est le renforcement du caractère présidentiel et personnel du régime. La désignation du nouveau premier ministre en offre déjà un témoignage : avec Raymond Barre, le premier ministre ne sera rien de plus que le secrétaire particulier de Giscard d'Estaing. (...)*

» *Du côté de Chirac, c'est la tentative de maintenir dans l'orbite de la coalition réactionnaire les patriotes inquiets du ralliement de l'U.D.R. à la politique de démission nationale de Giscard d'Estaing et de Lecanuet. La manœuvre ne peut cependant faire illusion.* »

● L'UNION PROGRESSISTE que préside M. Pierre Cot : « *Le remplacement de M. Chirac par M. Raymond Barre fait figure à la fois de constat d'échec de la politique suivie jusqu'à maintenant et de désaveu de la volonté populaire, puisque le nouveau premier ministre n'est pas issu du suffrage universel.* »

● LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U. : « *C'est bien parce qu'il s'agit d'une crise de régime que Giscard s'arc-boute à la Constitution pour signifier la primauté en toutes occasions du président de la République, tout en essayant de sauver les meubles en attirant avec force sourires quelques bataillons détachés de la gauche d'aujourd'hui. Dans pareille situation, les responsabilités de celle-ci sont extrêmement importantes. Il lui appartient de prendre toutes les initiatives pour dynamiser le mouvement populaire, afin de casser la politique d'austérité et d'ouvrir d'autres perspectives de pouvoir aux travailleurs de ce pays.* »

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (trotskiste) : « *M. Giscard d'Estaing va s'efforcer de faire retomber le discrédit du régime sur son ancien premier ministre. Mais, en même temps, il doit jouer sa dernière carte en nommant son ombre comme chef du gouvernement. La Ve République est atteinte d'un mal incurable, et nul doute que les mesures d'austérité et de répression qui s'annoncent ne feront que rétrécir sa base sociale. Dans une telle situation, le P.C. et le P.S. devraient, sans attendre 1978, se porter candidats au gouvernement. La majorité des travailleurs le demandent. Se réclamer des institutions de la Ve République en crise, accepter demain Giscard comme président alors que celui-ci ne tolère même plus Chirac, serait faire preuve d'irresponsabilité.* »

LES RADICAUX DE GAUCHE POUR UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

M. Robert Fabre a indiqué, mercredi 25 août, que le Mouvement des radicaux de gauche, qu'il préside, souhaite que le Parlement soit convoqué en session extraordinaire, à la suite de la démission de M. Jacques Chirac et de son gouvernement.

A l'issue de la réunion du Bureau national de son mouvement, M. Fabre a estimé indispensable et urgent que M. Raymond Barre, le nouveau premier ministre, vienne présenter son programme devant les députés et que, d'autre part, M. Jacques Chirac s'explique nettement sur les raisons qui l'ont empêché de poursuivre son action comme chef de gouvernement.

Pour M. Fabre, « *le conflit qui éclate aujourd'hui au sein de l'équipe dirigeante était en germe dans l'élection d'un président de la République minoritaire dans sa propre majorité. A son avis, toute accentuation de l'autoritarisme présidentiel mettrait en péril les institutions démocratiques* ». Au sujet du nouveau premier ministre, il a déclaré :

« *Un technicien, dira-t-on, un technocrate, dirons-nous, qui ne dispose d'aucun mandat électif.* »

Enfin, M. Fabre a indiqué que le bureau avait évoqué les contacts établis avec « *certains gaullistes déçus par la politique du président de la République. Ces contacts vont se poursuivre, a-t-il dit, d'autant que les événements actuels vont probablement accélérer le processus de désenchantement chez les gaullistes. Ils peuvent rejoindre la gauche à condition, bien entendu, qu'ils en adoptent les orientations.* »

C.G.P.M.E. : inquiétude.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises « *s'inquiète, dans un communiqué, que la crise politique ouverte par la démission du gouvernement n'aggrave la situation précaire de nos entreprises. (...)*

» *Par ailleurs, la C.G.P.M.E. n'ayant pas obtenu satisfaction sur les dispositions qu'elle jugeait nécessaires pour permettre aux chefs d'entreprise de remplir leur mission créatrice en matière d'activité économique et d'emploi, elle a tout lieu d'être alarmée par les projets présidentiels de société libérale avancée dont elle a pu déjà mesurer la gravité par le vote de l'imposition des plus-values...* »

DANS LES MILIEUX SYNDICAUX

C.G.T. : un renforcement de la politique d'austérité.

« *Le changement de gouvernement, les explications du président de la République succédant à la déclaration du premier ministre, indiquent à l'évidence la volonté d'un renforcement de la politique d'austérité, donc des sacrifices imposés aux travailleurs.*

» *Cette politique (...) n'est pas de nature à conduire au redressement économique et au progrès social. Au demeurant, ce redressement ne dépend pas des compétences personnelles du premier ministre, mises en avant par le président de la République, mais de l'orientation fondamentale de la politique du pouvoir. Tant que celle-ci sera subordonnée aux exigences des profits des grandes sociétés, l'économie nationale demeurera en crise. (...)*

» *En tout état de cause, la C.G.T. récuse par avance toute politique arbitraire des revenus.* »

C.F.D.T. : le président veut un gouvernement servile.

Pour la commission exécutive, le président de la République « *veut, c'est clair, un gouvernement servile. L'échec de la politique économique et sociale du pouvoir est la cause essentielle du changement de gouvernement et des contradictions de la majorité. M. Barre, présenté comme un technicien, est, en fait, un homme politique de la majorité. (...)*

» *La C.F.D.T. rappelle que la crise a été aggravée par le refus constant d'ouvrir des négociations sur les revendications urgentes. M. Barre ferait bien d'en tirer la leçon.*

» *Face à cette situation, la meilleure sauvegarde des travailleurs c'est l'action syndicale. En cette rentrée, elle doit redémarrer vite et fort.* »

F.O. : la politique contractuelle reste le meilleur moyen.

M. André Bergeron, secrétaire général : « *On ne peut qu'être d'accord avec les objectifs généraux que s'est fixés M. Barre. Reste naturellement à savoir quels moyens on utilisera. Je ne voudrais pas faire à M. Barre le moindre procès d'intention. Je veux seulement souhaiter qu'il tienne bien compte de la grande complexité des réalités politiques et syndicales de la France et qu'il ait conscience que la politique contractuelle appliquée depuis plusieurs années est encore le meilleur moyen de tenir les choses en main dans un pays marqué par le heurt des intérêts particuliers souvent contradictoires...* »

C.F.T.C. : l'inflation et l'emploi.

M. Jean Bornard, secrétaire général : « *La C.F.T.C. reconnaît que le problème de l'inflation a rejoint celui de l'emploi dans les priorités actuelles. Elle veillera à ce qu'aucune de ces priorités ne soit sacrifiée à l'autre et que la politique contractuelle soit non seulement préservée, mais généralisée et renforcée (...). La C.F.T.C. espère que la volonté réaffirmée du président de la République se concrétisera enfin en matière de politique familiale et que la réforme de l'entreprise, dont il n'a pas été question, ne sera pas oubliée.* »

C.G.C. : rupture ou poursuite de la concertation.

M. Yvan Charpentié, président de la Confédération générale des cadres, avant d'annoncer la réunion d'un « *bureau exécutif exceptionnel* » le lundi 30 août pour un « *examen approfondi de la situation* », a déclaré : « *La démission de M. Jacques Chirac, premier ministre, pose pour la C.G.C. la question de la rupture ou de la poursuite de la concertation engagées avec l'ancien premier ministre. Afin d'être fixés, nous demandons au président de la République de nous recevoir...* »

Pour parler une langue.
Et pas seulement pour vous débrouiller.

Au Laboratoire de Langues Pigier, vous parlerez vraiment l'Anglais ou l'Allemand. Et cela dans des conditions particulièrement agréables. En effet, vous suivrez les cours de votre choix en compagnie de stagiaires poursuivant le même objectif que vous et avec un professeur natif du pays de la langue enseignée.

Les cours commencent en septembre et octobre. Renseignez-vous. Nous trouverons ensemble le programme qui correspond le mieux à vos possibilités, à vos besoins, à votre emploi du temps.

Préparation à l'examen de la Chambre de Commerce Franco-Britannique.

Laboratoire de Langues Pigier Rive Gauche
22, rue Tiphaine, 75015 Paris. Tél. : 567.81.56
29, quai Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 033.88.02

OUVERT EN AOUT
Tél. 336.41.55 535.33.25
pose sous 48 h

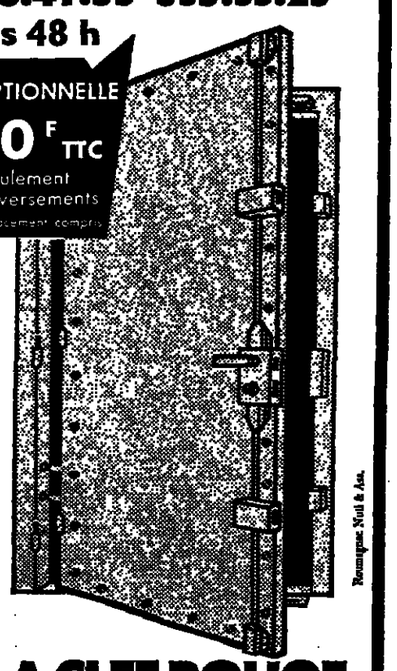

OFFRE EXCEPTIONNELLE
1500 F TTC
seulement en 3 versements
Porte et Quincaillerie comprises

Serrures 5 points Super Sécurité.
Blindage d'acier électro-zingué 16/10 "ANTI-EFFRACTION".
4 goujons "ANTIVOL".
1 certificat de garantie de 2 ans délivré à la pose.

LA CLEF ROUGE.
Siège social : 24, av. Raymond-Poincaré, 75116 Paris.
Cannes (39.15.13) Marseille (53.40.98) Nice (88.62.58)

DU DÉPART DE M. JACQUES CHIRAC À L'ARRIVÉE DE M. R

Les réactions

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG (Francfort, proche des milieux d'affaires) : un renforcement du pouvoir présidentiel.

« *La crise politique ouverte par la démission du premier ministre, M. Jacques Chirac, se traduira par un renforcement du caractère présidentialiste du système politique français. (...) Avec un nouveau premier ministre, Giscard d'Estaing veut solidement conserver les rênes dans ses propres mains. Il ne peut renforcer sa position que sur sa gauche, ce qui signifie la constitution d'un centre dont il s'est toujours réclamé. Cette évolution correspond également, au-delà de toute considération tactique, à ses vues personnelles. Mais, dans la perspective de la poursuite de son mandat présidentiel, il a également tenu compte de la possibilité d'une majorité parlementaire de l'union de la gauche dirigée par Mitterrand à l'issue des élections législatives de 1978.* »

DIE WELT (Bonn, indépendant) : le commencement d'une ascension rapide de M. Chirac ?

« *C'est plus qu'un simple changement au sein du cabinet qui s'est produit. Les fondements mêmes de la présidence de Giscard ont été ébranlés. Quitter le milieu de la scène à un moment où le gouvernement ne sait comment s'y prendre devant la crise économique à laquelle il est confronté pourrait être pour Chirac le commencement d'une ascension rapide vers l'occupation du palais de l'Elysée en 1981. Ce serait pour Giscard un suicide que d'avancer les élections législatives de 1978. Flirter avec la gauche pourrait avoir des conséquences semblables à celles enregistrées en Italie.* »

FINANCIAL TIMES (Londres, organe de la City) : un administrateur plutôt qu'un créateur.

« *M. Barre est un homme capable, très versé dans les questions économiques qui ont toutes les chances de retenir une bonne part de l'attention du gouvernement dans les mois à venir. Mais il fait peu de doute que ses fonctions ne dépasseront guère celles d'un chef de cabinet du président, un administrateur plutôt qu'un créateur. Il reviendra à M. Giscard d'Estaing lui-même de tracer les options politiques. (...) Le chef de l'Etat manque d'une base politique. Le problème demeure que dans toutes les élections, à l'exception des présidentielles, les Français votent pour des partis, et Giscard n'a pas de parti digne de ce nom.* »

POLITIKA (Belgrade) : les incertitudes politiques ne sont pas levées.

« *L'ensemble du système institutionnel de la Ve République est bâti en sorte que l'Etat ne peut avoir deux têtes. Mais les incertitudes politiques n'ont pas pour autant été levées. Elles ne font que commencer au grand jour, et il reste à savoir comment le nouveau premier ministre formera son équipe et tentera de rétablir l'équilibre au sein de la majorité. La position et le rôle des gaullistes seront déterminants.* »

N.R.C. HANDELSBLAD (Rotterdam, journal des milieux d'affaires) : le président joue gros jeu.

« *Le président Giscard d'Estaing a joué gros jeu en se séparant de M. Chirac. (...) Il semble qu'il vise à constituer, à côté de sa majorité présidentielle, sa propre majorité parlementaire qui doit lui permettre de réaliser les réformes et les modernisations qu'il estime nécessaires pour que la France tienne son rang dans le concert international. La question est de savoir s'il réussira à créer une telle base politique au centre et, donc, à régner sans et contre les gaullistes, qui, jusqu'à maintenant, étaient les adversaires les plus puissants de sa politique de réformes... Cela sera une tâche difficile, puisque les socialistes ont toujours fait savoir qu'ils tenaient à leur alliance avec les communistes, et, sans l'appui des socialistes, une majorité du centre modéré, prise entre les gaullistes et les centristes, doit être considérée comme à peine possible en France...* »

DIE PRESSE (Vienne, conservateur) : un rude affront public.

« *Il est incontestable que Giscard et Chirac avaient deux personnalités politiques radicalement opposées. Le président Giscard est un maître de la mesure et du compromis, mais aussi un indécis et, pour nombre d'observateurs, un esthète de la politique. Face à cela, le premier ministre présentait un contraste frappant : ambitieux, impétueux, heureux d'exercer le pouvoir, il était à la fois un homme rude et un combattant politique en manches de chemise.*

» *Le président a naturellement attendu, laissant pratiquement l'initiative à son premier ministre et — comme les événements l'ont prouvé — lui donnant l'occasion de lui infliger un rude affront public. Reste à savoir si avec cela Giscard a gagné des points dans l'opinion publique française.* »

ARBEITER ZEITUNG (Vienne, socialiste) : la France à la veille d'un important changement.

« *En fin de compte ce qui est déterminant ce n'est pas le changement de personnalité, mais la nouvelle politique qui s'ensuivra. La rupture entre Giscard et Chirac n'est qu'un prélude. L'union de la gauche a suivi jusqu'à maintenant avec une satisfaction tranquille la lutte fratricide au sein de la bourgeoisie. La France se trouve, sans aucun doute, à la veille d'un important changement politique.* »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : l'inévitable nomination d'un technicien.

« *M. Giscard d'Estaing pouvait difficilement remplacer M. Chirac par un autre U.D.R. Encore moins par un centriste. La nomination d'un technicien devenait inévitable (...).*

» *Il faut laisser à M. Barre le temps de faire ses preuves pour affronter l'échéance redoutable que constituent, dès 1977, les élections municipales. Et, en 1978, les élections législatives.*

» *Ces preuves, c'est dans un domaine prioritaire qu'il s'agira d'abord de les apporter : la lutte contre l'inflation. (...) M. Barre a, à cet égard, une rude tâche devant lui. Il peut se dire, pour s'encourager, qu'il a été préféré, pour la mener à bien, à M. Fourcade. Devant l'immensité du défi, c'est une mince satisfaction.* »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'AURORE : le droit de contester.

« *Le « présidentialisme » de M. Giscard d'Estaing va si loin qu'il dénie aux « partis », c'est-à-dire aux organisations politiques représentatives de l'opinion, le droit de contester avec efficacité et résultats les initiatives gouvernementales.*

» *Le président semble oublier que le système de gouvernement dit « à l'américaine » n'est concevable que si le Parlement a les moyens de s'opposer à l'exécutif en refusant la loi et les crédits budgétaires.*

» *On ne sait que trop ce qu'il en est dans notre Parlement depuis dix-huit ans.*

» *Il restera à traiter un de ces jours le problème institutionnel en France, de toute évidence posé.* »

(JOSÉ VAN DEN ESCH.)

LIBÉRATION : la carte de rechange.

« *Véritable bête politique enfantée par le gaullisme, Jacques Chirac a aussi démissionné parce qu'il se méfie des capacités politiques de Giscard d'Estaing à mener la majorité à la victoire. Dès lors Jacques Chirac devient la carte de rechange de la droite française en cas de victoire de la gauche. Il en deviendra l'unificateur après que Giscard aurait failli. Dans l'intervalle, il va défendre l'existence de l'U.D.R. contre les tentatives élyséennes de création d'un parti présidentiel unique dans lequel se fondraient toutes les formations actuelles.* »

(SERGE JULY.)

L'HUMANITÉ : la manière forte.

« *Le président de la République s'en prend aujourd'hui aux efforts des partis et au travail des élus, aux représentants des forces organisées qui permettent aux divers courants de notre peuple de faire entendre leur voix, de participer à la vie du pays. Même les discussions contenues au Parlement par une majorité fidèle lui sont insupportables. Le courant de protestation dans le pays est tel contre sa politique que Giscard n'a d'autres ressources pour essayer de le juguler que la manière forte. L'accentuation de l'autoritarisme est inversement proportionnelle à l'audience du pouvoir. Les nouvelles menaces que laissent planer les propos de M. Giscard d'Estaing sont les signes de sa faiblesse.* »

(MICHEL DOUMENC.)

A L'ÉTRANGER

MOSCOU : des écarts par rapport à la diplomatie gaulliste.

L'agence Tass a rappelé que télévision soviétiques ont réagi avec une rapidité exceptionnelle au changement de gouvernement à Paris.

L'agence Tass a rappelé que « *les membres du parti gaulliste, dont Jacques Chirac est le leader, avaient récemment critiqué certaines tendances de la politique extérieure française, qui constituent selon eux des écarts par rapport à la ligne du général de Gaulle. La crise gouvernementale en France a mûri sur un fond de contradictions croissantes entre les partis de la coalition gouvernementale. Ces désaccords ont été provoqués en premier lieu par la crise économique, qui se caractérise par l'accroissement du chômage et de l'inflation et l'instabilité du franc. La coalition gouvernementale n'a pas su élaborer des mesures efficaces pour surmonter les difficultés économiques et sociales. Elle a été également ébranlée par les défaites électorales qu'elle a subies aux élections cantonales, en mars, face aux partis du programme commun des forces de gauche.*

Pour sa part, Radio-Moscou voit dans la démission de M. Chirac le signe « *d'une crise politique au sein de la coalition des gaullistes, des républicains indépendants et des centristes* », aggravée par « *quantité de problèmes sociaux et économiques que le gouvernement sortant n'a pas résolus* ». Enfin, la radio a souligné que M. Raymond Barre n'appartient à aucun parti.

BONN : pas de regrets

De notre correspondant

Bonn. — Dire que la démission de M. Jacques Chirac provoque des regrets dans les milieux dirigeants ouest-allemands serait excessif. L'ancien premier ministre passait ici pour un gardien de l'orthodoxie gaulliste et l'on pensait que c'était lui qui, appuyé sur le groupe U.D.R. au Parlement, freinait la politique de réforme du président de la République, et surtout l'empêchait de mener une politique européenne et atlantique plus active.

Les dirigeants de Bonn n'ont pas oublié non plus les « sorties » de M. Chirac contre la R.F.A. en 1973, lorsqu'il était ministre de l'agriculture ; ni les échanges très vifs avec le chancelier Schmidt, toujours à propos de la politique agricole, au « sommet » franco-allemand de Nice, au début de cette année : ni sa réponse peu diplomatique à la diatribe du chancelier contre la France gaulliste, placée sur le même plan que l'Espagne de Franco ou le Portugal de Salazar...

Dans une interview accordée à la deuxième chaîne de télévision allemande la veille de sa démission et diffusée mercredi soir 25 août, M. Chirac a encore affirmé qu'à cette occasion « *M. Schmidt aurait mieux fait de se taire* », et il a mis la déclaration du chancelier sur le compte de la fatigue ou de la campagne électorale.

Les commentateurs allemands se demandent si M. Giscard d'Estaing aura maintenant plus de liberté pour mener sa propre politique. Allant un peu vite en besogne, et prenant sans doute leurs désirs pour la réalité, ils parlent déjà d'une « *séparation entre le président et sa majorité gaulliste* ». La *Frankfurter Rundschau* (libéral de gauche) comme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (proche des milieux d'affaires) estiment qu'il ne reste plus à M. Giscard d'Estaing qu'à se rapprocher de la gauche. Cette tactique est cependant rendue difficile par l'alliance entre les socialistes et les communistes. Tous les observateurs constatent que la position du président de la République est devenue « *chancelante* » (*Die Welt*). M. Giscard d'Estaing n'a plus de majorité, écrivent-ils. Le voici « *le dos au mur* » (*Frankfurter Rundschau*).

Sans M. Chirac, il ne serait pas à l'Elysée, et sans M. Chirac de nombreuses crises auraient éclaté entre l'exécutif et la majorité parlementaire, remarque *Die Welt*. « *Le caractère présidentiel du système se renforce* », écrit la *Frankfurter Allgemeine*. Mais « *le réveillez est une situation explosive dont les dangers ne peuvent être encore parfaitement appréciés* », ajoute la *Suddeutschezeitung*. « *De l'exercice du pouvoir par M. Giscard d'Estaing jusqu'à maintenant, on ne peut conclure avec certitude que le président est en mesure de la maîtriser.* »

Le nouveau premier ministre est peu connu des Allemands, bien qu'il ait passé près de six ans à la Commission de Bruxelles. La nomination de M. Barre est d'ailleurs venue trop tard, mercredi dans la soirée, pour que les journaux allemands aient le temps de la commenter abondamment. On remarque seulement ici que c'est un « *Européen convaincu* » et un expert des affaires économiques, ce qui ne devrait pas déplaire à M. Schmidt.

« *Mais restons prudents*, conclut *Die Welt*, car, étant donné le caractère précaire de la constellation politique en France, il n'apparaît pas exclu que M. Chirac se retrouve un jour en face de nous comme président de la République française. »*

DANIEL VERNET.

LONDRES : l'après-gaullisme

De notre correspondant

Londres. — Aucun commentaire officiel en Grande-Bretagne. En revanche, la presse, dans son ensemble, estime que l'heure de l'après-gaullisme semble avoir sonné. « *Un gaulliste s'en va* », constate l'éditorial du *Times*. « *Ce qui arrive pourrait être le retrait final de la France de la longue ère du général de Gaulle* », renchérit le *Daily Telegraph*. Le *Financial Times* assure que la nomination de M. Raymond Barre marquera probablement « *la fin de la période gaulliste*, dont la Ve République a été si longtemps synonyme ». Pour expliquer la crise, le *Guardian* se réfère au rôle du cabinet du premier ministre dans l'affaire de *France-Soir*. Il souligne que les idées de M. Hersant, même si elles sont moins élaborées que celles de M. Chirac, « *reflètent le ton général du conflit entre le premier ministre et le président* ». « *M. Hersant*, assure le journal, *croit que le président de la République est trop mou et oriente le pays vers l'acceptation éventuelle du socialisme et du communisme* ».

La promotion de M. Raymond Barre est accueillie avec intérêt par les observateurs, qui ne manquent pas de souligner ses qualités d'économiste, tout en exprimant de sérieuses réserves sur sa capacité à exercer des fonctions politiques. On se souvient à Londres que M. Barre ne s'était guère montré compréhensif à l'égard de la Grande-Bretagne lors des discussions de Bruxelles sur son adhésion à la C.E.E. C'est lui, en effet, qui avait demandé avec insistance que la livre sterling se voie retirer son rôle de monnaie de réserve internationale. Toutefois, lors d'une récente visite dans la capitale britannique, en tant que ministre du commerce extérieur français, M. Barre avait donné à ses interlocuteurs l'impression qu'il jugeait désormais avec plus de bienveillance les possibilités du Royaume-Uni sur le plan économique. (*Intérim.*)

ROME : une crise de régime

De notre correspondant

Rome. — La presse italienne voit, dans la démission de M. Chirac, l'annonce d'une crise de régime plutôt qu'une péripétie de politique intérieure.

La Stampa souligne la difficulté d' « *appliquer une Constitution faite sur mesure pour l'homme d'exception qu'était le général de Gaulle* » et qui, à la longue, a créé un conflit inévitable entre le président de la République et son premier ministre. Le bon fonctionnement du régime gaullien n'était garanti, en fait, que par la forte personnalité du chef de l'Etat. Ce n'était plus le cas à partir du moment où M. Chirac a voulu affirmer sa propre personnalité et sa propre politique au détriment de M. Giscard d'Estaing.

Le *Corriere della sera* explique que, « *élu avec l'aide des gaullistes, M. Giscard d'Estaing a dû mesurer la difficulté d'être un roi laïc dans une République qui continue d'être contrôlée par l'équipe sacerdotale de de Gaulle* ». Le journal indépendant de Milan constate que M. Giscard d'Estaing n'a pas réussi, comme de Gaulle, à être, en même temps, le chef de l'Etat et le guide incontesté de la majorité. « *M. Giscard d'Estaing n'a réussi ni à rénover la France avec l'aide des gaullistes, ni à rénover les gaullistes* », conclut le *Corriere della sera*.

Il Giornale s'interroge sur l'après-Chirac en notant la satisfaction de la gauche française devant un constat d'échec aussi flagrant de la majorité. Il est certes encore impossible de prévoir une victoire de l'opposition, mais, dans l'immédiat, « *M. Giscard d'Estaing n'est même pas parvenu à se débarrasser du janisme encombrant de de Gaulle* ».

Les commentateurs italiens n'oublient pas les difficultés économiques que devra affronter le successeur de M. Chirac. Selon *Il Tempo* de Rome, « *la mise en place de la politique de réformes promise de façon répétée par M. Giscard d'Estaing sera certainement accélérée grâce à la présence de M. Barre à la tête du gouvernement. On se demande pourtant quelle force parlementaire pourra soutenir l'action du nouveau premier ministre* ». *Il Tempo*, journal de droite, s'inquiète dans son éditorial, de savoir si M. Giscard d'Estaing parviendra à appliquer sa nouvelle politique avant les échéances électorales. On peut déjà imaginer les répercussions que pourrait avoir un succès de la gauche en France sur la situation politique en Italie. — (*Intérim.*)

LA HAYE : vers le centre gauche.

(*De notre correspondant.*)

La Haye. — Le secrétaire d'Etat pour les affaires européennes, M. Brinkhorst, a déclaré : « *Compte tenu de la petite majorité qui a élu M. Giscard d'Estaing en 1974, il est tout à fait naturel qu'il cherche à l'élargir vers le centre gauche.* »

Pour le *Volkskrant* (gauche), le glas a sonné définitivement pour les gaullistes. Le journal range politiquement M. Barre au centre gauche.

Le journal *N.R.C. Handelsblad* (milieux d'affaires) croit que M. Giscard d'Estaing fait un gros pari en se dispensant des services de M. Chirac. Le journal prête à M. Giscard d'Estaing l'intention de vouloir gouverner sans l'U.D.R., avec une majorité comprenant les socialistes. Cette idée est assez répandue dans les milieux gouvernementaux de La Haye. Elle s'explique par le fait que de nombreux hommes politiques néerlandais considèrent l'union de la gauche comme un phénomène contre nature. On aimerait, surtout à cause des problèmes européens, que les communistes et les gaullistes soient pour de bon relégués dans l'opposition.

M. VAN T.

Réserve et perplexité

(*Suite de la première page.*)

Il laisse entendre que M. Chirac ne possédait pas par lui-même l'autorité dont il avait besoin dans « l'exercice de son activité ».

M. Chirac aurait voulu disposer aussi d'une plus grande marge d'action au Parlement, face à une majorité parlementaire composite et souvent rétive. Le président de la République a fait la sourde oreille et a constaté que le mouvement des partis commençait à exercer une influence excessive sur l'action du gouvernement. C'est le second argument d'inspiration gaulliste, la traditionnelle condamnation du retour au régime des partis. Tout le problème est de savoir où commence l'excès, car on ne voit pas à quoi servent les partis, surtout ceux de la majorité, s'ils n'influencent pas l'action de l'exécutif.

En somme, M. Giscard d'Estaing a servi à M. Chirac une plaisante leçon d'orthodoxie gaulliste. L'argumentation est moins destinée à éclairer l'ex-premier ministre qu'à rassurer les gaullistes troublés et qu'à démentir ceux qui, tels M. Sanguinetti, assurent que la France a changé de République. Elle répond aussi à l'analyse que M. Mitterrand fait de l'évolution du régime — l'institution d'une dyarchie — et à ses espoirs quant à la cohabitation possible de l'actuel président et d'un premier ministre de gauche. « *Je considère que la France ne peut pas avoir deux politiques* », a déclaré M. Giscard d'Estaing.

S'il a réaffirmé avec force la primauté de l'Elysée, le président se défend de vouloir gouverner par personne interposée. Lui-même et M. Barre ont fait savoir que le nouveau premier ministre exercerait la plénitude de ses attributions.

Pour M. Giscard d'Estaing, M. Chirac est parti parce que la tâche le dépassait. On ne pouvait le retenir malgré lui. De toute façon son sort était fixé, pour deux raisons au moins. D'une part parce que le président de la République envisageait de mettre en place à l'automne un nouveau gouvernement appelé à entreprendre des réformes sociales. D'autre part parce qu'il avait des divergences d'analyses avec M. Chirac sur la stratégie électorale. L'ex-premier ministre recommandait des élections législatives anticipées à la rentrée. M. Giscard d'Estaing s'en tient à l'échéance normale de mars 1978.

Outre que ces révélations sont de nature à rassurer la majorité parlementaire et à dédramatiser la situation, elles confirment l'ampleur du différend politique qui opposait le président et son premier ministre. Le premier croit toujours à la possibilité d'élargir la majorité, de dépasser la division de la France en deux camps du 19 mai 1974, le second estime qu'il faut mener une course de vitesse contre l'union de la gauche, car celle-ci se maintiendra au moins jusqu'en 1978. A partir de telles analyses, les méthodes de gouvernement et les choix politiques ne pouvaient que diverger. En se gardant de renier l'actuelle majorité parlementaire, sans prétendre même vouloir la changer, M. Giscard d'Estaing refait une nouvelle tentative pour l'élargir en direction du centre gauche.

Le plus révélateur dans le concert des réactions qui ont salué le départ de M. Chirac et l'arrivée de M. Barre est le silence des grands. MM. Guéna pour l'U.D.R., Poniatowski pour les républicains indépendants, Lecanuet pour les centristes, ont recommandé le mutisme à leurs lieutenants et s'y sont eux-mêmes tenus. Quand elle sort de la réserve, la réaction des gaullistes est parfois vive. M. Hector Rolland, habituellement présenté comme le porte-parole de la base, au groupe U.D.R., propose le soutien sans participation. M. Bignon, autre député U.D.R., constate combien il est difficile de coopérer avec M. Giscard d'Estaing. M. Barre n'est pas contesté eu égard aux bons rapports qu'il eut avec le général de Gaulle, mais les gaullistes s'inquiètent de l'évolution du régime vers la présidentialisation et se demandent comment l'arrêter. Faudra-t-il aller jusqu'à provoquer des élections anticipées ? Le groupe U.D.R. a les moyens de le faire, mais rien n'assure qu'il soit unanime sur ce point, comme sur celui de la participation au gouvernement, comme l'indique l'entrevue jeudi matin de MM. Barre et Guichard. Ni qu'il le soit sur la personnalité de son futur leader, car en rentrant dans le rang M. Chirac trouvera sur son chemin quelques compagnons disposés à régler des comptes qui remontent à l'élection présidentielle de 1974.

Chez les républicains indépendants, la situation est jugée plus claire. On mise sur les qualités de caractère de M. Barre et sur la résignation de l'U.D.R. On s'attend à un gouvernement à effectifs réduits, mais l'éventualité d'un départ de M. Poniatowski suscite aussitôt des protestations. Les dirigeants centristes ne croient pas davantage à une levée de boucliers à l'U.D.R. Le changement intervenu va au-devant de leur vœux dans la mesure où M. Chirac ne croyait pas à leurs réformes et à la possibilité de débloquer grâce à elles le face-à-face gauche-majorité.

Le refus de commenter publiquement l'événement venant d'hommes si habitués à le faire marque le sentiment de surprise provoqué moins par le remaniement que par la manière dont il est intervenu. Stupeur et perplexité. La gauche, elle-même, est prudente. Le P.C.F., qui voit dans le nouveau premier ministre un simple secrétaire particulier du président, dénonce le renforcement du caractère présidentiel du régime. Le P.S. enregistre le changement comme un aveu d'échec et M. Fabre, pour les radicaux de gauche, juge que le refus de reconnaître au chef du gouvernement les attributions qui sont les siennes équivaut à un refus de l'alternance au cas où la gauche ayant acquis la majorité prétendrait gouverner. Il est vrai qu'en réaffirmant qu'il ne saurait y avoir qu'une tête et qu'une seule politique à la direction des affaires de l'Etat, le président de la République a rappelé que tout différend avec un premier ministre issu de sa majorité, et *a fortiori* d'une majorité différente, débouchait sur un conflit. Plus ou moins grave.

ANDRÉ LAURENS.

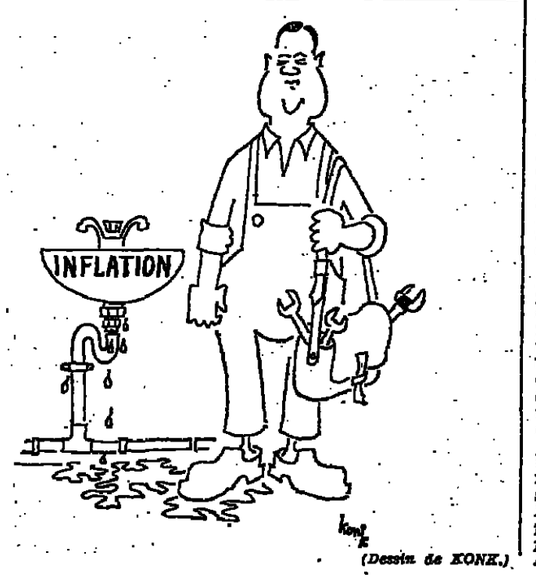

(*Dessin de KONK.*)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

S CHIRAC A L'AR

A L'ORIENT

BONN

LONDRES

ROMI

DE M. R. BARRE

LE TANDEM ET LE FUSIBLE

(Suite de la première page.)

La crise actuelle diffère cependant des précédentes. Ce ne sont pas seulement deux hommes, deux tempéraments, qui se sont affrontés au cours des derniers mois ; ce sont deux conceptions, deux politiques qui se sont opposées, tant au gouvernement qu'au Parlement. L'éclat, sans précédent, du premier ministre démissionnaire et la réplique, sans ménagements, du président authentifient, s'il en était besoin, la profondeur du désaccord. De ce fait la France est sans gouvernement non seulement depuis le 26 juillet mais depuis les élections cantonales du 15 mars : majorité en proie à l'inquiétude électorale, gouvernement partagé entre ministres-chefs de partis, administration paralysée par les divisions et les incertitudes de l'exécutif, pays envahi par le doute...

* * *

En usant habilement — contre l'UD.R. — de la phraséologie gaulliste, M. Giscard d'Estaing a dénoncé l'influence excessive du « mouvement des partis politiques » sur l'action gouvernementale. Si elle est fondée et si elle veut être équitable, l'accusation vise avant tout l'U.D.R. et M. Chirac, mais aussi M. Poniatowski et M. Lecanuet. Autant d'agents du régime des partis, en attendant peut-être d'en être les victimes ?

Prenant à revers ses censeurs, le président affirme en somme qu'il n'est pour rien dans l'inflation et la baisse du franc. La faute en est donc au premier ministre démissionnaire et au ministre de l'économie et des finances. Autant de boucs émissaires ?

M. Chirac s'entend reprocher d'avoir insuffisamment expliqué au pays la politique du gouvernement ; on avait pourtant l'impression que cette tâche avait été revendiquée ou même accaparée par le président de la République.

Réitérant son recours à la doctrine gaulliste, cette fois contre M. Chirac, M Giscard d'Estaing dit s'être refusé à tout « transfert de pouvoirs » du président au premier ministre. Mais, outre que la saine doctrine est incertaine, en ce domaine comme en d'autres, ce n'est pas ce qu'exigeait le premier ministre ; il demandait seulement que les membres de son équipe lui obéissent, ne passent pas par-dessus lui pour traiter directement des affaires et ne nuisent pas délibérément à l'action et à la cohésion de son gouvernement.

C'était, il est vrai, la première fois que le président et le premier ministre n'appartenaient pas à la même famille d'esprit ; c'est aussi la première fois qu'ils ne lavent pas leur linge sale en famille. Le régime y gagne en clarté ; il n'est pas sûr qu'il n'y perde pas en autorité.

* * *

Le choix du nouveau premier ministre a une triple signification : économique, politique, institutionnelle. Pour la première fois, la lutte contre l'inflation, c'est-à-dire la fin des illusions chiffrées et des présentations fallacieuses, devient prioritaire ; l'heure de la vérité a sonné. Pour la première fois, le chef du gouvernement n'est pas un gaulliste d'appellation contrôlée, c'est-à-dire tenu, au moins en apparence, de défendre et de sauver l'héritage ; l'heure n'est plus à l'orthodoxie et à la fidélité. Pour la première fois, enfin, le président se trouve à découvert face à la majorité, à l'opposition, au pays.

Désormais, il n'y a plus d'exécutif à deux têtes ; le président en est le seul chef. Tous les échecs seront SES échecs. Désormais, il n'y a plus d'écran ou de rempart entre lui et la majorité, les moindres vagues le frapperont de plein fouet. Désormais il n'y a plus de relais entre le président et le pays. Ou il s'engagera dans les campagnes électorales et les défaites seront SES défaites, ou il ne s'engagera pas et il diminuera ses chances de l'emporter. S'il s'engage, qu'il gagne ou qu'il perde, il rendra sans espoir ou même sans objet toute tentative de rapprochement avec l'opposition. Et s'il ne s'engage pas il accroîtra les chances de cette même opposition. Dans les deux cas, c'est l'autre conflit en germe dans la Constitution qui éclatera, cette fois entre le président et l'Assemblée nationale.

En tranchant dans un sens présidentiel le conflit du premier genre entre les deux têtes de l'exécutif, M. Giscard d'Estaing pose à terme avec plus de certitude et plus d'acuité le second type de conflit, d'affrontement. Car si la responsabilité est sans partage, le risque l'est aussi.

Ce n'est plus seulement le sort d'un homme ni même d'un régime qui serait exposé ; ce serait celui du pays. J. F.

VAINCRE OU PÉRIR

(Suite de la première page.)

L'investiture tiendra moins compte des situations acquises, peu des services rendus et pas du tout de l'étiquette politique : elle ira tout simplement à celui qui aura les meilleures chances de l'emporter.

Il s'agit une fois pour toutes, et c'est net, de giscardiser la majorité pour former enfin ce grand parti conservateur moderne, cette droite libérale et planiste à la fois, à quoi songe M. Giscard d'Estaing depuis qu'il est entré, il y a plus de vingt ans, dans la vie politique.

Ce n'est pas tout. Il s'agit aussi, et ce fut dit mercredi, d'élargir la majorité, et de commencer tout de suite à le faire : c'est la mission confiée à M. Barre. M. Chirac voulait verrouiller la maison au moins jusqu'au lendemain des élections. M. Giscard d'Estaing entend que les portes en soient largement ouvertes dès maintenant. Le ralliement de radicaux de gauche et de socialistes, sinon du parti socialiste ; l'affaiblissement, sinon l'éclatement, de l'union de la gauche, opérations difficiles que son premier ministre répugnait en tout état de cause à envisager et, en tout cas, renvoyait au-delà des législatives et au gouvernement qui alors succéderait au sien, le président de la République a décidé de les engager sur-le-champ et, si possible, de les mener à bien avant la consultation qui demeure fixée à mars 1978. Deux calculs bien différents : M. Chirac prétendait gagner les élections avec la majorité actuelle. M. Giscard d'Estaing craint de les perdre si la majorité n'est pas élargie et transformée.

Les conséquences du choix ainsi fait ne vont pas tarder d'apparaître, et elles risquent de déconcerter. Un exemple : on serait tenté d'imaginer que, après la rupture intervenue, M. Chirac, qui va évidemment s'efforcer de reprendre en main l'U.D.R., aura tout avantage à se débarrasser des quelques députés — vingt, trente peut-être — qui risqueraient de trop le freiner dans son opposition à la giscardisation. Ainsi disposerait-il, après cette épuration, d'un groupe uni et discipliné, en mesure de peser décisivement dans le débat, d'infléchir peut-être la stratégie présidentielle. Au contraire, M. Giscard d'Estaing devrait à première vue souhaiter que ses partisans — ou plutôt les adversaires de M. Chirac — restent au sein de l'U.D.R. afin d'y tempérer l'ardeur et l'impatience de son ancien premier ministre, de maintenir le groupe entier dans la majorité et de faciliter ainsi la tâche du nouveau gouvernement pendant les dix-huit mois qui viennent.

Or c'est le contraire qui est vrai. M. Giscard d'Estaing va faire tout son possible pour diviser le groupe gaulliste, tandis qu'il est essentiel pour M. Chirac de faire en sorte qu'il garde sa cohésion. Il va sans dire que ce double souci transparaîtra dans la composition du gouvernement Barre, qu'il dictera les choix, les acceptations ou les refus des gaullistes appelés à y participer.

A ce premier exemple, on peut en ajouter un second. Si la majorité devait perdre les élections, le président de la République, qui prend désormais le commandement sur le terrain, les aurait perdues avec elle, et il devrait donc se retirer. A moins que — et c'est la seule hypothèse qu'il veuille, semble-t-il, retenir pour cette éventualité — il n'ait réussi avant la consultation à entamer ou même disloquer l'union de la gauche en même temps qu'à giscardiser largement, sinon complètement, l'actuelle majorité. Mais s'il échouait, s'il ne parvenait pas à séparer des communistes un certain nombre de radicaux de gauche et de socialistes, et si finalement, en 1978, la gauche demeurée unie l'emportait ? C'est sans doute la conviction et peut-être le vœu secret de M. Chirac, pour qui sonnerait alors l'heure de la revanche.

Car il est clair que si la majorité d'abord, le président ensuite étaient emportés par quelque raz de marée, l'ancien premier ministre se présenterait comme le sauveur, l'homme d'ordre et d'autorité, prêt à restaurer la confiance et la discipline dans un pays abandonné à ses démons par un pouvoir faible et incapable. Là encore, cette perspective va dicter l'attitude de M. Chirac, tandis qu'elle met au pied du mur le président de la République, condamné désormais par le choix qu'il vient de faire à vaincre ou périr.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

PROCHE-ORIENT

L'ÉGYPTE, DON DES FELLAHS

II. — L'« OUVERTURE » A LA CAMPAGNE

Dans un précédent article (« le Monde » du 26 août), notre correspondant au Caire a passé en revue les principaux problèmes du monde rural égyptien. Il décrit maintenant le « volet campagnard » de la politique d'ouverture économique du président Sadate.

De notre correspondant J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Tahanoub. — Version orientale du *Petit Lord Fauntleroy*, le jeune héritier du pacha, devant des fellahs respectueux, caracole dans l'allée de *filaos* qui relie le village à la maison de son grand-père, grande villa jaune flanquée d'une mosquée privée et d'un haras. En costume gris et fez amarante, le pacha, à qui l'usage a conservé ce titre aboli, s'entretient dans la cour avec son régisseur et ses palefreniers, avant d'aller prier avec eux. Un employé européen supervise l'élevage des chevaux. Jeunes ou vieux, la plupart des membres de la famille du pacha parlent, outre l'arabe, le français, l'anglais et l'italien.

Dans cette bourgade du delta du Nil, comme dans le reste du pays, la révolution de juillet 1952 n'a pas réellement bouleversé les structures ni les rapports sociaux. Certes, il y a vingt ans, le pacha a été dépouillé de plusieurs milliers de feddans, et par la suite certains de ses parents furent arrêtés ou durent s'exiler, mais l'*omdeh* — le maire nommé par le pouvoir — n'a jamais cessé d'être de sa parentèle, et les fellahs ont toujours témoigné de la déférence à leur ancien maître.

Aujourd'hui le pacha de Tahanoub et sa lignée peuvent, sans violer la lettre de la loi sur les cinquante feddans (1) maximum par personne, reconstituer une partie de leur patrimoine foncier. Ils ont racheté à l'Etat la fraction de leurs terres jadis nationalisées qui n'avait pas encore été revendue à des paysans, et ils ont récupéré tout aussi légalement leurs champs placés sous séquestre.

Ce mouvement de reconstitution partielle des propriétés, qui permet maintenant à un certain nombre de familles d'être à la tête de 500 ou 600 feddans, ne peut être que limité, car les périmètres étatisés ou mis sous séquestre restant entre les mains de l'administration ne représentent que quelque dizaines de milliers de feddans. En revanche, l'Etat possède toujours une bonne part des 900 000 feddans gagnés sur le désert depuis 1952. Un peu plus du quart de cette superficie a été louée (d'éventuels acheteurs seraient obligés de maintenir les contrats de location) et un dixième seulement ont été remis en toute propriété à des fellahs. Le reste, soit environ 550 000 feddans, auxquels s'ajouteront dans les années à venir une étendue au moins égale en cours de bonification à travers douze projets, appartient encore à l'« *Etat-agriculteur* ».

On n'imagine pas, sauf dans quelques cas, que ces nouvelles terres soient revendues à des possédants. D'une part, les dirigeants paraissent conscients qu'il serait dangereux pour la paix sociale de voir le phénomène de reconstitution des grandes propriétés prendre trop d'ampleur ; d'autre part, il serait étonnant que les Egyptiens détenteurs de capitaux, soucieux de profits rapides, achètent des terrains récemment amendés, dont la qualité n'est pas toujours des meilleures, et qui doivent généralement être cultivés pendant plusieurs années avant d'être rentables. L'administration a néanmoins commencé à vendre aux enchères un périmètre de 50 000 feddans, par lots de 5 à 20 feddans, ce qui ne peut intéresser que des acheteurs relativement fortunés. (Un feddan coûte de 10 000 à 30 000 F.) L'ancienne politique de vente à tempérament de petits lopins aux fellahs sans terre n'est pas abandonnée pour autant, 100 000 feddans étant en cours de distribution, notamment dans la Charkieh, entre Le Caire et Ismaïlia.

En fait, la tendance qui se dessine pour la majeure partie des domaines étatiques paraît plutôt être la constitution de sociétés mixtes constituées pour moitié par des fonds publics, pour moitié par des capitaux étrangers, privés ou publics. Les termes « agroindustrie », « capitalisation », « privatisation » reviennent de plus en plus souvent dans la bouche des responsables du secteur agraire. Dans la zone du canal de Suez, « vitrine » du régime, la mise en valeur agricole est maintenant du ressort du ministère de l'habitat et de la reconstruction dont le titulaire, M. Osman Ahmed Osman, a pour maîtres mots « efficacité », « vélocité », « rentabilité ». Afin de faciliter le processus en cours, l'organisme public chargé des sols amendés a été divisé cette année en sept compagnies autonomes, notoirement destinées à « *se marier avec des millionnaires étrangers* ». L'Egypte apportera en dot la terre, qui restera sa propriété, tandis que le partenaire se présentera avec ses techniques et ses fonds. Des prétendants n'ont pas tardé à se manifester, tels que la Banque mondiale, la Yougoslavie et des groupes américains et ouest-allemands.

Les Français, sur le plan agricole, n'ont pas encore répondu à tous les espoirs mis en eux par le gouvernement égyptien, mais ils commencent à s'intéresser à l'introduction de la betterave sucrière dans le gouvernorat de Kafr-el-Cheikh (nord du delta), à l'élevage bovin et à l'aviculture. Cette dernière activité est actuellement à la mode dans la bonne société — quel est le médecin, l'avocat, le journaliste arrivés qui ne possèdent pas une « esba » (2) dans les champs ?

La politique de retour à l'économie libérale appliquée à la campagne signifie également que les choix culturaux seront modifiés. Déjà, puisque le coton est impopulaire et que, pour une bonne part (67 % de la quantité exportée en 1975), il est échangé avec les pays communistes, dans le cadre d'accords de troc, l'aire consacrée à cette plante a été, dans un premier temps, ramenée de 1 600 000 feddans à 1 300 000 feddans. Une plus grande surface sera dévolue au blé, dont on manque (en 1975, la production de 2 millions de tonnes a représenté un tiers de la consommation) ; à la canne à sucre, pour laquelle il faut parvenir à l'autosuffisance (588 000 tonnes de sucre en 1975, pour une consommation de 600 000 tonnes) ; aux primeurs prisés en Occident.

Au cours du dernier lustre, les exportations de fruits et de légumes ont respectivement doublé et triplé.

Dans l'ensemble, pour le moment, les changements qui s'ébauchent ne paraissent guère avoir suscité de réaction parmi les fellahs. Mais qui peut savoir ce que pensent ces hommes à la fois naïfs et méfiants ? Selon le fils d'un notable, qui, dans les années 60, fut emprisonné en tant que communiste, « *un fossé infranchissable existe entre les propriétaires et les fellahs. Leur force, c'est le silence. Quand on fait des comptes avec eux, on sent bien que l'on est roulé, mais il est impossible d'obtenir des explications claires. Si l'on insiste, on sent dans leur regard que s'ils pouvaient ils nous tueraient* ».

La libéralisation de la culture cotonnière n'est certes pas pour déplaire aux petits paysans, mais que dire du regain d'influence des exploitants aisés ? A Manfalout, en Haute-Egypte, l'un des héritiers de Mahfouz pacha, rentré en possession d'une partie de ses biens, a été triomphalement élu député par les fellahs de la contrée, contre dix-sept adversaires, tous les candidats étant également patronnés par le parti unique. En revanche, dans la Ménoufieh, en Basse-Egypte, la restitution d'un demi-feddan à une propriétaire, Mme Aleya Bibars, et la décision de celle-ci d'exproprier certains locataires de ses terres ont déclenché localement un mouvement rural de protestation.

Des paysans, dont certains furent provisoirement incarcérés, ont écrit aux journaux, par le canal d'étudiants, car « *ils n'ont plus confiance en leurs représentants au Parlement, qui ont partie liée avec les gros exploitants* ».

Si elle a pour effet de balayer les principaux carcans administratifs, ainsi que les parasites du parti unique — mais on n'en est pas encore là ! — l'*infitah* (l'ouverture économique) permettra peut-être à la bourgeoisie rurale de s'épanouir économiquement et socialement. Mais, sauf à interdire l'absentéisme et à découper le territoire en lamelles — ce que le socialisme nassérien n'avait même pas envisagé de peur de ruiner le secteur primaire, — le néo-libéralisme sadatien ne le fera évidemment pas ; et il est actuellement impensable que l'on puisse un jour modifier les conditions de vie de centaines de milliers de « braceros » et de microfundistes.

Les fellahs continuent de professer qu'« *un enfant arrive toujours avec son pain sous le bras* ».

Ils chantent aussi : « *Vous ignorez ma souffrance, vous qui êtes assis auprès de moi,*

« *Vous êtes dans un état et moi dans un autre* ».

FIN

«Le mal du sel»

Au début, on put croire qu'il s'agissait uniquement d'une cabale politique contre « la pyramide de Nasser ». Chiffres en mains et surtout une fois les dégâts constatés de visu, l'histoire de la « banque d'eau » d'Assouan apparaît d'abord comme « une dure leçon d'écologie », selon la formule de la revue « Science et Vie » (1).

L'absence du limon fertilisant désormais retenu dans le réservoir à raison de cent millions de tonnes par an, la disparition des dépôts du Nil qui permettaient au delta de contrebattre l'érosion marine et même de s'étendre, la raréfaction des richesses piscicoles (partiellement compensées par les possibilités du vaste vivier qu'est le haut-barrage), le développement du terrain propice à la bilharziose dans les canaux plus jamais vidés et dans le lac Nasser lui-même (grand cent trente fois comme le lac d'Annecy) sont, si l'on ose dire, de moindres maux, comparés à la catastrophe qui, selon M. Mustapha El-Gabali, précédent ministre égyptien de l'agriculture, « menace plus de la moitié des terres irriguées » (trois millions de feddans sur cinq millions et demi) et a déjà stérilisé un certain nombre de propriétés : les cultures sont « brûlées » par la remontée des sels à la surface et les sols sont « asphyxiés » par les eaux souterraines non drainées.

Dans plusieurs régions, notamment dans la province de Tahrir, gagnée sur le désert libyque depuis 1953, des canaux qui ne charriaient plus que de l'eau « salée comme la mer » ont dû être abandonnés et des milliers de fellahs sont partis.

Pour stopper le mal il n'est pas question de désaffecter le haut-barrage d'Assouan qui garantit à la nation de 5 à 10 milliards de kilowatts d'électricité par an et la préserve de la sécheresse ; mais les méthodes classiques de drainage, d'ailleurs compatiblement négligées, alors qu'elles auraient dû être appliquées à chaque parcelle au fur et à mesure que l'irrigation y devenait abondante et pérenne, sont déjà inopérantes. L'ouvrage n'a fait que précipiter une évolution commencée dès lors que l'on irriguait sans drainer suffisamment, mais il a conféré au problème une dimension à son échelle. M. El-Gabali a reconnu que « la dégradation des sols avait commencé avant la construction du barrage ».

Il faudrait, sans tarder, au prix d'un effort financier que l'Egypte n'est pas actuellement à même de fournir, installer des milliers de kilomètres de drains géants à une grande profondeur dans le sol et « laver » des dizaines de milliers de feddans salés. La Banque mondiale finance un programme de drainage déjà réalisé sur un demi-million de feddans et la France doit se voir confier une superficie de 50 000 feddans à assainir dans le delta, mais ce n'est pas suffisant.

Une année d'experts internationaux et égyptiens se penchent avec perplexité sur « l'ampleur inattendue des remontées salines ». Certains font leur « mea culpa », car ils n'avaient prévu ni la dimension que prendrait ce phénomène ni le gaspillage par évaporation, dans le réservoir d'Assouan, de 10 milliards de mètres cubes d'eau par an, alors que le volume supplémentaire, venu s'ajouter aux 50 milliards annuels de mètres cubes d'eau dont l'Egypte disposait avant la construction de l'ouvrage, n'est que de 7 milliards de mètres cubes.

Nombreux sont les spécialistes qui estiment qu'il eût mieux valu, entre le delta et la Nubie, ajouter dix barrages moyens du type des six qui existaient déjà, car « à tout le moins cela aurait permis au limon de passer, alors que de nos jours le fellah doit souvent s'endetter pour acheter des engrais que l'Egypte ne fabrique d'ailleurs pas en quantité suffisante ». (La consommation des fertilisants azotés et phosphoriques est toutefois passée, entre 1955 et 1975, de 738 000 tonnes à 2 300 000 tonnes par an).

En attendant que l'on trouve les moyens techniques et financiers d'enrayer « le mal du sel », on voit de plus en plus souvent, dans la campagne égyptienne, des champs abandonnés, arides, couverts d'une fine pellicule blanche : le linceul de la terre.

J.-P. P.-H.

(1) *Le Haut-Barrage du Nil*, par A. Dorosynski. Numéro de septembre 1975.

Liban

Une épreuve de force militaire pourrait préluder à l'entrée en fonction du président Sarkis

L'accord de mardi 24 août, visant à mettre fin aux bombardements aveugles des deux secteurs de Beyrouth, a été généralement respecté. En revanche, les combats se sont poursuivis dans le Nord, autour de Tripoli, et en montagne.

On craint cependant à Beyrouth, ainsi que nous le câble Lucien George, une épreuve de force militaire dans les prochains jours, avant le 23 septembre, date d'entrée en fonction du président élu, M. Elias Sarkis. Ce dernier doit faire lundi prochain une visite d'une journée à Damas.

De notre correspondant

Beyrouth. — A mesure qu'approche l'échéance du 23 septembre, sans qu'apparaissent les prémices d'une solution de la crise libanaise, l'espoir fait place à l'inquiétude. Le 23 septembre, M. Elias Sarkis succédera à M. Soleiman Frangié à la présidence de la République. Elu le 8 mai dernier, M. Sarkis aura donc attendu quatre mois et demi, alors qu'il était question qu'il entre en fonction dans la semaine suivant son élection.

Les dimensions, régionales et internationales, de la crise libanaise sont telles que le remplacement d'un homme par un autre à la tête de l'Etat ne réglera sans doute pas cette crise. Néanmoins, la passation des pouvoirs présidentiels — qui aura lieu, personne n'en doute — devrait en principe favoriser l'apaisement.

Mais les Libanais craignent que cette occasion ne soit, à son tour, perdue. L'œil rivé sur le calendrier, ils estiment que, durant les quatre semaines qui les séparent du 23 septembre, il y a peu de chances que des éléments décisifs se produisent et que l'entrée en fonction du président Sarkis soit le point de départ d'une solution de la crise. L'opinion publique est de plus en plus convaincue qu'une « *grande bataille* » est en préparation, car elle doute que, le 23 septembre, le président Frangié remettra son pouvoir — ou son semblant de pouvoir — au président Sarkis sans que le terrain ait été préparé à cet effet.

On n'enregistre, en effet, aucun progrès sur le plan politique.

La « *grande bataille* », annoncée par certains pour le 5 septembre, par d'autres pour le 15, pourrait se dérouler à Beyrouth même, ou dans les montagnes environnantes. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agirait d'une offensive massive de la droite chrétienne, soutenue par l'armée syrienne. On parle de l'utilisation de l'aviation libanaise — une vingtaine de Mirage et de Hawker Hunter basés sur des terrains situés dans le territoire contrôlé par l'armée syrienne — pour briser la résistance des palestino-progressistes. Mais, compte tenu de la détermination de ces derniers, il semble difficile de venir à bout de leur résistance en moins de quatre semaines.

LUCIEN GEORGE.

Des élections législatives suivront le renouvellement du mandat du président Sadate

De notre correspondant

Le Caire. — Dans toute l'Egypte, depuis quelques jours, la vieille machinerie du parti unique fondé par Nasser s'est remise en branle pour créer un climat de liesse populaire à la veille de la réélection de M. Anouar El Sadate à la présidence de la République arabe d'Egypte.

Mercredi matin 25 août, au Caire, le Conseil du ruple (Parlement) a proclamé le Raïs candidat à la magistrature suprême. Le 16 septembre prochain un plébiscite national avalisera la décision du Parlement. D'une durée de six ans, le nouveau mandat présidentiel commencera le 18 octobre. Fin octobre-début novembre, des élections législatives auront lieu, sous le signe du pluralisme pour la première fois depuis la révolution de 1952. En principe, à côté des candidats du parti unique *stricto sensu*, se présenteront ceux des trois autres tendances reconnues officiellement cette année au sein de ce même parti unique : le centre gouvernemental, la droite néo-libérale et la gauche marxisante. En outre, pourront se présenter aux suffrages des électeurs des candidats indépendants de tous bords. Un jeune député d'Alexandrie, M. Kamal Ahmed, fait déjà figure, à certains égards, de chef de file d'un courant indépendant important : les nassériens non marxistes. — J.-P. P.-H.

* * *

Le président Sadate a défini, mercredi dans une allocution, les objectifs généraux de sa politique. Il a mis au premier plan « *la libération des territoires arabes usurpés et l'établissement d'une paix durable et équitable* », ainsi que la « *reconnaissance du droit du peuple palestinien à une entité indépendante et à une patrie* ». D'autre part, au cours d'une interview à l'hebdomadaire *Akher Saa*, le chef de l'Etat égyptien s'est déclaré « *prêt à prendre des risques encore plus grands pour parvenir à une véritable paix avec Israël* », mais il a refusé les conditions suggérées par l'Etat hébreu. « *J'estime*, a-t-il dit, *que le premier pas est de mettre fin à l'état de guerre par le retrait d'Israël sur les lignes de 1967.* » Il a précisé que « *l'Egypte acceptera toutes les garanties demandées par Tel-Aviv* » tout en exigeant pour elle « *des garanties similaires* ». *(A.F.P.)*

EUROPE

République d'Irlande

Le gouvernement veut renforcer la lutte contre le terrorisme

De notre correspondant

Dublin. — Pour permettre aux forces de l'ordre de détenir pendant sept jours les suspects sans jugement, le gouvernement pourrait, mardi 31 août, proclamer l'état d'urgence. Le gouvernement de coalition de M. Cosgrave proposera en même temps au Parlement un deuxième projet de loi qui prévoit des peines beaucoup plus dures que celles qui existent actuellement pour les activités subversives.

Toute personne qui recrute pour une organisation subversive ou incite à y adhérer pourra être condamnée à dix ans de prison. Le gouvernement propose également d'augmenter les peines pour un certain nombre d'atteintes à la sécurité de l'Etat : toute personne coupable d'un kidnapping risquera la prison à vie ; « l'usurpation des fonctions du gouvernement » sera punie d'une peine de dix à vingt ans de prison ; l'obstruction à l'action du gouvernement par la force, l'intimidation ou les armes à la main, de sept à vingt ans ; l'adhésion à une organisation illégale, de deux à sept ans d'emprisonnement.

La police est dotée de plus amples pouvoirs et, pour la première fois depuis le début des troubles en Ulster en 1968, l'armée aura le droit d'effectuer des perquisitions et des arrestations sans mandat d'arrêt et hors de la présence de la police.

C'est à la suite de l'assassinat, le mois dernier, de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Dublin, M. Christopher Ewart-Biggs, que le gouvernement a décidé d'intensifier sa campagne contre l'aile provisoire de l'IRA.

La publication des détails de ces projets de loi a été chaleureusement accueillie en Grande-Bretagne et en Ulster comme une expression de la détermination du gouvernement de Dublin face à la menace des « provos ». Mais la réaction de la population a été beaucoup plus modérée. On reconnaît que le crime du mois dernier avait des implications graves pour le pays et que les institutions de l'Etat doivent être défendues, mais la proclamation de l'état d'exception inquiète une bonne partie des Irlandais.

Nombre de commentaires font valoir que l'administration du pays est fermement entre les mains du gouvernement et que les activités de l'IRA ne sont approuvées que par une minorité. On craint qu'une fois l'état d'exception déclaré, le gouvernement envisage des mesures encore plus sévères. Il lui faudrait peut-être alors quitter provisoirement la commission européenne des Droits de l'homme, ce qui ne plaît guère à l'opinion libérale.

Le parti d'opposition Fianna Fail (républicain) se réunit lundi 30 août pour discuter des mesures d'exception. Déjà, certains de ses membres ont exprimé leur inquiétude devant la réaction « *exagérée* » du gouvernement. Il est vrai que celui-ci peut toujours se référer à la loi anti-terroriste promulguée en 1940 par le fondateur du Fianna Fail, M. de Valera, alors premier ministre, qui lui donnait des pouvoirs encore plus grands, face à la campagne terroriste de l'IRA de l'époque, notamment la détention sans jugement.

L'élément déterminant sera l'attitude du parti travailliste, qui participe, avec les centristes du Fine Gael, à la coalition gouvernementale. Plusieurs de ses membres se sont, dans le passé, opposés au vote de lois qui pourraient être interprétées comme une violation des droits civiques. Reste à savoir s'il y aura des défections.

JOE MULHOLLAND.

Suisse

LE COLONEL-BRIGADIER JEANMAIRE FOURNISSAIT DES INFORMATIONS A L'U.R.S.S. « DEPUIS UN CERTAIN NOMBRE D'ANNÉES »

(De notre correspondant.)

Berne. — Pour la première fois depuis l'annonce de son arrestation, le 16 août, les autorités helvétiques ont donné quelques informations sur l'enquête ouverte par le ministère public de la Confédération sur le colonel-brigadier Jean-Louis Jeanmaire. « *L'ancien chef des troupes de protection aérienne,* déclare laconiquement un communiqué publié mercredi 25 août à Berne, *fournissait depuis un certain nombre d'années des informations militaires à des diplomates soviétiques.* L'inculpé, ajoute le communiqué, « *entretenait depuis longtemps des relations non officielles avec plusieurs membres de l'ambassade d'U.R.S.S. à Berne. Il leur a livré des renseignements confidentiels touchant diverses missions et leur a remis des documents militaires de différents degrés de classification.* »

Pologne

Le gouvernement polonais souhaite le maintien à son poste du cardinal Wyszynski

Le gouvernement polonais souhaiterait que le cardinal Stefan Wyszynski reste archevêque de Varsovie, selon l'hebdomadaire catholique italien Famiglia Cristiana. *(Famille chrétienne). Dans une correspondance de Varsovie, l'hebdomadaire de la Société de Saint-Paul relève qu'un groupe de catholiques polonais* « d'accord » avec le gouvernement » *a envoyé une lettre au nonce « itinérant », Mgr Luigi Poggi, pour demander au pape de ne pas accepter la démission du primat de Pologne qui a eu soixante-quinze ans le 3 août dernier.*

Le ministre des cultes polonais, M. Kazimir Kadol, a déclaré à Famiglia Cristiana : « J'estime beaucoup le cardinal Wyszynski. C'est un bon patriote qui évidement n'aime pas le communisme, mais qui sait reconnaître ce que le régime a fait de bon. Tout en s'opposant au communisme, il est conscient des limites dans lesquelles il peut agir. Je dirais que c'est un adversaire loyal. »

Cette déclaration du ministre des cultes polonais intervient quelques jours après la publication, dans la Documentation catholique *du 1er au 15 août (3, rue Bayard, 75008 Paris), du texte d'une conférence que le ministre a faite devant des journalistes et des militants du parti communiste le 5 mai dernier.*

LE MINISTRE DES CULTES

« En tant que communiste je combattrai sans répit la religion et l'Église »

Voici des extraits de cette conférence :

« *La normalisation n'est pas capitulation. Nous ne cédons en rien vis-à-vis de l'Eglise. Elle n'a le droit d'exercer son culte que dans l'enceinte du sanctuaire, disons dans la sacristie. Admettons comme exceptions les processions de la Fête-Dieu ou bien avec l'icône. Mais nous n'admettrons jamais l'évangélisation en dehors de l'Eglise. Nous ne permettrons jamais l'éducation religieuse des enfants, de la jeunesse. Nous ne souffrirons pas d'influence quelconque de l'Eglise sur la vie culturelle et sociale.*

« *Extirper la religion de la conscience et de la pensée humaines et un processus compliqué et de longue durée. Nous n'y parviendrons pas en un tournemain ! Nous devons éviter toutes agressions violentes, car alors l'Eglise se présenterait comme une citadelle assiégée, ce qui risquerait d'augmenter sa popularité. Il s'agit également de ne pas couper le peuple en deux. L'unité de notre action joue un rôle primordial dans la poursuite de notre cible. Par conséquent, le meilleur champ de bataille pour vaincre l'Eglise se situe au niveau culturel d'une vie plus aisée et plus confortable. Avec une société de consommation, nous obtiendrons des conditions analogues à celles de l'Occident pour hâter le dépérissement de l'Eglise.*

Moyens pour combattre l'Église

« *Notre premier objectif, à l'heure présente, c'est de mettre à part dans l'épiscopat et les fidèles ceux qui pensent normalement et selon le progrès, ceux à qui le mot « socialisme » ne fait pas peur, qui admettent nos principes éducatifs et nous témoignent de la bienveillance. Leur nombre de cesse d'augmenter.*

« *Voici nos moyens pour combattre l'Eglise : les samedis libres et l'étalement des périodes de vacances, car cela paralyse le calendrier liturgique, ainsi que les fêtes religieuses qui se célèbrent en famille. Les écoles groupées, avec ramassage d'enfants, militent aussi dans notre sens. (...)*

« *Si nous ne pouvons pas anéantir l'Eglise, du moins empêchons-la de nous nuire. Voici comment se pose le problème : si nous ne pouvons faire sortir les gens de l'Eglise, que du moins l'Eglise ne puisse pas les dresser contre nous. (...)*

« *Tout en permettant à l'Eglise d'exercer son action, jamais nous ne renoncerons à nos principes. Même si en tant que ministre d'Etat je suis obligé de sourire pour inspirer confiance, en tant que communiste, je combattrai sans répit la religion et l'Eglise, du point de vue aussi bien idéologique que philosophique ; tout au moins le ferai-je en tant que professeur d'université.* »

A l'issue de la conférence, le directeur de l'Office des cultes a répondu en ces termes à une question sur les vocations :

« *Nous sommes inquiets de ce grand nombre de vocations, d'autant plus que nous n'en sommes avertis qu'après leur entrée au séminaire. Nous ne pouvons donc pas faire le nécessaire pour les en dissuader. (...)*

« *Nous devons bien reconnaître que notre mouvement athée est faible et ne répond pas à notre espoir.* »

Les P.C. au pouvoir interprètent à leur façon les résultats de la conférence communiste de Berlin

De notre correspondant

Vienne. — A quoi donc, précisément, a servi la conférence des partis communistes européens qui s'est tenue à Berlin voici maintenant un mois ? Le document approuvé par les vingt-neuf partis représentés n'aurait-il pas été, en fin de compte, plus un - compromis pourri - qu'un tournant capital dans l'histoire du mouvement ouvrier peut-être trop vite célébré ? Certaines exégèses publiées dans la presse des P.C. au pouvoir ainsi que certains commentaires entendus dans les milieux est-européens, autorisent à poser la question.

Dans le discours qu'il avait prononcé à Berlin en juillet, pendant la conférence des partis communistes européens, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, avait souligné ce qui lui paraissait être « *l'aspect le plus positif* » de cette réunion : il a été reconnu qu'un document final ne pouvait être adopté que s'il se limitait à certaines questions (la paix, la sécurité, la coopération et le progrès social), s'il suivait le « consensus » de tous les partis et « *si l'on n'élevait, en aucun cas, même de façon indirecte, la prétention de nuire à la pleine indépendance de chaque parti dans la définition de sa ligne intérieure et internationale et dans son travail politique et théorique* ».

Le contenu du document autorisait, en effet, M. Berlinguer à porter une telle appréciation : ce texte, laborieusement mis au point, ne peut nullement être considéré comme un document théorique de portée générale, comparable par exemple à ceux adoptés lors des conférences internationales communistes de 1960 ou de 1969. L'analyse du rapport des forces, de la situation dans le monde et en Europe tourne très vite court, la perspective historique est pratiquement inexistante. Son principal apport, comme le remarquait M. Berlinguer, est bien de définir avec précision la nature des relations que les partis communistes doivent entretenir entre eux : les partis présents, y est-il dit, sont fermement décidés à poursuivre d'une façon conséquente leur lutte « *sur la base de la ligne politique qui a été définie par chaque parti, de manière autonome et adoptée en toute indépendance en fonction du contexte social, économique et politique, ainsi que des particularités nationales de son pays* ». A aucun moment il n'est question, par exemple, des lois générales du socialisme comme c'était le cas par le passé.

Il est d'autant plus frappant de constater que c'est précisément cet aspect du document de Berlin qui est aujourd'hui le plus attaqué dans certaines capitales de l'Est. Dès le 23 juillet, la *Pravda* de Moscou s'en était prise aux « *idéologues bourgeois auxquels se lient les réformistes et les révisionnistes et qui soulignent la diversité des voies au socialisme* ». Sur un plan général, cette constatation n'est pas contestable, écrivait la *Pravda*, mais, poursuivait-elle, « *il existe des limites à cette diversité. Ces limites ne sont pas vues par ceux qui, sous la bannière de la diversité et des particularités nationales, châtrent le contenu principal des principes socialistes* ». La *Pravda* ajoutait : « *A l'évidence, les grandes différences, qui, de temps à autre, dépassent le cadre de simples particularités nationales, n'ont pas un caractère durable mais seulement provisoire, et reflètent simplement, pour l'essentiel, des niveaux de développement différents. Dans la mesure où le socialisme devient plus mûr, ses caractéristiques communes deviennent toujours plus manifestes.* »

En d'autres termes, à supposer qu'un jour prochain les communistes français ou italiens aient la possibilité de « *construire le socialisme* », ils n'ont pas de souci à se faire sur le choix des voies et des moyens : plus le temps passera, plus le socialisme « *aux couleurs de la France* » et le communisme parlementaire italien se « *bonifieront* ».

On ne saurait remettre plus directement en cause l'aspect le plus novateur de la conférence de Berlin.

La *Pravda* n'est pas seule à mener la contre-offensive des dogmatiques. Le *Rudé Pravo*, organe du parti communiste tchécoslovaque, a, lui aussi, attaqué ceux qui ne reconnaissaient pas « *les lois généralement valables du processus révolutionnaire* », bien que, répétons-le, cette formule ne figure pas dans le document de Berlin. Le *Rudé Pravo* a critiqué aussi les « *stratèges anticommunistes* » qui essaient de créer la division dans le mouvement communiste, en utilisant la notion du « *pluralisme* ». Or, à Berlin, aussi bien M. Marchais que M. Berlinguer avaient fait référence à ce concept, le premier évitant toutefois de prononcer le mot. On comprend que le *Rudé Pravo* n'ait pas une sympathie excessive à l'égard du dirigeant italien, qui n'a pas hésité à dire son désaccord avec la situation en Tchécoslovaquie.

Ces polémiques révèlent en fait toute l'ambiguïté de la conférence. La préparation de ce forum n'aurait sans doute pas duré aussi longtemps — près de deux ans — s'il s'était simplement agi pour les P.C. d'Europe de l'Est et de l'Ouest de définir une position commune sur la paix et la sécurité sur le continent, comme l'indique le titre du document final. Le véritable débat a porté sur tout à fait autre chose : existe-t-il un modèle du socialisme faut-il accorder une importance primordiale ou secondaire aux conditions nationales de chaque pays, sur quelles bases doit se fonder l'unité des partis communistes ? C'est parce que l'accord formel de Berlin masque un désaccord fondamental sur ces questions que renaissent aujourd'hui les polémiques et les contestations.

Aussi Berlin n'a pas clos la discussion mais simplement représenté une étape. En se rencontrant autour d'une même table, les uns et les autres ont simplement signifié qu'ils ne voulaient pas, ou qu'ils n'étaient pas en mesure de, couper les ponts. Ce *statu quo* a des chances de durer encore longtemps : la géopolitique, le poids économique et militaire de l'U.R.S.S., rendent un schisme plus difficile en Europe qu'en Asie. A cet égard, il serait imprudent de vouloir comparer le communisme de Berlin à celui de 1960, qui précéda l'éclatement du conflit sino-soviétique.

De la réunion de Berlin et de ses suites, il semble, en tout cas, qu'on puisse tirer plusieurs conclusions.

— La première est que les grands partis communistes occidentaux, sont, en dépit de leur hardiesse, croissante, encore bien timides vis-à-vis de Moscou. Une amnistie a été demandée pour les prisonniers politiques en Espagne, mais pas en Tchécoslovaquie où sont pourtant incarcérés d'éminents communistes. Quelques jours après les manifestations populaires, de Pologne, il ne s'est trouvé personne pour s'élever contre la répression exercée contres les ménagères et les travailleurs de Radom.

— Le test de la sincérité des Soviétiques sera fourni le jour où ils laisseront les partis « *frères* » d'Europe de l'Est déterminer leur propre ligne, en toute autonomie, ce qui implique, par voie de conséquence, qu'ils s'abstiendront d'intervenir dans leurs affaires intérieures le jour où cette ligne cessera de leur agréer.

— Contrairement à ce qu'affirme la presse soviétique et tchécoslovaque, la « *force d'attraction du socialisme* » n'augmente pas : même les partis communistes de l'ouest qui comptent ne sont plus attirés par l'exemple de ces Etats où règnent des formes dictatoriales de pouvoir, fût-ce au nom du prolétariat. Italiens, Espagnols, Français, sont à la recherche de nouveaux modèles. A Berlin, ils n'ont pas manqué de le dire. Mais cette recherche en est encore au stade des balbutiements. Pour affirmer leur crédibilité face à leurs alliés politiques et aux électeurs, ces partis devront pourtant bien dire un jour, non seulement ce qu'ils veulent, mais encore, et beaucoup plus clairement qu'aujourd'hui, ce dont ils ne veulent pas.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

Pérou

L'arrestation de plusieurs officiers de gauche provoque un malaise dans l'armée

Correspondance

Lima. — Plusieurs officiers de l'armée péruvienne sont détenus depuis un mois, et pourraient passer prochainement en conseil de guerre, à moins qu'ils ne soient discrètement mis à la retraite. Leur emprisonnement paraît lié aux remous qui agitent l'institution militaire depuis le brusque passage à la retraite, le 16 juillet dernier, du général Jorge Fernandez Maldonado, alors premier ministre, ministre de la guerre et commandant en chef de l'armée.

Quatre jours plus tard, mécontents du départ de celui qui était considéré comme le principal représentant de l'aile gauche du régime, quelques officiers paraissent avoir prévu, pour le 20 juillet, une série d'actions militaires. Il s'agissait d'occuper différents endroits stratégiques, dont la principale poudrière de la capitale. Le plan, quelque peu irréfléchi, et émanant d'officiers sans doute isolés, n'a finalement pas été mis en œuvre.

Le 22 juillet, le major José Fernandez Salvatecce et les capitaines Eloy Villacrez, Luis Portella et Denis Areas, étaient arrêtés.

Le 6 août, deux des épouses des militaires arrêtés adressent une longue lettre au cardinal primat de Lima, Mgr Juan Landazuri. Elles lui demandent d'intercéder en faveur des détenus, affirmant « *L'emprisonnement de nos époux répond à des motivations politiques* », et soulignant leur loyauté à l'ex-premier ministre. Le 7 août, le capitaine Villacrez réussit à s'échapper, et tente de se réfugier à l'ambassade d'un pays latino-américain. Il se livrera par la suite aux autorités militaires.

L'affaire paraît provoquer un certain malaise chez quelques jeunes officiers. Ils soulignent que le 9 juillet une rébellion pourtant ouverte, émanant cette fois de militaires conservateurs, et dirigée par le général Bobbio, n'avait été suivie d'aucune mesure disciplinaire. Un mécontentement plus diffus est perceptible au niveau des officiers de rang intermédiaire. Ils estiment insuffisante leur participation aux décisions politiques d'un régime pourtant conduit par les forces armées.

THIERRY MALINIAK.

États-Unis

UN DIRIGEANT NOIR CRITIQUE LE PROGRAMME ÉLECTORAL RÉPUBLICAIN OU DÉMOCRATE

M. Clarence Mitchell, chef du bureau de Washington de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur, a critiqué mercredi 25 août les passages concernant le « busing », ce système par lequel les écoliers noirs sont transportés vers les écoles blanches et réciproquement, contenus dans les programmes électoraux des républicains et des démocrates. M. Mitchell a attaqué particulièrement le projet républicain d'un amendement constitutionnel mettant fin au caractère obligatoire du « busing ». Les affrontements au Liban et en Irlande ne seraient rien à côté de ce qui risque de se produire aux Etats-Unis si un tel amendement était adopté, a-t-il déclaré. Mais M. Mitchell s'en est pris également à la thèse défendue par les démocrates, selon laquelle le « busing » ne devrait être qu'« un instrument judiciaire de dernier recours ». (A. F. P.)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● MILLE DEUX CENTS REFUGIES LATINO-AMERICAINS ONT QUITTE l'Argentine ces derniers mois, et trois cents autres s'apprêtent à le faire, a annoncé le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Buenos-Aires. La plupart ont été accueillis par des pays de l'Europe occidentale, dont la France, ainsi que par le Canada, l'Equateur, Cuba et l'Algérie. — *(Reuter.)*

● M. FRANÇOIS MITTERRAND a adressé, le 26 août, un télégramme au général Videla, sollicitant son intervention pour assurer la libération des deux enfants et de la belle-fille du poète argentin Juan Gelman, enlevés le 24 août à Buenos-Aires. Amnesty International, de son côté, dénonce ce rapt comme une mesure « *d'intimidation et de représailles* » contre M. Gelman, journaliste et militant péroniste, qui vit actuellement en exil à Rome. Une douzaine de personnalités du monde artistique français ont également envoyé une pétition au gouvernement argentin.

Canada

● UNE ESCADRE SOVIETIQUE composée de deux navires d'escorte et d'un ravitailleur sous les ordres du vice-amiral Vladimir Verganof a fait relâche le 25 août dans le port de Vancouver. C'est la première fois depuis la seconde guerre mondiale que des bâtiments de la flotte soviétique effectuent une visite officielle dans les eaux canadiennes.

Éthiopie

● LE SEPTIEME CONGRES DU FRONT DES FORCES POPULAIRES pour la libération de l'Erythrée (F.L.E.-F.P.) s'est ouvert mercredi 25 août à Bologne, en Italie. Deux mille membres du mouvement, venus d'Union soviétique, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne de l'Ouest, d'Israël et d'Italie, doivent discuter à huis clos de la situation en Erythrée. Aucun communiqué ne sera publié à l'issue du congrès. — *(A.F.P.)*

Mongolie

● M. MANGALYN DUGERSUREN a été nommé ministre des affaires étrangères de la République populaire de Mongolie, a annoncé, mercredi 25 août, l'agence Tass dans une dépêche datée d'Oulan-Bator. M. Dugersuren succède à M. Lodonguiine Rintchine, qui avait été nommé à ce poste en 1970. — *(A.F.P.)*

Philippines

● M. BERNABE BUSCAYNO, connu sous le nom de « *commandant Dante* », l'un des dirigeants de la Nouvelle Armée du peuple (NAP), de tendance maoïste, et neuf de ses partisans ont été arrêtés mercredi 25 août. Les maquisards de la NAP opèrent surtout dans le centre de l'île de Luzon. Le « commandant Dante » serait devenu leur chef en 1969, après l'arrestation du « *commandant Sumulong* ». Depuis, sa tête avait été mise à prix pour 20 000 dollars. Il a été arrêté avec son épouse et sa fille âgée de deux semaines, au nord de Manille. — *(Reuter.)*

République Centrafricaine

● TOUS LES RESSORTISSANTS DE TAIWAN résidant en République Centrafricaine (R.C.A.) doivent quitter le pays dans les plus brefs délais à la suite du rétablissement des relations rompues en 1966, entre la République populaire de Chine et la R.C.A. Plusieurs dizaines d'entre eux ont quitté Bangui. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● REMANIEMENT MINISTERIEL. — Le ministre de la défense, le général Tavich Senivong Na Ayuthaya, a présenté, mardi 24 août, sa démission. Celle-ci fait suite aux incidents qui ont marqué le retour en Thaïlande de l'ancien vice-premier ministre, le maréchal Prapass Charusathiara. Il est notamment reproché à l'ancien ministre de la défense de ne pas avoir assuré de manière efficace la surveillance du maréchal Prapass. L'intérim a été confié au premier ministre, M. Seni Pramoj, qui assume déjà les fonctions de ministre de l'intérieur. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● UNE TOURISTE BELGE, Mme Joanna Dries, a été expulsée d'U.R.S.S. le lundi 23 août pour avoir tenté de distribuer des imprimés « *hostiles au peuple soviétique* », annonce l'agence Tass. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

APRÈS L'INCIDENT DE PANMUNJOM

La Corée du Nord et les États-Unis veulent éviter à l'avenir les contacts entre leurs forces de sécurité

La commission d'armistice s'est réunie, mercredi 25 août, à Panmunjom, à la demande du commandement des Nations unies en Corée (assumé par les Etats-Unis) (nos dernières éditions du 26 août). Le chef de la délégation de la Corée du Nord a réaffirmé publiquement (comme l'avait déjà fait le maréchal Kim Il Sung, chef de l'Etat nord-coréen, dans un message au président Ford) que son pays « *regrettait* » qu'un incident ait eu lieu la semaine dernière dans la zone démilitarisée et que deux officiers américains y aient trouvé la mort. Mais il a affirmé, une nouvelle fois, que son pays n'était pas responsable de l'affrontement.

Depuis le début de l'affaire, Pyongyang maintient sa version des faits, qui a été donnée le 19 août par l'agence de presse nord-coréenne citant le commandement en chef des forces armées. Le texte affirme que « *quatorze bandits armés d'épieux et de haches* » ont pénétré mercredi 18 août dans la zone de sécurité commune avec l'intention de couper un arbre « *planté et entretenu avec soin par notre côté depuis de longues années* ». « *Quatre gardes nord-coréens se sont alors approchés pour dire aux ennemis que cet arbre ne saurait être abattu arbitrairement sans un accord préalable entre les deux parties, puisqu'il est situé dans la zone de sécurité commune.* » Mais, poursuit le texte, « *l'ennemi, loin de tenir compte de notre juste demande, a investi le personnel de notre côté et, brandissant ses armes, s'est livré sur lui à des actes de violence. Cette provocation a entraîné une réaction d'autodéfense de notre part, et un affrontement s'en est suivi, qui a fait plusieurs blessés de part et d'autre* ».

A l'ouverture de la réunion de la commission d'armistice, l'amiral américain Mark Udden, au nom du commandement des Nations unies, avait demandé à la Corée du Nord de punir les responsables de la mort des deux officiers américains.

Une ligne de démarcation ?

La délégation nord-coréenne a indirectement rejeté cette demande en faisant valoir que le texte de référence restait le message du président Kim Il Sung. En revanche, le chef de la délégation nord-coréenne a proposé que les forces de sécurité des deux camps soient séparées par une ligne de démarcation à l'intérieur du village de Panmunjom même. Cette proposition est, en fait, une réponse à la requête adressée à la Corée du Nord par les Etats-Unis pour qu'elle ordonne à ses soldats d'éviter tout contact avec les gardes de l'ONU. Elle est actuellement « *étudiée* » par les Américains. La « *zone de sécurité commune* » (une aire de 800 mètres de diamètre environ), que les Coréens du Nord voudraient partager en deux, est la seule partie de la zone démilitarisée où les soldats des deux camps peuvent s'approcher les uns des autres. — (*A.F.P., U.P.I.*).

Chine

La lutte politique continue malgré les séïsmes

(*Suite de la première page.*)

Tel est le cas à Nankin, à Chengchow, à Changsha, à Wuhan et même à Sian, où la controverse à propos d'« *une affaire de viol* » (*le Monde* du 17 août) prend un tour nettement politique. Or non seulement aucun de ces responsables ne paraît affecté par les critiques dont ils sont l'objet, mais on voit même reparaître des personnages — comme le premier secrétaire du parti dans le Kiangsi, M. Chiang Wei-ching — apparemment en parfaite santé politique après d'inexplicables absences souvent prolongées au lendemain des incidents du 5 avril sur la place Tien-An-Men à Pékin. Quel sens doit donc avoir la critique par les masses des « *grands dignitaires* » et autres « *éléments bourgeois au sein du parti* » si elle n'entraîne pas d'autres résultats ?

Il y a peu de doutes que la catastrophe du tremblement de terre de Tang-Chan ait suggéré chez certains l'idée d'une sorte de « *trêve* » pendant laquelle la lutte interne organisée serait plus ou moins mise en sommeil afin de permettre aux énergies de se concentrer sur les tâches de reconstruction. De là l'appel réitéré à se méfier des forces réactionnaires qui profitent des calamités naturelles pour jouer la carte de la « *restauration capitaliste* » et surtout le mot d'ordre visant à incorporer la critique contre Teng et les idées révisionnistes dans la lutte contre les conséquences du séisme.

« Soigner la maladie pour sauver l'homme »

Mais cet appel au militantisme est contrebalancé par de puissantes consignes d'unité. Caractéristique à cet égard est l'éditorial publié le 23 août par *le Quotidien du peuple*, qui, après avoir invité ses lecteurs à « *concentrer le feu de leur critique* » contre l'ancien vice-premier ministre et à approfondir leur étude des directives du président Mao, demande qu'on « *ne s'appesantisse pas sur de vieilles histoires* », que l'on « *s'en tienne à faire la révolution et à promouvoir la production* », que chacun « *s'efforce d'accomplir dans tous les secteurs les tâches fixées par le parti* » et qu'enfin « *l'unité soit renforcée parmi les masses révolutionnaires* ». Et pour mettre les points sur les « i » *le Quotidien du peuple* rappelle que « *la politique constante du parti est de corriger les erreurs pour en éviter le retour et de soigner la maladie pour sauver l'homme* ».

Est-ce à dire que la campagne ne doit plus viser des personnes, mais seulement des politiques ? Sans doute *le Drapeau rouge* rappelle-t-il encore ce mois-ci que « *la chute d'un ou deux dirigeants révisionnistes ne signifie pas l'extinction complète de la bourgeoisie au sein du parti* ».

Et la revue de Changhaï *Etudes et Critiques* parle « *des gens qui, comme Teng Hsiao-ping, s'entêtent dans leurs erreurs* ». Traitant des « *changements dans les relations entre classes au cours de la période socialiste* », elle fait apparaître qu'une bonne connaissance de ces phénomènes est indispensable pour savoir « *à la phase actuelle sur qui nous devons nous appuyer, avec qui nous devons nous unir, et contre qui nous devons diriger notre fer de lance* ». Autant de questions qui devraient conduire à l'examen de quelques cas personnels au moins.

Rectification et non épuration

Toutefois, l'accent est mis de plus en plus à Pékin en tout cas sur un travail de rectification beaucoup plus que sur les nécessités d'une épuration. Dans l'armée, par exemple, on dénonce les thèses attribuées à Teng Hsiao-ping — comme à ses prédécesseurs Liu Shao-chi et Lin Piao — selon lesquelles la qualité technique de l'armement a plus d'importance que l'éducation politique des soldats.

Récemment aussi, un long article a exposé dans *le Quotidien du peuple* de quelle manière les innovations de la révolution culturelle avaient contribué à l'émancipation des femmes chinoises. Une série de textes, enfin, traitent des méfaits du bureaucratisme, dénoncé comme « *la dictature du haut en bas* », c'est-à-dire des ministères centraux sur les autorités locales.

Si chacun de ces thèmes offre une direction de travail politique, aucun n'est de nature à attiser la lutte entre factions. Bien au contraire, des tâches sont définies, qui doivent certes assurer la continuation de la révolution, mais dans lesquelles tous sont invités à s'unir « *sous la direction du comité central du parti ayant à sa tête le président Mao* ».

Les raisons de ces préoccupations unitaires se conçoivent aisément. Quatre des plus anciens chefs de la révolution chinoise — Tung Pi-wu, Kang Cheng, Chou En-lai, Chu Teh — ont disparu depuis un an, et cette série déjà longue a de quoi aviver les inquiétudes que chacun éprouve naturellement sur la santé d'un président lui-même contraint par l'âge à réduire ses activités au point de ne plus paraître en public. C'est beaucoup à ces inquiétudes que répondent les appels à « *l'optimisme révolutionnaire* » et à « *la confiance dans l'avenir du parti* ». Encore faut-il que, dans l'épreuve, les tendances à l'union — fût-elle révolutionnaire — prennent le pas sur les luttes entre factions.

ALAIN JACOB.

● *Pékin déclare « sans fondement »* tous les chiffres rapportés à l'étranger sur le nombre des victimes du tremblement de terre de Tang-Chan.

Rappelons que des diplomates est-européens proches du gouvernement chinois avaient avancé le chiffre de huit cent mille victimes. (*Le Monde* du 25 août.)

● *Une grande partie de Hongkong* était sous les eaux mercredi 25 août, après une nuit de pluies torrentielles amenées par le typhon Ellen. Dans la zone rurale, cinquante villages ont dû être évacués. Dans la partie basse de l'île, certaines rues sont envahies par plus d'un mètre d'eau. — (*A.F.P.*)

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 août 1976 :

DES DECRETS

● Portant statut particulier du corps des intendants militaires ;

● Relatif au statut particulier des commissaires de la marine et modifiant le décret n° 75-1207 du 22 décembre 1975 portant statut particulier du corps des officiers de marine et du corps des officiers spécialisés de la marine ;

● Portant statut particulier du corps des commissaires de l'air ;

● Portant statut particulier du corps des ingénieurs militaires des essences ;

● Fixant le régime de solde des élèves de l'école polytechnique ;

● Modifiant le code de la santé publique en ce qui concerne la réglementation de la publicité pharmaceutique et la publicité pour les produits, objets, appareils et méthodes présenté comme bénétiques pour la santé ainsi que l'étiquetage des spécialités pharmaceutiques

● Conférant les rang et appellation de général d'armée, de général d'armée et de général de brigade avec appellation de médecin général, promotion, nomination, réintégration, affectation, mise en disponibilité et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UN ARRETE

● Fixant les effectifs de certains personnels hospitaliers et universitaires des centres hospitaliers et universitaires.

Visites, conférences

VENDREDI 27 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 12 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Oswald : « Ramsès le Grand ». — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « La Manufacture royale des Gobelins ». — 15 h., gare rive droite (départ gare Saint-Lazare), Mlle Pajot : « Versailles : apothicairerie royale et couvent de la reine ». — 15 h., station R.E.R., Saint-Germain-en-Laye, Mme Philippe : « Une ville royale : Saint-Germain-en-Laye ». — 15 h. 30, devant l'église Saint-Séverin, Mme Oswald : « Saint-Séverin et son quartier ».

18 h., terrasse des Tuileries, côté Seine, « A l'Orangerie. Exposition R. Delannay » (L'Art pour tous). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les rénovations du Marais. Hôtels Lamoignon, de Marle ». — 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris). — 15 h. 30, sortie métro Pont-Marie : « Ile Saint-Louis » (Mme Camus). — 15 h., 6, place des Vosges : « Evocation de Victor Hugo en sa maison » (Mme Ferrand). — 15 h., portail de la basilique : « Crypte et tombeaux royaux à Saint-Denis ». — 15 h., portail de l'église Saint-Médard : « Passages ignorés et jardins secrets sur la montagne Sainte-Geneviève » (Paris et son histoire).

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
165 F	310 F	455 F	600 F

ETRANGER
par messageries

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE

115 F	210 F	302 F	400 F

II. — TUNISIE

125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

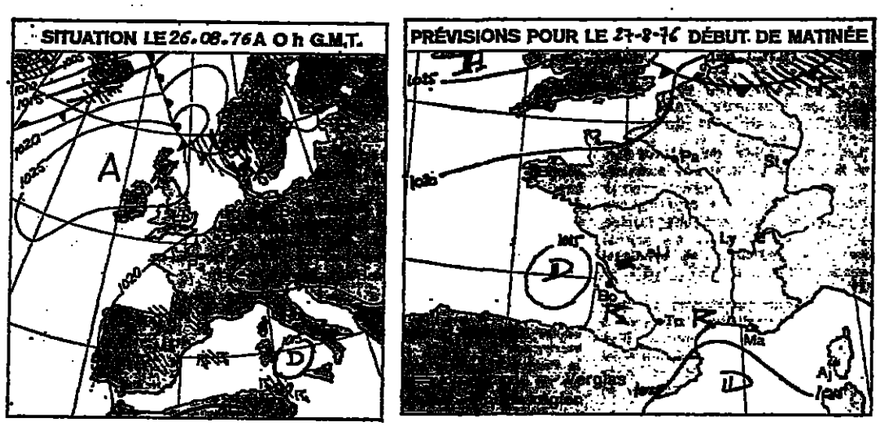

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 août à 8 heure et le vendredi 27 août à 24 heures :

L'anticyclone centré près de l'Ecosse et de l'Irlande dirigera sur la France un flux de secteur nord-est, qui se renforcera un peu sur nos régions septentrionales après le passage d'un front froid peu actif venant de Scandinavie. Vendredi 27 août, des côtes de la Manche à l'Alsace, le temps deviendra plus frais et le ciel sera passagèrement nuageux. De belles éclaircies prédomineront encore mais quelques pluies faibles sont possibles du Pas-de-Calais au nord des Vosges. Les vents, modérés mais irréguliers, souffleront du nord-est. Sur le reste du pays, les températures demeureront élevées. Des orages isolés éclateront encore. Ces orages seront toutefois moins nombreux que les jours précédents et tendront à se localiser sur les régions méridionales. Les vents resteront faibles et de direction variable, sauf dans la basse vallée de la Loire où ils se renforceront du secteur nord-est l'après-midi.

Jeudi 26 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019 millibars soit 764,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 août ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 17 ; Bordeaux, 26 et 15 ; Brest, 25 et 14 ; Caen, 29 et 14 ; Cherbourg, 26 et 16 ; Clermont-Ferrand, 27 et 12 ; Dijon, 29 et 13 ; Grenoble, 28 et 13 ; Lille, 31 et 12 ; Lyon, 30 et 15 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 29 et 8 ; Nantes, 30 et 15 ; Nice, 28 et 18 ; Paris-Le Bourget, 32 et 12 ; Pau, 22 et 16 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 30 et 15 ; Strasbourg, 29 et 10 ; Tours, 30 et 14 ; Toulouse, 24 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 degrés ; Amsterdam, 30 et 13 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 28 et 14 ; Bonn, 30 et 7 ; Bruxelles, 30 et 15 ; Iles Canaries, 28 et 21 ; Copenhague, 27 et 14 ; Genève, 26 et 11 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 30 et 15 ; Madrid, 25 et 13 ; Moscou, 16 et 6 ; New-York, 29 et 25 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 24 et 16 ; Téhéran, 35 et 22

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1545

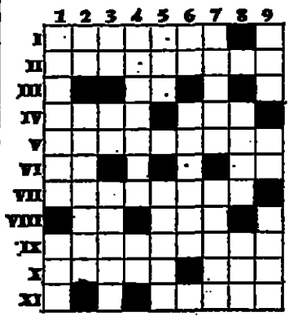

HORIZONTALEMENT

I. Pièce anglaise. — II. Se plantent en toutes saisons. — III. Jetait des lueurs sur l'ancienne Egypte. — IV. Fourmilière ; En Belgique. — V. Ferait du bruit — VI. Lettres d'adieu ; Canton de France. — VII. Signes de fièvre éventuelle. — VIII. Quelque chose de dégoûtant ; Hurlé par un instructeur militaire. — IX. Profondes quand elles sont grandes. — X. Département de France ; Elément d'un ensemble présumé harmonieux. — XI. Possessif.

VERTICALEMENT

I. On y voit parfois bien des choses en noir ; Maxime. — 2. Morceau de sucre ; Insensibles à tout ce qui fait du bruit dans le monde. — 3. Semblèrent désemparés (épelé) ; Marque de privation ; Moyen de communication. — 4. Sentaient sans doute le poisson ; Peuvent se rouler. — 5. Grecque ; Grosses peurs. — 6. Terme musical ; Brûlons. — 7. Où certains parvinrent à se mettre d'accord ; Coule dans les Pyrénées. — 8. Etaient souvent sur le pavé ; Personnage double qu'on pouvait prendre pour une moitié. — 9. Orientation ; Bien gardé ; Les vieilles filles avaient souvent recours à elle.

Solution du problème n° 1544

Horizontalement

I. Boqueteau. — II. Ussel. — III. Noie ; Tirs. — IV. Questions. — V. Inn. — VI. Ie ; Basses. — VII. Enter ; Ra. — VIII. Réales ; Rs. — IX. Si ; Esules. — X. Dur ; Ue. — XI. Lena ; Tare.

Verticalement

1. Banquiers. — 2. Où ; Enéide. — 3. Quiet ; Ta ; Un. — 4. Usées ; Bélera. — 5. Es ; Tiares. — 6. Tétins ; Suit. — 7. Ellons ! — 8. Rn ; Erreur. — 9. U.R.S.S. ; Sassée.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
1	7 321	cancer	F 5 000
		autres signes	500
	16 431	écorpion	100 000
		autres signes	5 000
	19 381	verseau	100 000
		autres signes	5 000
	09 721	capricorne	1 500 000
		autres signes	15 000
2	42	tous signes	100
	0 602	bélier	5 000
		autres signes	500
	4 822	scorpion	5 000
		autres signes	500
	6 442	balance	5 100
		autres signes	600
	8 822	lion	5 000
		autres signes	500
	4 152	lion	10 000
		autres signes	1 000
	09 722	capricorne	12 000
		autres signes	500
	20 352	sagittaire	100 000
		autres signes	5 000
	24 972	gémeaux	100 000
		autres signes	5 000
3	383	tous signes	200
	1 023	vierge	5 000
		autres signes	500
	7 813	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	09 723	capricorne	12 000
		autres signes	500
	01 373	bélier	100 000
		autres signes	5 000
	33 833	taureau	100 000
		autres signes	5 000
4	34	tous signes	100
	44	tous signes	100
	2 524	sagittaire	5 000
		autres signes	500
	6 764	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 834	capricorne	10 100
		autres signes	1 100
	9 454	balance	10 000
		autres signes	1 000
	09 724	capricorne	12 000
		autres signes	500
	01 494	poissons	100 000
		autres signes	5 000
5	5	tous signes	50
	695	tous signes	250
	945	tous signes	250
	4 505	cancer	10 050
		autres signes	1 050
	8 965	sagittaire	10 050
		autres signes	1 050
	09 725	capricorne	12 050
		autres signes	850
6	26	tous signes	F 100
	086	tous signes	200
	09 726	capricorne	12 100
		autres signes	600
7	7	tous signes	50
	047	tous signes	250
	797	tous signes	250
	1 217	poissons	5 050
		autres signes	550
	1 987	vierge	10 050
		autres signes	1 050
	09 727	capricorne	12 050
		autres signes	550
8	628	tous signes	200
	1 698	gémeaux	5 000
		autres signes	500
	09 728	capricorne	12 000
		autres signes	500
	23 498	balance	100 000
		autres signes	5 000
	29 448	cancer	100 000
		autres signes	5 000
9	509	tous signes	200
	1 989	capricorne	5 000
		autres signes	500
	0 839	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	09 729	capricorne	12 000
		autres signes	500
	19 239	capricorne	100 000
		autres signes	5 000
	28 129	lion	100 000
		autres signes	5 000
0	3 030	verseau	5 000
		autres signes	500
	8 800	taureau	5 000
		autres signes	500
	0 380	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	2 000	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9 200	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	09 720	capricorne	12 000
		autres signes	500
	38 290	vierge	100 000
		autres signes	5 000

25-8-1976 zone de raccordement à supprimer après réception

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 25 AOUT 1976
PROCHAIN TIRAGE LE 1er SEPTEMBRE 1976 à BRANTOME (Dordogne)
76 40

LOTO — TIRAGE N°14 — 7 8 11 32 34 38 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 48

PROCHAIN TIRAGE LE 1er SEPTEMBRE 1976 — VALIDATION JUSQU'AU 31 AOUT APRES-MIDI

PRESSE

Tribune libre de l'intersyndicale des journalistes de «France-Soir»

A la demande de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.), l'intersyndicale des journalistes de «France-Soir» a rédigé la tribune libre que nous publions ci-dessous et dont l'U.N.S.J. demande la publication dans les journaux français du 26 août, jour anniversaire de l'ordonnance de 1944 sur la presse.

Les journalistes de *France-Soir* ont fait grève pendant une semaine. Leur mouvement se poursuit, avec le soutien de toutes les organisations de journalistes, en particulier l'Union nationale des syndicats de journalistes, qui regroupe les syndicats nationaux S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.

Il s'agit d'un conflit hors du commun. Ces journalistes s'opposent à la mainmise sur leur journal d'un homme, M. Robert Hersant, qui s'est déjà assuré le contrôle de onze autres quotidiens, dont le dernier en date est *le Figaro*.

Avec *France-Soir*, le groupe Hersant disposerait au total d'un nombre tel de publications qu'environ un lecteur sur six, en France, lirait du Hersant. C'est cela qui est en cause : l'installation d'une sorte de monopole sur la presse française, l'impossibilité bientôt pour les lecteurs de choisir entre des sources d'information écrites qui soient indépendantes l'une de l'autre, une nouvelle limitation du pluralisme de la presse, pluralisme sans lequel il n'y a plus de liberté d'expression et d'opinion.

L'homme lui-même n'est en cause qu'accessoirement. Certes on peut comprendre que les journalistes de *France-Soir* se souviennent que leur journal est né dans la nuit de l'occupation, dans la résistance au nazisme, alors que les options de M. Hersant étaient toutes différentes. Mais c'est surtout l'avenir qui est en cause.

L'indépendance des journalistes, garantie d'une information honnête et de qualité, la dignité professionnelle des hommes qui assurent — dans la diversité — ce qui devrait être le service public de l'information, l'exercice par les citoyens de ces libertés publiques qui ont nom liberté de la presse, liberté d'expression, droit à l'information : voilà ce qui est en cause dans le conflit de *France-Soir*.

A la libération, l'un des premiers textes législatifs publiés par le gouvernement de Gaulle sur le sol de la France libérée a été l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse. Il y est interdit de posséder plusieurs quotidiens. En raison de leurs responsabilités spécifiques, des journalistes se sont donc dressés pour que les intentions du législateur de 1944 ne deviennent pas lettre morte. Qui peut rester sourd à leur appel ?

En outre, derrière l'installation d'un système de monopole et d'uniformisation se profile un vaste balayage dans les emplois qu'occupent actuellement les diverses catégories de travailleurs de la presse. Certes, le progrès technique ne peut être refusé et les adaptations inévitables sont dès maintenant en cours. Mais c'est une chose que de permettre à la presse de bénéficier du progrès, et c'en est une autre que de laisser se constituer un énorme trust qui a déjà mis en place sa propre agence de presse, laquelle pourra desservir un jour prochain les journaux les plus divers. On verrait alors un seul petit groupe de journalistes, vivant sous une contrainte unique, faire et manipuler l'opinion.

La journée de solidarité

Une assemblée générale de la rédaction de «France-Soir» toujours en grève doit, ce jeudi 26 août, à 15 heures, décider de la suite à donner au mouvement.

La journée d'action organisée par l'Union nationale des syndicats de journalistes s'est traduite par un défilé de la Bourse au 100, rue Réaumur, siège de « France-Soir », et par des grèves de solidarité dans certaines entreprises.

Un mouvement de grève de douze heures a été suivi ce jeudi 26 août (de 1 h. 30 à 13 h. 30) à l'Agence France Presse, à l'Agence centrale de presse et à l'Associated Press. Les journalistes du Ticker Reuter-Agefi (service économique de l'agence britannique) ont décidé d'observer un arrêt de travail de deux heures (entre 10 h. 30 et 12 h. 30) *« sur l'ensemble des réseaux étrangers »*, soulignant que *« les puissances d'argent sont apatrides lorsqu'elles ont pour nom Robert Hersant »* et qu'il n'est *« pas inutile d'en alerter l'opinion publique étrangère »*.

Les sections syndicales de plusieurs journaux ont appelé les rédacteurs à observer un arrêt de travail d'une ou plusieurs heures, notamment dans les titres du groupe France Edition et Publications (Hachette) auquel appartenait *France-Soir*, aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*, etc. Rappelons que les syndicats de journalistes de *Paris-Normandie* — quotidien publié à Rouen par le groupe Hersant — ont appelé à un arrêt de travail de vingt-quatre heures *(le Monde* du 26 août).

Un message de la Fédération des sociétés de journalistes

De nombreux témoignages de soutien et de solidarité sont parvenus à la rédaction de *France-Soir* ou à l'Union nationale des syndicats de journalistes.

La Fédération française des sociétés de journalistes demande notamment à ses membres de participer sans réserve à la journée d'action du 26 août. Elle *« lance un appel aux uns et aux autres pour que, au-delà des mots et des paroles, ils se mobilisent et se rejoignent pour s'opposer résolument à la tentative d'un homme — que ne mandatent ni des suffrages politiques, ni des mérites particuliers — d'exercer le pouvoir* exorbitant de diriger sans contrôle *l'information d'une partie de plus en plus grande de la population française »*. La Fédération souligne d'autre part la responsabilité des partis d'opposition et des syndicats *« s'ils ne démontraient pas la sincérité de leurs convictions en s'acharnant, dès maintenant, à défendre ou sauver une presse indépendante et pluraliste »*.

La Fédération internationale des journalistes indique, dans un télégramme adressé à l'Union nationale des syndicats de journalistes, qu'elle *« souscrit pleinement aux objectifs de la journée d'action du 26 août, et qu'elle proclame sa solidarité avec les journalistes de* France-Soir, *qui défendent avec courage et obstination le pluralisme de l'information et leur propre liberté contre la mainmise des pouvoirs financiers et politiques »*.

De nombreux autres messages sont parvenus à la rédaction de *France-Soir*, notamment ceux de la fédération départementale de l'Oise du P.C. (M. Robert Hersant est député réformateur de ce département), de l'Association nationale des journalistes et reporters photographes et cinéastes, etc., ainsi que ceux de certains lecteurs du quotidien.

D'autre part, les organisations du Livre et le Syndicat des journalistes C.G.T. ont rencontré, mercredi 25 août, l'Union nationale des syndicats de journalistes et ont *« soumis des propositions pour aboutir à une mobilisation de l'ensemble des travailleurs de l'information, afin d'organiser des manifestations nationales qui pourraient débuter dans la semaine du 13 au 17 septembre »*.

« Les objectifs proposés vont de la lutte contre la mainmise du pouvoir politique et financier sur l'information, précise la Fédération du Livre C.G.T., *à un « pacte d'assistance mutuelle » pour interdire dans chaque entreprise les licenciements catégoriels par catégorie. »* Ces propositions prévoient aussi *« la signature d'un accord-cadre national réglant les problèmes de l'utilisation du matériel moderne pour tous les salariés concernés »*. Il ne s'agit, selon la F.F.T.L., *« que d'un ensemble de propositions à débattre »*.

UNE QUESTION ÉCRITE AU PARLEMENT EUROPÉEN

M. Pierre Lagorce, député socialiste de la Gironde, membre du Parlement européen, vient d'adresser à la Commission des communautés européennes une question écrite relative à la *« situation de certaines entreprises de presse »*.

« A l'heure actuelle, écrit-il, *se développent en France diverses opérations tendant à modifier le mode d'appropriation de certaines entreprises de presse. La Commission a-t-elle eu l'occasion de s'intéresser à cette question ? Estime-t-elle que les entreprises de presse, comme les autres entreprises, relèvent des règles de concurrence établies par le traité ? Devant la situation actuelle de la presse française, envisage-t-elle de faire une enquête sur l'origine des fonds qui ont permis les transactions les plus récentes ? Dans la négative, est-elle en mesure d'en préciser les raisons ? »*

● RECTIFICATIF. — Dans *le Monde* du 26 août, nous avons omis de mentionner le syndicat général des journalistes Force ouvrière parmi les organisations qui ont déposé une action en référé avec l'intersyndicale et la société des rédacteurs de *France-Soir*.

A Montréal

LA DIRECTION INTERROMPT LA PUBLICATION DU QUOTIDIEN « LE JOUR »

Montréal *(A.F.P.)* — La direction du quotidien *le Jour* (indépendantiste) a décidé, mercredi 25 août, de suspendre pour une période indéfinie la publication du journal, a annoncé son directeur, M. Yves Michaud. Il a souligné que cette interruption de la publication durerait jusqu'à ce que *« les conditions soient redevenues normales »* au sein de la rédaction.

Cette décision de la direction survient le lendemain de la décision prise par la société des rédacteurs du journal d'assumer elle-même la responsabilité des informations publiées. Par cette décision, les journalistes contestaient le vote, émis deux semaines auparavant par les actionnaires du journal, donnant à la direction le contrôle entier du fonctionnement interne et du contenu du journal.

Le Jour a enregistré un déficit financier constant depuis sa création en février 1974.

● *Inquiétude en R.F.A. à propos de l'extension du groupe Springer.* — Le parti social-démocrate, le syndicat du Livre et les deux syndicats de journalistes ouest-allemands ont exprimé leur inquiétude au lendemain de la prise de participation de 25 % par M. Axel Springer, déjà propriétaire de nombreux journaux, dans la Maison d'édition des journaux munichois, qui publie les quotidiens *Muenchner Merkur* (conservateur) et *T.Z.* (libéral) *(le Monde* du 26 août).

● *La Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T.* appelle les travailleurs de la presse et du labeur à observer une heure d'arrêt de travail, le lundi 30 août, en signe de protestation contre l'évacuation par la police des grévistes qui occupaient l'imprimerie Delta-Graphie, à Blot (Alpes-Maritimes), depuis le 15 février dernier.

La F.F.T.L. souligne, dans un communiqué, que, *« une fois encore, le pouvoir et le patronat, au lieu de répondre positivement aux propositions de négociation pour régler les problèmes de la profession, recourent à l'épreuve de force »*.

SPORTS

DES PRÉCISIONS A PROPOS DE LA PRÉPARATION MÉDICALE DES SPORTIFS EN R.D.A.

Bonn *(A.F.P.)*. — Les étonnantes performances des sportifs de la République démocratique allemande, notamment au cours des derniers Jeux olympiques, seraient dues à l'action d'une pilule mise au point par les médecins de la R.D.A. et contenant du bécilase et du thioctacid. Cette révélation a été faite par le vice-champion du monde à la barre fixe, Wolfgang Thuene, vingt-six ans, qui a quitté la R.D.A. il y a un an pour se réfugier en République fédérale allemande.

Le gymnaste, qui prépare son diplôme de professeur d'éducation physique à l'université de Mayence, a précisé au journal *Die Welt* que la fameuse pilule *« accroît le pouvoir de concentration et donne à l'athlète le sentiment de pouvoir mobiliser ses dernières réserves »*. Thuene fait ressortir que la phase de récupération n'est pas plus longue que dans des conditions normales et que l'organisme n'est donc pas *« sollicité à l'excès »*. Selon lui, les sportifs de la R.D.A. prennent deux pilules quinze-minutes avant le début d'une épreuve et une autre toutes les vingt minutes quand un concours se prolonge.

Les déclarations de Thuene sont confirmées par un médecin de la R.D.A., le Dr Mader, passé en R.F.A. en 1974. Le Dr Alois Mader a eu connaissance, avant son départ de la R.D.A., des résultats des recherches et de l'expérimentation du bécilase et du thioctacid.

A la question de savoir s'il s'agit d'un dopage, le Dr Mader a estimé qu'il s'agissait là d'une question de point de vue : *« Ces produits peuvent être employés quand un sportif n'est pas en possession de tous ses moyens,* a-t-il déclaré, *mais on peut aussi dire que tout recours à une pilule doit être considéré comme un dopage du moment que des substances naturelles sont apportées à l'organisme par des moyens non naturels ou en quantités non naturelles. »*

[L'acide thioctique est un sous-produit du métabolisme anaérobique du processus de la contraction musculaire, c'est-à-dire lorsque les réserves d'oxygène s'épuisent. Il a notamment pour effet de permettre la mobilisation des dernières réserves en accélérant la transformation de l'acide lactique, qui provoque notamment la douleur et les crampes. De sorte que le sujet subit moins les effets de la fatigue musculaire.]

SCIENCES

La seizième assemblée de l'Union astronomique internationale

LA BANLIEUE DES ÉTOILES

De notre envoyé spécial

Grenoble. — La seizième assemblée générale de l'Union astronomique internationale (U.A.I.) se tient actuellement à Grenoble (« le Monde » du 24 août). La première journée s'est achevée par une conférence de M. Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France et ancien secrétaire général de l'U.A.I., sur l'astronomie infrarouge et les poussières galactiques. Ce type d'études, qui s'est beaucoup développé récemment, fournit d'importants renseignements sur les étoiles et sur leur proche environnement.

L'astronomie fut pendant des siècles l'observation, à l'œil nu puis avec lunette et télescope, de la lumière visible qu'émettent les étoiles. Très tôt, les astronomes se sont aperçus que cette lumière était atténuée par de la poussière et les gaz de l'espace interstellaire. L'absorption n'est pas égale pour toutes les couleurs. Le bleu, c'est-à-dire les courtes longueurs d'onde, est plus absorbé que le rouge de longueur d'onde plus grande. Une absorption analogue — l'atmosphère remplaçant ici les gaz interstellaire — donne sa couleur au soleil couchant.

La lumière de longueur d'onde plus grande que le rouge est encore moins absorbée. Mais l'œil n'est pas sensible aux longueurs d'onde dépassant 0,8 microns ; là commence l'infrarouge qui s'étend jusqu'aux longueurs d'onde voisines du millimètre.

L'astronomie infrarouge n'a pu se développer qu'après la mise au point, en 1881, de détecteurs capables de suppléer l'œil humain (*le Monde* du 27 janvier 1971). Elle a permis de *« voir »* à travers les nuages de gaz et de poussières qui empêchent, quand ils sont trop épais, la lumière visible de nous parvenir. En particulier, les astronomes ont pu observer, en infrarouge, le centre de notre galaxie, région encore mal connue mais qui garde la trace des phénomènes complexes qui ont eu lieu au moment de la formation de la galaxie.

Les gaz et les poussières non seulement ne sont pas opaques à l'infrarouge mais ils émettent parfois en abondance. C'est ainsi que de nombreuses étoiles émettent plus d'infrarouges qu'elles ne devraient le faire. Le rayonnement en excès provient d'un nuage entourant l'étoile, formé d'hydrogène ionisé et de poussières diverses, voire même de ces grosses poussières que sont les planètes. Ces nuages sont très variés et dépendent de l'âge de l'étoile. Ils sont plus froids que celle-ci. Les atomes qui les composent peuvent s'y combiner en molécules diverses qui ont pu être détectées.

La banlieue des étoiles est une zone de transition entre deux régions très différentes. L'intérieur des étoiles est une zone dense, active, où les échanges d'énergie établissent un équilibre thermodynamique. L'espace interstellaire est un milieu très dilué, mais hors d'équilibre. La physique des régions circumstellaires tient des deux précédentes. Elle apparaît comme la plus complexe. Peut-être aussi comme la plus passionnante.

MAURICE ARVONNY.

Dites le avec des FLEURS PRÉCIEUSES
BRILLANT - CRISTAL - ROCHE
46 Bd HOPITAL
PARIS 13
ml

En librairie
par Jacques MICHEL

La vie aventureuse et mouvementée de Charles-Henri
Comte d'ESTAING
(1729-1794)
Général - Corsaire - Amiral
La Guerre de l'Indépendance Américaine
La généalogie de la Maison d'ESTAING
468 p., 18 × 24. Tirage limité à 1.000.
Nombreuses illustrations.

FAITS DIVERS

De faux billets dans le centre de la France

TOUT S'IMITE

De faux billets de 50 F circulent depuis quelques jours dans les régions de Clermont-Ferrand et de Montluçon. Une quinzaine de coupures ont été écoulées, au cours de la dernière semaine, dans des grands magasins clermontois et une dizaine sont apparues depuis le début de la semaine à Montluçon. Il y a deux mois déjà, une vingtaine de fausses coupures de 50 F fabriquées selon le même procédé avaient été détectées.

Il s'agit d'une production artisanale qui consiste à découper une bande d'un centimètre sur des billets authentiques, dont on recolle ensuite les morceaux restants. Avec une dizaine de bandes on peut ensuite fabriquer un billet supplémentaire.

« Le faux-monnayage est dangereux en raison de la grande technicité qu'il requiert, qui rend les enquêtes difficiles, et des conséquences qu'il peut avoir s'il n'est pas arrêté ou limité à des proportions réduites », lit-on dans le rapport sur *« la criminalité en France en 1974 »*, rédigé par le service central d'études de la délinquance de la police judiciaire. Il est vrai aussi que ce type de délit reste marginal. Son an mal an, une vingtaine d'affaires sont découvertes (vingt-trois en 1974) pour des montants globaux extrêmement variables.

La fabrication et l'écoulement de fausse monnaie sur une grande échelle — l'affaire découverte dans le centre étant tout à fait artisanale — nécessitent une organisation importante et très structurée. La mise en circulation des fausses valeurs ne commence d'ordinaire qu'une fois la fabrication terminée et le matériel dispersé ou détruit. Le cloisonnement interdit tout contact entre les techniciens et le « réseau commercial », les distributeurs eux-mêmes ne se connaissent pas et ignorent pour le compte de qui ils opèrent. Les réseaux de faux-monnayeurs rappellent donc ceux des trafiquants de drogue.

Les faussaires s'intéressent surtout aux billets, et les trafics de fausses pièces sont peu nombreux, sauf pour ce qui concerne certaines fausses pièces d'or démonétisées qui abusent parfois les immigrés d'Afrique du Nord : celles-ci — fabriquées principalement dans la région de Milan — sont faites d'un métal ordinaire recouvert d'une mince pellicule d'or. Lorsque la différence de cours entre l'or en pièce et l'or en lingot augmente dans des proportions importantes, on fabrique de faux « napoléons » ayant à peu près le titre et le poids légaux pour gagner simplement sur la différence des cours.

La fausse monnaie de papier étrangère est toujours abondante. Les principales devises imitées sont le dollar américain — à cause de son universalité et de ses facilités de reproduction — et le dollar canadien. Les monnaies étrangères sont parfois imitées par certains services secrets pour couvrir les frais d'opérations occultes ; on produit alors tantôt des devises fortes, tantôt, au contraire, des devises faibles qu'on écoule sur des marchés peu protégés. Pendant la guerre d'Algérie, le S.D.E.C.E. a produit dans une imprimerie proche de Lisbonne de fausses pesetas émises ensuite en Amérique du Sud et en Afrique noire.

Les travellers-chèques ont donné naissance à une florissante industrie du faux. Non seulement l'imitation en est facile, mais les peines encourues sont inférieures à celles qui frappent les fabricants de fausse monnaie (cinq ans d'emprisonnement au lieu de la réclusion criminelle à perpétuité). Sans difficulté technique, l'écoulement des faux travellers-chèques nécessite une organisation commerciale parfaite, les titres devant être présentés à peu près simultanément dans un grand nombre de guichets pour déjouer les contrôles.

Enfin, la fabrication de faux chèques bancaires se développe depuis quelques années.

Au total, en 1974, la caisse centrale de la Banque de France a reconnu faux lors de leur présentation quatre cent soixante-neuf coupures de toutes valeurs d'un montant de 75 000 F. Le préjudice causé aux banques en matière de faux chèques a été de 2 430 000 F, et celui des organismes d'émission de chèques de voyages de 1 250 000 F.

JAMES SARAZIN.

UN JEU

Le 15 janvier 1975, « le Monde » publiait dans son supplément scientifique un jeu de Pierre Berloquin, « Fausse monnaie », dans lequel il était demandé aux lecteurs perspicaces d'imaginer un moyen de produire vingt billets de dix francs avec, comme « matière première », dix-neuf billets authentiques. Devant l'émotion soulevée par ce jeu à la Banque de France, la solution n'avait pas été donnée. C'est pourtant celle qu'a appliquée le faussaire du Centre et du Sud-Ouest. La voici :

Prenons un premier billet et coupons-le au vingtième de sa longueur, un second billet aux 2/20 de sa longueur, un troisième billet aux 3/20 de sa longueur... un dix-neuvième billet aux 19/20 de sa longueur.

Le premier et le dernier billet peuvent facilement être utilisés tels quels. Il leur manque simplement un mince bande de papier à une extrémité. Personne ne s'en apercevra. Pour écouler les autres billets il faut procéder à un collage (avec un ruban adhésif transparent, par exemple). On colle la partie gauche du premier billet (de longueur 1/20 de billet) avec la partie droite du second billet (de longueur 18/20 de billet), la partie gauche du second billet (de longueur 2/20 de billet) avec la partie droite du troisième billet (de longueur 17/20 de billet, ... la partie gauche du dix-huitième billet (de longueur 18/20 de billet avec la partie droite du dix-neuvième billet (de longueur 1/20 de billet). Il manque une petite partie de billet (1/20 de billet) à l'endroit de la coupure. Mais cette absence ne se remarquera pas car elle est placée exactement sous le ruban adhésif. On obtient dix-huit billets collés, qui, ajoutés au premier et au dernier, en donnent vingt. Chacun de ces billets a une surface un peu réduite (les 19/20 de la surface normale), mais ce n'est pas très visible.

● *Victimes d'une intoxication, cinquante et un enfants de deux centres aérés* de la Ville de Paris situés dans le bois de Vincennes sont depuis mercredi 25 août sous surveillance médicale. Trente-cinq d'entre eux sont encore à l'hôpital mais leur état n'inspire pas d'inquiétude. Les laboratoires spécialisés analysent eau, nourriture et la police enquête sur place. Les résultats de leurs travaux devraient être connus vendredi.

● *L'instruction de l'affaire Pesquet.* — Une nouvelle et cinquième perquisition a eu lieu le 25 août à Pierrelaye (Val-d'Oise) au domicile de Bernard Pesquet, inculpé de cinq homicides volontaires. Dirigées par Mlle Nicole Brady, juge d'instruction au tribunal de Pontoise, ces investigations avaient pour but de recueillir de nouveaux indices tant sur le double crime de Pierrelaye que sur le triple crime de Neuilly. Pour cette dernière affaire, à propos de laquelle Bernard Pesquet se déclare innocent, les recherches sont restées infructueuses.

● *Saisie de « brown sugar » à Roissy.* — Trois kilos deux cents grammes d'héroïne brune, appelée aussi « brown sugar » ont été saisis dans l'après-midi du 24 août, par les douaniers de l'aéroport Charles-de-Gaulle, dans le double fond d'une valise appartenant à un ressortissant anglais, M. Robin Robinson, quarante-sept ans. Domicilié à Hongkong, M. Robinson venait de Bangkok et se rendait en Hollande.

JUSTICE

NOMINATIONS DE CONSEILLERS D'ÉTAT

Le Journal officiel du 26 août publie trois nominations de conseillers d'Etat en service ordinaire : celle de M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement, maintenu en position de détachement à ce poste ; celle de M. Michel Massenet, directeur général de l'administration et de la fonction publique, également maintenu en position de détachement ; celle de M. Henri Gibert, en poste au Conseil d'Etat. Tous trois étaient précédemment maîtres des requêtes.

TRECA
ÉPÉDA
SIMMONS
Les 3 grands noms de la literie exposent leur gamme complète chez:
CAPELOU
DISTRIBUTEUR
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE
EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE
57, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
PARIS XIe ■ TEL. 357.46.35
Métro : Parmentier

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

Une saison riche en débutants

UNE bonne centaine de romans ! On n'y échappe pas, qu'il y ait crise ou non. Si leur nombre se réduit chez certains éditeurs, Gallimard, par exemple, où l'on n'en compte plus que treize, contre une vingtaine les années précédentes, il augmente chez d'autres : au Seuil (treize), chez Albin Michel (neuf), chez Robert Laffont (huit), chez Grasset (six). D'une façon générale, l'ambition de tout éditeur est de « faire du roman », et du roman littéraire. En témoignent les programmes des jeunes maisons qui se sont lancées avec des essais, des pamphlets, l'exploitation originale de documents négligés. A peine se sont-elles fait connaître qu'elles s'ouvrent au roman.

C'est le cas d'Henri Veyrier. On lui devait des histoires par l'affiche, des albums de photographies dédiés à des stars. Il crée cette année une collection, « Les singuliers », où il entend publier des « auteurs rares..., à l'écart des sentiers de la littérature de consommation courante ». Des noms déjà entendus l'inaugurent : Tony Cartano, Gabrielle Wittkop.

C'est aussi le cas des jeunes éditions Hallier, qui publient cinq romans d'un coup, d'auteurs inconnus ou presque, qui ont entre vingt et trente ans. Leur découvreur les baptise « les nouveaux dandys » et, coup de publicité ou réalité, il les voit former comme une école littéraire : une nouvelle « génération perdue », celle des militants de mai 68 qui, déçus dans leur rêve de révolution, retournent à l'esthétisme, au lyrisme personnel. Lui-même, Jean-Hadern Hallier n'est pas en reste. Il annonce un roman. « Le premier qui dort réveille l'autre », une pièce de théâtre et la réédition du « Grand Ecrivain ».

Même coup de cymbale en faveur du roman au Sagittaire, récemment ressuscité sous la baguette de Gérard Guégan et de Raphaël Sorin, qui déclarent : « L'homme a toujours besoin de mythes, de fiction, pour comprendre un univers dont le sens lui échappe... Il ne suffit pas d'écrire des essais pour y voir clair. » Ces éditions présentent deux nouveaux venus, dont l'un, Jean-François Bizot (« les Déclassés »), est l'ancien rédacteur en chef d' « Actuel ».

Cette tentation du roman s'exerce non seulement sur les éditeurs, mais sur les auteurs eux-mêmes. Ceux qui se sont fait un nom dans d'autres genres littéraires, la poésie, la philosophie, la critique, le journalisme, rêvent, un jour ou l'autre, de se retrouver romanciers. La rentrée, à cet égard, réserve quelques surprises : par exemple, le premier roman de Max-Pol Fouchet (« la Rencontre de Santa-Cruz », Grasset) ou encore celui de Jean Gaudon, spécialiste de Victor Hugo, qui professe depuis dix ans dans les universités américaines (« l'Embarras incertain ou le Hollandais », Mercure de France). On croyait Michel Henry accaparé par Marx, sur qui il a publié deux volumes importants au printemps dernier. Il signe cet automne « l'Amour, les yeux fermés » (Gallimard), une satire de l'Université qui ne ménage pas ceux qui la bousculent.

L'essor des jeunes collections

De cette ferveur romanesque témoigne aussi l'essor des jeunes collections qui, au sein de maisons bien assises, se veulent attentives aux changements du monde et de la littérature. Créée en 1974, « Fiction et Cie », que dirige au Seuil Denis Roche, et qui avait surtout puisé dans les romans étrangers, sort quatre romans français. Mais, à part un nouveau venu, Hugo Lacroix, dont le titre, « Raideur digeste », indique l'esprit canularesque, on retrouve plutôt là des écrivains déjà bien repérés : Rafaël Pividal, qui raille ses confrères et leurs rêves d'organisation (« la Maison de l'écrivain »); Lucette Finas, qui poursuit ses jeux d'échecs vertigineux (« Donne »), et le jeune Jean-Luc Benoziglio, dont « Beno s'en va-t-en-guerre » est le quatrième roman.

Même tendance aux éditions Flammarion où, sur les cinq romans publiés, deux paraissent dans la collection « Textes », que dirige Paul Otchakowsky : l'un, de Marc Chodolenko, connu surtout comme poète ; l'autre, d'un faux débutant. Car ce Denis Duparc qui a signé « Echanges » n'est autre que Renaud Camus, l'auteur de « Passages », remarqué l'an dernier par Roland Barthes.

Cette rentrée littéraire fait une large place aux débutants. On en compte au moins quatre chez Gallimard, si l'on excepte Michel Henry, qui avait fait ses premières armes dans le genre il y a vingt ans. Parmi eux, un jeune Suisse, Jean-Marc Lovay, dont « les Régions céréalières » relèvent d'un étrange fantastique agricole. Il faut ajouter à ceux-ci les quatre du Mercure de France, qui se spécialise cette année dans la découverte, et les nouveaux venus des autres filiales : un à la Table ronde, Pierre Gombert (« le Prix d'un taxi ») ; deux aux Lettres nouvelles, qui, avant leur divorce d'avec Denoël, publiant le premier récit du poète et essayiste Tahar Ben Jelloun, « la Réclusion solitaire ».

Albin Michel renouvelle son écurie par le canal du prix Prométhée, un prix original décerné par des lecteurs de province (Lourdes) auxquels sont soumis des manuscrits. Il édite les deux lauréats des années passées, Claude Alibert (« le Poil de la bête ») et Françoise Poncet (« la Grossesse de Madame Bracht »).

Robert Laffont fait plutôt appel aux ressources de la francophonie. On trouve chez lui un Malien qui fut premier ministre, Seydou Badian ; un Belge, Gabriel Deblander ; un Canadien, Jean-Paul Filion.

Jean-Claude Lattès, qui étend lui aussi son secteur romanesque (trois premiers romans sur quatre), puise parmi les journalistes : Renaud Rosset (« le Lemming solitaire ») travaille au « Figaro », Jean Manevy (« la Marionnette ») à « l'Express », et c'est un rédacteur d' « Ouest-France », Henri de Grandmaison, qui décrit, dans « le Papivore », la capture d'un journal par un grand patron de presse.

Aux éditions de Minuit, un seul roman, qui est lui aussi un premier roman : « Carcassonne et Saragosse », de Philippe Comtesse.

J. P.

(Lire la suite page 10.)

UN ROMAN DE FERNAND DELIGNY

Ces enfances décrétées difficiles

Publié en 1958, chez Gallimard, puis mis au pilon faute de lecteurs, Adrien Lomme vient d'être réédité par François Maspéro. Nous et l'Innocent, les Cahiers de l'Immuable (1), et, surtout, au cinéma, Ce gamin, là (2), ont fait découvrir au public les gestes de ces enfants jugés « irrécupérables » parmi lesquels Deligny, avec quelques-uns, vit aujourd'hui dans les Cévennes. Mais on n'a peut-être pas assez remarqué qu'il écrit, depuis plus de trente ans. Et pas n'importe quoi. Pour preuve, ce texte : entre le poids des choses et les peaux rugueuses, s'y dessinent des faufilements d'enfants.

★ **ADRIEN LOMME**, de Fernand Deligny. Ed. François Maspéro, coll. « Malgré tout », 228 p., 35 F.

ADRIEN déserte. Le chemin où il marche, ce 1er octobre 1946, ne mène pas à l'école. La rentrée, c'est pour les autres. Adrien ne leur ressemble pas. « Fou », « anormal » : c'est ce qu'on dit. Lui s'en moque — ou peut-être qu'il n'en sait rien, ou qu'il n'y pense pas, ou pas comme ça. Il est roux.

Une fois de plus, il a décidé de s'en aller. Décidé, c'est beaucoup dire : il est parti, simplement. Le village est déjà loin. Il a rompu avec la cour grillagée, les pupitres, les bagarres, la blouse grise de l'instituteur, roulant dans sa poche, un trimestre, un petit morceau de craie et un dé confisqué — et aussi avec Léone, sa mère, qui le gifle quand il rit tout seul. Parce qu'elle ne comprend pas pourquoi il rit. Ni pourquoi il est roux : son père était brun, comme elle. Alors ?

Elle est belle, cette route. Adrien ne la connaît pas. « *Il y a deux mondes, deux terres : celle faite de sentiers où il a déjà marché, de murs, d'arbres, de buissons déjà vus, et la mémoire d'Adrien est fidèle et précise à travers les années. L'autre terre est à découvrir.* » Celle-là le rend heureux. Il espère que Mellé, le cantonnier, va passer, sur sa moto qui fait la fanfare. Un drôle de bonhomme, farouche, qui vit seul avec sa fille et quatre garçons qu'on ne voit jamais en classe. Adrien l'admire. Et il avance, d'un pas régulier...

S'il pouvait continuer, il n'y aurait pas d'histoire. Mais il ne peut jamais : on vient toujours casser son chemin, arrêter sa démarche — c'est ça, l'histoire d'Adrien. Cette fois-là, il a suffi qu'arrive un vélo : sa mère, rapportant du linge. Peut-être celui du maire, chez qui elle fait le ménage, ou celui de la générale, qui vit au château. Il s'est caché, elle est passée sans rien voir. Voilà, c'est fait : sa route toute neuve est gâchée.

Ainsi s'ouvre ce roman de Fernand Deligny, écrit dans les années 50.

Deux univers juxtaposés

Les événements, en apparence, sont simples : Adrien découvre le vélo de sa mère, abandonné, et à côté la moto de Mellé, vide. Il les entend parler, dans le bois : Léone va venir vivre chez le cantonnier. Du coup, Adrien retourne à son pupitre, avec sa joie cachée — devenu inexplicablement sage. A partir de là, tout s'enchaîne : le mérite de cette métamorphose est attribué à sa nouvelle institutrice. Convoquée au château par la générale, qui a une fille débile, la jeune femme en jupe à fleurs, vaguement teintée de psychologie, se voit nommée préceptrice. Adrien viendra, avec sa mère, le jeudi, pour ne pas perdre les bienfaits de son enseignement. Et pourquoi pas les Mellé ? Ces quatre irréductibles, ces voyous inscolarisables, seront très bien là... Encore quelques semaines, et le château, sous l'autorité de sa vieille propriétaire, devient un centre pour enfants « difficiles ». Ils arrivent de toutes parts, « *frais tranchés de leurs familles* ». Jusqu'au jour où Adrien et ses quatre complices prennent la fuite...

Mieux vaut, sans doute, ne pas tout dire. D'autant que « ce qui se passe » est finalement secondaire. L'essentiel est plutôt dans la juxtaposition constante de deux univers où les mots, les attitudes, les actes, ne veulent jamais dire la même chose. Deux sociétés qui cohabitent sans pouvoir — à tous les sens, — s'entendre : adultes, enfants. D'un côté le poids du passé, histoire et politique entrelacées : la première femme de Mellé tuée en Espagne dans les brigades internationales, la seconde morte sous les bombes allemandes, et la fille de l'épicier, héroïne de la Résistance, devenue cadre du Parti ; l'amour de la discipline, le goût du silence, et ce réseau d'intrigues tramé par une vie de village ou de château — hiérarchie bien ordonnée.

L'eau du robinet

De l'autre côté : les rêves comme autant de réalités, les espoirs sans limites et les détresses sans fin — des bruits partout. Le corps qui se fige à certains tons de voix, et l'eau du robinet qui seule n'a pas changé quand on se retrouve dans un dortoir, exilé de ses vêtements et de ses parcours habituels. Là, pas de distinction entre « caractériels » et « normaux » — deux groupes seulement : ceux qui savent ouvrir le presbytère, vieille bâtisse abandonnée, et ceux qui ne savent pas. Adrien sait.

« Anormal », le « tout roux » ? Ou vrai, tout bonnement ? C'est-à-dire à la fois cruel et innocent, incompréhensible et simple. Bien trop malin pour ne pas être « bête ». Demeuré, comme on dit : demeuré enfant. Pour rappeler qu'en habitant ce pays nous sommes tous des anormaux. Ceux qui prendront le temps de s'y promener, avant la rentrée, auront à goûter l'écriture de Deligny ; des « pleins » et des « déliés », qui n'ont rien d'une calligraphie.

ROGER-POL DROIT.

(1) *Le Monde des livres* du 16 mai 1975.
(2) Film de Renaud Victor (*le Monde* du 27 janvier 1976).

LE « LITTÉRATEUR-NÉ » ET LE « VIVEUR AVEUGLE »

La « Correspondance » Gide-Ghéon

Par Jean-Marc Théolleyre

EN cette année du vingt-cinquième anniversaire de la mort de leur écrivain, les « gidiens » auront eu un beau cadeau. Aux « Correspondances » avec Francis Jammes, Paul Valéry, André Suarès, François Mauriac, Roger Martin du Gard, vient de s'ajouter celle avec Henri Ghéon. Elle réunit huit cent cinquante-quatre lettres échangées entre 1897 et 1939 par deux hommes qui, durant les vingt premières années de leur amitié, n'eurent entre eux aucun secret et s'appliquèrent au contraire à les partager tous. C'est la raison pour laquelle cette correspondance, tout aussi majeure que les autres, pour la relance d'une recherche d'André Gide, s'en différencie tellement par le fond comme par la forme. Et s'il est vrai qu'avec chacun de ses grands correspondants Gide semble avoir toujours réussi à se cantonner et à les cantonner en des domaines qui leur étaient propres, à limiter les échanges à des préoccupations précises, il en est encore une fois de même ici, mais pour des raisons bien différentes.

TOUT commence ordinairement. En ce jour de juin 1897 où Gide s'adresse pour la première fois au « *cher jeune ami* » Ghéon, c'est pour lui dire sa joie « *de pouvoir aimer beaucoup ce que vous faites* ». Formule au demeurant banale dans le monde des lettres ou qui, du moins, l'est devenue. Le destinataire a vingt-deux ans, six de moins que l'auteur des *Nourritures terrestres*. Sous le pseudonyme de Ghéon, Henri-Léon Vangeon vient de publier son premier recueil de poèmes. Mais surtout ce jeune homme, destiné sans joie excessive à la médecine, a déjà parlé dans la revue *l'Ermitage* des « Nourritures ». Et certes il en a bien parlé. Cela peut-il suffire à établir une amitié ? Peut-être. Une complicité, sûrement pas. Pour la voir naître, il ne faut guère attendre : un peu plus d'un an. Au début de l'automne 1898, Ghéon est invité par les Gide à passer quelques jours au château de La Roque-Baignard. C'est là que Gide va découvrir, et avec quelle joie, quel tremblement, que son invité a pour les jeunes garçons le même goût, la même passion immodérée que lui. Dès lors, ils peuvent se tutoyer. Dès lors, surtout, ils vont tout se dire de leurs aventures, tout s'en chuchoter délicieusement, tout se partager. Les voilà donc éloquentes, sans apprêt — chez Gide, cela est un événement, — ces lettres qu'il fallait « *précipiter au fond des tiroirs les plus secrets* », mais dont Ghéon, mi-malicieux, mi-fanfaron, sait bien qu'elles devront un jour sortir : « *Hein ! plus tard, quand on publiera notre correspondance secrète !* » Même s'il faut voir là boutade de jeune homme, il reste que le 23 août 1914, dans le testament qu'il rédige alors et adresse à Gide, qui doit en être l'exécuteur, Ghéon réitère, et cette fois lucidement. Il veut la publication de « *toutes les lettres intéressantes ou curieuses, sans nul égard pour le scandale* ». Seule réserve : un délai dont Gide sera maître, « *eu égard aux personnes encore vivantes qu'elles pourraient affliger* ».

LES personnes qu'elles pourraient affliger... Pensait-il alors à Madeleine Gide, qui, jusqu'à la fin, fut pour lui affectueuse et lucide ? Elle n'est pas encore la résignée de Cuverville, ni celle que Gide se complaira autant à pleurer qu'à accabler dans son *Et nunc manet in te*... Mais il semble bien qu'elle ait compris, dès 1905, ce qui motivait les sorties de son mari et de son ardent compagnon. N'est-ce pas à ces nuits de Paris, à ces absences prolongées, lorsque Ghéon précisément débarquait, qu'elle fait allusion quand elle lui écrit le 17 mars 1905 : « *Soyez prudent. Ne m'inquiétez pas trop.* » Plus explicite encore, elle lui demande de retenir André « *si poussé par ce goût, cette curiosité passionnée de la vie qui est une des causes de sa valeur, mais qui contient en soi tant de périls* ». Les deux complices avaient-ils chuchoté trop fort ? « *Le petit Ghéon plein de lui-même* », le familier de La Roque, puis de Cuverville, c'est aussi le promeneur de la nuit sur une plage de Trouville, ou de Bretagne, en quête du « *jeune inconnu brun de peau* » qu'on suit, qui s'échappe, qu'on retrouve et qu'on touche. C'est aussi à Paris le découvreur de « bouges » d'où l'on rentre « l'esprit moulu ».

Voilà le secret, les secrets. Dans l'aspect si particulier, si débridé, de cette correspondance, Anne-Marie Moulènes et Jean Tipy — auteurs d'une introduction de cent trente pages, qui a valeur d'essai, ainsi que des notes souvent riches d'inédit qui font suite à chaque lettre et en situent l'environnement — trouvent matière à un renforcement des analyses déjà connues de l'œuvre de Gide et de sa genèse. Ils voient même dans une aventure de 1905 la préfiguration de l'Edouard des *Faux Monnayeurs*, vivant à travers un autre, comme Gide put se plaire à se regarder vivre à travers Ghéon durant cette éclosion de passion pour un partenaire partagé.

A ces jeux montent les orages. Cette amitié, plus que d'autres, en connut. Mais dans sa chaleur, dans sa moiteur, Gide écrit *l'Immoraliste* (« *Ton livre* », dit-il à Ghéon), *Amyntas* et, bien sûr, *Corydon* (« *Mon terrible livre !* ») qu'il veut publier en même temps qu'un « roman sage » qui sera *Isabelle*. Dans ce même climat, il faut achever *la Porte étroite*, et Gide, en septembre 1908, s'y « *rattelle avec un bâillement de tout l'être* ». Ghéon, lui, est devenu médecin, et médecin dévoué, infatigable. Son œuvre littéraire n'a pas l'envergure de celle du compagnon. Il n'est pas, devant lui, le « monument » que pouvait être un Claudel, un Valéry, un Martin du Gard, et même, à des degrés moindres, un Suarès ou un Jammes. Il se cherche. Dramaturge avec *le Pain* et, plus tard, *le Pauvre sous l'escalier* ? Romancier celui qui n'achèvera pas *l'Adolescent*, mais donnera à Gide l'idée de Lafcadio ? Peintre exposant aux Indépendants ou au Salon d'Automne ? Critique en tout cas, et avec constance, de *l'Ermitage* à *la Nouvelle Revue française*. Mais longtemps, face à Gide, il se comporte en disciple, quitte peut-être à regimber, çà et là, à l'occasion d'une crise. Meneur de jeu dans l'aventure, Ghéon cède le rôle à Gide dès qu'on revient aux affaires de plume. Pouvaient-ils être vraiment en harmonie dans ce domaine ? Ghéon a bien vu la différence le jour où il écrivait : « *Lui le littérateur-né, se forçant facilement à vivre et dans un but de littérature... moi, le viveur aveugle...* ».

Elle éclate d'ailleurs cette différence dès l'ouverture du premier tome où l'on fait figurer — seule illustration — la photographie, prise en 1914 lors de leur voyage en Asie mineure (*la Marche turque*, de Gide), des deux compagnons. A côté du Ghéon lumineux, chapeau découvrant le front, sourire à fleur de barbe, paraît, comme surpris, un Gide tout en retrait, en méfiance et en ombre. *Il jugeait bien* Ghéon. Si bien que l'attrait majeur de ces lettres enfin révélées réside moins dans le complément de connaissance qu'elles donnent de Gide que dans la découverte qu'elles proposent de Ghéon.

QUI l'avait encore en mémoire ? Face à cet aîné constamment, maladivement inquiet de ses « ratés » et qui, pour une fois consent à laisser aller sa plume et même à parler de ses « emmerdements », il apparaît sans détours. Il peut, à l'occasion, envier « *cet heureux homme qui peut essayer de mieux travailler à Gênes parce qu'il fait mauvais à Paris* ». Lui travaille à Bray-sur-Seine, en Seine-et-Marne, son bourg natal, où il est établi et il essaye d'y « *bien travailler* ». Aux yeux de Gide, il semblerait qu'il y réussisse. Le plus souvent l'aîné distribue le compliment, décrète même l'excellence. C'est le ton, malgré tout et malgré les « *cher vieux* », du maître au disciple. Il est vrai qu'à ce maître on peut, sans fard, dire ses angoisses matérielles, ses difficultés, qui sont de toutes sortes, entre une clientèle difficile à conquérir, qui n'aime guère les médecins poètes, une mère malade et tutélaire, une sœur que guette la folie. Et Ghéon, ce soir d'août 1901, criera « *Je coule !* » A ces appels Gide saura toujours répondre, y compris aux appels financiers. A quoi tient donc cette impression d'un manque de chaleur ? Tout simplement à cette manie qu'il a, même en ces circonstances, de rester le « littérateur né », de ne pouvoir se retenir de raconter — comme si souvent dans le *Journal* — ses propres déplacements, ses propres lectures, de faire entendre ses propres gloussements d'aise ou gémissements soupirés.

A la conversion de Ghéon au catholicisme l'amitié avec Gide résistera, mais non point le goût de s'écrire. Certes jusqu'à la mort du premier, en 1944, il y aura encore des lettres après ce 8 janvier 1916, où celui qui fut le « *joyeux compagnon* » annonce à son ami qu'il a « *sauté le pas* ». Il y aura même chez Gide l'ultime débat traduit par *Numquid et tu* et qui conduit l'immoraliste à écrire : « *Tout de même, prie pour moi, mon ami, afin que je ne sois pas « jeté dehors »* ». Mais les rôles sont désormais renversés. C'est Ghéon, fort de ses certitudes, qui gourmande à son tour et crie, comme le 9 mai 1920 : « *Etant le grand écrivain que tu es, tu n'as pas encore fait une grande œuvre, celle que tu nous dois, que tu te dois... Ta pensée est sans loi et s'épuise à en chercher une... Ton personnage te fascine ; Lafcadio ou un autre, c'est toujours toi.* » Gide subit. Les seuls échos qu'il donne à ces agressions sont dans le *Journal* et se retrouvent dans les *Cahiers de la petite dame*. Il faut, pour lui du moins, que Ghéon reste « *le cher confisqué* », puisque rien ne peut dans son cœur remplacer « *celui qu'il fut* ». Or celui-là Ghéon désormais « *l'abomine* ». Dès lors, et par une sorte de consentement mutuel, il ne leur restera plus qu'à apprendre à s'ignorer. Ils y mettent vingt-cinq ans et cinquante lettres. Une longue agonie.

★ *Correspondance Henri Ghéon - André Gide*. Ed. Gallimard, tome I (1897-1903), 568 pages ; tome II (1904-1944), 496 pages. Les deux volumes : 195 F.

LITTÉRATURE

Une saison riche en débutants

(Suite de la page 9.)

Chez presque tous les éditeurs, les premiers ou les seconds livres représentent la majorité de la production. Face à cet afflux de sang nouveau, on rencontre une vingtaine de noms connus, pas davantage.

Ceux qu'on retrouve

Le plus prestigieux est celui de Nathalie Sarraute : « ... Disent les imbéciles » (Gallimard), après « Vous les entendez », qui remonte à 1972, met à nouveau en scène la lutte sourde des consciences entre elles, chacune « se pétrifiant » sous le regard de l'autre. Marc Bernard, longtemps resté à l'écart puis revenu à la littérature il y a quatre ans avec « la Mort de la bien-aimée », poursuit, dans « Au-delà de l'absence » (Gallimard) son combat contre l'inéluctable séparation. Jean Blot tire de son expérience de déraciné et de fonctionnaire international son septième roman, « les Cosmopolites » (Gallimard). C'est l'autobiographie qui a tenté des écrivains aussi chevronnés que Jacques Lanzmann (« le Têtard », Laffont) et Yvan Audouard. Le critique littéraire du « Canard enchaîné » estime aujourd'hui qu'« Il est trop tard pour faire la fête » (Albin Michel).

Parmi les plus j e u n e s, on retrouve Claire Gallois, l'auteur d'« Une fille cousue de fil blanc », qui découvre la maternité dans « Jérémie la nuit » ; Victoria Therame, l'auteur d'« Hosto Blues », un des succès des Editions des Femmes : elle tire « la Dame au bidule » de son expérience de chauffeur de taxi la nuit, à Paris ; Françoise Xénakis, qui continue son autobiographie (« le Temps usé », Balland). Mais il ne s'agit encore que d'œuvres naissantes. Didier Martin, prix Fénéon pour son premier roman en 1966, affirme au contraire la sienne avec son cinquième livre, « Il serait une fois » (Gallimard) et Henri Bonnier, directeur littéraire d'Albin Michel, poursuit son cycle romanesque avec « Une journée dans la vie d'Henri », (Albin Michel).

Comme nous l'avons déjà remarqué pour la collection « Fiction et Compagnie », c'est au Seuil que se rassemble le plus grand nombre d'écrivains connus ; qu'ils appartiennent à la maison comme Raymond Jean (« la Fontaine obscure », une histoire de sorcellerie au XVIIe siècle), Raphaële Billetdoux (« Prends garde à la douceur des choses ») et le Canadien Jacques Godbout (« l'Isle au dragon »), ou qu'ils émigrent de chez Gallimard. On retrouve, rue Jacob, Patrick Grainville (« les Flamboyants », un roman sur l'Afrique) qui, rue Sébastien-Bottin, avait de peu manqué le Goncourt pour « la Lisière », et Pierre Moustiers (« Un crime de notre temps ») qui, dans la même maison, avait obtenu le grand prix du roman de l'Académie française pour « la Paroi ».

Ces captures sont compensées par des fuites. Maurice Roche, jusque-là fidèle au Seuil et à la collection « Tel Quel », où furent publiés « Compact », « Circus », « Codex », « Opéra Bouffe », a porté cette année « Mémoire » à Pierre Belfond, qui retrouve une orientation très littéraire. Jean-François Josselin, critique littéraire au « Nouvel Observateur », qui avait confié au Seuil ses deux premiers romans, donne à Grasset le troisième : « Quand j'étais star ». On peut relever de tels chassés croisés à chaque saison littéraire. Ils garantissent aux écrivains une liberté qui ne les sert pas toujours.

Viennent enfin les romanciers qui ont pris l'habitude de porter régulièrement leurs fruits : Christine Arnothy (« J'aime la vie », Grasset), Anne Loesch (« Le vent est un méchant », Calmann-Levy), Marilène Clément (« le Vent sur la maison », Gallimard), Guy Croussy, réapparu en 1974 avec les « Bleuets » (« le Loup-Cervier », Julliard), Max Gallo (« la Promenade des Anglais », troisième volet de « la Baie des anges », Laffont), Michel Bernard (« le Cœur du paysage », Denoël).

En dépit de ce palmarès, la saison qui s'ouvre demeure sous le signe de l'inconnu. Année riche ? Année pauvre ? On le saura en lisant. En tout cas, année ambitieuse et nouvelle. — J. P.

AUDIBERTI RELU A CERISY

Consécration d'un trouble-fête

IL aura fallu onze ans pour qu'une trentaine de chercheurs et d'amis, réunis à Cerisy-la-Salle dans une atmosphère extrêmement chaleureuse, consacrent en Jacques Audiberti, mort en 1965, l'un des grands artistes du vingtième siècle. Si diverses parentés furent établies avec des noms aussi prestigieux que Zola, Hugo, Mallarmé, et, plus près de nous, Artaud, Daumal, ainsi que Ghelderode, elles ont surtout permis de mettre en relief le caractère unique de cette œuvre polyphonique, polysémique et polymorphe, pour reprendre les termes de Jean-Yves Guérin, animateur du colloque.

Un même souffle prosodique anime romans, pièces et poèmes, où la contemplation du réel débouche constamment sur le mythe. Le langage est simultanément interrogation métaphysique et tentative d'exorciser le tragique de l'incarnation. Aussi le nom de théope fut-il fréquemment associé à celui d'Audiberti. L' « abhumanisme », né d'une collaboration avec le peintre Camille Bryen, dont on a regretté l'absence, se proposait de dépasser le dualisme d'origine gnostique — plusieurs voulaient le définir comme manichéen, étiquette finalement récusée — d'une œuvre marquée par l'existence du mal et de la souffrance.

Il revint à Alain Clerval d'exposer avec force le lien qu'entretient la femme avec un politique marqué par l'appétit de puissance et la violence. Avec A. Cismaru, l'on s'est interrogé sur le contenu du mythe paradisiaque. Quel qu'ait été le chemin choisi par les différents participants (1), la cohérence fondamentale de cette œuvre, qui « se ressasse », est apparue avec force. Confirmée, s'il était nécessaire, par une trop courte projection de dessins et de gouaches, qui révélèrent un univers visionnaire digne d'être rapproché des grands noms de l'avant-garde.

Pourquoi, s'est-on demandé, la reconnaissance fut-elle si tardive ? Le jaillissement poétique d'Audiberti, son entreprise de destructuration et de reconstruction du langage, sont passés au large du surréalisme et du dadaïsme, occultés qu'ils furent par une prosodie volontairement classique. Quant au théâtre, parce qu'il ne fut ni théâtre à thèse ni théâtre de l'absurde, il ne connut pas les grands metteurs en scène qui auraient su en respecter la violence baroque. Enfin, parce que l'écrivain, non théoricien, mais d'intelligence intuitive, refusait tout dogmatisme dans ses écrits comme dans ses amitiés, condamnant d'avance toute récupération politique et littéraire, son non-engagement et sa tolérance furent regardés avec suspicion. Ce fut un sceptique à l'heure des grands choix. Inconfortable situation.

La présence de l'une des filles de l'auteur et de son petit-fils ajouta à cette rencontre le poids des souvenirs et des témoignages personnels. Une soirée de poèmes, lus admirablement par E. Humeau et Jean-Pierre Colle, suivis d'autres poèmes, chantés par Nougaro et Catherine Sauvage, présents par le disque, résuma éloquemment tout ce qui avait pu se dire. Audiberti, passionné et passionnant, nous a tous investis. Souhaitons que sa consécration donne lieu à la réédition de ses œuvres, dont la plupart sont maintenant introuvables en librairie.

MADELEINE HAGE et ROSELYNE KOMOZINSKY.

(1) Les communications et débats seront publiés par Christian Bourgois dans sa collection « 10/18 ».

AU-DELA DU ROMAN

LES écrivains les plus connus, c'est, à quelques exceptions près, hors du roman qu'on les rencontre.

André Malraux poursuit avec « l'Intemporel » sa méditation sur l'art, commencée avec « l'Irréel », et réfléchit, dans un autre volume moins somptueux, sur « l'Homme précaire et la littérature » (Gallimard).

Henri Guillemin scrute l'univers religieux de Bernanos (Gallimard, « Voies ouvertes ») ; Jean Sulivan, avec « Matinales » (Gallimard, « Voies ouvertes »), donne une suite à « Je veux battre le tambour ».

Pierre Gascar (« Dans la forêt humaine », Laffont) fait le tour de ses idées ; Henri Troyat raconte sa vie à Maurice Chavardès dans la collection de C l a u d e Glaymann (Stock) ; Jacques Perret (Gallimard). Suzanne Lilar (« Une enfance gantoise », Grasset) en sent aux « Mémoires » ; René-Victor Pilhes, Maurice Clavel, ont chacun des « Idées fixes » (Julliard).

On retrouve André Pieyre de Mandiargues dans un recueil de nouvelles (« Sous la lame », Gallimard, « Le Chemin »), Michel Butor aux prises avec ses rêves (« Matière de Rêve II », Gallimard, « Le Chemin »), J.-M. G. Le Clézio dans une adaptation de textes sacrés mayas, « les Prophéties de Chilam Balam » (Gallimard, « Le Chemin »).

Monique Wittig, l'auteur des « Guérillères », égrène alphabétiquement ses notations poétiques et mythologiques dans un « Brouillon pour un dictionnaire des amantes » (Grasset) ; Robert Sabatier ne se contente plus d'écrire l'« Histoire de la poésie française », il l'augmente d'un long poème dédié à « Icare » (Albin Michel). Même vaste construction poétique chez Hubert Juin : les « Guerriers du Chalco » lui ont été inspirés par un épisode de « Paradiso », la grande œuvre de l'écrivain cubain Lezama Lima, décédé en août dernier.

LA PENSEE UNIVERSELLE
NOUVEL EDITEUR
PARIS RIVE GAUCHE
RECHERCHE D'URGENCE POUR CRÉATION ET LANCEMENT DE
NOUVELLES COLLECTIONS
MANUSCRITS INÉDITS DE ROMANS, POÉSIE, ESSAIS, THÉATRE. LES OUVRAGES RETENUS FERONT L'OBJET D'UN LANCEMENT PAR PRESSE RADIO ET TÉLÉVISION. CONDITIONS D'ÉDITION FIXÉES PAR CONTRAT. NOTRE CONTRAT HABITUEL EST DÉFINI PAR L'ARTICLE 49 DE LA LOI DU 11 MARS 1957 SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.
ADRESSER MANUSCRITS ET C.V. A M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
LA PENSÉE UNIVERSELLE
3 bis QUAI AUX FLEURS 75004 PARIS
TÉL. 325.85.44

CORRESPONDANCE

A PROPOS DU « GRAND CAPITAINE »

Le compte rendu fait par Dominique Desanti du livre de Jacques-Francis R o l l a n d, le Grand Capitaine *(Grasset), publié dans « le Monde des livres » du 18 juin, nous a valu de M. René Dutel, à Paris, la lettre suivante :*

Si *le Grand Capitaine* est effectivement, comme l'annonce le sous-titre du livre, « une aventure inconnue » du grand public, son objet, l'affaire Voulet, n'a pas, tel un secret honteux, « *dormi pendant trois quarts de siècle dans les archives militaires* », contrairement à ce que dit Dominique Desanti, qui croit ainsi dévoiler « *une face cachée de l'épopée coloniale* », et en déduit un peu hâtivement, me semble-t-il : « *Que reste-t-il* (de celle-ci) *après ce western-là ?* »

Sans citer les livres d'histoire parus depuis vingt ans ni de récents travaux universitaires que l'auteur lui-même semble ignorer, trois ouvrages, écrits par des acteurs directs ou proches de ce « western africain », a v a i e n t déjà restitué « *cette vérité qui détonne* » et qui détruirait, selon Dominique Desanti, le « mythe » de « *n o s valeureux officiers apportant la civilisation* » :

— Mme Klobb (veuve du colonel tué sur ordre de Voulet), *Un drame colonial. A la recherche de Voulet* (Arago, 1931) ;

— Joalland : *le Drame de Dankori* (Arago, 1930) ;

— Meynier : *Mission Joalland-Meynier* (Ed. de l'Empire français, 1947).

Ces deux officiers, on le sait, conduisirent jusqu'au Tchad, sous cette nouvelle appellation, la mission Afrique centrale, via Zinder, où quelques années auparavant le capitaine Cazemajoux et l'interprète Olive avaient été assassinés, bien que non atteints de « soudanite » sanguinaire comme le furent les capitaines Voulet et Chanoine.

DES LIEUX, DES ŒUVRES

Chez le Jean-Jacques Rousseau période bleue

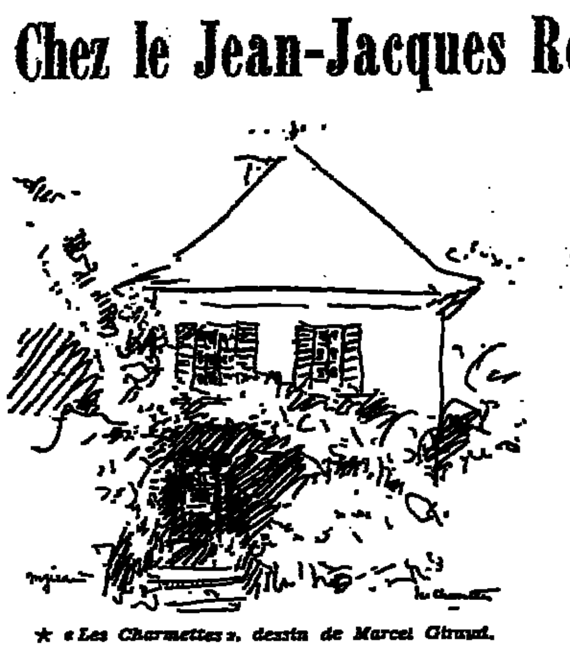

★ « Les Charmettes », dessin de Marcel Giraud.

IL n'est pas nécessaire d'être imprégné des *Confessions* pour éprouver à la vue des Charmettes l'envie de s'y fixer, pour partager l'émotion de Jean-Jacques Rousseau et de Mme de Warens en découvrant la maison rêvée à une demi-lieue de Chambéry et, sans forcément inonder sa compagne de *larmes d'attendrissement et de joie*, pour s'écrier : « *Ce séjour est celui du bonheur.* » C'est toujours vrai.

Le ruisseau est sur la gauche. La route, étroite, est goudronnée et fort bien entretenue. Elle est bordée d'une petite balustrade. Voilà les seuls détails qu'on ne saurait évidemment trouver dans les *Confessions*. A mesure que les virages se succèdent, le paysage se déroule peu à peu derrière le promeneur. C'est la ville de Chambéry qui s'est étendue et enlaidie de ce côté, sous la garde du colossal rocher du Nivolet. Enfin la maison, la plus belle et la plus simple des maisons belles et simples visitées par le couple en quête d'un refuge, se dresse en face d'un terre-plein qui sert de parc aux automobiles. Un raidillon y conduit. Encore un petit replat et c'est la maison. Un corps de bâtiment vaste et unique couvert d'un immense toit d'ardoise en forte pente. Il a été refait, le toit. Il le fallait. Il menaçait ruine. Seule restauration d'une bâtisse sans âge, où on n'a voulu installer ni gaz ni électricité, solide, née comme ses congénères savoyardes des exigences d'un climat et d'un relief plutôt que d'une mode et qui, par son manque total de prétention, a, à défaut de style, de la classe.

Une ferme y est attenante, telle qu'elle existait en 1736. Elle est toujours habitée. Des enfants se poursuivent dans la cour. Une glycine contemporaine de Jean-Jacques ceinture la muraille. Derrière la colline, un pré pentu, des osiers. Plus loin, une ferme défigurée, transformée — pour quels péchés ? — en résidence bourgeoise, se trouve près de l'ancien chemin. La première fois que Jean-Jacques le gravit, escortant son amie en chaise à porteurs, la baronne eut pitié des pauvres bougres — « *elle était assez pesante* », reconnaît Jean-Jacques — et termina le reste du trajet à pied (c'était à la descente...) en disant : « *Voilà de la pervenche encore en fleur.* »

Sur une plaque fendue dans toute sa largeur, scellée au-dessus de la porte, se lisent ces vers attribués à Mme d'Epinay :

Réduit par Jean-Jacque habité
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et sa folie.
A la gloire, à la vérité
Il osa consacrer sa vie
Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même ou par l'envie.

La plaque, Hérault de Séchelles la fit apposer en 1793.

Rendre la vie aux fantômes

Dès l'entrée on change de siècle. Dans le spacieux vestibule d'où, sous un arc en plein cintre, un escalier s'élance vers les étages, le moins conformiste des guides — si on a l'heur de tomber sur cet intérimaire, en période de vacances — vous arrête :

« *Vous êtes pressés ? Non ? Alors nous allongerons la visite.* »

Il se prépare, avec une verve irrévérencieuse, une mémoire étourdissante, à rendre la vie aux fantômes qui n'ont cessé de hanter ces murs. Des murs toujours vêtus de leurs papiers peints originels.

« *Ne les touchez pas. Sinon les gens des Beaux-Arts seront obligés de venir faire des raccords.* »

De même les planchers, terriblement usés, sont ceux qu'ont foulés les bottes de Monsieur, les escarpins de Madame. Les visiteurs n'y sont admis qu'en groupes réduits pour ne pas passer au travers. C'est l'aura émanant de ces murs, ces planchers, ces plafonds aux poutres apparentes, qui attire une foule toujours renouvelée en des lieux qui n'ont rien à apprendre aux érudits, mais tout aux fidèles qui viennent ici, littéralement, en pèlerinage. La magie du verbe n'explique pas, seule, cette canonisation. Cette communion.

Il y a les touristes bien sûr, attirés par les dépliants du syndicat d'initiative. Est-ce pour mettre un terme aux âneries que pas mal d'entre eux éprouvaient le besoin de consigner pour la postérité qu'on ne met plus à leur disposition ce solide registre relié en toile noire que j'avais jadis feuilleté ? Le regretté sculpteur Mars-Vallet veillait alors sur les ombres qui lui étaient chères. On relevait dans ces pages, à côté des phrases émues des âmes sensibles, telle celle qui signalait : « *Une amie des bois et des oiseaux* », des jugements aussi sommaires que définitifs, moins sur le Rousseau émancipateur des instincts naturels, éducateur, libérateur, que sur le révolutionnaire satanique dénoncé par l'enseignement clérical. « *O Rousseau, comme je t'aimerais si tu n'avais fait tant mal !* »

Laissons Rousseau. C'est Jean-Jacques qu'on recherche ici. Le Jean-Jacques tout entier de la première partie des *Confessions*, avec ses six ans de félicité.

Alors les Charmettes ne suffisent plus. Elles ne sont q u ' u n aboutissement. L'aboutissement du Rousseau période bleue, dira le guide. Bleue comme les pervenches, comme les yeux de Mme de Warens.

Il faut prendre l'idylle à ses débuts, qu'une gravure rappelle à dessein : la première rencontre, à Annecy, ce dimanche de Pâques fleuries 1728, d'un galopin de dix-sept ans fuyant Genève et un patron brutal et d'une jeune femme de plus de dix ans son aînée, fraîche, courte, boulotte. « *Que ne puis-je entourer d' u n balustre d'or cette heureuse place !* » Le balustre d'or, ou doré, existe maintenant autour d'une fontaine et du buste du philosophe, dans la cour de l'ancien évêché d'Annecy.

Le pèlerinage d e v r a i t donc commencer en Haute-Savoie, se poursuivre même près de Thônes, au hameau de Glatigny, où, juché sur un cerisier, Jean-Jacques lançait des cerises dans le corsage de deux jolies filles, puis : Turin, où le vagabond dut abjurer le calvinisme. Enfin, après maintes péripéties à Chambéry, dans cette horrible maison — elle l'est toujours — déjà « *vieille et mal bâtie* » au fond de l'allée Dayres « *bienfaiteur de la ville* » où Mme de Warens, qui continua à y prendre ses quartiers d'hiver, déniaisa le garçon. Il avait été long à décider. Jean-Jacques obéit à contrecœur à celle qu'il appelait et persista à appeler *maman*. « *J'étais comme si j'avais commis un inceste.* »

Pas besoin de glose freudienne pour disséquer le cœur de Jean-Jacques. Nul n'a, même de nos jours, pratiqué avec plus de lucidité l'auto-analyse. Il faut creuser plus profond et déceler en lui « *une âme de femme dans un organisme de mâle* » (Edmond Gilliard). Il fut « *en amour un mâle déçu et une femme insatisfaite* ». Et chercher là les motivations de son œuvre à venir. Mais n'anticipons pas. Aux Charmettes, Rousseau n'est pas — ne songe pas, sinon à la fin de son séjour, à être — un écrivain. Il touche à tout, se gave de lectures hétéroclites, enseigne le peu de musique qu'il sait à ses « écolières », jardine, guette l'ouverture des contrevents verts de sa belle amie qui fait la grasse matinée.

Et notre guide, qui ne saurait esquiver ce qui, en ce lieu, fut au cœur du problème, ne croit pas, lui, au « *tempérament froid* » attribué par Jean-Jacques à *maman*. « *J'ose même ajouter*, écrit-il, *qu'elle n'avait connu qu'un vrai plaisir au monde, c'était d'en faire à ceux qu'elle aimait.* » Le cicerone se permet d'en douter. Et Claude Anet alors ! l'autre partenaire du ménage à trois (c'était avant les Charmettes) qui, de désespoir, avala du laudanum, fut sauvé par son rival, et mourut d'être allé cueillir du genépi. Le guide est sceptique.

« *Comme si on trouvait du genépi en hiver à plus de 1 500 mètres d'altitude...* »

« Maman » et « le petit »

Fermons la parenthèse. Suivons *maman* et *le petit* dans la salle à manger, au rez-de-chaussée. Ces meubles furent-ils les leurs ? Sûrement pas.

Les chaises et les fauteuils du salon, attenant à la salle à manger, portent une lyre au lieu d'un épi de blé dans le vide du dossier. Une épinette rappelle celle de Mme de Warens. Encore beaucoup de gravures et de portraits, dont un burin de *la Ronde villageoise*, de Téniers, en hommage sans doute au *Devin du village*, et le très expressif, et même cruel, Rousseau gravé par David Martin, d'après Allan Ramsay (1776). Deux fenêtres donnent sur le « jardin de curé », avec ses bordures de buis délimitant les carrés de légumes, tel que Jean-Jacques l'a cultivé.

Revenons sur nos pas. Traversons à nouveau la salle à manger, dont les faïences et les étains brillent dans la pénombre. Grimpons à l'étage supérieur. L'escalier s'arrête à un avant-palier, repart en tournant à droite et aboutit au palier où, dans un renfoncement, est aménagé un oratoire qui aurait été délogé par Mme de Warens de son emplacement primitif, au bas du raidillon (où subsiste une Vierge ancienne). C'est un autel de style jésuite, abondamment décoré et orné. Des filets d'or, des motifs fleuris de couleurs vives que le temps n'a pas ternis, s'entrecroisent sur un fond blanc crémeux. Au-dessus de l'autel, un tableau représente une Madone et son enfant.

La porte de la chambre de Mme de Warens s'ouvre sur la droite : la plus belle de toutes les chambres, avec ses trois fenêtres, et l'unique cheminée de la maison. On y a installé de fort jolis meubles. Une petite bibliothèque tente de reconstituer les lectures de Jean-Jacques. Le lit, fameux par le passage que lui consacre Aragon dans *le Traité du style*, est surmonté et abrité par un double rideau en forme de tente. On se recueille, puis on passe chez Monsieur. Que cette pièce est austère en regard de l'autre ! Le lit, étroit, et sa table de chevet sont repoussés dans une alcôve qu'un rideau peut fermer. Au-dessus de l'alcôve, on a casé une soupente où pouvait coucher un domestique. Partout, là comme ailleurs, des gravures, des portraits. Et la devise (future) de l'amant en titre : *Vitam impendere vero*.

L'amant en titre ? Son règne va bientôt finir. Le guide, qui ne fait grâce d'aucun détail antérieur ou postérieur aux Charmettes, s'étend sur cet épilogue : Jean-Jacques, entre autres pérégrinations, était allé à Montpellier rétablir une santé très compromise — et avait connu, chemin faisant, l'éblouissement d'une totale satisfaction amoureuse avec Mme de Larnage. A son retour, il trouve sa place prise par un fat intrigant et remuant, au nom imprononçable, qu'il troquera contre celui de M. de Courtille. Jean-Jacques eût pu continuer ses rapports avec la baronne, jouer à son tour le rôle de Claude Anet. Elle lui proposait le partage. Il refusa. Une femme ne pardonne guère ce genre d'héroïsme.

Allons faire un tour au jardin, imaginer la guinguette, la charmille, la tonnelle-cabinet de travail. C'est facile. D'autres arbres ont poussé, qui dispensent la même ombre. On cherche Jean-Jacques et *maman*. On les sent si près... Peut-être sont-ils sortis pour quelque randonnée. Pas pour longtemps. La maison est trop bien tenue pour être entièrement désertée, ne fût-ce qu'une semaine. Comme la grande horloge de l'entrée, le temps s'est arrêté.

Entre ces murs, sous ces arbres, Jean-Jacques est éternellement Jean-Jacques, en dépit des portraits qui dénoncent les futures métamorphoses. Il s'est contenté, il se contente d'être heureux.

JEAN-MARIE DUNOYER.

هكذا من الأصل

LA BANDE DESSINÉE

par Jacques GOIMARD

Au comble de l'impalpable

★ **VAUGHN BODE.** Futuropolis (130, rue du Théâtre, 75015 Paris), 46 p., 30× 40, 35 F.
★ **JEFF JONES.** Futuropolis, 46 p., 30×40, 35 F.

L'UNDERGROUND est trop souvent identifié à une école politique. En réalité on y trouve de tout, à commencer par ce qui fut la base du mouvement hippie : mysticisme, amour et drogue. Plusieurs dessinateurs, qui sont moins des marginaux que des solitaires, ont rejoint l'underground et ses magazines parce qu'ils pouvaient s'y exprimer ou plutôt s'y chercher en toute liberté.

★ *Jones et ses états d'âme*

Jones et Bodé sont de ceux-là. Leurs histoires ne durent jamais plus d'une planche et cultivent cette insignifiance raffinée que la B.D. a récemment empruntée à une certaine littérature d'avant-garde. Des lézards, des papillons, des fleurs, des femmes, du merveilleux, un zeste de science-fiction : telles sont les composantes de cet univers déconcertant où l'imprévu éclate à chaque page, où l'humour ne fait même pas sourire, où tout est grâce et rêve. Le format géant fournit à ces images précieuses un cadre digne d'elles.

A travers les revues

★ Le Petit Prince *revu et corrigé par Gotlib*

L'ÉVOLUTION notée dans notre présentation de la B.D. (1) est à peu près arrivée à son terme et tous les dessinateurs français de talent publient maintenant une bonne part de leur œuvre dans de petites revues (trimestrielles, parfois mensuelles) dont ils sont eux-mêmes les éditeurs. Les meilleures bandes sont ensuite reprises en album, mais le meilleur moyen de suivre le développement du genre, de voir les idées naître et se répondre, c'est encore de lire les revues.

« Hara-Kiri » (2) lança le mouvement dès 1960. On y trouve un peu de tout, mais les récits en images (Reiser, Cabu, Wolinski, Copi, dans le numéro de juin) y restent les plus délirants et surtout les plus incisifs. Cependant la publication du groupe spécialisée dans la B. D., c'est « Charlie » : beaucoup de bandes anciennes (choisies d'ailleurs avec un goût très sûr), mais la part de l'expérimentation se développe avec Schwarck, Touïs et Hugot, qui sont, chacun à leur manière, des maîtres persifleurs.

Après « Hara-Kiri », la revue la plus connue reste « l'Echo des savanes » (3). A l'issue d'une histoire aussi brève que complexe, Mandryka, spécialiste de l'humour cérébral bourré d'allusions psychanalytiques (« le Retour du refoulé »), est resté seul maître à bord, mais il s'est adjoint de nouveaux talents comme Pétillon et Barbe et a ouvert ses colonnes à l'équipe d' « Actuel », restée sans tribune après la disparition de cette revue. Du coup « l'Echo » est devenu mensuel, et la partie rédactionnelle s'est beaucoup développée.

Les autres sont trimestriels. « Fluide glacial » (4) est avant tout la revue de Gotlib qui vient encore de commettre un chef-d'œuvre dans le dernier numéro avec « le Petit Prince » (version très améliorée du conte de Saint-Exupéry), mais la famille s'est agrandie par l'arrivée d'une brochette de célébrités : Masse, Fred Reiser, Moebius, Mézières. « Métal hurlant » (5), spécialisé dans la science-fiction, reste dominé par Moebius et Druillet mais les voici rejoints par Mézières — autre vedette du genre — et encore par Masse dont la productivité actuelle bat tous les records et qui symboliserait à lui seul, si besoin était, l'explosion de la bande dessinée.

Enfin, « Tousse-Bourrin » réunit une équipe moins connue (sauf Loro) mais qui a des choses à dire, et dont le talent graphique éclate presque à chaque page.

(1) Voir *le Monde* du 1er novembre 1974.
(2) Ed. du Square (10, rue des Trois-Portes, 75005 Paris).
(3) 17, rue d'Odessa, 75 014 Paris.
(4) Ed. Audie (1, rue Claude-Matrat, 92130 Issy-les-Moulineaux).
(5) Les humanoïdes associés (41, rue de Lancry, 75010 Paris).

Voyage au-delà du rétro

★ **ADELE ET LA BETE** et **LE DEMON DE LA TOUR EIFFEL**, de Jacques Tardi. Casterman, *48 pages, 15 F le volume.*

CHAQUE génération a son rétro ; le mythe des années 30, où certains d'entre nous se complaisent, a été précédé d'un mythe de la Belle Epoque, où se complaisaient leurs grands-parents. Le passé ne se décante que lorsque ceux qui l'ont vécu sont morts jusqu'au dernier, emportant dans la tombe cet attachement névrotique à l'enfance hors duquel bien des mirages s'évanouissent sans laisser de traces. Les produits culturels qui résistent à cette épreuve sont évidemment les plus intéressants.

Que reste-t-il des années 1900, maintenant qu'un rétro a chassé l'autre ? Sûrement pas Lorrain, ni Huysmans, ni tous ces décadents que des éditeurs ingénieux ressortent quand ils sont tombés dans le domaine public. Ils méritent, certes, d'être relus, comme les musées méritent d'être visités ; mais nul n'écrira plus jamais comme eux. Alors que le roman-feuilleton, dont toute l'« élite » littéraire applaudit naguère la chute avec tant de vindicte satisfaite, est en train de renaître de ses cendres, et n'aura bientôt plus une ride.

L'opération a été suscitée, conduite, nourrie par les dessinateurs. Beaucoup d'entre eux ont puisé le goût du récit dans les romans-feuilletons, et le goût du dessin dans les gravures qui les accompagnaient ; même leur humour, auquel dans l'ensemble ils tiennent plus qu'à n'importe quoi au monde, remonte à Gaston Leroux et à Alphonse Allais. Voilà pourquoi, peut-être, les hommages à la Belle Epoque sont si fréquents dans la nouvelle bande dessinée française.

C'est Lob, sans doute, qui, avec l'active complicité de Pichard, a mis la formule au point dans *Blanche Epiphanie* (1), puis dans *Ténébrax* (2) ; Fred qui, le premier, a introduit dans ses dessins des extraits de gravures anciennes, donnant au vieux système du collage la signification nouvelle d'un *flash-back* graphique. Des albums entiers sont conçus comme des hommages aux grands anciens, voire comme des *remakes* finement pastichés : ainsi *Mystérieuse, matin, midi et soir* (3), de Forest, subtile transposition d'un chef-d'œuvre de Jules Verne.

★ *Un cauchemar de Tardi*

Mais le dessinateur qui doit le plus aux années 1900, c'est Tardi. Sa carrière fulgurante (il a tout juste trente ans) ne compte guère que des chefs-d'œuvre : *Adieu Brindavoine* (4), c'est un roman d'aventures délirant à la Tallandier ou à la Perenczi en même temps qu'un hommage à l'art nouveau ; *le Démon des glaces* (5) réinvente à la fois le récit vernien et la technique de la gravure ; *la Véritable Histoire du soldat inconnu !* (6) va encore plus loin dans le sens du rococo délirant, tout en abordant l'érotisme, l'onirisme et la contestation politique : c'est l'œuvre la plus libérée et la plus achevée.

Les Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec, dont les deux premiers volumes viennent de paraître, n'expriment peut-être pas tout à fait autant de leur auteur, mais sa vocation pour la parodie y trouve un terrain idéal. Il s'agit cette fois de partir à la recherche du temps perdu du roman-feuilleton. Un scénario mi-policier, mi-fantastique, où surabondent les coïncidences et les coups de théâtre, permet à l'auteur — qui jusqu'ici travaillait prioritairement son graphisme — de poser à sa façon les problèmes du récit. Et quel récit ! Jamais sans doute on n'a raconté une histoire aussi compliquée que dans ces quatre-vingt-seize pages. Les ballons envahissent l'image, les explications occupent le terrain, la rhétorique événementielle dévore l'action proprement dite. C'est une gageure, mais poussée si loin qu'elle devient un exploit. La France de 1910, revue et corrigée par Tardi, est un pays où tout est possible.

(1), (2) et (3) SERG (40, rue Marceau, 94200 Ivry).
(4) et (5) Dargaud.
(6) Futuropolis (130, rue du Théâtre, 75015 Paris).

Les bénédictins de la B.D.

★ **LA BANDE DESSINEE**, de Michel Pierre. Larousse, 160 pages. 6 F.
★ **PANORAMA DE LA BANDE DESSINEE**, de Jacques Sadoul. J'ai lu, *224 pages, 7,50 F.*
★ **COLLECTION « GRAFFITI »**, dirigée par Marjorie Alessandrini. Albin Michel, 96 à 128 pages. 29 F.
★ **LA BANDE DESSINEE ET SON DISCOURS.** « Communications » n° 24. Seuil, 256 pages. 35 F.

NAGUÈRE, les travaux sérieux sur la bande dessinée se comptaient sur les doigts d'une main : citons *Pour un neuvième art*, de Francis Lacassin (« 10/18 ») et *Bande dessinée et figuration narrative*, de Pierre Couperie (Musée des arts décoratifs). Mais le premier est introuvable et le deuxième se fait rare. Fort heureusement, la relève est assurée sur tous les plans.

Sur le plan de l'enseignement, il faut citer le petit livre de Michel Pierre, paru dans une collection destinée aux lycées et collèges, et inhabituellement bon pour ce genre d'ouvrages : le tour des questions bien fait, une faible dose d'erreurs, une problématique qui ne cède pas à la facilité (et notamment à la sémiologie, qui n'a jamais été plus dans le vent au lycée que depuis qu'elle est démodée à l'université).

Sur le plan de la vulgarisation, le nouveau livre de Jacques Sadoul, intitulé *Panorama de la bande dessinée*, a des chances de devenir rapidement un classique. L'information a été minutieusement vérifiée, la présentation est éminemment pratique : deux cents bandes dessinées, choisies parmi les plus importantes, sont représentées chacune par une notice et une illustration. Un index facilite le repérage. Seul problème : beaucoup de ces bandes sont aujourd'hui inaccessibles, et seuls les collectionneurs (comme Sadoul) peuvent les compulser à loisir.

Sur le plan de la recherche historique, un bon travail est fait dans la collection « Graffiti » (Albin Michel). La bande dessinée mène désormais une politique des auteurs, comme le cinéma aux temps héroïques des *Cahiers*, et la plupart des volumes sont consacrés à des dessinateurs : Crumb, Gotlib, Reiser, maintenant Fred (par Bernard Toussaint) et Giraud, ou plutôt *Mister Moebius et Docteur Gir* (par Numa Sadoul). C'est dans l'ensemble du travail sérieux, avec interviews, bibliographies, documents, études, etc. Mais la série est largement dominée par le *Comics U.S.A.* de Marc Duveau, qui aborde le problème par l'étude des genres et des firmes.

Sur le plan de la recherche théorique, on ne peut qu'être impressionné par l'activité de Pierre Fresnault-Deruelle, qui visiblement voudrait être à la sémiologie de la bande dessinée ce que Christian Metz est parvenu à être à la sémiologie du cinéma. Après sa *Bande dessinée : essai d'analyse sémiotique* (1), le voici qui dirige un numéro spécial de *Communications* où une équipe de jeunes chercheurs s'efforce de fonder une science des bandes dessinées (2). Cette livraison n'est pas tout à fait au niveau habituel de la revue, d'ailleurs très élevé. Ce qui nous gêne, ce ne sont pas tant les imperfections (il y en a toujours) que le sentiment d'avoir affaire à des épigones plus pressés d'appliquer à la bande dessinée les recettes trouvées par d'autres (Barthes, Metz, Todorov, etc.) que d'inventer un discours s'appliquant spécifiquement à ce moyen d'expression si clairement particulier. Reste que des problèmes fondamentaux sont enfin abordés : rapports de l'espace et du temps (ou, si l'on veut, du dessin et de l'écriture) dans la lecture des bandes dessinées, idéographie et bandes dessinées, fétichisme et bandes dessinées. Toutes ces recherches sont à suivre.

★ *Extrait de Métal hurlant, n° 1*

(1) Hachette.
(2) Fresnault-Deruelle propose de l'appeler *stripologie*, dans un effort évident pour rivaliser en laideur avec la trop célèbre *filmologie*. D'autres, plus pédants encore, ont proposé *phylactériologie*. Pour notre part, nous aimerions assez *comicologie*, *fumettique* ou même, pourquoi pas, *graphographie*.

Images du futur

LA bande dessinée de science-fiction ne date pas d'hier, mais elle est en train de prendre un tournant décisif, beaucoup plus important que ne fut en son temps la *Barbarella* de Jean-Claude Forest.

Le même Forest a aussi conçu ces *Naufragés du temps*, dessinés par Paul Gillon (1), qui viennent seulement d'être recueillis en album mais ont paru dans la presse il y a fort longtemps. Les deux premiers volumes forment un *space opera* classiquement conçu et classiquement réalisé, où quelques nus, qui aujourd'hui paraissent bien chastes (comme le temps passe !), ne parviennent pas à dissimuler le romantisme de l'histoire d'amour. Les auteurs ont fait beaucoup plus échevelé depuis, comme en témoigne le troisième volume, d'exécution récente, où la couleur, enfin utilisée, ajoute beaucoup à la qualité du dessin.

Mais le dessinateur le plus caractéristique de la métamorphose du genre est peut-être Jean Giraud, que plusieurs publications viennent de mettre en pleine lumière. Il faut lire à tout prix l'album signé — et intitulé — *Gir* (2), qui réunit ses meilleures illustrations de science-fiction.

Les qualités de Giraud — l'excellence du dessin, le foisonnement des idées, la variété des registres — se manifestent de façon moins exemplaire, mais encore probante, dans *le Bandard fou* (3), signé du pseudonyme de Moebius. Ici la page de gauche et la page de droite racontent deux histoires différentes. La première, muette, est la meilleure ; dans la seconde, tournée vers la dérision et la bouffonnerie, l'humour graphique est plus convaincant que l'humour textuel. C'est dire que Giraud reste avant tout un illustrateur, et, plus précisément, un illustrateur de phantasmes.

Il lui restait à prendre une pleine conscience de cette vocation. C'est chose faite avec *Arzach* (4), la première bande dessinée sans scénario — c'est du moins l'auteur qui le dit — et, surtout, la première qui relève manifestement de l'art expérimental. Cette fois encore l'histoire est muette, mais sa complexité, son étrangeté, la rendaient beaucoup plus difficile à contrôler, et il fallait un artiste bien sûr de ses moyens pour relever pareil défi.

(1) Trois volumes. Hachette.
(2) Futuropolis (130, rue du Théâtre, 75015 Paris).
(3) et (4) Les humanoïdes associés (41, rue de Lancry, 75010 Paris).

(Publicité)

MARIO DE SOUZA CLINGTON
(*ARY KEMTIOW ZIRKA*)
Préface du professeur CHEIKH ANTA DIOP

ANGOLA LIBRE

« Le sort de l'Afrique africaine se joue aujourd'hui en Angola »

GALLIMARD
Illustration de H. COGOLLO

si vous aimez LES LIVRES
si vous ne savez plus... où les mettre...
Pour vous installer ULTRA-RAPIDEMENT
à des prix IMBATTABLES
MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
Catalogue illustré gratuit.
150 modèles tous formats, superposables, juxtaposables, des Fonctionnels, des Contemporains, des Styles, du sur mesure
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
75014 PARIS - 61, rue Froidevaux - Tél. 633.73.33
Ouvert tous les jours, même le Dimanche de 11 h à 13 h. Répondeur automatique 24 h sur 24 h.

CONCORDE PATHÉ - LA ROYALE - GAUMONT THÉATRE - GAUMONT SUD - CAMBRONNE
MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT GAMBETTA - CLICHY PATHÉ - QUINTETTE
THIAIS Belle Epine - ORSAY U Ha 2 - ASNIÈRES Tricycle - CHAMPIGNY Multiciné Pathé
ENGHIEN Français - SARCELLES Flanades - PARLY-2 Studio - EVRY Gaumont

ARIEL à Rueil

BALZAC ÉLYSÉES (sous-titres anglais)
CAPRI GRANDS BOULEVARDS

SPERMULA

Anges buveuses de sperme... "SPERMULA" est un hymne d'amour à la femme.
J.-L. BORY/NOUVEL OBSERVATEUR

La beauté des filles choisies a permis de faire de l'érotisme ne descendant jamais jusqu'à la pornographie...
R. CHAZAL/FRANCE-SOIR

INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

UGC MARBEUF - OMNIA - VENDOME - JEAN-RENOIR - NORD CINEMA - UGC ODEON - STUDIO RASPAIL - CYRANO Versailles - FLOREAL Sartrouville

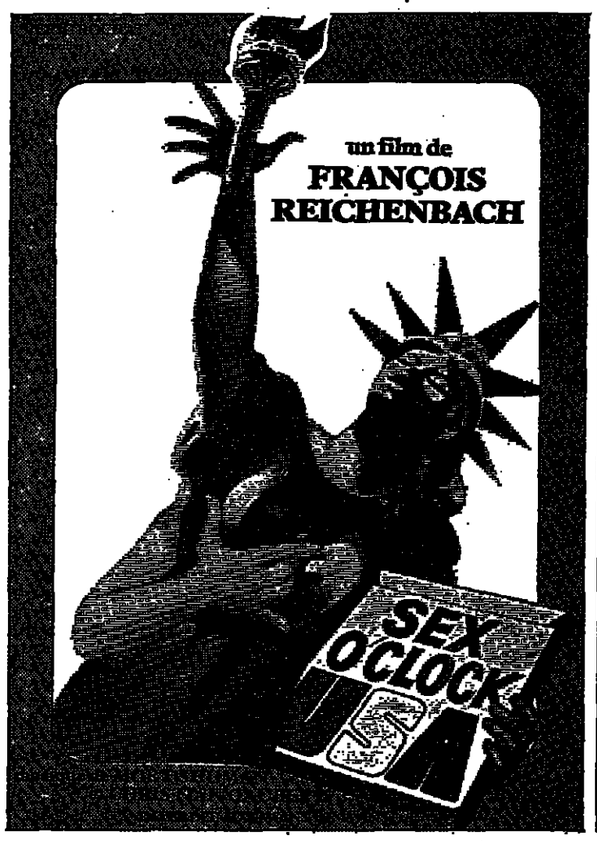

PUBLICIS ELYSEES - U.G.C. - ERMITAGE - PARAMOUNT OPERA - PUBLICIS ST-GERMAIN MIRAMAR - MAX-LINDER - PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT MAILLOT - STUDIO JEAN-COCTEAU - LES 3 MURAT - LES 3 SECRETAN - LIBERTE - PUBLICIS DEFENSE ARTEL Rosny - C 2 L Versailles - VELIZY 2 - ARTEL Nogent - ALPHA Argenteuil - DAME-BLANCHE Garges-lès-Gonesse - ARIEL Rueil - CARREFOUR Pantin - PARAMOUNT La Varenne - ELYSEES 2 La Celle-Saint-Cloud - BUXY Boussy-Saint-Antoine - BOBIGNY 2 Bobigny - P.B. Cergy-Pontoise - UGC Poissy - MEAUX Meaux - DOMINO Mantes

Le GRAND ÉVÉNEMENT de la RENTRÉE

St ANDRE DES ARTS
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE
Un film de Andrzej WAJDA
horaires: 326.48.18

LE RECORD DES RECORDS
2.100.000 Spectateurs

TRIOMPHE
CAPRI Grand Boulevard

SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Monsieur chasse.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Hôtel de Sens, 21 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 22 h. 30 : le Lai de Barnbbas.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : l'Amant arabe ; 22 h. 15 : le Voyage avec la drogue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : D'homme à homme.
Théâtre du Manitou, 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour.
Théâtre du Marais, 21 h. : Histoire d'amour.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Chamaille.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Croisière d'amours.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Mayflower.

Festival estival

Bateau-Musique, 18 h. 30 : Quintette Guy Touvron.
Palais-Royal, 21 h. : Paristory.
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Louis Robillard, orgue (Bach, Messiaen, Ballif).
Musée de Cluny, 18 h. 30 : Alberto Ponce, guitare (Sor, de Falla, Turina, Pujol, Torroba, Carlevaro, Ruiz-Pipo, Ohana).
Théâtre Récamier, 20 h. 30 : Groupe de recherches musicales (P. Henry).

Les cafés-théâtres

Au Vrai Chic parisien, 21 h. : J.-P. Sèvres ; 22 h. 15 : Pendant les travaux, la fête continue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : les Jeannes ; 22 h. : les Concierges de l'espace ; 23 h. : B. Santef, A. Brice et H. Roger.
Café d'Edgar, salle I, 22 h. 15 : Magicomédie. — Salle II, 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : A nos chers disparus.
Cour des Miracles, 20 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet ; 22 h. : Zizanie Bretelle.
Le Fanal, 20 h. 30 : l'Orchestre ; 22 h. : Armistice au pont de Grenelle.
Petit Casino, 21 h. 30 : Tu descends la poubelle ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : T'as dépiu... Valy.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 26 août

Deux-Anes, 21 h. : Pierre-Jean Vaillard.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 30 : Paris Line.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Nu à l'ère 76.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire drôle.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Moulin-Rouge, 22 h. 30 : Follement.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Napoléon, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Hiroshima, mon amour, d'A. Resnais ; 20 h. 30 : les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi ; 22 h. 30 : Alexandre Newsky, de S. M. Eisenstein ; 0 h. 30 : Frontier Marshall, d'A. Dwan.

Les exclusivités

LES ACTES DE MARUSIA (Mex., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-35-40), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (783-67-42).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
C'EST ARRIVE ENTRE MIDI ET TROIS HEURES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Wepler, 18e (387-50-70).
COLERE FROIDE (A., v.f.) (*) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
COMME UN BOOMERANG (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (504-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (357-90-81), Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DEMAIN LES MOMES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (783-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DIABLE AU COEUR (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46) en soirée.
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Quintette, 5e (032-35-40).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
MUHAMMAD ALI (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
NEA (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ON L'APPELAIT MILADY (Angl., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Noctambules, 5e (033-42-34) ; v.f. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
PIRATES ET GUERRIERS (Ch., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
SALO (It., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (705-12-15).
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr., v. angl.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. - Odéon, 6e (326-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio - Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Nord-Ciné, 10e (878-51-91).
SPERMULA (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Capri, 2e (508-11-69).
LA SPIRALE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
THE NANNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
MAR, J., S., D., Mar.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Publicis-Caumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Caumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Français, 9e (770-33-88).
DANCING-LADY (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Centre culturel du Marais, 4e (272 73-52).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) ; IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE LIMIER (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MA VACHE ET MOI (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). A 20 h. 30, perm. dimanche.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (032 08-40) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PONT (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (032-39-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55) (sauf mardi).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40 (sauf mardi).
LA SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). Haussmann, 9e (770-47-55).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LE VOYAGE DE GULLIVER (A., v.o.) U.G.C.-Odéon, 6e (326-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331 06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (522-25-02) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
ZIEGFELD FOLIES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Les festivals

VISCONTI (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 18 h. 45 : Violence et Passion ; 19 h. : les Damnés ; 21 h. 45 : Mort à Venise.
C. SAURA (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : la Cousine Angélique.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : la Fontaine d'Ardéthuse.
MELO-MOIS (v.o.), Artistic Voltaire, 11e (700-12-15), 12 h. : la Propriété interdite ; 15 h. : le Fleuve sauvage ; 18 h. 45 : la Croisée des Destins ; 18 h. 30 : la Fièvre dans le sang ; 20 h. 30 : A l'est d'Eden ; 22 h. 15 : le Bal des adieux.
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Bonnie and Clyde ; 14 h. 30 : Un après-midi de chien ; 16 h. : Jérémiah Johnson.
B. KEATON, Le Marais, 4e (278-47-86) : Steamboat Bill Junior.
F. ASTAIRE (v.o.), Studio Logos, 5e (380-24-31) : Top Hat.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Prends l'oseille et tire-toi.
CINEMA AMERICAIN (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : Luke la main froide.

Les films nouveaux

BUGSY MALONE, film américain d'Alan Parker, v. o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v. f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), France-Elysées, 8e (723-71-11).

COMPLOT DE FAMILLE, film américain d'Alfred Hitchcock, v. o. : Cluny-Ecoles, 5e (032-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828 - 20 - 64), Napoléon, 17e (380 - 41 - 46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE FEMME FIDELE, film français de Roger Vadim : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80), Ermitage, 8e (359-15-71), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max Linder, 9e (770 - 40 - 04)), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343 - 01 - 59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES DIX PETITS NEGRES, film français de Peter Collinson : Studio Galande, 5e (033-72-71), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

MARIE POUPEE, film français de Joël Séria : Capri, 2e (508-11-69), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

COURS VITE AVANT QUE JE T'ATTRAPE, film français de Robert Pouret : Bout'Mich, 5e (033-48-29), Omnia, 2e (231-39-36), George-V, 8e (225-41-46), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47 - 94), Secrétan, 19e (206-71-33).

GREELEY, film américain de William Girdler (*) v. o. : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75).

Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Gaité, 13e (326-92-34).
LE VOYEUR (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
WHITE ZOMBIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42). V., L.

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Bonaparte, 5e (326-12-12) ; Haussmann, 9e (770 47-55).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; WALT DISNEY (v.f.), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), La Royale, 8e (265-82-66), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e, (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RETROSPECTIVE M. LITTIN (v.o.), 14-Juillet, 11e (357-90-81), en alternance : la Terre promise, le Chacal de Nahueltoro.
FILMS INEDITS, INCONNUS, RARES (v. o.), Le Clef, 5e (337-90-90), Carte blanche à libération : l'Enfant poète ; Printemps au Vietnam.

SEUL A PARIS
SAINT-GERMAIN HUCHETTE V.O.

Paul Mazursky se souvient du "Village" à New York dans les années 50. C'était la poésie, les bars, et la grande aventure.

PAUL MAZURSKY'S
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

COMPLOT DE FAMILLE, d'Alfred Hitchcock

Lorsqu'on lit *le Cas Rainbird*, de Victor Canning, on se dit : il y a là un sujet parfait pour un film d'Hitchcock. L'imposture d'une voyante sans pouvoirs, la lutte du bien et du mal, la vengeance diaboliquement exercée sur une vieille femme puritaine par le fils d'un étrange hors-la-loi, cela s'accorde bien avec sa thématique personnelle.

Hitchcock a bien tourné l'adaptation (par Ernest Lehman) du *Cas Rainbird*, mais il n'a *rien* retenu de ce qui paraissait purement hitchcockien dans le roman. Il n'en a gardé, en fait, qu'une situation à partir de laquelle il a réalisé un suspense où l'humour affleure presque constamment.

Coïncidence et invraisemblances

D'un côté, Blanche (Barbara Harris), la fausse voyante, et son amant George (Bruce Dern), chauffeur de taxi. Ils recherchent ensemble le neveu d'une vieille dame, Julia Rainbird, cliente de Blanche et pressée, avant sa mort, de réparer une injustice. Quarante ans plus tôt, ce neveu a été écarté de la famille pour naissance illégitime.

De l'autre, Fran (Karen Black) et Arthur Adamson (William Devane), qui mettent la police sur les dents. Le couple exécute des enlèvements de personnalités, dont les rançons se paient toujours en diamants. Or, bien sûr, Adamson est le neveu inconnu de Julia Rainbird.

Autant le roman de Victor Canning était construit sur une mécanique rigoureuse où la fatalité jouait son rôle, autant le film d'Hitchcock avance par coïncidences et invraisemblances. Hitchcock semble se soucier assez peu de l'intrigue. Il préfère s'attarder sur les scènes où Blanche et George se révèlent dans l'intimité. Il préfère transformer le « génie du mal » en collectionneur de diamants qui pratique le kidnapping par dandysme. Le suspense fonctionne sur le rapprochement progressif des enquêteurs, Blanche et George, et de l'héritier recherché qui, averti des recherches mais ignorant ce qu'on lui veut réellement, se croit traqué par la police. Hitchcock s'amuse. Il nous mène en bateau avec ses enlèvements (dont celui d'un évêque pendant une messe), ses plongées dans le passé, sa tombe truquée dans un cimetière de campagne, sa voiture sabotée sur une route en lacets. Et le clin d'œil final, que Barbara Harris adresse au public, c'est bien celui du vieux maître qui n'a pas réalisé un film sérieux.

A soixante-seize ans, Hitchcock n'a pas eu envie de se fatiguer. Il a bâclé l'exposition puis a montré, ensuite, qu'il était toujours capable de trouvailles de mise en scène avec un mouvement d'appareil à la grue qui enveloppe tout le sujet du film : George, discutant avec Blanche dans son taxi, manque de heurter une femme en noir qui traversait devant la voiture ; la caméra suit cette femme (Fran) pour nous faire assister à la conclusion d'un kidnapping ; c'est superbe et sacrément futé. Mais, après cela, Hitchcock se contente, en jouant avec la technique, de citations de ses anciens films, et nous sommes invités à ne rien prendre au drame. Faire mieux, Hitchcock le pourrait, mais cela n'ajouterait plus rien, aujourd'hui, à sa réputation. Autant qu'il filme pour son propre plaisir.

Et pour le nôtre, car, tout en évoquant des titres prestigieux (*les Enchaînés, les Amants du Capricorne, Psychose, la Mort aux trousses ou les Oiseaux*), pour constater que *Complot de famille* n'est pas un chef-d'œuvre, on s'est laissé prendre à cette amusette.

› JACQUES SICLIER.

★ Elysées-Cinéma, Cluny-Ecoles, U.G.C.-Odéon (v. o.) ; Helder, Rex, Clichy-Pathé, Rotonde, Liberté, Magic-Convention, U.G.C.-Gobelins, Gaumont-Sud, Napoléon, Parly-2, Vélizy-2, Port-Nogent-Artel, Montreuil-Méliès, Villeneuve-Artel, Parlin-Carrefour, Saint-Germain-CZL, Enghien-Français, Sarcelles-Planades (v. f.).

« DANCING LADY »

Janie Barlow (Joan Crawford), victime du chômage, est figurante dans une boîte de strip-tease. Le millionnaire Tod Newton (Franchot Tone) s'éprend d'elle et l'aide à entrer dans la troupe du chorégraphe Paul Gallegher (Clark Gable) qui prépare une revue. Mais, sournoisement, Newton s'arrange pour que Janie renonce à son métier (pour l'épouser) au moment où Gallegher, épris d'elle sans le dire et convaincu de son talent, lui avait confié le rôle vedette. Au dernier moment, Janie découvre la vérité, reprend son rôle, mène la revue au triomphe et tombe dans les bras de Gallegher pour le baiser final.

Tourné en 1933, ce film de Robert Z. Leonard est sorti naguère sous le titre le Tourbillon de la danse. *C'est une de ces comédies M.G.M., comme Joan Crawford, toujours tenue de choisir entre deux jeunes premiers, en tourna beaucoup alors, dans des décors plus ou moins luxueux. Une discrète allusion à la crise économique ne sauve pas le scénario d'une convention très sophistiquée. Fred Astaire, jouant son propre rôle, faisait, ici, sa première apparition à l'écran. Il danse avec Joan Crawford, mais on ne le voit pas beaucoup. Les scènes de revue nous rappellent que Robert Z. Leonard avait le sens du spectacle baroque, et aussi que la M.G.M. cherchait à rivaliser avec la Warner et les inventions de Busby Berkeley. Mais c'est surtout à cause de Joan Crawford que ce film est intéressant.*

D'un stéréotype obligatoire, l'actrice fait un personnage vivant, complexe. Elle est costumée par Adrian (le couturier inspiré de la M.G.M. qui habillait Garbo) et ses toilettes sont devenues de superbes pièces d'époque, pour un musée de la mode 1930. Dans la simplicité affectée comme dans le style mondain, elles révèlent et rehaussent la ligne, l'élégance, la souplesse de Joan Crawford. Retrouver celle-ci, aujourd'hui, avec son « sex-appeal » très particulier, son visage mobile et charmeur, c'est retrouver, sans que le rétro s'en mêle, l'image historique d'une séduction.

J. S.

★ Action-Christine (v.o.).

Petites nouvelles

■ **La compagnie Renaud-Barrault, qui partira en tournée au Japon en mai 1977, accueille au Théâtre d'Orsay, du 6 au 10 septembre, à 20 h. 30, la troupe Nô des frères Hôshô-Kanze, sur quatre programmes différents.**

■ **Les épreuves du concours pour le recrutement de huit conservateurs de deuxième classe de France auront lieu à partir du 29 novembre 1976. Inscriptions et dossiers de candidatures à la Direction des musées de France (bureau du personnel) : palais du Louvre, pavillon Mollien, du 1er septembre au 29 octobre.**

■ **Le festival de musique celtique qui devait se dérouler les 4 et 5 septembre au château de La Perverchère, à une vingtaine de kilomètres de Nantes, a été annulé en raison des risques d'incendie dus à la sécheresse.**

Estivales

La cause romantique à Nohant

George Sand, cent ans après sa mort, est rendue présente dans l'endroit même où a eu lieu une partie de sa vie. La *Symphonie pour une femme fantastique* essaie en deux heures et demie de faire connaître et aimer cette grande dame du Berry.

Dans l'enceinte formée par les corps de ferme attenant à la demeure dix-huitième des Dudevant, sont dressés des tréteaux pouvant accueillir environ six cents personnes. Il est 9 heures, le spectacle ne commencera pas avant que la nuit ne soit tout à fait tombée. Cinq cents costumes pour une centaine de figurants sont pendus dans la grange, costumes taillés et cousus bénévolement par les gens du pays. Des jeunes femmes se font maquiller et coiffer, postiches, nattes, boucles et perruques à l'appui. Les hommes s'enveloppent dans des capes, des chemises à manches larges, des jabots façon nylon ; les cheveux sont longs, les visages pâles et anguleux : les héros romantiques sortent de l'immobilité des portraits de famille. Le noir se fait opaque, acteurs et figurants sont prêts à remonter le temps, les feuilles du grand chêne planté au milieu de la cour tremblent dans la fraîcheur du soir.

Une voix off introduit le personnage dans son époque : 1831. George Sand est présentée à Sainte-Beuve par Balzac au cours d'un bal où elle était venue avec Jules Sandeau. On y parle déjà de la « cause romantique ». Curieusement... et longuement la psychologie « sandienne » est évoquée à travers *Lélia*, ce roman sur une femme qui souffre de ne pas savoir aimer, une femme orgueilleuse auprès de qui les êtres se consument. Sténio, son amant désespéré meurt : elle s'écrie : *« Mes sens glacés ne pouvaient rien pour tes plaisirs ; Lélia que tu divinisais n'était que le ridicule simulacre d'une courtisane. »* C'est là une interprétation que propose Marc Normand, l'auteur du texte : George Sand s'entourait d'hommes plus jeunes et ils lui inspiraient davantage une maternelle sollicitude que cette grande union de l'âme et du corps inscrite dans l'idéal romantique. C'est pourquoi de Musset à Chopin en passant par Michel de Bourges et Delacroix, les amants quittent la scène en disparaissant dans la nuit...

Cette vision de la vie sentimentale de l'écrivain est alourdie par des dialogues bâtis à partir de sa correspondance : ils sont desservis par le style ampoulé et facilement grandiloquent qui était le propre de l'écrit, à l'époque. Les souffrances amoureuses des romantiques sont difficilement crédibles quand la réalité du chien qui aboie, de l'enfant qui pleure s'interpose entre la scène et les spectateurs.

La femme politique est révélée au cours de l'évocation de la révolution de 1848 : la muse de la révolution, comme l'appelle Lamartine, se bat pour l'égalité des femmes. Un petit marchand de journaux passe et crie : *« Demandez la Cause du peuple, fondateur George Sand ! »*. Aux côtés de Lammenais, Michelet et Eugène Sue, elle défend ardemment ses idées. De grands mouvements de foule rappellent habilement les contradictions de cette période troublée. Mais quand les contre-révolutionnaires tirent sur le peuple de Paris, George Sand, désillusionnée, revient à ses moutons berrichons.

C'est dans le personnage de la « bonne dame de Nohant » qu'elle est la plus attachante. Travailleuse acharnée, elle devient l'écrivain des paysages familiers de la vallée Noire. Elle continue à inspirer autour d'elle toutes formes de création, dont son petit théâtre de marionnettes (qui n'est malheureusement pas mis en scène).

Pour figurer l'amour pour son pays, on la voit assister en souriant à la « gerbaude », une fête qui réunit les paysans autour de la première gerbe récoltée. Le parler berrichon déclenche les rires, et l'on fredonne sur l'air qui est dansé.

1876 : George Sand s'éteint entourée de ceux qu'elle aime. Son cercueil est porté par des personnages en noir armés de flambeaux, tandis que la *Marche funèbre pour la dernière scène d'Hamlet* de Berlioz l'accompagne vers sa « dernière demeure ».

Ont été investis dans ce spectacle les efforts des élèves du stage d'art dramatique, ceux de Jacques Griffon, le metteur en scène, et 85 000 francs. Le spectateur parvient-il à cette image de George Sand qui fait dire à Flaubert : *« Il fallait la connaître comme je l'ai connue pour savoir ce qu'il y avait de féminin dans ce grand homme »* ? Aurait-on pu parvenir à une image moins univoque du romantisme ?

LAURE DEBREUIL.

Expositions

Des bronzes chinois anciens au Japon

Une marmite de bronze carrée comme un coffre, cloutée comme une porte de ville, plantée sur quatre pieds ornés, haute d'un bon mètre, et si lourde que deux hommes pourraient à peine la soulever en la prenant par ses anses énormes — 80 kilos, dit le catalogue : c'est la première pièce de l'exposition et, pour le visiteur, le premier coup au cœur. L'état de conservation est incroyable, le métal est net, presque rose par endroits, à peine frotté de vert-de-gris. Age de l'objet : trente-cinq siècles ou davantage.

Trente-deux siècles pour le suivant, vase à vin prodigieux et barbare, rugueux, cornu, muni de crêtes barbelées comme l'échine d'un monstre préhistorique. Au moins trente siècles pour cette jarre à têtes de bélier, ou ce chaudron tripode au métal verdi par l'âge ; deux mille cinq cents à trois mille ans peut-être pour ce hanap dont le bronze a pris la couleur du céladon, ou encore cette cloche chung (instrument de musique) ornée de dragons, ces vaisseaux à vins en forme d'oiseau ou d'éléphant, ce cuveau où, sur le métal en fines ciselures, grouillent des hydres et des chimères.

Sur presque chaque objet apparaît le *t'ao-t'ieh*, masque mystérieux dont le regard affleure à la surface du bronze : cette matière dure et lourde est habitée par l'esprit.

Quand de salle en salle et de merveille en merveille, au Musée national de Tokyo, le visiteur a redescendu les siècles, il s'aperçoit qu'il en est encore au temps des royaumes combattants, ou à la dynastie des Han, bien avant notre ère, et qu'il n'est qu'aux deux tiers de son parcours. La plus récente des pièces exposées est vieille d'au moins mille ans.

Ainsi va la grande exposition de bronzes chinois anciens qu'a présentée au Japon la République populaire de Chine. Après avoir attiré la foule à Tokyo, elle s'est poursuivie à Kyoto, la ville d'art du Japon central. On se rappelait ici le magnifique ensemble des découvertes archéologiques de Chine qui avait fait sensation en 1973, en même temps, d'ailleurs, qu'à Paris, car le butin des fouilles chinoises avait été partagé par moitié entre Tokyo et l'Europe. Mais cette dernière exposition a encore éclipsé, si c'est possible, la précédente.

Le nombre considérable des objets, leur beauté et leur incroyable force, leur importance — ce sont en majorité des objets de grandes dimensions, — tout cela a littéralement coupé le souffle aux Japonais, qui pourtant possèdent de belles collections en ce domaine, et dont la connaissance de l'art chinois est sans égale, mis à part les Chinois eux-mêmes. Jamais on n'avait vu, disent les experts, pareil rassemblement de bronzes anciens.

Un autre élément encore a contribué au retentissement de cette exposition, et c'est, paradoxalement, la « nouveauté » des pièces qui, pour la plupart, n'avaient jamais été montrées, ni cataloguées. Mieux encore, beaucoup d'entre elles viennent tout simplement de sortir de terre. Les plus récentes ont été découvertes... l'année dernière. Sur cent trente objets, plus d'une cinquantaine, dont les chefs-d'œuvre les plus remarquables, ont été trouvés lors de fouilles postérieures à la révolution culturelle, c'est-à-dire entre 1970 et 1975.

Une pièce admirable, en bronze plaqué d'or, porte un nom, écrit en caractères anciens : « *Eternelle fidélité* ». Lampe et statuette à la fois, elle représente une jeune femme agenouillée, la servante ou l'épouse, qui, attendant le maître sur le seuil, tient un lourd fanal à huile à hauteur de son visage, masque anxieux dont les yeux aux fentes étroites semblent fouiller au loin la nuit. L'a-t-on cependant déjà vue à Paris ? Elle provient, en effet, de la tombe de Mantcheng, dans le Hopei, où furent découvertes récemment les deux momies princières à « linceul de jade », dont l'une fut montrée au public français.

Inoubliables encore, les statues des deux guerriers et de leur cheval, toutes trois grandeur nature, trouvées en 1974 dans une tombe de la province du Shensi. Le miracle, cette fois, est que ces sculptures sont en réalité des terres cuites géantes. Sans une égratignure, parfaitement conservées ou restaurées, elles sont si vivantes que l'on guette un frémissement sur les flancs lisses du cheval. Et ce ne sont que des échantillons isolés d'un ensemble qui comporte, dit-on, plus d'une cinquantaine de cavaliers et de chevaux de mêmes dimensions...

Mais tout le reste, dans l'exposition, est bronze. Ainsi, quand d'autres civilisations, à l'aube des âges historiques, ne léguaient aux temps futurs qu'une poterie primitive et fragile, les Chinois, eux, fabriquaient ces vaisseaux faits pour traverser les siècles, descendus jusqu'à nous presque aussi neufs et brillants qu'en sortir du moule, et probablement seuls capables demain, parmi les objets d'art nés de la main de l'homme, de survivre s'il le faut au cataclysme atomique. Ces chaudrons, ces vases, ces aiguières, font d'ailleurs penser parfois à des pièces d'artillerie, dont elles ont la matière et la force. Mais alors que l'art du bronze nous a servi, à nous Occidentaux, bien plus tard, à fondre des canons, les anciens Chinois, trois mille ans auparavant, en tiraient pour leurs joies profanes ou sacrées la vaisselle pacifique des festins et des rites.

ROBERT GUILLAIN.

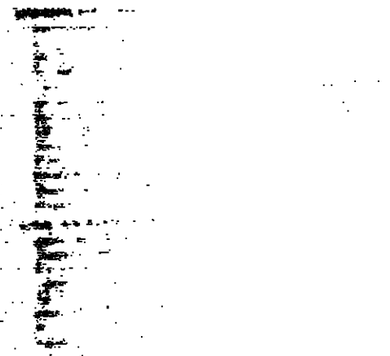

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LE MUSÉE DE GERMINAL

De région en région, « l'Inventaire » de Pascal Breugnot, sur Antenne 2, nous promène parmi des sites et des objets qui témoignent de notre passé, choses, il y a peu, qu'on vouait à la brocante parce qu'elles étaient désuètes, mais dont on découvre aujourd'hui qu'elles sont des témoins, de la même façon que les outils et les instruments familiers alignés dans les galeries du Musée des arts et traditions populaires décrivent l'espace des hommes d'autrefois.

« L'inventaire » se situe sur la ligne de fracture du temps : ce temps-là n'est pas encore classé dans les catégories de l'histoire puisque les traces en sont trop présentes et trop nombreuses, si nombreuses qu'elles provoquent la confusion et que des vieux en parlent comme s'il s'agissait d'hier — et d'ailleurs il s'agit d'hier. Ce temps-là donc, avant l'automatisation, — mais c'est déjà l'âge industriel, la condition ouvrière, la misère, la maladie, le Germinal de Zola — porte en lui le mythe de la « belle-ouvrage », une idée de l'homme qui aurait conservé son identité face à la machine.

Le reportage de Michel Fresnel dans le Nord des mines nous conduit à l'intérieur des corons où tout parle de la vie au-dessous, dans les galeries : l'église, la maison, la salle des fêtes, l'estaminet où les filles attendaient dehors qu'on les invite à danser, chaque chose appartenait, chaque homme dépendait des Houillères — et des enfants se laissent encore glisser au flanc des terrils abandonnés. Dans cette micro-civilisation, totalement conditionnée par le milieu, on se demande quelle part restait à l'épanouissement de la personne, sinon, oui, l'absinthe...

Car ces gens-là quand même vivaient, comme les marins s'embarquant à Dunkerque pour l'Islande sur des navires à voile, il y a soixante-quatre ans, devant l'appareil photographique à plaques, ou les verriers, des aristocrates ceux-là si on y pense, et les meuniers aux gestes si parfaits, si organisés, si nécessaires. Mieux, ces gens-là se réunissaient, fondaient des sociétés : de tir à l'arc, de colombophilie, de « longues pipes », et ils prenaient des paris sur les combats de coqs, et ils parlaient le chtimi. Passé récent ? Présent décalé ? Si on parle à l'impartial devant le micro, la caméra propose des images récentes, instantanés de la rue ou mises en scène destinées à faire refaire les gestes anciens, selon le sentiment qu'on a de l'ancien aujourd'hui. Cependant, il faut être conscient que ce sentiment nous fait voir les sorties de puits, les crassiers, comme des cathédrales, comme des lieux poétiques, avec une sorte d'émotion qui n'a plus rien de commun avec la réalité industrielle. Notre romantisme, quoi. « L'inventaire » d'Antenne 2 est surtout celui de nos nostalgies.

MARTIN EVEN.

JEUDI 26 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Faits divers... « Attila », de M. Andrieu et P. Dumayet. Réal. F. Martin ; 21 h. 30, Reportage : Hays, l'Amérique bien tranquille ; 22 h. 40, Jazz à Juan ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Le grand échiquier, de J. Chancel. *« Les téléspectateurs composent cette soirée. » On reverra donc Yves Montand, Yehudi Menuhin, Georges Guétary, Raymond Devos et quelques grands moments.*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (cinéma d'hier) : « La crise est finie », de R. Siodmak (1934), avec : D. Darrieux, A. Préjean, R. Bary, S. Dehelly, R. Lestelly, (N.J.).

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), « Un brave homme », de Upton Sinclair ; 22 h. 30 (R.), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., Radio-Cri.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Double B ; 21 h. 30, Festival de Salzbourg : récital de lieder (Berg, Brahms, Mahler, Schumann), par Christa Ludwig, avec E. Werba, piano ; 23 h. 15, France-musique la nuit : Mille-Media ; 24 h., Le mal du pays ; 0 h. 40, E pericoloso sporgersi.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste, répond aux questions des journalistes, à 18 h. 30, à Radio-Monte-Carlo.

VENDREDI 27 AOUT

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 30 à 14 h. 55, programme de mi-journée (reprise à 18 h. 20) avec, à 14 h. 25, L'imagination au galop.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Bon week-end, monsieur Bennett », d'A. Watkin. Avec D. Grey, H. Guisol, R. Henry.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 15 h. à 20 h., programme ininterrompu avec, à 18 h. 15, La chronique du temps de l'ombre, d'A. Panigel.

20 h. 30 (R.), Feuilleton : Molière pour rire et pour pleurer, de J. Aurenche et P. Bost, réal. M. Camus, avec J.-P. Darras, C. Cellier, G. Descrières ; 21 h. 35, Magazine littéraire : Ah ! Vous écrivez, de B. Pivot.

Avec la participation de P. Schoendoerffer (« le Crabe-tambour »), A. Sill (« Romans-songe ») et P.-J. Rémy (« la Figure de pierre »).

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Série : Erreurs judiciaires (Faux témoignage) de D. de la Patellière et R. Floriot ; 20 h. 55, Documentaire : Ballade irlandaise, de H. Roanne et G. Valet ; 21 h. 45, Festival de jazz à Antibes-Juan-les-Pins.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Dvorak, ou l'amour de la patrie, par E. Chevalley ; 22 h. 30 (R.), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., Radio-Cri.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Prologue au concert ; 21 h., En direct du Festival Bach de Berlin, avec W. Schneiderhan, violoniste, dir. H. Winschermann : « Concerto brandebourgeois no 1 », « Concerto pour violon et cordes », « Partita pour violon seul », « Ouverture en ré majeur » ; 23 h., Jazz-forum ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, est l'invité de 13-14 à France-Inter.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

recherche pour les départements
GÉOLOGIE ET MATIERES CRUES
de son centre de recherches et d'essais de
GUERVILLE (78)

UN INGENIEUR GEOLOGUE

Ouverts aux problèmes industriels, les candidats devront :

- assurer la recherche et la prospection de gisements de matières premières dans le cadre de la Société ou d'opérations d'engineering,
- assurer le suivi de l'étude des matières premières en laboratoire
- effectuer de nombreux déplacements à l'étranger.

FORMATION
Ingénieur géologue ou maîtrise en géologie + diplôme complémentaire en géologie.
- Anglais courant

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions s/réf 3358/M à

P.L. Pierre Lichau 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

LA SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE
SERCO
recherche

VENDEUSE DE QUALITÉ

Rémunération élevée en fonction des efforts.

Adresser curriculum vitae et photo à SERCO, 14, rue Magellan - 75008 PARIS.

---

emplois régionaux

LE PORT AUTONOME DE ROUEN
recherche

DOCTEUR EN DROIT

30 ans minimum, chargé du Service Domanial.

La mission :
- gestion juridique et administrative des biens immobiliers du Port Autonome ;
- promouvoir une politique foncière (acquisitions et ventes de terrains en liaison avec les administrations intéressées) ;
- responsabilité à court terme des affaires contentieuses du port ;
- expérience des questions domaniales souhaitée.

UN CADRE

chargé des implantations industrielles.

La mission :
- promouvoir les implantations industrielles sur la zone portuaire.

L'activité :
- études visant à déterminer les secteurs et les industries intéressés ;
- contacts avec les industriels.

La formation :
- économique ou commerciale, de niveau supérieur ; anglais lu et parlé couramment ;
- expérience en matière commerciale souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae et prét. au Service du Personnel du Port Autonome de Rouen, 34, bd de Boisguilbert, 76037 ROUEN CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DANS LE DOMAINE DU TEXTILE
recherche

LE CHEF DU PERSONNEL

pour son usine située dans l'EST

Il devra assumer les responsabilités de recrutement, gestion administrative, relations sociales, services généraux et être rompu aux techniques de la Direction par objectifs.

Le candidat devra être âgé d'au moins 30 ans, avoir une expérience très solide dans les fonctions de personnel (licence en Droit ou D.U.T. option personnel souhaitable, connaissance de l'anglais nécessaire).

Envoyer lettre de candidature en anglais avec C.V. et prétentions sous n° 71.199 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm. Les entretiens se dérouleront en langue anglaise.

STE METALLURGIQUE
recherche
pour usine située dans l'Oise à 100 km de Paris
ASSISTANTE SOCIALE
ayant quelques années d'expérience. Avantages sociaux.
Adresser lettre de candidature manuscr. av. C.V., s/n° 46.560, à I.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui trans.

BUREAU ETUDES LYONNAIS
recherche
JEUNE INGENIEUR DYNAMIQUE
4 à 5 ans D'EXPERIENCE EN GENIE CIVIL ET V.R.D. POUR LE SUIVI DE PROJETS Impts.
Ecr. no T 91719 M - Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur - Paris (2e).

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Banlieue Sud Ouest Paris
recherche

2 INGENIEURS
Position II ou III

Après 3 mois de formation sur le produit, ils seront chargés de la **gestion des contrats électroniques :**
- *analyse du contrat à la fois sur le plan technique, financier et des délais.*
- *contacts et négociations avec les sous-traitants ainsi qu'avec les autres départements participants à la commande.*
- *suivi de la réalisation avec éventuellement déplacements sur le site (une semaine sur six).*

Ces postes conviendraient à des ingénieurs grande école ayant au moins 5 ans d'expérience en engineering.

Anglais souhaité.

Envoyer C.V. et prétentions sous No 71.097 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MOREAU S.A.
DIVISION BALANCES ET BASCULES ELECTRONIQUES
recherche
INSPECTEURS COMMERCIAUX
pouvant justifier d'une expérience positive dans la spécialité.
Envoyer C.V. détaillé + photo retournée à : MOREAU S.A. 52, rue Camille-Desmoulins, 94230 CACHAN. ou téléphoner : 655-63-19 pour rendez-vous.

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE RENOM INTERNATIONAL CHERCHE POUR SON SIEGE PROCHE DE PARIS

un cadre financier de haut niveau chargé des filiales à l'étranger

Il est l'émanation du directeur financier : il coordonne et contrôle l'ensemble des questions financières ayant trait aux filiales (opérations bancaires, financement, leasing, contrôle des disponibilités, etc.).
C'est un cadre d'au moins 30 ans, HEC, ESSEC ou Sup de Co, complété si possible par un MBA ou l'INSEAD, ayant acquis une solide expérience des techniques financières dans une société multinationale industrielle, de préférence anglo-saxonne.
Sa nationalité est indifférente, à condition qu'il ait vécu en France et qu'il soit, au minimum, bilingue français-anglais.
Déplacements fréquents.
Ecrire à M.C. TESSIER ss réf. 3090 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris
recherche
pour son département calcul et essais des structures.
UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
ou équivalent
Ayant une bonne expérience de la méthode des éléments finis dans le domaine statique et dynamique.
Anglais indispensable.
Ecrire avec C.V., photo et prét. nº 71.041, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

INDUSTRIE DE CONTENEURS EN VERRE
INGÉNIEURS DE VENTE
Impte Compagnie internationale de techniciens fabriquant machines pour industrie de conteneurs en verre recherche
REPRÉSENTANT TECHNIQUE QUALIFIE
— Expérience de cette industrie,
— Chargé de nous représenter en France, en Belgique.
Prière à toute personne intéressée, ayant les diplômes exigés, de téléph. ou de faire parvenir sa candidat. à l'adresse suiv. :
MAUL BROS INC.
(Mr. L.E. SMITH)
The Parade, Hendon, Sunderland (England)
Tél. nº 40611 - Télex nº 537078

STE ASSUREURS CONSEILS PARIS (9e)
cherche pour son Service des Sinistres
CADRE JURIDIQUE
Licence en Droit + D.E.S.
Pour prise en charge dossiers « Responsabilité civile ».
Expérience souhaitée.
Adresser C.V. manuscrit à : nº 71.370 - CONTESSE PUBL., 20, aven. Opéra, Paris-1er, q. tr.

URGENT. Recherchons Maîtres Assistants de Physique pour préparation au P.C.E.M. TEL. : 033-45-87.

SOCIETE 200 personnes dans banlieue ouest cherche
ADJOINT CHEF DU PERSONNEL
Statut mensuel Métallurgie.
Adresser C.V. complet, photo et souhaits de rémunération sous le nº 71.497 - CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

AIDE COMPTABLE DACTYLO
Temps complet et mi-temps.
J.D.H., 9 bis, rue Antoine-Chantin - Paris 14e.

A.T. 2 B - A.T. 3 B - A.T.P.
Logique - Se présenter :
C.E.P. 8, RUE DU 8-MAI-1945 75010 PARIS
Tél. : 206-71-00

IMPORTANTE SOCIETE (quartier La Défense)
recherche pour son Informatique de Gestion
DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Titulaires DUT ou équivalent.
Adr. C.V. détaillé et prétent., à Mme VALLET, B.P. 78, 92405 Courbevoie Cedex

---

Institut de Programmatique recherche
DEUX PRÉPARATEURS IBM OS/VS CONFIRMES
Tél. pour rendez-vous: 253-22-37

STÉ D'INFORMATIQUE
recherche
INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ
BIEN INTRODUIT AUPRES CLIENTELE saisie de données.
Tél. après 14 h : 874-70-35.

ENTREPRISE DECORATION ENGINEERING
rech. pour son agence de Rabat jeune aide comptable confirmée dactylo indispensable.
Env. photo, C.V. et prét. à : PUBLICITE LATY 7, rue du Président-Favre, 74000 ANNECY, qui transmettra.

Recherchons
STANDARDISTE
très expérimentée,
ayant une bonne connaissance de la langue anglaise, de présentation agréable, vu rôle également de réceptionniste
Ecrire avec C.V. et photo, à BLEU Publ., sous nº 73.266 B, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

secrétaires

de direction

Fondat. universitaire allemande Cité Universitaire de Paris, recherche le plus tôt possible
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
(secrétariat, administration, comptabilité).
Lang. mat. allem. souh., franç. parfait, expér. professionnelle, habituée au travail indépendant.
Adr. cand. au Directeur de la Maison H. HEINE, 27 c, bd Jourdan, 75014 Paris.

Secrétaire

DIRECTEUR GENERAL d'entreprise ELECTRONIQUE de 5 000 personnes, recherche
SECRÉTAIRE PARTICULIERE
possédant soit B.T.S.S., soit diplôme E.S.C. ou équiv. Ayt au moins 5 années de pratique de secrétaire de direction.
— BILINGUE ANGLAIS ;
— DACTYLO.
Lieu de travail PARIS Sud.
Adr. C.V., prét. et photo à : M. HIVERT, B.P. 301, Paris 13e.

URGENT SECRÉTAIRE MÉCANOGRAPHE 1er ÉCH.
(connaiss. compt. indispensable) peut être amenée à seconder chef d'entreprise si valable.
Se présenter de 9 h. 30 à 11 h. tous les jours, sf sam, S.C.I.E., 72, av. de Paris 94300 Vincennes.

« VALEURS ACTUELLES »
recherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
ayt parf. connaiss. de la langue française, des techniques de mise en pages pour périodique et des procédés de fabrication. Adr. lettre manuscr. et C.V. à C.F.J., Service du Personnel, 6, r. d'Uzès 75081 Paris ced. 02.

représent. offre

FONDERIE fonte grise, pièces 20 kg à 10 t., recherche
V.R.P. EXPÉRIMENTÉS
à la commission - Toutes régions (sauf Rhône-Alpes, Paris, Normandie).
Ecr. à nº 2.164 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

proposit. com. capitaux

Groupe de Médecins cherche associés, médecins ou non POUR FINANCEMENT construction clinique en Provence. Participation minim. 100.000 F. Rentabilité moyen terme très intéressante. Ecr. A.G.O. le Mansart av. du 8-Mai 13100 AIX-EN-PROVENCE.

demandes d'emploi

H. 36 ans, cadre, marié 2 enf. Dix ans outre-mer, disponible de suite, cherche situation outre-mer, CHEF COMPTABLE ou DIRECTEUR ADMINIST. et compt. BORELLI-AIGNOZ, 01350 CULOZ.

Jne Fme 22 a., Bac G1, ch. pl. secrét., initiat., 2 a., expér., angl. cour., bnes not. espagnol. Tél. : 229-03-27 (à part. 30/8).

Chef des serv. génér. d'une Sté d'Edit., expér. adminis., resp. ds rénov. d'imm., cont. av. fournisseurs, ch. poste correspond. région parisienne ou Perpignan. Ecr. nº 7.357, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 22 ans, secrétaire édition, 3 a. expér., ch. empl. Lib. ste. Ecr. nº 6.312, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Métallurgie biens industriels, 10 a. de voyages et d'expérience mise en place réseaux clients Amérique du Sud Extrême-Orient golfe Persique pays méditerranéen. Dynamique, sérieuses référenc. que me proposez-vous ? Ecr. nº 2928, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

D.O.M., maîtrise Agro et Alim., form. I.P.A., thèse de 3e cycle sur environnement, expér. prof., recherche emploi I.A.A. Ecr. nº 2.924, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. ch. emploi agence voyages, 26 ans, angl., espag. Télex Alpha 3, billeterie, enreg. GAUTIER, 39, r. d. Amandiers 75020.

J.H. 27 ans, diplômes de sociologie et d'urbanisme, étudierait toutes propositions d'emploi. Ecr. nº 2.927, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

autos-vente

Renault Rodéo 1972, petit comptant + crédit. - 208-83-70.

FIAT 128 4 portes 1971 Petit cpt + crédit - 208-83-70.

Caravanes

A VENDRE CARAVANE 4 personnes, marque REGINA, type SABRINA.
bd de Bonneveine, Marseille 8e. Ecr. Nº 6314, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive gauche

VENDUS LOUES ET GERES PAR NOS SOINS

15e - RUE DE VAUGIRARD neufs tout confort. — Studettes : 120.000 F.

20e RUE HENRI-CHEVREAU neuf tout confort. — Studette : 80.000 F.

COURBEVOIE - LA DEFENSE neufs tout confort. — Studios + jardin : 110.000 F.

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland, 225-93-69.

Studio cft caract., imm. entièr. rénové. S/pl., 60, r. M.-le-Prince proche Luxembourg. T. 734-76-13.

BOUCICAUT - Construction 1935 Liv. + 3 chbres, balcon, asc., 335.000 F. - 577-36-85.

Mº RASPAIL BOISSONADE Imm. 1973, stand., calme, soleil, 3e ét., 4 pces, 90 m2 + balc., tél., cuis. équipée, park. - 325-86-85.

ALESIA 21, rue des Plantes Original - Standing Ateliers d'artistes - Studios - Duplex - Jardins privés. Sur place après-midi ou 331-36-05.

3 P., cuis., s. bains, caract., cft, imm. rénové. S/pl. 60, r. M.-le-Prince, pr. Luxembourg. 366-65-09

PARIS 15e Dans immeuble neuf reste à vendre : 2/3 pièces UN 2 pièces et UN 4 pces en duplex au 7e ét. MICHEL BERNARD 727-03-11

MONTPARNASSE Au 16e étage 2 appts exceptionnels 5 p., 125 m2 + 125 m2 de terrasse Vue panoramique sur tout Paris Parking - Tél. MICHEL BERNARD 727-03-11

Félix-Faure. Séjour + 1 chambre, étage élevé, balcon, terr. Imm. récent, de grand standing. 325.000 F. Urgent : 325-15-76.

15e limite 7e. Imm. récent. Gd liv. + 2 chbres, 8e ét., plein ciel. tél. 530.000 F. SEG. 34-17.

Paris Rive droite

MONTMARTRE TRES URGT. PROPRIET. VD **STUDIOS, 2 et 3 P.** 113, rue Caulaincourt (18e) S/place jeudi, vendredi, 14-18 h.

MOZART Soleil, bel imm. 1900 6 pièces, 200 m2, très bon état, bon plan. 1.200.000 F. - 229-52-98.

Près NATION, 5 lign. métro, Pptaire vd direct. ds imm. 1973, STUDIO 34 m², t. clair, calme, 5e ét. tt conft, cuis. équip., cave, gaz, clos. Vis. de 14 h à 19 h, vend. 27 et sam. 28, 94-102, rue de Buzenval (20e).

MADELEINE Pptaire vd ds bel im. gd 4 P à rénov. 4e ét. asc. Possibl. profes. lib. Prix intéressant. 724-93-36.

AVENUE FOCH 7e ETAGE - BALCON MAGNIFIQUE APPARTEMENT 200 m2. Nombreux aménagements : Boiserie luxe, placards niche, 2 chbres serv., 2 caves, 1 box. PRIX ELEVE JUSTIFIE DEJUST - Tél. : 883-95-50.

Région parisienne

NEUILLY, 38, rue Saint-James. Imm. neuf, studio à 6 p., jardins privatifs. Vis. 14/18 h. mardi, jeudi, sam. T. : 728-72-94.

Partic. vend à CHOISY-LE-ROI 5 p. 76 m2, calme, fr. bon état. Prix : 180.000 F. Tél. : 684-06-92.

ASNIERES. Près gare, studio grand confort. DELAPORTE 77113 SEINE-PORT. T. 063-61-42.

BOULOGNE - Victor-Hugo. Réc. Gd séjour + 1 pce tt cft, balcon. 250.000 F. - 926-13-12.

MEUDON - VAL-FLEURI Part. vend appt tt cft 140 m² ds pavill. copropriété rez-de-ch. et rez-de-jard., 5 ch., + liv. 30 m2, 2 bs, tél., garage, cave, près gare, école, calme. Prix 400.000 F. - Tél. 027-15-59.

MAISONS-ALFORT IDEAL PROFESSIONS LIBERALES, près métro, très bel appt 7 P. sur jard. privatif. 2 entrées séparées. Prix intéressant. FONCIP. - Tél. : 265-90-73.

Province

CANNES Du soleil, du calme, du luxe. STUDIO au 5 PIECES, charges mini. Tennis, piscine, habitable août 1978. Exemple : 2 pièces, total : 220.000 F. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 25, bd Gambetta LE CANNET 06.

appartem. achat

Part. achète cpt appart. centre Paris ou pavill. banl. Ouest, même occas. 250.000 F envir. Ecr. nº 2.915, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

bureaux

PROPRIÉTAIRE Loue un ou plusieurs bureaux dans imm. neuf. - Tél. 758-12-40.

NEUILLY Propriétaire loue ds imm. neuf de 20 à 200 m2 Services Télex, Photocopies. Tél. 758-12-40

locations non meublées Offre

Paris

12e, av. de Choisy, nº 107, 4 P., tt cft, 1 500 F + charges. Tél. : 250-63-39.

PARIS-12e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort, 2 pièces, 42 m2, loyer 980 F, charges 166 F, parking 112 F. S'adresser : 24-26, rue Sibuet, Métro : PICPUS ou BEL-AIR. TEL. : 343-35-77.

VIIe SEJOUR + cuis. 3 chambres, bains, wc, tél., balcon. TEL. 566-02-85.

Région parisienne

NOUVEAU CRETEIL près du lac
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS propose à la location : 12, place Jean-Giraudoux
« LE LAC DE CRÉTEIL »
3 pièces avec loggia de 885 à 997 F + ch.
4 pièces avec loggia de 1.028 à 1.217 F + ch.
Visites sur place les lundi, mercredi, vendredi de 14 à 18 h., le samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Le dim. de 14 h. 30 à 18 h. 30.
Métro Université ou Préfecture, suivre accès fléché à droite de la Préfecture.
Tél. : 207-70-16 (Créteil) 260-33-40 (Paris).

ASNIÈRES. Imm. nf, 3 p. tt cft, parkg. 1.200 F. T. 824-56-72.

BOULOGNE, 6e ét. av. asc., 5-6 pièces + terrasses, 130 m², 2 bains, dche, parking. De 9 h à 18 h, 65, rue de Sèvres.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Part. ch. studio meublé, av. tél. Maximum 1.000 F. T. : 525-29-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mº Opéra 84, rue d'Alésia, Métro Alésia Seuls frais 300 F - 742-78-93.

constructions neuves

NATION 64, rue du Rendez-vous (12e) BEAU 6 PIECES 125 m2 Balcon, soleil, calme sur jardin Habitable fin 1976 **ANJOU 09-99**

92 GARCHES Près du golf de Saint-Cloud 29-33, rue Henri-Régnault dans bel imm. 2e ét., pierre de taille, jardin, grand standing. STUDIO AU 5 PIECES Prix ferme, non révisable. LIVRAISON HIVER 1976. Appt témoin sur place tous les jrs (sf mardi) de 11 à 18 h. ou GECOM 747-59-50.

PARIS-XXe 9-11, rue du Télégraphe IDEAL PLACEMENT HABITABLES IMMEDIAT. 2 pièces, 208.000 F. 3 pièces, 315.000 F. PRIX FERME non révisable. Bel immeuble pierre de taille. Confort total électrique. Appt tém. s/pl. tous les jours de 11 heures à 18 heures ou GECOM 747-59-50.

immeubles

ACHETE IMMEUBLES catégorie 3 A PROMOTIC - 325-11-68

hôtels-partic.

16e HOTEL particulier, 6 pièces, 3 sanit., jdin verdure 280 m2. Vis. sur place de 9 h. à 18 h. 119, r. du Ranelagh. 770-75-62.

fonds de commerce

A VENDRE GRENOBLE Cab. IMMOBILIER. Transactions et locations. Gestion complète sur ordinateur. Conv. à lic. dr. ou Sc. Eco. Ecrire : AGENCE VG, 122, cours Jean-Jaurès - Grenoble.

Ville du Berry vend, (se retire retraite) BOULANGERIE, PATISSERIE, CONFISERIE, glaces, 42 quint. par mois, tout fantaisie, sans portage, beau magasin, 2 laboratoires, loyer intéressant, 35 millions chiffre d'affaires. Prix à débattre. Scr. HAVAS BOURGES nº 680.

pavillons

CHANTILLY. Quartier résid., mais. compr. 1 cuis., 1 s. à m., 2 ch., s. de bns, cave, chf. cent., cour, 170.000 F. Tél. : 457-30-98.

échanges

Echang. bel. villa COSTA BRAVA ESPAGNE 132 m2 s/même niv., bel. expos. sud s/mer et mont., belle const. enclos de 2.000 m2 bord rte, séj. 32 m2 ouv. s/ter. couv. arbr. av. coins repas cuis. AR cuis., 3 ch., 3 s. eau av. bs ou dche., w-c. cab. toil., ds entrée avec w-c. eau cour. ch. et fr., chf cent. gaz. Cont. appt 3 p. Paris/Bordeaux. Ecrire : MON CONSEIL, Me CANTELAUBE, 24590 SALIGNAC EYVIGUES, 53-29-80-01.

propriétés

MILLY Sur 3.500 m2, partie boisée, vue dégagée PROPRIETE type Ile-de-France pl.-pied, entrée, cuis. moderne, séjour 50 m2, cheminée rustiq., 3 chbres, tt conft, gar., jard., pelouses. Prix 600.000 F. BABUT V. - 422-36-40.

AUVERS-s-O. - Fr. bel. propriété CARACTERE, sur agréable jardin, hall, très beau dble living, cheminée, spacieuse cuis., bibliothèq., 3 gdes chbres, cab. toil. + s. de bs, ch. cl, cave, nbses dépend., gar. 370.000 F. A.C.B., 72, rue Général-Leclerc, Saint-Ouen-l'Aumône - 464-08-72.

Superbe cadre boisé, bord du **LOING** près NEMOURS, ppté agréable sur 2.800 m2 vrai parc, 30 m berge, séj. rust., cuis., 2 ch., bains, gar., terras. Av. 90.000 cpt + facil. 428-02-09.

HAUT-VAR 1 H MER Bastide à restaurer, avec 30 ha de bois et prairie. Vue impr., pr. village, pêche, chasse, sol. Prix : 290.000 F. crédit possible. Tél. ce jour (91) 37-09-33 Marseille et jours suivants (94) 70-43-38 Villecroze ou renseig. CATRY, MARCHAND de BIENS 83690 - Villecroze.

URGENT **DEMEURE NORMANDE** 9 p. princip., 3 bains + dépendances, ds parc 5.000 m2. R.V. **IMMOBILIAE** Tél. 15 (37) 64-08-59 - 64-07-36

VALLEE de l'OURCQ 65 km PARIS Bourg - Commerces - Typique maison briarde excellent état, 5 P., cuis., cft, grenier aménageable, dépendance, garage, beau jardin, 152.000 F avec 30.400 F. AVIS, 26, bd Turenne, FERTE-sous-J. - Tél. 022-00-05.

AUTHENTIQUE NORMANDE à colombages, bord de forêt domaniale LYONS, excel. état. Sup. séj. en chapelle 30 m2, cheminée rustiq., salon bout., vaste cuis., 6 ch., s. bns, w.-c., tél., chf. cent., cellier, atelier, gar., grange, 5.000 m2 terrain. Prix : 430.000 AVIS, 8, fg Capeville, GISORS (16) 32-30-91 11 - le 405, même le dimanche.

Agréments, 2 600 m² jardin, bel. languedocienne, habitab. - suite, gde cuis., cheminée, très beau séjour moquetté, belle chbre, w.-c., bains, 3 grandes dépend., 220.000 F, avec 45.000 F AVIS, 4, r. de Verdun, Carcassonne. T. (16) 68-25-03-91, même dim.

ÉTANG-LA-VILLE Demeure anglo-normande. Récept. 70 m2, 6 chbres, 2 bns, cabin. toil., tt cft, gar., piscine, chauff., beau jdin boisé 4.500 m2. AGENCE LA TERRASSE, Le Vésinet - 976-05-90 - ORPI.

villas

COTE D'AZUR PRES PLAGE : Villa provençale, neuve, jumelée, avec garage, séjour av. terrasse, cuis. équipée, 2 chbres, bains, WC, chff. électriq., petit jardin clos. Prix 600.000 F cpt + 200.000 F, facilit. Agence MOLLARD 37, Les Arcades du Port, 83110 SANARY-SUR-MER (VAR) TEL. (94) 74-25-03

ÉTANG-LA-VILLE prox. forêt Villa neuve Ile-de-France 7 P., 2 bains, 160 m2 habit., cft, jard. 670 m2. 660.000 F TTC AGENCE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90 - Orpi.

CHAMP-COURSES **ENGHIEN** Rez-de-jardin VILLA de qualité, 1 étage, 280 m2 habitables + gar., jard. Prix 635 000 F. - Tél. 989-31-74.

RUEIL. Villa neuve de standing, pierre et ardoises. Réception, cuis. équip., 4 chbres, 2 bns, gar. 3 voitures, jardin. Prix : 700 000 F. TTC. T. : 027-57-48.

PRÈS DEAUVILLE PARTICULIER VEND **VILLA QUARTIER RÉSID.** 4 pces, s. d. bs, tt cft, ch. cent., gde cour, garage, près R. N., construction récente, pieds dans l'eau - Tél. 063-48-11 jusq. 28/8. Après le 28 : 15 (90) 98-32-80.

EN PROVENCE Sur 6.000 m2 terrain, belle villa STAND., agréable séjour, cuis., 2 chbres, s. de bs, tél., chauff. cent., ss-sol, gar. 420.000 F av. 84.000 F. AVIS, 247, av. V.-Hugo, Valence - (15) 75-44-35-63.

maisons de campagne

BORD DE L'YONNE A 12 km SENS. Mais. parfait état, agréable séj., cuis., 4 ch., cave, gren., beau jard. agrém. (arbres), possib. faire ponton. 120.000 avec 24.000 F AVIS 2, rue Gl-de-Gaulle, Sens Tél. (16) 86-65-09-03, même dim.

RÉGION DES LACS Coquette maison Languedoc, 5 gdes p., cuis., w.-c., s. bns, gd gar., vaste potager, jardin, 180.000 F, avec 36.000 F., AVIS, 4, r. de Verdun, Carcassonne. T. (16) 68-25-03-91, même dim.

Vexin Normand, 90 km Paris. Ppté normande, parfait état. Maison divisée en séjour, gde chambre, cour, bur., cuis., bns, w.-c., grenier facilem. aménag. Maison amis, 1 chambre, 1 gde pièce, gar., jardin planté et verger 3.000 m2. Px 225.000 F. Agence Normande à Etrépagny 27150. - Tél. (16) 32-02-91-11 ...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

M. et Mme Jean-Claude Prager et Serge, ont la joie de faire part de la naissance de
Marie-Nadine.
le 18 août 1976.
Préfecture de Tarn-et-Garonne, Montauban.

Décès

— Mme Henri Azam,
M. et Mme Jean-Claude Hornus et leurs enfants,
M. Gérard Azam et ses enfants,
Les familles Canteloup, Dabasse et Vivent,
font part du décès du
docteur Henri AZAM,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
leur époux, père, frère et parent, survenu à Villebrumier (82), le 17 août 1976.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André BATIFOULIER,
ingénieur C.N.A.M.,
survenu à l'hôpital Sainte-Anne, le mardi 24 août 1976.
La crémonie d'incinération aura lieu le mardi 31 août 1976, à 9 h. 30, au monument crématoire du Père-Lachaise, Paris-XIe.

— Mme Fernand Bugniot, son épouse,
Mlle Geneviève Bugniot,
Sa famille, ses nombreux amis,
ont le regret de faire part du rappel à Dieu, dans sa soixante-quatorzième année, de
M. Fernand BUGNIOT,
Ingénieur chimiste I.C.L.,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier du Mérite social,
ancien directeur de l'E.N.P.
de Bonneuil-sur-Marne.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, le mercredi 25 août.
79, rue Grande,
77300 Fontainebleau.

— Nîmes, Paris.
Mme Jacques Cabasson, Armand et Nancy,
Le docteur et Mme André Gaujoux, leurs enfants et petits-enfants,
L'ingénieur général et Mme Francis Cabasson,
M. et Mme Bernard Cabasson et leurs enfants,
M. Jean-Roch Cabasson,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Jacques CABASSON,
professeur agrégé de cardiologie au C.H.U. de Montpellier-Nîmes, survenu à l'âge de trente-six ans, le mardi 17 août, à Nîmes.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Sainte-Perpétue, à Nîmes, suivie de l'inhumation à Marseille dans le caveau familial.
Villa Jasius,
30000 Nîmes-Saint-Césaire.
38, rue Madame,
75006 Paris.

— Mme Michel Chenal-Flourens, son épouse,
M. et Mme Yvan Simon-Dansette et leurs enfants,
M. et Mme Jimmy Chenal-Tormaud et leurs filles,
Le lieutenant de vaisseau et Mme Louis Le Berre-Chenal et leurs filles,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel CHENAL,
secrétaire général du
Groupe Agache-Willot,
époux de Mme Marguerite Flourens, heureusement survenu à Lille, le 25 août 1976, à l'âge de soixante-trois ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 27 août, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Pellevoisin parvis Notre-Dame-de-Pellevoisin), à Lille.
L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est.
Assemblée à la chapelle de l'église, à 10 h. 15. L'offrande tiendra lieu de condoléances.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.
Résidence Orsay,
630, avenue de la République,
59000 Lille.

— On nous prie d'annoncer le décès du
Père Jérôme CHEVALLIER,
dominicain,
survenu le 23 août 1976, à Toulouse, des suites d'un accident de la route.
Ses funérailles ont eu lieu au couvent de Toulouse.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Couvent des dominicains,
45 bis, rue de la Glacière,
75013 Paris.

— M. et Mme Jean-Louis Fontaine et leurs enfants,
M. et Mme François Bertrandy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis FORICHON,
née Françoise Desch,
survenu le 21 août 1976, dans sa soixante-treizième année, munie des saints sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Muette,
5, square Raynouard,
78150 Rocquencourt.
1, rue Bel-Air,
88800 Saint-Prest.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marie GHIRARDI,
née Peretti,
professeur agrégé des lettres,
survenu le 21 août, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
116, rue de Rennes,
75006 Paris.

— M. Philippe Lamouche,
Le professeur et Mme Georges Dillemann,
M. et Mme André Lamouche,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Philippe LAMOUCHE,
née Marguerite-Marie Dillemann,
pharmacien,
survenu le 20 août dans sa vingt-septième année.
52700 Andelot.
12, rue du Maréchal-Joffre,
Navenne, 70000 Vesoul.

— Mme Roger Lenoir,
Ses enfants, petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Roger LENOIR,
ancien directeur de l'Inspection générale des services administratifs au Maroc,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 18 août.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Montpon-Ménestérol (24).
28, rue Félicien-David,
75016 Paris.

— M. et Mme Bernard Esders,
Viviane et Anne Esders,
Le colonel et Mme Yves Marvaldi,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Yvonne LESCURE,
survenu à Tours, le 20 août 1976.
Selon la volonté de la défunte, la cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale et l'inhumation a eu lieu à Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme), dans le caveau de famille.
30, rue Saint-James,
92 Neuilly-sur-Seine.
23, avenue Mac-Mahon,
75017 Paris.

— Mlle Henriette Martin,
M. Luino et Mme, née Marie-Madeleine Martin, ses enfants,
Le docteur Joseph Martin et Mme,
Ses frère et belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Queinnec et Pouliquen,
ont la douleur de faire part du décès, muni des sacrements de l'Eglise, de
M. Louis MARTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire
du tribunal d'Ajaccio,
survenu à Brest, le 21 août 1976.
Les obsèques ont été célébrées, le mercredi 25 août 1976, en la basilique Notre-Dame-de-Bon-Secours, de Guingamp.

— Mme René Mérenne,
Olivier et Isabelle Mérenne,
font part avec tristesse du décès de
M. René MÉRENNE,
envoyé extraordinaire
et ministre plénipotentiaire
de S.M. le roi des Belges,
survenu à Bruxelles, le 15 août 1976, à l'âge de cinquante-quatre ans, muni des sacrements de l'Eglise.
156, rue Berckmans,
1060 Bruxelles.

— Mme Andrée Roques, son épouse,
Ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard ROQUES,
croix de guerre 1939-1945,
survenu dans sa soixante-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu, le 18 août, à Los-Masos (Pyrénées-Orientales).
22 bis, rue de l'Héritan,
71000 Mâcon.

— Nous apprenons le décès de notre confrère
M. Michel VIRION,
journaliste au service politique de l'Agence France-Presse
mort subitement le 25 août à Paris à l'âge de quarante-neuf ans.
Un office religieux aura lieu vendredi 27 août, à 15 heures, au temple de Bois-Colombes, 72, rue Victor-Hugo.
[Né à Colombes le 3 juin 1927, il était entré à l'A.F.P. en novembre 1946 comme rédacteur au service étranger. Directeur du bureau de Prague de 1955 à 1960, il avait été secrétaire de rédaction au service étranger avant d'être nommé en 1967 au service politique où il était chargé de la rubrique défense nationale.]

Anniversaires

— Le 29 août 1976, pour le cinquième anniversaire de la mort de
M. Camille CHABANEL,
ingénieur I.E.G.,
chevalier de la Légion d'honneur,
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

— Pour le onzième anniversaire du décès accidentel du
Docteur Jacques SAVELLI,
une pieuse pensée est demandée, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, associant à son souvenir celui de son cher père, le
préfet Félix SAVELLI.
Une messe sera célébrée à leur intention, le dimanche 29 août à 11 h. 15, en l'église Saint-Jean de Montmartre, 19, rue des Abbesses, 75018 Paris.

Messes anniversaires

— Le 31 août 1975 décédait subitement à Strasbourg la
comtesse Hubert de CHAMBURE,
née Geneviève Thibault.
Le 31 août 1976, une messe à sa mémoire sera célébrée dans l'intimité familiale au lieu où elle repose, à La Chaux (Morvan). Une pieuse pensée est demandée à ses nombreux amis.

Remerciements

— Mme Paul Faber et sa famille, très touchées des témoignages que vous avez manifestés pour le décès de son mari,
M. Paul FABER,
conseiller de Paris,
ancien président
du Conseil municipal,
expriment tous leurs sincères remerciements.
22, rue Tocqueville,
75017 Paris.

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : c'est sa pulpe qui est renversante.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AUTOMOBILE

NOMMÉ IL Y A QUATRE MOIS

M. de Benedetti a démissionné de son poste d'administrateur délégué de Fiat

De notre correspondant

Rome. — Nommé administrateur délégué de Fiat le 30 avril dernier en remplacement de M. Umberto Agnelli, qui briguait un siège au Sénat lors des élections du 20 juin, M. Carlo de Benedetti a donné sa démission le 25 août.

Bien qu'il soit encore difficile de donner la raison précise de cette démission, tout laisse supposer que de graves divergences de vues sont apparues au fil des mois entre M. de Benedetti et M. Giovanni Agnelli, président de Fiat. On laisse entendre que M. de Benedetti, qui aurait acquis peu à peu une participation de 8 % dans le capital du groupe Fiat, aurait parallèlement exigé des pouvoirs de plus en plus étendus, se heurtant ainsi à la famille Agnelli, l'actionnaire principal de Fiat avec 25 % du capital.

M. de Benedetti, homme énergique de quarante-deux ans, aurait indisposé également les membres du comité de direction de Fiat par son autoritarisme et sa volonté d'introduire des réformes audacieuses dans les structures du groupe. Il aurait, notamment, été favorable à l'éclatement de l'empire Agnelli en une série de sociétés dotées d'une large autonomie de gestion. M. de Benedetti se serait vivement affronté à la fin du mois de juillet à M. Nicola Tufarelli, responsable du secteur automobile de Fiat, et aurait demandé au comité de direction de choisir entre lui et son adversaire.

Il n'est pas exclu que M. Umberto Agnelli, dont on dit qu'il est déçu par son travail au Sénat, reprenne les fonctions qu'il exerçait, sans que l'on puisse affirmer que la démission de M. de Benedetti soit destinée uniquement à lui permettre d'assumer une tâche plus exaltante.

(Intérim.)

CONFLITS

LES OUVRIERS D'OLIER A CLERMONT-FERRAND PROCÈDENT A LA VENTE DE DEUX PRESSOIRS

Les ouvriers de l'usine Olier (fabrication de machines-outils), à Clermont-Ferrand, qui sont en grève, avec occupation des locaux, depuis un an, ont livré deux pressoirs à un client de l'entreprise. C'est ce qu'a annoncé, mardi 24 août, l'union départementale C.G.T. du Puy-de-Dôme, qui ajoute : « *Le fruit de cette vente a été mis en lieu sûr et ne sera débloqué au syndic que lorsqu'une négociation sérieuse, débouchant sur un compromis acceptable pour les travailleurs aura lieu.* »

La société Olier, créée en 1898 et rachetée en 1971 par M. Maury, a été mise en règlement judiciaire le 12 août 1975, après avoir déposé son bilan (*le Monde* du 14 août 1975). Le 24 juillet précédent, M. Maury avait donné sa démission, et le tribunal de commerce avait nommé un administrateur provisoire. En grève depuis le 29 juillet 1975, les quatre cents salariés de l'usine de Clermont-Ferrand décidaient, trois jours plus tard, d'occuper les locaux. Le 26 août 1975, ils étaient avisés de leur licenciement collectif.

VINGT MOIS D'OCCUPATION CHEZ TRITON

Sous une grande verrière surchauffée et constellée de ballons multicolores gonflés à l'hydrogène auxquels pendaient des banderoles appelant à la « solidarité », des tables aux nappes rouges avaient été dressées entre les machines. Une main attentionnée avait même garni de plantes vertes une machine-outil qui devait partir pour l'U.R.S.S. ; la cellule du P.C. de Triton, entreprise de Bagnolet, occupée par les ouvriers depuis vingt mois, avait invité mercredi 25 août, à l'occasion d'un repas témoignage, des représentants d'Idéal-Standard d'Aulnay (en conflit depuis dix mois), de Chaix, à Saint-Ouen (neuf mois), d'Artelec, ex-Grandin (trois mois), et de Roto 2001 à venir « déposer » devant la presse. Des représentants de l'imprimerie de Chauffour et du « Parisien libéré » s'étaient joints à eux pour rendre compte de leur volonté commune de « s'opposer aux licenciements » qui contribuent « à la désindustrialisation » de la Seine-Saint-Denis.

Ce département connaît une affluence record aux guichets de l'Agence nationale pour l'emploi : vingt-huit mille inscrits.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'EXPLOITATION DES FORÊTS

DES ANNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES

Le ministère de l'agriculture et celui de la qualité de la vie ont reçu mission de procéder à la création immédiate d'un groupe de travail chargé de jeter « les bases d'un plan forestier de développement pour le demi-siècle à venir ». Dans une lettre en date du 23 août, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, souhaitait que ce groupe, dont M. Bertrand de Jouvenel assumerait la présidence, puisse remettre ses premières conclusions au plus tard le 31 mai prochain.

La forêt est un milieu vivant et fragile. Toutes sortes d'agressions la menacent : lotissements, défrichements, incendies. « Au moment où la demande en bois ne fait que croître », *au moment également où* « l'utilité de la forêt, en tant que lieu de détente et de contact avec la nature, s'accentue dans la société industrielle et urbaine », *les pouvoirs publics veulent, sur des données concrètes, imaginer une politique à long terme des espaces boisés.*

On estime à environ 14 millions d'hectares la superficie de la forêt française ; un peu plus de 4 millions d'hectares sont gérés par l'Office national des forêts ; un million six cent mille propriétaires se répartissent les quelque 9 millions d'hectares restants. Pour certains, elle est un placement à long terme ; pour d'autres — notamment aux abords des grandes agglomérations, — elle a valeur de terrain à bâtir. Le plus grand nombre, qui a souvent reçu ce patrimoine en héritage, n'a ni le temps, ni la compétence, ni surtout les moyens financiers de le faire fructifier.

Le rôle économique de la forêt est loin d'être négligeable : 30 à 32 millions de mètres cubes récoltés chaque année, cinq mille à six mille emplois dans ce secteur d'activité. La France exporte environ 4 millions de mètres cubes de bois, mais la valeur très élevée des bois importés aboutit à un déficit de la balance commerciale de plus de 3 milliards de francs par an. Selon les pouvoirs publics, il est possible de tirer un meilleur profit de la forêt sans entamer le capital biologique qu'elle représente.

La forêt est également un lieu privilégié de détente pour les citadins, mais sa fréquentation excessive entraîne des risques pour sa pérennité. Sait-on que la seule forêt de Fontainebleau reçoit, chaque année, plus de visiteurs que l'ensemble des musées parisiens ?

Comment, à la fois, protéger, entretenir, exploiter ? A première vue, ces objectifs paraissent contradictoires. Pour les uns, les bois sont des sanctuaires intouchables ; pour les autres, des biens aliénables. Le groupe de travail aura donc à fixer « les traits et les caractéristiques de la forêt française dans son avenir, ses utilités, ses modes de traitement ».

ENVIRONNEMENT

En Seine-et-Marne

UNE PORCHERIE INDUSTRIELLE PRÈS D'UN PUITS D'EAU POTABLE

Des défenseurs de l'environnement d'Egreville (Seine-et-Marne) ont marqué un point en obtenant du tribunal administratif de Versailles qu'il annule, au mois de juillet, un arrêt préfectoral autorisant l'exploitation d'une porcherie industrielle de quatre cents animaux.

Ce conflit dure depuis sept ans. En 1969, la société Senoble ouvre, sans autorisation, une porcherie de deux cents têtes au lieu-dit Le Point-du-Jour, c'est-à-dire à 700 mètres du puits alimentant en eau potable la commune d'Egreville. En octobre de la même année, des prélèvements prouvent que cette eau présente « *des indices certains de contamination d'origine fécale nécessitant la stérilisation avant distribution* ». Les spécialistes attribuent la cause de cette pollution bactérienne aux effluents de la porcherie.

En 1970, M. Claude Senoble demande l'autorisation d'augmenter de deux cents à six cents têtes la capacité de sa porcherie. L'avis du directeur de la station agronomique de Seine-et-Marne est défavorable. « *Cette porcherie constituerait une source permanente et certaine de contamination* », écrit-il. Le conseil départemental d'hygiène, lui, donne son accord à la condition qu'une station d'épuration spéciale soit construite. M. Senoble refuse cette solution qu'il juge trop coûteuse.

Passant outre à l'opposition de la municipalité d'Egreville, le préfet de Seine-et-Marne délivre, le 3 juillet 1975, à M. Senoble une autorisation d'exploiter une porcherie de quatre cents têtes, qui doit s'équiper d'une fosse à lisier de 500 000 litres dont le contenu sera répandu sur des terres agricoles situées à Bignon-Mirabeau (Loiret). Pour protester contre cet arrêté, M. Robert Lambert démissionne, le 18 juillet 1975, de son mandat de maire d'Egreville, et six conseillers municipaux suivent son exemple.

Sur la requête de M. Lambert, le tribunal administratif de Versailles vient de juger que le préfet de Seine-et-Marne avait pris sa décision à la suite d'une procédure irrégulière.

Il reste à celui-ci trois solutions : fermer la porcherie non réglementaire, la contraindre à s'équiper d'une station d'épuration ou recommencer toute la procédure en ignorant les sentiments hostiles des Egrevillois, qui ne comprennent pas qu'on permette l'installation d'une source de pollution près d'un puits communal.

Al. F.

FAITS ET PROJETS

Circulation

ÉTALER LES RETOURS

Une enquête a été réalisée, dans les régions les plus fréquentées par les vacanciers (Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Bretagne), auprès de trois mille automobilistes afin de connaître leurs intentions de retour. Elle montre que les Français ont l'intention d'étaler leurs retours sur une semaine, du mercredi 25 au mardi 31 août.

Corse

LES BONAPARTISTES APPELLENT A L'UNION

Après le dynamitage de la cave vinicole Cohen-Skalli à Aghione, commis le dimanche soir 22 août, par un commando de militants autonomistes conduit par M. Max Simeoni, le bureau du comité central bonapartiste souhaite que les « *partis politiques de toutes tendances, les organisations professionnelles et toutes autres associations, envisagent une concertation en vue de définir une action susceptible de ramener la paix dans les esprits* ».

● GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS ESPAGNOLS. — Les contrôleurs aériens des aéroports de Barcelone et de Madrid font, depuis plusieurs jours, une grève du zèle. Les avions accusent des retards de plusieurs heures au décollage comme à l'arrivée. Ce mouvement a été déclenché par les contrôleurs de Barcelone, pour appuyer des revendications de travail ; leurs collègues de Madrid ont suivi ce mouvement par solidarité. — *(A.F.P.)*

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES DES LIÈGES ET BOIS

S. N. L. B.

202, rue Hassiba-Ben-Bouali - Alger (Algérie)

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

Avis de prorogation de délai de l'appel d'offres relatif à la réalisation de deux (2) unités de menuiserie générale.

La date de remise des offres prévue initialement pour le 1er septembre est reportée au 15 octobre 1976, le cachet de la poste faisant foi. Le reste sans changement.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE
DE FABRICATION ET DE MONTAGE
DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

SONELEC
4 et 6, boulevard Mohamed-V - ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(N° 02/DRP)

Un avis d'appel d'offres est lancé en vue de la réalisation d'une usine d'ACCUMULATEURS.

Les sociétés intéressées peuvent retirer le cahier des charges y afférent, en déposant une demande écrite, auprès de :

SONELEC - Direction des Projets
12, boulevard Nécira-Noumou - Belcourt (Alger).

Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, sous plis cachetés, avec la mention :

« *Soumission pour la Réalisation d'une Usine d'Accumulateurs. A ne pas ouvrir.* »

Les offres doivent parvenir dans un délai de quatre mois à compter de la date de parution de cet appel d'offres.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Les organisations professionnelles accueillent avec une satisfaction mitigée les aides d'urgence aux victimes de la sécheresse

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture du gouvernement, a présenté, mercredi 25 août, les mesures d'aide immédiate aux agriculteurs qui ont été décidées en conseil des ministres. L'ensemble des « aides d'urgence », qui représente une somme d'environ 2,2 milliards de francs, est, a précisé le ministre, « à valoir sur le dispositif d'ensemble d'indemnisation de l'agriculture qui sera mis au point le 29 septembre ». On ne connaîtra le montant global de l'indemnisation fiscale qu'à cette date, mais le ministre a précisé que la dépense supplémentaire qui en résulterait pour l'Etat serait couverte par une légère majoration de l'impôt sur le revenu à valoir sur les revenus de 1975.

Cette majoration fiscale exceptionnelle, qui épargnera les petits contribuables, sera intégrée dans un collectif budgétaire soumis au Parlement dès sa rentrée.

M. Bonnet a insisté sur le caractère exceptionnel des aides accordées aux agriculteurs et a précisé qu'il avait averti la Commission de Bruxelles des décisions du gouvernement.

Les réactions des organisations agricoles ont dans l'ensemble accueilli avec une satisfaction mitigée les mesures annoncées. M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), constate que les mesures « se situent dans la ligne des suggestions faites par le syndicalisme agricole ». Il émet toutefois des réserves sur le classement des départements en fonction de la gravité des dégâts qu'y a causés la sécheresse, et précise que « ce premier train de mesures est loin de couvrir le tiers des pertes subies par l'agriculture ». L'assemblée permanente des chambres d'agriculture note que « ces aides du 25 août n'ont qu'une valeur d'acompte qui ne préjuge en rien du montant des modalités de répartition des aides définitives ». Le Centre national des jeunes agriculteurs se contente, quant à lui, de « prendre acte des mesures », et souligne la prise en charge des intérêts des prêts d'installation « jeunes agriculteurs ». Seul le MODEF (Mouvement des exploitants familiaux) émet de sérieuses critiques sur le plan gouvernemental, précisant que « le pouvoir n'a résolu ni les problèmes des sinistrés ni celui des revenus agricoles ». Le MODEF estime notamment que la prime de 200 F est « sans commune mesure avec la perte déjà subie par les éleveurs », et que l'allongement de la durée des « prêts calamités » n'annulera pas les difficultés de remboursement des prêts déjà accumulés au cours des deux précédentes années de sinistre.

TROP TARD ?

Les organisations agricoles sont relativement satisfaites des mesures d'urgence décidées par le gouvernement. Elles rappellent certes qu'il s'agit d'un acompte, qui est loin de couvrir l'ensemble des pertes, mais ce premier train de mesures répond très largement à leurs demandes. Elles avaient insisté sur la nécessité d'un acompte « substantiel », consacré en majeure partie à l'élevage. C'est ce qui a été fait. Elles avaient, en outre, réclamé des aides pour les exploitants endettés : la prise en charge par l'Etat des intérêts des « *prêts jeunes agriculteurs* » répond à ces préoccupations.

Succès complet ? Voire. Car les organisations agricoles insistaient également sur la rapidité de mise en place du dispositif. Or, M. Bonnet a précisé que les agriculteurs ne percevraient pas les aides, sauf dans certains cas exceptionnels, avant quarante-cinq jours, soit dans la majeure partie des cas après la fin du mois de septembre. Les éleveurs qui, depuis plus de deux mois, connaissent de graves difficultés de trésorerie pourront-ils attendre jusque-là sans vendre une partie de leur cheptel, auquel cas ils n'auraient plus besoin d'une « *aide immédiate de trésorerie* », mais de prêts à long terme pour reconstituer ledit cheptel. Le versement effectif des aides d' « urgence », si ce délai n'est pas raccourci, paraîtra d'autant plus tardif que les agriculteurs — et plusieurs partis de gauche — avaient lancé des cris d'alarme dès le mois de juin, date à laquelle l'étendue du sinistre était déjà prévisible. N'aurait-on pu, par ailleurs, imaginer un système de crédit ou de cautions avec paiements échelonnés, qui aurait permis aux éleveurs de se procurer immédiatement du fourrage ? N'aurait-on pu enfin, comme le demandaient le MODEF et l'opposition, décider une taxation des aliments pour le bétail qui aurait évité la spéculation qui se développe actuellement sur le marché ? Le gouvernement a choisi d'attendre, pour agir, d'être sûr des dégâts, il a également opté pour un système d'aides directes, plus spectaculaire, mais peut-être moins efficace. Alors ne s'agissait-il que de « calmer la base » qui commençait à s'agiter ?

Reste le problème de l'indemnisation globale des pertes liées à la sécheresse, qui ne sera décidée que le 29 septembre. Les syndicats agricoles peaufinent leurs statistiques afin de présenter aux pouvoirs publics une « note » aussi réaliste et « substantielle » que possible et avancent déjà le chiffre de 8,5 à 10 milliards de francs. Or M. Bonnet a précisé qu'« *il n'est pas un seul instant question d'envisager un autre effort fiscal que celui portant sur les revenus* » pour financer cette indemnisation. Une majoration de 10 % de l'impôt sur le revenu de l'ensemble des contribuables rapportant environ 5 milliards de francs, on est amené à faire deux hypothèses : ou bien l'indemnisation des agriculteurs finalement retenue sera très inférieure aux sommes demandées, ou bien l'imposition exceptionnelle sur les revenus sera beaucoup plus conséquente qu'on ne l'a annoncé. A moins que le gouvernement ne se résolve à ressortir des cartons les autres suggestions (alourdissement du taux de la vignette ou de l'impôt sur les sociétés) qui avaient été évoquées au cours des dernières semaines.

VÉRONIQUE MAURUS.

Le dispositif adopté

Le dispositif adopté par le conseil des ministres, mercredi 25 août, comprend trois grandes séries de mesures :

● AIDE A L'ELEVAGE. — Des primes seront versées aux éleveurs de bœufs, vaches, taureaux, chèvres, brebis, moutons et chevaux ; elles seront plafonnées à trente unités de gros bétail (U.G.B.) par exploitant. Pour le calcul de l'aide, un taureau ou une vache équivaudra à une U.G.B. ; mais il faudra près de sept brebis ou cinq chèvres pour faire une U.G.B. Un éleveur qui posséderait plus de trente U.G.B. ne serait pas indemnisé au-delà de ce chiffre.

Le montant des primes variera selon les régions (voir la carte de France). Il sera de 200 francs par U.G.B. dans une première zone de dix-huit départements correspondant *grosso modo* à l'Ouest de la France ; le montant maximum des primes versées y sera donc de 6 000 francs par éleveur. Dans une seconde zone de trente-quatre départements (le Nord, le Centre, la Lorraine et la Champagne-Ardennes), le montant de la prime sera de 150 francs par U.G.B. et ne pourra donc pas dépasser 4 500 francs. Dans une troisième région comprenant quinze départements (Sud-Ouest, Rhône-Alpes, Auvergne, Ardèche...), la prime sera de 50 francs par U.G.B. avec un montant maximum de 1 500 francs. Enfin, dans les vingt-quatre départements restants (Midi, Côte d'Azur, Languedoc...), aucune aide ne sera accordée.

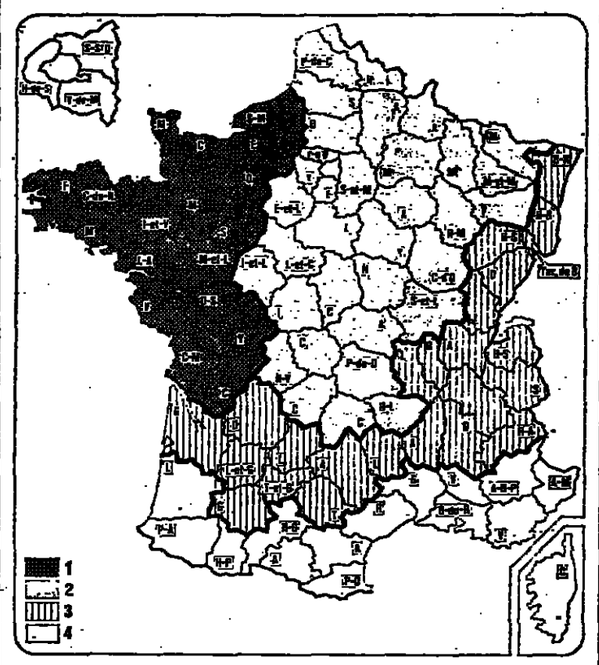

1. Zone dans laquelle les exploitants recevront 200 F par unité de gros bétail (U.G.B.) (6 000 F au maximum).
2. Zone dans laquelle les exploitants recevront 150 F par U.G.B. (4 500 F au maximum).
3. Zone dans laquelle les exploitants recevront 50 F par U.G.B. (1 500 F au maximum).
4. Zone dans laquelle les exploitants ne recevront rien.

● MESURES SUR LE CREDIT. — Les intérêts dus en 1976 sur les prêts accordés aux jeunes agriculteurs seront pris en charge par l'Etat pour les deux premières zones citées plus haut : l'Ouest de la France, le Nord et le Centre.

Ensemble, ces deux premières mesures coûteront 2,3 milliards de francs à l'Etat.

● ALLONGEMENT DES PRETS CALAMITE. — La durée des prêts calamité accordés cette année aux agriculteurs victimes de la sécheresse sera portée de quatre ans à sept ans. En revanche, les taux d'intérêts de ces prêts (4,5 % à 6 %) ne seront pas modifiés. Le coût de cette dernière mesure est difficilement chiffrable.

A L'ÉTRANGER

BONNES RÉCOLTES DE RIZ EN CHINE

La presse chinoise a annoncé mercredi 25 août des « *récoltes records* » de riz précoce pour l'ensemble des treize provinces productrices situées au sud du Yang-Tse-Kiang.

Le Quotidien du peuple ne fournit aucun chiffre, mais rapporte que dans la province du Kiangsu, par exemple, les rendements ont été améliorés de 20 % par rapport à l'année dernière. Le journal ajoute que, à l'exception de « *quelques rares* » zones où les rendements ont été « *légèrement inférieurs* » en raison de conditions climatiques défavorables, des progrès ont été relevés partout. — *(A.F.P.)*

● LE GOUVERNEMENT FEDERAL ALLEMAND a donné, mercredi 25 août, son accord pour que de nouvelles négociations s'engagent entre la Deutsche Bundesbank et la Banca d'Italia, en vue de l'octroi par la R.F.A. d'un nouveau crédit à l'Italie destiné à remplacer celui de 2 milliards de dollars déjà accordé en 1974 et qui n'a pu être remboursé. Selon M. Armin Gruenewald, porte-parole gouvernemental, l'Italie a besoin d'un nouveau crédit « *afin de surmonter ses difficultés économiques intérieures et extérieures* ». « *Ce crédit*, a ajouté V. Gruenewald, *sera octroyé indépendamment de l'aide multinationale envisagée pour l'Italie, et son montant sera vraisemblablement égal à celui du précédent.* »

CONSOMMATION

A Brest

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'URBANISME COMMERCIAL REFUSE L'AGRANDISSEMENT DU CENTRE LECLERC

La commission départementale d'urbanisme commercial du Finistère vient, dans sa séance du 24 août, de refuser au centre Leclerc de Brest l'autorisation d'agrandir de 2 100 m2 à 3 100 m2 sa surface de vente, par 11 voix contre 6 et 1 bulletin blanc.

Cet hypermarché est l'un des trois (avec ceux de Landerneau et de Douarnenez) qui appartiennent en propre à M. Edouard Leclerc. Celui-ci, on s'en doute, proteste contre cette décision. Déjà, en juillet, et parce que la commission n'examinait pas cette demande d'extension, alors qu'au même moment elle autorisait l'installation à Brest, par la société l'Economie bretonne, d'un centre commercial de 11 000 m2 (un hypermarché de 7 000 m2 et une galerie marchande), M. Edouard Leclerc avait lancé une opération de baisse de 20 centimes sur le litre d'essence. « Aujourd'hui, dit M. Edouard Leclerc, on m'oppose l'existence de trois grandes surfaces de 7 000 m2 (un Rallye, un Euromarché et le futur hypermarché de l'Economie bretonne) pour justifier le blocage d'une surface de vente à 3 000 m2. C'est une manœuvre. Je ne vais pas en rester là. »

De la même façon, la commission avait refusé à Carrefour son autorisation pour un magasin à Brest. Il est vraisemblable que ces trois décisions (négatives pour Leclerc et Carrefour, positive pour l'Economie bretonne) feront l'objet d'un appel devant la commission nationale. Le futur ministre du commerce devra donc trancher.

Pour louer une voiture en Finlande, réservez chez
europcar
645. 21. 25

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE
DE FABRICATION ET DE MONTAGE
DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE
SONELEC
4 et 6, boulevard Mohamed-V - ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(N° 01/DRP)

Un avis d'appel d'offres est lancé en vue de la réalisation d'une usine de PILES.

Les sociétés intéressées peuvent retirer le cahier des charges y afférent, en déposant une demande écrite, auprès de :

SONELEC - Direction des Projets
12, boulevard Necira-Nounou - Belcourt (Alger)

Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, sous plis cachetés, avec la mention :

« *Soumission pour la Réalisation d'une Usine de Piles. A ne pas ouvrir.* »

Les offres doivent parvenir dans un délai de quatre mois à compter de la date de parution de cet appel d'offres.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
26 août : 41.992 F T.T.C
commission 4,98 % +
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Montaigne - Paris (8e)
Tél. 359-83-96

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE de l'ÉLECTRICITÉ et du GAZ

APPEL INTERNATIONAL EN PRÉSÉLECTION

SONELGAZ envisage d'équiper en outillage de mécanique générale, d'électricité et d'électrotechnique :

1°) Un atelier central destiné aux gros entretiens et réparations de son parc de centrales turbines à vapeur, turbines à gaz et turbines hydrauliques ;

2°) 5 ateliers destinés aux entretiens courants de 5 nouvelles centrales turbines à gaz.

Les sociétés intéressées soumettront leur candidature avec leurs références avant le 30 septembre 1976.

Ces dossiers seront adressés à :

SOCIÉTÉ NATIONALE de l'ÉLECTRICITÉ et du GAZ
Direction de l'Equipement Electrique
DÉPARTEMENT :
Moyens de production thermique et hydraulique
2, boulevard Salah-Bouakouir - ALGER
Tél. : 64-82-60 - Télex : 52-898 ALGER

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
S.O.N.E.L.G.A.Z.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Un avis d'appel d'offres international ouvert est lancé pour la fourniture de matériel destiné aux ouvrages concentrés du gazoduc centre « 42 HASSI R'MEL - OUED ISSER » :

— LOT N° 2 : Gares de râcleurs.
— LOT N° 3 : Joints isolants.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à partir du 20 juillet 1976 auprès de SONELGAZ - Service Equipement Gaz - 2, bd Salah-Bouakouir - ALGER - 3e étage.

La date limite de la remise des offres est fixée au 30 septembre 1976.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Calme et irrégulier

La démission du premier ministre, M. Jacques Chirac, a été accueillie avec le plus grand calme à la Bourse de Paris. Après son petit galop de la veille, le marché a été le siège d'un certain flottement, les cours oscillant de droite et de gauche, mais sans s'écarter beaucoup des niveaux précédemment atteints. L'activité, déjà peu importante mardi, s'est encore un peu ralentie.

L'irrégularité a été la note dominante dans tous, ou presque tous les compartiments. Trois titres se sont détachés à la hausse : Printemps (+ 6 %), Prénatal (+ 5,8 %), dont la cotation a dû être un moment retardée, Bouygues (+ 3,4 %), et deux à la baisse : Métallurgique de Normandie (— 5 %) et Nobel-Bozel (— 3 %). Au total, une trentaine de valeurs ont encore progressé de façon notable, et un peu plus de trente-cinq ont fléchi.

Une fois de plus, le phénomène du fait accompli a joué. Reste à savoir maintenant quel sera le nouveau locataire de l'hôtel Matignon. Les conversations allaient bon train autour de la corbeille.

Le « suspense » devait, en principe, durer jusqu'à 18 heures. Nombreux en tout cas étaient ceux, qui pronostiquaient une rechute des cours, si M. Fourcade était appelé à prendre la succession de M. Chirac. Sera-ce lui ou un autre ? Dans cette attente, les opérateurs ont préféré observer le statu quo, se bornant à procéder à quelques opérations ponctuelles. Sage attitude sans doute, qui contraste quelque peu avec l'affaiblissement du franc observé sur le marché des changes, mais ne saurait évidemment en aucun cas augurer l'avenir.

La baisse de l'or s'est poursuivie rapidement, le lingot cédant encore 290 F à 17 500 F. Au prorata, les pièces se sont montrées plus résistantes, le napoléon ne perdant que 0,90 F à 224,10 F. Le volume des transactions a diminué, revenant de 12,65 à 10,37 millions de francs. Nouveau et vif repli de la rente 4 1/2 % 1973 et de l'emprunt 7 % 1973.

Lourdeur des valeurs étrangères. Seules les mines d'or ont été plutôt soutenues.

LONDRES

Léger redressement

Le marché se redresse légèrement jeudi matin après être tombé la veille à son plus bas niveau de l'année. Les valeurs industrielles progressent de 2 à 3 points. Meilleure tenue également des pétroles, des fonds d'État et des mines d'or stimulées par la remontée du prix du métal fin.

OR (ouverture) (dollars) : 105 50 contre 103 50

VALEURS	CLOTURE 25/8	COURS 26/8
War Loan 3 1/2 %	26 1/8	25 3/4
Beecham	356 ...	335 1/2
British Petroleum	583 ...	564 ...
Shell	422 ..	397 1/2
Vickers	164 ...	156 ...
Imperial Chemical	350 ...	330 ...
Courtaulds	118 ...	111 ...
De Beers	189 ...	190 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	183 ..	176 ...
*West Driefontein	11 5/8	12 1/8
*Western Holdings	9 3/4	10 1/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé pour le premier semestre atteint 11 611 millions de francs contre 10 662 millions pour la période correspondante de 1975. La progression ressort ainsi à 8,9 %. Elle est de 10,9 % à structure comparable, c'est-à-dire compte tenu de la cession des intérêts détenus par le groupe dans la Compagnie générale des conduites d'eau en Belgique, et de 12 % en monnaies nationales, si l'on élimine l'incidence des changements de parité monétaire intervenus en un an.

L'augmentation des ventes en valeur a été particulièrement sensible dans le département « construction » (+ 26 %), le plus important, avec un chiffre d'affaires de 3 856 millions de francs. Suivent les départements « emballage » (+ 15 %), « commerce » (+ 5 %) et « canalisations » (+ 2 %). Le chiffre d'affaires du département « produits réfractaires » n'a pas varié (383 millions de francs) et celui du département » entreprises » a diminué de 5 %.

Le montant des ventes réalisées à l'étranger atteint 4 117 millions de francs, marquant ainsi une progression de 19 % environ en valeur absolue. Pour la France seule, la progression du chiffre d'affaires s'élève à 6 % à structure comparable.

DOME MINES. — Bénéfice net pour le premier semestre : 7,78 millions de dollars canadiens (1,28 dollar par action) contre 9,53 millions de dollars (1,63 dollar par action).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 7/16 %

NEW-YORK

Reprise modérée

Le ciel s'est un peu éclairci mercredi à Wall Street. Après six séances de baisse presque ininterrompue, une reprise s'est opérée, et l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 970,83, soit à 7,90 points au-dessus de son niveau de la veille.

Sur 1 848 valeurs traitées, 806 ont monté, 557 ont fléchi et 485 n'ont pas varié.

Cette reprise s'est accompagnée d'une nouvelle augmentation du volume des transactions : 17,40 millions de titres ont changé de mains contre 16,74 millions précédemment. Elle a été en partie due à des causes techniques. Le mouvement de hausse aurait toutefois tourné court s'il n'avait été entretenu par les pronostics très optimistes de la General Motors. La firme de Detroit prévoit que les ventes des modèles 1977 (importations comprises) augmenteront de 12,5 % et que pour l'année calendaire 1977 les livraisons de voitures et de camions aux États-Unis seront supérieures de 10 % à celles attendues cette année. Elles pourraient même battre le record établi en 1973. Dans ces conditions, la General Motors envisage de porter le montant de ses investissements à 3 milliards de dollars (chiffre également record).

Indices Dow Jones : transports, 215,75 (+ 1,22) ; services publics, 92,46 (+ 0,06).

VALEURS	COURS 24/8	COURS 25/8
Alcoa	57 ...	56 1/2
A.T.T.	58 5/8	58 1/2
Boeing	41 3/4	40 7/8
Chase Manhattan Bank	28 3/8	29 3/4
Du Pont de Nemours	131 1/4	132 7/8
Eastman Kodak	94 1/4	95 3/8
Exxon	50 5/8	51 1/2
Ford	52 1/4	54 3/8
General Electric	54 5/8	54 3/8
General Foods	31 5/8	32 1/4
General Motors	62 3/4	66 ...
Goodyear	22 1/4	22 1/4
I.B.M.	269 1/2	272 ...
I.T.T.	30 ...	30 1/4
Kennecott	30 1/8	29 1/2
Mobil Oil	55 3/4	55 7/8
Pfizer	27 3/8	27 1/2
Schlumberger	90 5/8	91 3/8
Texaco	26 1/8	26 1/2
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 5/8
Union Carbide	62 1/4	63 1/8
U.S. Steel	47 3/4	48 3/8
Westinghouse	16 1/2	16 1/2
Xerox	63 3/8	64 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1975.)

	24 août	25 août
Valeurs françaises	88,4	88,1
Valeurs étrangères	105,6	104,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,4	68,3

BOURSE DE PARIS — 25 AOUT — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	391 ..	391	Lyon-Alemand	105 ..	104 80
GAN (Sté Centr.)	607	608	Paris-Réescompt.	370 ..	370 ..
Préservatrice S.A.	402 20	402 20	Soc. Mars. Crédit	278 50	278 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Union Habit.	174 50	171 ..
Ba. Imm. France	131 ..	130 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 973	4 990	4 97
Canada ($ can. 1)	5 037	5 052	5 02
Allemagne (100 DM)	197 350	197 375	197 ..
Belgique 100 F)	12 837	12 892	12 36
Danemark (100 krd)	82 350	82 520	82 ..
Espagne (100 pes.)	7 313	7 334	. .
Grande-Bretagne (£ 1)	8 837	8 838	8 83
Italie (1 000 lires)	5 938	5 956	5 85
Norvège (100 k.)	90 700	90 815	90 .
Pays-Bas (100 fl.)	188 625	188 250	... ..
Portugal (100 esc.)	16 025	16 050	14 ..
Suède (100 krs)	113 520	113 520	... ..
Suisse (100 fr.)	201 275	201 825	200 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/8
Or fin (kilo en barre)	17425	17525
Or fin (kilo en lingot)	17790	17500
Pièce française (20 fr.)	225	224 10
Pièce française (10 fr.)	172 50	171 50
Pièce suisse (20 fr.)	183 50	180 10
Union latine (20 fr.)	173 ..	174 30
Souverain	186 ..	184 20
Pièce de 20 dollars	910	908 40
Pièce de 10 dollars	450 20	458 ..
Pièce de 5 dollars	298	..
Pièce de 50 pesos	702 50	695 ..
Pièce de 10 florins	201 ..	200 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 7. DU DÉPART DE M. CHIRAC À L'ARRIVÉE DE M. BARRE
7. PROCHE-ORIENT
8. EUROPE
AMÉRIQUES
DIPLOMATIE
9. ASIE
10. PRESSE
FAITS DIVERS

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 11 A 13
— La rentrée littéraire.
— Le feuilleton de Jean-Marc Théolleyre : La « Correspondance » Gide-Ghéon.
— Des lieux, des œuvres : Chez le Jean-Jacques Rousseau période bleue.

14-15. ARTS ET SPECTACLES
17. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
17-18. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (15)
Annonces classées (16) ; Aujourd'hui (9) ; Carnet (17) ; « Journal officiel » (9) ; Météorologie (9) ; Mots croisés (9) ; Loterie nationale, Loto (9) ; Bourse (19).

En République sud-africaine

Les troubles ont fait vingt morts en quarante-huit heures

De notre correspondante

Johannesburg. — C'est en vain que les Sud-Africains auront attendu des commentaires des journaux et de la télévision sur la grève qui a provoqué, pendant trois jours, un important absentéisme des travailleurs noirs (entre 50 % et 80 %) dans la région de Johannesburg.

Pourtant, ce mouvement, qui a ralenti et même paralysé certains secteurs industriels (l'industrie du vêtement, par exemple) et affecté des chaînes de grands magasins, les entreprises, les hôpitaux, les administrations, a porté préjudice à l'économie. Il est intervenu, en effet, à un moment où la courbe du prix de l'or s'entête à descendre, où l'Afrique du Sud essaie, non sans mal, de sortir de la vague inflationniste, et où la ménagère se lamente sur le prix du pain, qui vient d'augmenter de 20 %. On pourrait d'ailleurs s'interroger sur les répercussions intérieures et internationales de l'extension, de la prolongation ou de la répétition d'un tel mouvement. D'ores et déjà, on a pu constater la fragilité de la confiance manifestée aux valeurs sud-africaines sur le marché international.

Mais la tendance de la presse aura été, en fait, de nier les grèves en tant que telles, et de présenter l'absentéisme comme le résultat d'une « campagne d'intimidation » menée par le « Black Power ».

Entre mardi et mercredi, vingt personnes ont été tuées et cent autres blessées, soit au cours d'affrontements avec la police, soit dans des bagarres entre Africains.

Dans la région du Cap, la solidarité des étudiants et lycéens métis continue à se développer et des incidents violents se sont produits quand la brigade anti-émeutes est intervenue.

Bien que refusant de discuter *« sous la pression du Black Power »*, M. Kruger, ministre de la justice, s'est déclaré prêt à rencontrer les *« vrais représentants »* des Africains, avant de se demander aussitôt qui sont ces représentants. Le directeur du *World*, journal dont la clientèle est noire, a répondu mercredi soir à cette question en publiant dans un éditorial titré : *« M. Kruger, voici nos représentants »*, une liste de treize responsables de différents mouvements, récemment arrêtés. *« Je pourrais continuer à donner des noms,* écrit l'auteur, *mais ce n'est qu'un exemple des personnes que nous considérons comme étant nos représentants... Ils sont détenus sans aucune raison, sinon qu'ils représentent les vraies aspirations de notre peuple. A moins que le gouvernement ne prouve le contraire en les poursuivant en justice. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

NOIRS CONTRE NOIRS

Johannesburg *(A. F. P.)*. — « L'anarchie menace de s'emparer de Soweto, des Noirs combattant des Noirs » : *ce commentaire du* World *illustre bien la confusion qui régnait mercredi à Soweto.*

Dix personnes au moins étaient mortes, et plusieurs centaines avaient été blessées la veille, au cours de l'attaque lancée contre un quartier de Soweto par plusieurs centaines de travailleurs zoulous, voulant tirer vengeance des grévistes, après que leur hôtel eut brûlé lundi. Dans un raid de représailles particulièrement violent, ils ont rasé indifféremment cinquante maisons sur leur passage, et attaqué notamment des jeunes.

La police a démenti les affirmations du quotidien Rand Daily Mail *de mercredi matin, selon lesquelles elle se serait montrée passive et, même, serait intervenue aux côtés des assaillants. Le chef de la police a affirmé que ses hommes avaient même, plusieurs fois, ouvert le feu contre les Zoulous.*

L'AFFAIRE LOCKHEED

Le rapport de la commission d'enquête serait plus défavorable que prévu au prince Bernhard des Pays-Bas

De notre correspondant

Amsterdam. — C'est ce jeudi 26 août, à 18 heures (heure de Paris), que le rapport de la commission gouvernementale d'enquête sur le rôle joué par le prince Bernhard dans l'affaire Lockheed est rendu public. Le premier ministre, M. Den Uyl, fera une déclaration au Parlement en indiquant les conclusions que le gouvernement tire du rapport. Vendredi, un débat aura lieu à la Chambre. Comme on le sait, le prince a été impliqué dans le scandale des « pots-de-vin » de la firme Lockheed au cours des auditions de la commission du Sénat américain dirigée par le sénateur Church.

La famille royale rentre, ce jeudi après-midi, de sa maison de vacances de Porto-Ercole, en Italie. Ce sera la troisième fois que la reine et le prince feront la navette Italie-Pays-Bas en une semaine et demie.

Bien que le contenu du rapport ne soit pas connu, il paraît certain que les conclusions de la commission des « trois sages », MM. Donner, vice-président de la Cour européenne à Luxembourg, Holtrop, ancien président de la Banque des Pays-Bas, et Peschar, président de la Cour des comptes, seront plus défavorables au prince qu'on pouvait l'attendre. Le rapport, dit-on, ne contient pas les conclusions « grisâtres » que certains milieux politiques prévoyaient. La commission donne des informations assez précises sur les faits et gestes du prince dans l'affaire Lockheed.

Bien qu'on ne possède pas la preuve que l'époux de la reine a accepté des « pots-de-vin », les indications dans ce sens seraient assez claires. Selon un article de l'hebdomadaire *Vrij Nederland*, deux agents de Lockheed en Europe, MM. Meuser, en Suisse, et Fife, à Londres, ont fourni des témoignages défavorables pour le prince. Tout cela explique pourquoi le premier ministre, en tant que premier responsable politique, a agi ces dernières semaines dans le plus grand secret. Rien n'a filtré de ses entretiens avec la reine. C'est un fait peut-être significatif dans ce pays où les fuites diffusées par la presse sont beaucoup plus nombreuses qu'en France. Vraisemblablement, le premier ministre a mis au point avec la reine le scénario à suivre dès aujourd'hui. Bien qu'il paraît exclu, pour le moment, que la reine abdique, cette éventualité n'est pas à écarter au cours des mois qui viennent. Si les conclusions du gouvernement sont défavorables, il pourrait y avoir des poursuites judiciaires contre le prince, et le problème constitutionnel serait posé. La reine pourrait en effet menacer de démissionner sur-le-champ.

M. Den Uyl veut éviter cela à tout prix.

MARTIN VAN TRAA.

● *A la suite des informations* de la télévision néerlandaise selon lesquelles le prince Bernhard aurait rencontré récemment M. Kissinger à Londres, le département d'État a donné, le 25 août, les informations suivantes :

M. Henry Kissinger a rencontré pour la dernière fois le prince Bernhard des Pays-Bas, le 25 juin à Londres. Le secrétaire d'État américain et le prince se trouvaient par hasard dans le même hôtel, le *Claridge's* et ils ont eu une brève entrevue qui n'a pas duré plus de cinq à dix minutes. Le département d'État dément que le mari de la reine Juliana ait rencontré M. Kissinger à Londres ou à Deauville au cours de la première quinzaine d'août, comme l'indiquait la télévision néerlandaise.

Le numéro du « Monde » daté 26 août 1976 a été tiré à 575 589 exemplaires.

LE DIFFÉREND GRÉCO-TURC SUR LA MER ÉGÉE

Le Conseil de sécurité demande aux deux parties de reprendre des « négociations directes »

Réuni le mercredi 25 août pour étudier le différend gréco-turc sur la mer Egée, le Conseil de sécurité a adopté un projet de résolution, déposé par les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, demandant au gouvernement d'Athènes et à celui d'Ankara *« de reprendre des négociations directes »* et de faire *« tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer que ces négociations aboutissent à des solutions mutuellement acceptables »*.

Le Conseil a invité à cet égard, les deux parties *« à continuer à tenir compte de la contribution que des méthodes judiciaires appropriées, en particulier la Cour internationale de justice, sont en mesure d'apporter au règlement de tous litiges juridiques en suspens qu'ils pourraient identifier en relation avec leur différend actuel »*.

Après l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité, le ministre des affaires étrangères de Turquie, M. Sabri Caglyangil et son homologue grec, M. Dimitri Bitsios, ont eu un bref entretien en vue d'examiner les modalités d'application des recommandations du Conseil et de fixer la date et le lieu d'une éventuelle rencontre. M. Caglayangil a cependant affirmé que son pays *« ne serait pas lié »* par le passage de la résolution se référant à la Cour internationale de justice. Ce passage, selon lui, est *« en contradiction totale avec la lettre et l'esprit de la résolution »*, car il *« préjuge du processus ou du résultat des négociations »*.

● A LA HAYE, au cours de la première audience publique de la Cour internationale de justice, qui s'est tenue mercredi en l'absence d'un représentant de la Turquie, qui boycotte ses travaux, le délégué grec, M. Karandreas, s'est inscrit en faux contre le point de vue turc sur cette incompétence. Le professeur australien de l'université d'Oxford, D. P. O'Connel, a qualifié d'*« interprétation tendancieuse »* la thèse d'Ankara, selon laquelle les îles grecques de la mer Egée (Samos, Lemnos, Lesbos, Icarie, Rhodes, etc.) n'étaient que de *« simples protubérances »* érigées sur le plateau continental de la Turquie.

● A ATHENES, M. Constantin Caramanlis a souligné que son gouvernement *« répondra à la recommandation du Conseil de sécurité, d'autant plus qu'il n'a cessé d'affirmer que le différend devait être résolu avec bonne foi et compréhension réciproque. Nous n'avons jamais prétendu que la mer Egée était un « lac fermé grec » ni nié que la Turquie, en tant que pays riverain, possédait certains droits en mer Egée »*. — *(A.F.P.)*

● *Le trente-deuxième anniversaire de la libération de Paris.* — Plusieurs cérémonies ont marqué, mercredi 25 août, à Paris, le trente-deuxième anniversaire de la libération de la capitale. La plus importante, placée sous la présidence de M. André Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants dans le gouvernement démissionnaire, s'est déroulée à l'Hôtel de Ville, où le fanion de Leclerc, apporté à bord d'un command-car, a été remis symboliquement au président du Conseil de paris, M. Bernard Lafay, en présence de Mme Leclerc.

Le président de la République a reçu les lettres de créance de quatre ambassadeurs

Le président de la République a reçu, mercredi 25 août, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs d'Allemagne fédérale, M. Axel Herbst ; du Venezuela, M. Manuel Rafael Rivero ; du Lesotho, M. P.-K. Sephemolo, et de la République du Cap-Vert, M. Corsino Antonio Fortes.

S'adressant à M. Axel Herbst, nouveau représentant à Paris du gouvernement de Bonn, le chef de l'État a souligné l'importance pour la construction européenne du renforcement de la coopération entre la France et la République fédérale.

« *Depuis ses origines*, a-t-il notamment déclaré, *la coopération franco-allemande a eu pour vocation de servir une cause qui la dépasse : unir l'Europe pour lui rendre, avec la maîtrise de son destin, le rayonnement qui fut le sien et la possibilité de contribuer efficacement à la solution des grands problèmes qui se posent au monde contemporain. Les années qui viennent seront décisives pour l'accomplissement de ce grand dessein.* » Dans sa réponse, M. Herbst a assuré : « *C'est seulement sur la base d'une Europe unie et forte que les pays européens seront à même de contribuer activement à la solution des grandes questions telles que la réduction des tensions entre l'Est et l'Ouest et le règlement du conflit Nord-Sud.* »

[M. Axel Herbst, né en 1919, a étudié le droit et les sciences économiques à Berlin, puis à l'académie de droit international à La Haye. Entré aux affaires étrangères en 1951, il passe plusieurs années à Washington. En 1957, il devient chef de la division Etats-Unis-Canada au ministère. Il est envoyé, en 1960, auprès de la Commission de la Communauté européenne à Bruxelles, avec les fonctions de secrétaire général adjoint. En 1969, il prend la direction du département de la politique économique extérieure au ministère des affaires étrangères. Depuis 1973, il était représentant permanent de l'Allemagne fédérale auprès des Nations unies.]

Au nouveau représentant du Venezuela, M. Manuel Rafael Rivero, le président de la République a déclaré que la prochaine visite en France du chef de l'État vénézuélien — qui pourrait avoir lieu avant la fin de l'année — devrait permettre d'établir « *une coopération encore plus étroite entre les deux pays* ».

[M. Manuel Rafael Rivero est né en 1921 à Caracas. Après des études de sciences politiques à l'université de cette ville, il commence une carrière juridique en tant qu'avocat et juge. Il entre ensuite au ministère des affaires étrangères et devient ambassadeur auprès des Communautés européennes avant d'être nommé directeur du commerce extérieur.

M. Rivero a été aussi président du Conseil supérieur électoral, directeur général du ministère des télécommunications, puis directeur du Musée d'art colonial, poste qu'il occupait avant sa nomination à Paris.]

S'adressant à l'ambassadeur du Lesotho, M. P.K. Sephemolo, le chef de l'État a affirmé que le gouvernement français était « *prêt à seconder les efforts de votre pays pour que s'instaure en Afrique australe un ordre fondé sur les principes — qui nous sont communs — de l'égalité des des hommes, de la justice et de la liberté* ».

M. Giscard d'Estaing a enfin assuré l'ambassadeur de la République du Cap-Vert, M. Corsino Antonio Fortes, que la France était prête à poursuivre sa contribution au développement de ce pays « *dans les domaines techniques et culturels qui correspondent aux priorités fixées par votre gouvernement* ».

M. ANDRÉ ROGER EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE AU VENEZUELA

M. André Roger, ambassadeur de France à Madagascar, vient d'être nommé ambassadeur au Venezuela. Il remplace à Caracas M. André Rodocanachi.

[Né en 1914, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, M. Roger a été admis en 1941 au concours pour l'emploi d'attaché de consulat. Révoqué par Vichy en mars 1943, après avoir été en poste à Barcelone de 1941 à 1942, il fut de 1943 à 1944 à la disposition du délégué du commandant en chef auprès de la Croix-Rouge espagnole à Madrid. Vice-consul à la délégation en Espagne du gouvernement provisoire en 1944, il a été ensuite en poste à Madrid, à l'administration centrale, à Bruxelles, à Varsovie et à Berne. Sous-directeur du personnel à l'administration centrale de 1959 à 1963, chef de service en 1963-1964, M. Roger a été ensuite consul général à Genève de 1964 à 1970. Il a été ambassadeur à Lagos de 1970 à 1975 et depuis janvier 1975 à Tananarive.]

Le dernier conseil des ministres du gouvernement de M. Chirac

Avant la démission du gouvernement de M. Jacques Chirac, le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 25 août à l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. En dehors du problème de la sécheresse (*le Monde* du 26 août) les questions suivantes ont été traitées :

● **RATIFICATION D'UNE CONVENTION**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant la ratification de la convention de La Haye sur la loi applicable en matière de responsabilité du fait des produits, signée par la France le 18 décembre 1973. Cette convention détermine la loi interne applicable, dans les relations internationales, à la responsabilité délictuelle des fabricants et producteurs en fonction des éléments suivants : lieu du délit, lieu du domicile de la victime, lieu du domicile du responsable du délit et lieu d'acquisition du produit.

● **LE LIBAN**

Le ministre des affaires étrangères a informé le conseil de l'évolution de la situation au Liban et des conclusions de la mission médicale française qui s'est rendue pendant dix jours dans les deux zones du pays, ainsi qu'il avait été décidé au cours du conseil des ministres du 4 août. Des médicaments seront acheminés prochainement vers chacune de ces zones.

● **LA VENTE D'UNE USINE AU PAKISTAN**

Rappelant les réactions auxquelles a donné lieu la vente au Pakistan d'une usine de retraitement de combustibles irradiés, le ministre a souligné qu'il n'était pas question pour la France, compte tenu des contrôles auxquels le Pakistan a accepté que soit soumise l'opération, de revenir sur les décisions prises.

● **LA SOLDE DES ÉLÈVES DE POLYTECHNIQUE**

Le conseil a adopté un décret fixant le nouveau régime de solde des élèves de l'École polytechnique. Cette solde sera calculée, à partir de la deuxième année de scolarité, en fonction du grade d'aspirant de sergent ou d'homme du rang attribué à chaque élève à l'issue de la première année de scolarité, qui est consacrée à la formation militaire.

● **A AIR FRANCE**

Le conseil a adopté deux projets de décret autorisant, d'une part, la compagnie Air France à participer au capital de la société Sofréavia Services pour un montant de 15 000 F et, d'autre part, à souscrire à une augmentation de capital de la société Royal Air Maroc pour un montant de 3 380 800 francs.

● **LA GUADELOUPE**

Le secrétaire d'État aux DOM-TOM a exposé les conditions dans lesquelles ont été évacués et hébergés les soixante-douze mille habitants de l'île de la Basse-Terre, menacés par l'éruption du volcan de la Soufrière. L'action déployée par les administrations locales et métropolitaines sera poursuivie sur tous les plans. Des dispositions seront prises pour assurer le relogement des personnes évacuées et pour assurer la rentrée scolaire des élèves hébergés dans les communes d'accueil ainsi que pour permettre le fonctionnement, à Pointe-à-Pitre, des services administratifs qui ont dû quitter la Basse-Terre. Des mesures pour relancer l'économie seront mises en œuvre : elles concerneront notamment les agriculteurs, qui seront réinstallés sur des terrains appartenant à l'État. La solidarité nationale s'exercera pleinement en faveur des victimes.

● *Le Koweït n'appliquera pas le boycottage pétrolier de la France* décidé par la conférence des pays non alignés à Colombo, a déclaré le mercredi 25 août Cheikh Sabah Al Ahmed, ministre koweïtien des affaires étrangères.

NET REDRESSEMENT DU FRANC

La nomination de M. Raymond Barre comme premier ministre a été bien accueillie par les marchés des changes. La devise française, qui avait fléchi mercredi, lors de la démission de M. Chirac, s'est redressée à New-York dès qu'a été connu le nom de son successeur.

La hausse s'est poursuivie jeudi matin, le cours du franc progressant nettement vis-à-vis de toutes les devises. Le dollar s'est ainsi inscrit à Paris à 4,95 F (contre 4,9850 F la veille), dans le même temps où le deutschemark s'échangeait à 1,9649 F (contre 1,976 F) et le franc suisse à 2,002 F (contre 2,014 F).

Est-ce l'amorce d'un redressement plus durable du franc ? Les spécialistes se refusent à se prononcer, même s'ils notent que la personnalité aussi bien que les propos de M. Barre ont favorablement influencé les opérateurs, notamment étrangers.

L'autre fait marquant de la journée a été la poursuite du redressement du florin, notamment vis-à-vis du deutschemark. La livre sterling enfin est restée faible.

Hausse de l'or

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once de métal précieux a progressé de 103,50 à 105,50 dollars.

Au Liban

ESSO MET FIN A SES ACTIVITÉS COMMERCIALES

La compagnie pétrolière Esso a décidé de mettre fin à ses opérations commerciales au Liban dès la fin du mois d'août et de licencier tout son personnel. Dans un communiqué, la direction d'Esso précise que cette décision a été prise « *en raison des circonstances exceptionnelles* » qui prévalent au Liban.

La compagnie Mobil Oil avait pris il y a quelques jours une mesure similaire. — *(A.F.P.)*

MORT DE L'ÉCRIVAIN SUÉDOIS EYVIND JOHNSON PRIX NOBEL 1974

L'écrivain suédois Eyvind Johnson, colauréat, avec son compatriote Harry Martinson, du prix Nobel 1974 de littérature (*le Monde* du 4 octobre 1974), est décédé le 25 août 1976 dans un hôpital de Stockholm.

[Né en 1900, Eyvind Johnson, d'origine modeste, avait commencé, dès l'âge de quatorze ans, par exercer toutes sortes de métiers manuels et vagabondé à travers divers pays, dont la France, avant de débuter, en littérature en 1924 par un recueil de nouvelles. Sa grande œuvre de cette époque devait être un triptyque romanesque autobiographique : *le Roman d'Olof* (1934-1937).

Après un engagement antinazi durant la seconde guerre mondiale, il connaît la grande consécration avec *Heureux Ulysse*, en 1946. Il poursuit dès lors une œuvre à la fois historique et autobiographique, avec des références aux problèmes politiques de son temps qu'il évoque à travers le prisme du passé.

Eyvind Johnson avait su s'inspirer des techniques romanesques les plus modernes et ses influences littéraires se situaient aussi bien chez Thomas Mann que chez Gide, chez Proust que chez Joyce.

Il a été le premier en Suède à utiliser le monologue intérieur.]
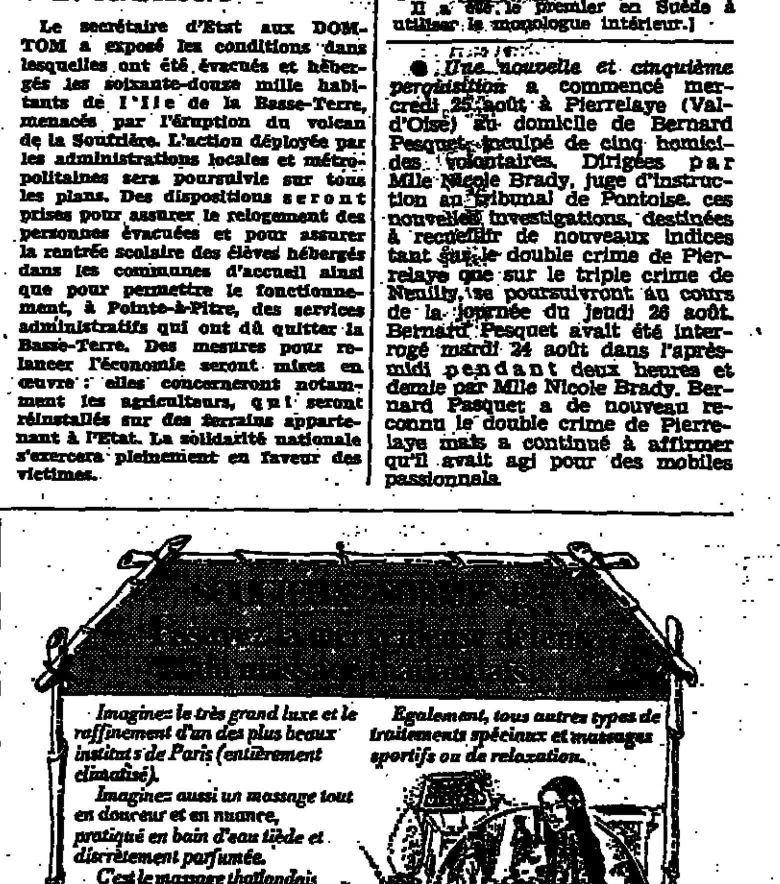
● *Une nouvelle et cinquième perquisition* a commencé mercredi 25 août à Pierrelaye (Val-d'Oise) au domicile de Bernard Pesquet, inculpé de cinq homicides volontaires. Dirigées par Mlle Nicole Brady, juge d'instruction au tribunal de Pontoise, ces nouvelles investigations, destinées à recueillir de nouveaux indices tant sur le double crime de Pierrelaye que sur le triple crime de Neuilly, se poursuivront au cours de la journée du jeudi 26 août. Bernard Pesquet avait été interrogé mardi 24 août dans l'après-midi pendant deux heures et demie par Mlle Nicole Brady. Bernard Pesquet a de nouveau reconnu le double crime de Pierrelaye mais a continué à affirmer qu'il avait agi pour des mobiles passionnels.